

C h a m p s l i n g u i s t i
RECHERCHES

«Champs linguistiques» crée un nouvel espace de réflexion sur tous les aspects du langage en éclairant la recherche contemporaine en linguistique française, sans a priori théorique et en ne négligeant aucune discipline.

Pour les linguistes professionnels : une occasion de donner libre champ à leurs recherches.

Pour les amoureux de la langue : une manière d'élargir le champ de leurs connaissances.

Pour les étudiants : un outil de travail et de réflexion.

Grâce à de nouveaux concepts, et en particulier à celui de « grammaticalisation », d'immenses progrès ont été faits depuis vingt ans dans la connaissance de la manière dont les langues évoluent.

La « grammaticalisation » est un processus par lequel des mots du lexique se transforment en unités grammaticales, renouvelant ainsi la grammaire des langues. Très récemment l'approche de ce phénomène a permis de décrire et d'expliquer un très grand nombre de changements linguistiques dans les langues les plus diverses, et de réinterpréter des analyses plus anciennes.

Le concept de « grammaticalisation » permet d'articuler histoire interne et histoire externe, de repenser la relation entre synchronie et diachronie, entre langue et parole, et de redéfinir les rapports entre lexique et grammaire. Accordant une place capitale aux phénomènes pragmatiques et cognitifs, les études faites dans ce cadre ont su révéler dans la révolution des langues des processus (cognitifs : à supprimer) réguliers qui permettent de mieux comprendre la faculté de langage, et de repenser l'origine des langues.

Cet ouvrage offre une présentation d'ensemble du cadre théorique de la « grammaticalisation », il situe ce phénomène au sein d'une typologie des changements linguistiques, et en approfondit divers aspects à travers l'étude de cas concrets.

Cette synthèse s'adresse aux étudiants en lettres et en linguistique qui suivent des cours sur le changement linguistique et la linguistique historique (Doctorat, Master-2, Master-1, Licence).

Christiane MARCHELLO-NIZIA

Docteur en sciences du langage, Christiane Marchello-Nizia est professeur à l'Université de Lyon et directrice de l'ILF (Institut de linguistique française), elle a publié de nombreux ouvrages dont, entre autres, *La langue française aux XIV et XV siècles* (Nathan, 1997), *Littératures de l'Europe médiévale* (Magnard, 1985, en collaboration avec Michèle Gally), *Histoire de la langue française* (Nathan-Université, 1989, en collaboration avec Jacqueline Picoche), *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique* (Armand Colin, 1995).

1GRÇHLI

ISBN 2-8011-1374-3

[ISSN 1374-089X]

78281 111 3745

C h a m p s l i n
RECHERCHES

Christiane MARCHELLO-

Grammaticalisation changement linguistique

W: 9
!AI

Institut Français de Bucarest;



0040832066

WmmlÈF UC U11C111

Champs linguistiques

H&F^

Collection dirigée par

Marc Wilmet (Université Libre de Bruxelles)
et Ludo Melis (Katholieke Universiteit Leuven)

JlFïStlîilie JV1AJVC^MJLL/O-JN1Z/IA

Grammaticalisation et changement linguistique

/&• Centre de %
ff Documentation 3
U Linguistique et »,
S% Pédagogique g/

C h a m p s l i n g u i s t i q u e s

de boeck » ^ O

SOMMAIRE

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : www.deboeck.com

Introduction

- Chapitre 1 La grammaticalisation : un type de changement, et un modèle théorique
- Chapitre 2 Éléments d'une typologie des changements linguistiques : causes, processus, résultats et principes
- Chapitre 3 Les grammaticalisations dans l'évolution du français
- Chapitre 4 Grammaticalisations et changements liés : la grammaticalisation de BEAUCOUP et le remplacement de MOULT par TRÈS et BEAUCOUP en français
- Chapitre 5 La subjectivation à l'origine du processus de grammaticalisation : une étape limitée
- Chapitre 6 Contextes et étapes d'une grammaticalisation : les articles génériques en français
- Chapitre 7 'Macro-grammaticalisations' : comment évoluent les systèmes grammaticaux
- Chapitre 8 Comment modéliser les étapes du changement linguistique ? Quel type de contexte est-il favorable au changement ?

Bibliographie

Index

Table des matières

De Boeck & Larcier s.a., 2006
De Boeck Université - Duculot
Rue des Minimes 39, B-1000 Bruxelles

1^{re} édition

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Imprimé en Belgique

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale, Paris : mai 2006
Bibliothèque royale de Belgique : 2006/0035/006

ISSN 1374-089X
ISBN 2-8011-1374-3

INTRODUCTION

L'étude de l'évolution des langues et du langage connaît depuis deux décennies un renouveau impressionnant. Ce n'est pas le fait du hasard : de nouvelles problématiques sont apparues, de nouveaux concepts se sont développés, tel celui de 'réanalyse', et, surtout, un nouveau type d'approche s'est développé, dite de la 'grammaticalisation', qui s'est révélé extrêmement fécond. On a pu ainsi décrire et expliquer un très grand nombre de phénomènes dans les langues les plus diverses, et réinterpréter des analyses anciennes faites dans des cadres théoriques différents : ce processus de changement permet de rendre compte en effet d'une forte proportion de faits de changement dans les langues, comme on le verra.

Si ce type d'approche a connu un tel développement, c'est qu'il présente des avantages capitaux : la grammaticalisation permet en effet d'articuler histoire interne et histoire externe, qui étaient traditionnellement séparées pour la description de l'évolution de la langue ; mais aussi de repenser la relation entre synchronie et diachronie, et de préciser la relation entre lexique et grammaire ; et enfin et surtout, il permet de mettre en lumière dans le changement linguistique des processus cognitifs réguliers, tant dans ses causes que dans ses mécanismes et dans ses effets. Bon nombre de ses concepts sont en effet empruntés aux grammaires fonctionnelles et cognitives.

Depuis une vingtaine d'années, un grand nombre d'ouvrages ou de numéros de revue sont parus, en anglais, en allemand, en français, etc., sous la bannière théorique de la 'grammaticalisation'. Il faut y ajouter plus d'une centaine d'articles, en diverses langues, traitant de points particuliers dans une multitude de langues. Tout cela a redonné un lustre inégalé à la linguistique historique, après des années d'une survie discrète dans l'ombre des grands paradigmes synchronicistes. Les acquis, tant descriptifs que théoriques, sont considérables. Le moment est venu qu'un ouvrage fasse, en français, le point sur ce modèle.

Le but de cet ouvrage est quadruple.

Il s'agira d'abord de proposer une *présentation d'ensemble* de l'approche théorique du changement linguistique que l'on nomme 'grammaticalisation', d'en éclairer les principaux aspects, et d'en faire, déjà, un bref historique. Car cette approche, bien que récente, a déjà connu une évolution : la perspective structurale dominante à ses débuts, en particulier chez C. Lehmann (1982/1985/1995), dans le premier ouvrage à visée théorique qui ait développé le concept, s'est récemment déplacée vers les processus cognitifs à l'œuvre dans les différentes phases du changement. Nous soulignerons aussi les points encore en discussion, et chemin faisant, à travers l'analyse de phénomènes précis, nous tenterons de préciser certains aspects encore mal définis, ou apporterons notre éclairage sur des points de théorie encore débattus.

En second lieu, nous avons voulu faire un large *'état des lieux sur la question du changement linguistique* et de ses différentes formes, et esquisser une *typologie des changements linguistiques*. Cela nous a permis de situer au sein de cet ensemble les processus de grammaticalisation, et de mieux en évaluer le rôle dans l'évolution des langues. Tous les linguistes depuis Meillet s'accordent pour affirmer l'importance de ces phénomènes. Mais quelle est l'ampleur de ce type de changement, quelle est sa place par rapport, par exemple, à l'analogie, à l'emprunt, à la réanalyse ?

En approfondissant ainsi la notion de changement linguistique, nous voulons mettre en évidence le *modèle de grammaire* nécessaire pour que soit intégré le type de changement que désigne et définit la grammaticalisation.

Enfin, en éclairant les phénomènes d'évolution des langues, nous souhaitons également contribuer à une réflexion, elle aussi en plein renouveau, sur la *nature du langage et sur ses origines*. Car l'étude du changement linguistique est l'une des voies - et sans aucun doute une voie privilégiée - par lesquelles nous pouvons comprendre certaines spécificités du fonctionnement des langues au plan cognitif. En effet, toutes les langues changent, sans exception. Et même si Meillet écrivait : « On n'a jamais réussi à observer un changement grammatical en voie de réalisation depuis le moment où il apparaît jusqu'au moment où la nouvelle forme est de règle. » (1918/1982 :73), on a depuis acquis grâce aux grands corpus la possibilité de suivre de façon parfois extrêmement fine la progression d'un changement, comme on tentera de le montrer dans les chapitres 4 à 7, et d'en donner une analyse plus approfondie. Une meilleure compréhension des faits de changement permet, on le verra, de découvrir ou de mieux connaître certains des processus cognitifs à l'œuvre dans le langage, mais aussi peut-être de formuler de nouvelles hypothèses sur les notions fondamentales qui se retrouvent de façon récurrente à travers la multitude des faits de changement, et sur la façon dont les langues, sur leur lancée, continuent d'évoluer.

Le **premier chapitre** est une présentation théorique, analytique et critique, de l'approche de la '**grammaticalisation**', de ses acquis et de ses questionnements. C'est un état des lieux problématisé qui offre une synthèse de la question et propose de situer cette approche dans la problématique des sciences cognitives.

Le **chapitre 2** est exploratoire : nous y présentons une tentative de **typologie des modes de changement linguistique**. Les succès éclatants obtenus grâce à l'approche de la 'grammaticalisation' depuis une vingtaine d'années ont parfois conduit à confondre grammaticalisation et changement linguistique, et même à identifier le second à la première. Or la grammaticalisation n'est qu'un des types de changement possibles. Il est donc utile de mettre en évidence les spécificités de chacun des mécanismes qui gouvernent l'évolution des langues du monde, et de les situer les uns par rapport aux autres.

On possède désormais une vaste collection de cas de grammaticalisation dans un très grand nombre de langues. Ces analyses ont largement prouvé que le processus de changement est représenté dans toutes les langues et dans tous les domaines de la grammaire, sans doute à toutes les époques. Mais pour en évaluer précisément l'importance, il nous a paru utile d'offrir une vision synthétique de ce que **la grammaire d'une langue donnée** doit aux processus de grammaticalisation pour sa constitution et son évolution. Cette tentative, nous l'avons menée sur le français. Le **chapitre 3** de notre ouvrage propose une vue d'ensemble de ce que **le français doit aux processus de grammaticalisation** et que le résultat en ait été l'apparition d'une variation qui perdure, ou le remplacement d'une forme par une autre.

Le but de cet ouvrage est aussi d'éclairer **certains points actuellement en discussion** dans le cadre théorique de la grammaticalisation, à travers l'analyse de cas empiriques précis. Les **chapitres 4 à 6** tenteront de répondre à trois questions : les grammaticalisations, et plus généralement les changements linguistiques, sont-ils des phénomènes isolés, ou bien certains d'entre eux doivent-ils être traités comme des processus liés ? Quel est le rôle de la 'subjectivation', facteur déclencheur d'une grammaticalisation, dans la suite du processus ? L'évolution du sens des morphèmes est-elle un indice de leur degré (plus ou moins avancé) de grammaticalisation ?

Dans le **chapitre 4**, nous étudions un cas de '**changements liés**'. Chaque changement linguistique est-il un phénomène indépendant devant être analysé soi et pour soi ? En particulier, peut-on se contenter d'analyser les faits de grammaticalisation en les extrayant de leur contexte grammatical ? Ou ne vaut-il pas mieux, pour en comprendre la signification et la portée, les étudier en les reliant aux autres faits de changements contemporains dans le même système ? C'est cette dernière position que nous défendons, en nous appuyant sur l'exemple du **développement de beaucoup, qui est un cas de grammaticalisation exemplaire**. Nous montrons qu'on peut mieux le décrire, et mieux le comprendre.

dre, en le mettant en rapport avec deux autres changements qui lui sont liés : la disparition de *moult* qu'il remplace pour partie, et le développement de *très*.

Le **chapitre 5** traite d'une des causes ou motivations qui semble être très fréquemment au **point de départ d'un processus de grammaticalisation** : la **subjectivation**. Nous examinons ce facteur d'ordre pragmatique et sémantique qui joue un rôle capital dans l'évolution et la constitution des langues, à travers plusieurs phénomènes, et en particulier à travers l'analyse de la **concurrence entre *moult* et *beaucoup*** vers 1400, dans la phase de variation où coexistaient l'ancien et le nouvel adverbes.

Le **chapitre 6** traite d'une autre étape importante dans le phénomène que nous étudions : l'**achèvement d'un processus de grammaticalisation**. Quand peut-on dire qu'un processus de grammaticalisation est parvenu à son terme ? C'est ce que nous verrons à travers l'analyse du développement en français de l'**article défini à valeur 'générique'**, que l'on considère comme la borne du développement possible de ce morphème.

Le **chapitre 7** reprend l'hypothèse que certains changements sont dus à des mutations dans le système même de la langue. Ces modifications, qui se situent au plan de la structure abstraite de la grammaire, consistent à y introduire des distinctions qui ne s'y trouvaient pas, ou à en hiérarchiser les catégories de façon différente. C'est pourquoi nous proposerons d'y voir des macro-grammaticalisations, dès lors qu'il s'agit bien de coder dans la forme même de la grammaire des distinctions nouvelles. Ces **mutations profondes du système** sont révélées par l'existence de changements qui offrent deux spécificités : ils sont contemporains, et ils aboutissent à des résultats identiques au niveau de la structure grammaticale. On tentera d'expliquer dans cette perspective le bouleversement considérable qu'a connu le système des **démonstratifs** en français. On montrera que plusieurs phénomènes de changement, contemporains de celui-ci, révèlent une structure analogue qui permet de faire l'hypothèse d'une cause commune. On proposera de nommer 'faisceaux de changements' l'ensemble de ces transformations imputables à une mutation ou à une réorganisation du système. En conclusion, on reformulera notre proposition d'une **typologie des faits de grammaticalisation**, selon une échelle graduée, intervenant de façon spécifique et agissant à des niveaux différents de la grammaire. Ce mode d'approche permet explicitement de situer le système de la langue au sein des **systèmes complexes multistrataux**, c'est-à-dire des systèmes dont les unités ou concepts rendant compte de chaque niveau ne sont pas réductibles à la somme des unités du niveau inférieur.

Enfin, le **chapitre 8** revient sur deux points qui font l'objet actuellement d'une réflexion en plein essor : celui des **étapes du changement**, et celui de la **nature des contextes qui peuvent favoriser le changement**. On proposera une esquisse pour un modèle du changement en quatre phases, et on montrera que certains

contextes - et pas seulement ceux qui offrent une ambiguïté - sont soit réfractaires, soit favorables à l'apparition d'une innovation.

Je tiens à remercier ici, pour leur lecture attentive, leurs discussions stimulantes, leurs commentaires éclairants et enrichissants, pour leur amitié aussi et leurs encouragements, Gabriel Bergounioux, Claire Blanche-Benveniste, Anne Carlier, Andrew Chesterman, Bernard Colombat, Bernard Combettes, Joe Cremona (+), Walter de Mulder, Fernande Dupuis, Benjamin Fagard, Catherine Fuchs, Colette Grinevald, Céline Guillot, Benoît Habert, Serge Heiden, Esa Itkonen, Jacques Jayez, Bernard Laks, Alexei Lavrentev, Gilbert Lazard, Pierre Le Goffic, Jan Linschouw, Lorenza Mondada, Mélanie Morinière, Josane Oliveira, Michèle Perret, Alain Peyraube, Stéphane Robert, Magali Rouquier, Lene Schoesler, Raffaele Simone, Sophie Prévost, Anna Sôrés, Marc Wilmet, les collègues et doctorants du Séminaire du GDR « Diachronie du français et évolution de langues » avec qui plusieurs de ces points ont été débattus, ainsi que les étudiants du cours de DE A et de Master-2 de Paris-7 et Paris-3, avec lesquels, d'année en année, j'ai élaboré cette synthèse. Merci aussi à mes relecteurs anonymes de éditions De Boeck. Si tous m'ont apporté beaucoup, il va de soi que les erreurs ou mésinterprétations restent de mon fait.

Chapitre 1

LA GRAMMATICALISATION : UN TYPE DE CHANGEMENT, ET UN MODÈLE THÉORIQUE

1 La tâche de la linguistique historique

Toutes les langues changent, on ne connaît pas d'exception. De cette constatation empirique, on induit qu'il s'agit d'un caractère universel des langues du monde.

Puisque le changement linguistique est reconnu comme une constante des langues naturelles, au même titre que la variation, l'une des tâches de la linguistique est d'étudier ce phénomène, d'en identifier les constantes, les types, les causes, les résultats. Et c'est spécifiquement la tâche de la linguistique historique de rechercher et décrire ces régularités dans le changement, avec pour but la formulation d'hypothèses théoriques et explicatives.

On n'en est pas encore à pouvoir dire si tous les changements sont réguliers. Mais en deux siècles, on est parvenu à montrer qu'à travers la multitude et la diversité des mutations qui se produisent dans les langues du monde, il existe des constantes, des 'règles'. La somme des informations et des connaissances accumulées en deux siècles dans ce domaine nous permet de mieux comprendre le fonctionnement des systèmes grammaticaux, et même, au-delà des règles 'régionales' propres à tel ou tel domaine, de dégager de grands mouvements d'évolution des langues.

1. Le terme d' 'évolution' a conservé en anglais une signification biologique, darwinienne, très forte ; le mot a été employé avec cette valeur dans des discours raciaux qui, comme le souligne

Pendant longtemps, l'évolution des langues, de même que leur diversité, avaient pu apparaître, à une approche naïve ou rigidement structuraliste, comme des 'défauts', des entraves à l'intercompréhension. Mais désormais, le changement linguistique a cessé d'être seulement perçu comme une entrave à la communication, il apparaît même comme une condition parfois pour une optimisation de la communication. Et l'importance des acquis permet même d'y voir un accès privilégié à la connaissance des processus cognitifs à l'œuvre dans la faculté de langage.

C'est dans ce cadre général que la perspective dite de la 'grammaticalisation' a apporté les réussites les plus considérables au cours des deux dernières décennies.

2 La « grammaticalisation » : un nouveau paradigme

2.1 Le renouveau des analyses du changement linguistique

C'est essentiellement l'approche dite de la " grammaticalisation" qui a permis à la linguistique historique, il y a une vingtaine d'années, de se constituer à nouveau en champ propre.

Après les éclatants succès du comparatisme historique au XIX^e siècle, qui ont légitimé la linguistique comme champ scientifique propre, le changement avait été considéré dans les huit premières décennies du XX^e siècle comme une modalité particulière et annexe de la diversité constitutive des langues, et la linguistique diachronique végétait discrètement à l'ombre des grands paradigmes synchronistes qui ont dominé - et avec quels succès - toute cette période.

Grâce au développement du concept de '*grammaticalisation*' et à sa théorisation, en une vingtaine d'années la situation a changé. L'essentiel des recherches effectuées dans ce cadre concerne d'une part le processus d'apparition de nouvelles formes ou constructions dans les langues du monde, et d'autre part les régularités repérables dans ce processus (changement par étapes, affaiblissement du sens lexical, développement des valeurs grammaticales, opérations de réorganisation du système, etc.). Ces phénomènes touchent au cœur du renouvellement de la grammaire des langues, des catégories à travers lesquelles les humains pensent et des formes dans lesquelles ils s'expriment.

L'un des aspects novateurs de cette approche du changement, c'est son double ancrage théorique : 1) elle se situe dans le paradigme 'fonctionnaliste' de la

linguistique, dans la mesure où elle pose que c'est *dans l'usage même de la langue* que s'initie le changement, chaque locuteur en étant partie prenante ; 2) son but est de nature cognitive, car il s'agit à terme de mettre en évidence des comportements symboliques récurrents dont on fait l'hypothèse qu'ils sont la trace d'opérations cognitives.

2.2 la 'grammaticalisation' : un seul terme, deux significations

Le mot 'grammaticalisation' recouvre deux sens. À l'origine, lorsqu'il a été créé au début du XX^e siècle, il a servi à désigner **un type de changement linguistique** : comment le lexique concourt au développement de la grammaire, comment une unité lexicale se transforme en unité fonctionnelle, comment par exemple en français le mot *question* a donné naissance à une nouvelle préposition : '*Question chômage, c'est catastrophique*'. Puis, dans les années 1980, il a servi également à désigner **l'approche théorique** qui s'est donné pour tâche de décrire et théoriser ce type de changement.

On nomme 'grammaticalisation' **un type de changement linguistique** très répandu dans toutes les langues du monde. On a coutume, dès l'origine, de le décrire par son **résultat** : c'est le processus par lequel *des lexèmes deviennent des morphèmes*. Ces nouvelles unités grammaticales servent soit à coder des relations qui n'étaient pas codées grammaticalement auparavant, soit qui l'étaient mais différemment (E. Traugott & E. König 1991 : 189). Ainsi, le développement du groupe *aller + infinitif* pour indiquer le futur proche, à côté du futur normal en *-rai*, relève du deuxième cas. En revanche, d'autres phénomènes tels que l'apparition de l'article défini dans une langue qui ne le possédait pas, ou l'introduction d'un morphème tel que *genre* (qui peut construire un nom, un adjectif, ou même une proposition en français actuel¹) sont des exemples de codage de relations qui n'étaient pas exprimées grammaticalement jusqu'alors.

Mais on a aussi coutume depuis une vingtaine d'années d'utiliser le même terme pour désigner **la description théorique de ce phénomène** d'enrichissement de la grammaire des langues. Dans ce sens, **l'approche dite de la 'grammaticalisation'** analyse les processus d'apparition des formes grammaticales dans les langues, et les régularités repérables dans ces processus.

Ainsi, selon les cas, le mot 'grammaticalisation' désigne soit un phénomène de changement, soit l'étude théorique de ce changement, avec son outillage conceptuel et ses procédures d'analyse.

2. F. Gadet (2003 : 86) : 'il nous a montré comme quoi le volley c'était un *sport genre* marran pas complexé *genre* ou t'es canon en volley et tu viens ou t'es nul et tu vires'.

1. A. McMahon, en ont fait un 'dirty word' (1994 : 314 ; voir également Janda & Joseph 2003 : 81). Ce n'est pas le cas en français. Nous utiliserons donc ce terme avec un sens technique en distinguant le 'changement linguistique', que perçoit tout locuteur d'une langue de l'évolution linguistique', qui désigne le processus sous-tendant le changement, non accessible au locuteur, et dont la description est la tâche du linguiste

L'une des caractéristiques fondamentales, et novatrices, de l'approche dite de la grammaticalisation, c'est qu'elle opère un décentrement de la réflexion traditionnelle, en focalisant son attention sur l'activité du locuteur en tant que telle, sur les processus cognitifs que l'usage du langage active chez lui et dont certains aboutissent à un changement : déplacements métaphoriques ou métonymiques, inscription du locuteur dans son énoncé, manifestation de son intention d'agir sur son interlocuteur (pragmatique), capacité d'invention et de réorganisation constante du système grammatical, réinterprétation (réanalyse) des constructions, etc. **L'homme en tant que locuteur est au centre de cette procédure d'analyse**, le but est de décoder au mieux les phases de son activité tout au long de cette transformation à long terme qu'est une grammaticalisation.

L'emploi du terme de *grammaticalisation* pour désigner une certaine sorte de modification de la langue ne date pas d'hier, pas plus que l'identification du phénomène qu'il désigne. Ce type de changement avait déjà été identifié et succinctement décrit il y a plus de deux siècles, et le terme lui-même a été créé il y a près d'un siècle, en 1912, par le linguiste Antoine Meillet, alors professeur au Collège de France.

La définition que nous allons donner de ce terme sera donc double, puisqu'il désigne non seulement une approche théorique, mais aussi le phénomène analysé par cette approche.

Un *phénomène de 'grammaticalisation'* est un processus de changement dynamique, et unidirectionnel, par lequel des mots lexicaux ou des constructions syntaxiques changent de statut et acquièrent un statut de forme grammaticale. *L'approche dite de la 'grammaticalisation'* est l'étude de ce phénomène à travers un modèle théorique, un cadre d'analyse, et une série de notions qui permettent de définir et d'interpréter, et donc de repérer et peut-être de prévoir, les différentes phases du changement en question.

Cette approche, malgré ses réussites indéniables, soulève encore bien des questionnements, tant à propos du processus qu'elle décrit et de la place de ce processus au sein de l'ensemble des types de changement linguistique, qu'à propos des notions et concepts qu'elle met en œuvre.

2.3 Plan du chapitre

Ce sont tous les aspects tant du processus que de la théorie que nous aborderons tour à tour dans ce premier chapitre, après être revenu sur les origines de cette approche et les premières descriptions du phénomène. Nous étudierons successivement les présupposés théoriques de la démarche qui en est dérivée (section 3), les étapes du processus (section 4), les facteurs repérés jusqu'ici qui mettent en marche le phénomène (section 5), les caractères spécifiques de ce processus

cognitif (section 6), la manière dont se produit le changement dans ses divers aspects - sémantique (section 7) ou formels (section 8), la place qu'y occupe la phase de réanalyse (section 9), la nécessité de redéfinir le processus de grammaticalisation comme composite et complexe (section 10), les régularités qui ont conduit à la formulation d'une 'échelle de grammaticalité', de 'chaînes (ou 'canaux') des changements sémantiques', et de 'principes' définitoires (section 11), une liste des lexèmes et des catégories qui dans les langues se révèlent les plus perméables aux phénomènes de grammaticalisation (section 12), et pour terminer une réflexion sur l'importance mais aussi sur les limites de cette approche (section 13), et une proposition de typologie des grammaticalisations (section 14) que les chapitres 4 à 8 serviront à illustrer et à argumenter.

2.4 Origines de cette approche

Ce phénomène de changement a été reconnu dès le XVIII^e siècle par Condillac, dans *YEssai sur Vorigine des connaissances humaines* (1746)¹ : il y analysait l'origine des désinences verbales comme le résultat de la coalescence d'un radical et d'un adverbe jusque là autonome :

« La coutume de lier ces idées à de pareils signes ayant facilité les moyens de les attacher à des sons, on inventa pour cet effet des mots qu'on ne plaça dans le discours qu'après les verbes... Les sons qui rendoient la signification du verbe déterminée, lui étant toujours ajoutés, ne firent bientôt avec lui qu'un seul mot, qui se terminoit différemment selon ses différentes acceptions... C'est de la sorte que les hommes parvinrent insensiblement à imaginer les conjugaisons » (éd. Galilée, 1973, p. 234).

Par la suite, au début du XIX^e siècle, plusieurs linguistes signalent ce mode de formation de morphèmes : J. H. Tooke (1800), F. Bopp (1816), W. von Humboldt (1825), von der Gabelentz (1891)².

C'est Antoine Meillet qui le premier, dans un article consacré à l'évolution des formes grammaticales, a décrit le processus dans une perspective d'ensemble et l'a nommé 'grammaticalisation' (1912 :133). Il définissait ainsi le phénomène : « le passage d'un mot autonome au rôle d'élément grammatical » (1912 : 133)³, et considérait ce type de changement comme l'un des deux seuls moyens, avec l'analogie, d'enrichir la grammaire d'une langue. L'article fondateur de Meillet commence ainsi :

3. Ce sont peut-être d'anciens grammairiens chinois qui, il y a sept siècles, auraient les premiers repéré ce processus : voir A. Peyraube (2002 : 50, note 5).
4. Pour un historique détaillé de la notion, voir C. Lehmann (1995 : 1-11).
5. Cet article, intitulé 'L'évolution des formes grammaticales', parut en 1912 dans la revue *Scientia (Rivista di scienza)*, et a été repris in *Linguistique historique et linguistique générale*, 1982/1921 : 130-149).

« Les procédés par lesquels se constituent les formes grammaticales sont au nombre de deux [...]. L'un de ces procédés est l'analogie ; il consiste à faire une forme sur le modèle d'une autre [...]. L'autre procédé consiste dans le passage d'un mot autonome au rôle d'élément grammatical. » (A. Meillet 1912/1982 : 130-131)

Meillet conclut le long paragraphe initial consacré à la comparaison des deux seuls moyens, selon lui, d'introduire du nouveau dans la grammaire, par cette phrase qui introduit le nouveau terme :

« Tandis que l'analogie peut renouveler le détail des formes, mais laisse le plus souvent intact le plan d'ensemble d'un système existant, la 'grammaticalisation' de certains mots crée des formes neuves, introduit des catégories qui n'avaient pas d'expression linguistique, transforme l'ensemble du système. Ce type résulte d'ailleurs, comme les innovations analogiques, de l'usage qui est fait de la langue, il en est une conséquence naturelle. » (ibidem : 133)

Par la suite, Edward Sapir, l'africaniste Cari Meinhof, Calvert Watkins, Jerzy Kuryiowicz (1965), entre autres, ont reconnu que dans toutes les langues du monde des lexèmes pouvaient se transformer en morphèmes, que des prépositions avaient pour origine des noms ou des verbes, que les auxiliaires verbaux venaient de verbes pleins, etc.

Le terme de 'grammaticalisation' a été utilisé bien des fois par la suite, mais sans l'apparat théorique et la précision qu'il a acquis depuis un quart de siècle. Ainsi par exemple C. de Boer (1926) l'emploie dans une étude sur l'interrogation en français, ou J. Herman (1963) dans son analyse de la formation des conjonctions de subordination romanes, et on le trouve défini dans le *Dictionnaire de linguistique* de J. Dubois & al. (1973). Il a connu ainsi une carrière discrète en français avant d'être introduit en anglais par Kuryiowicz en 1965⁶, qui a élargi les limites du phénomène en y incluant les cas où un morphème peut se grammaticaliser davantage :

« Grammaticalization consists in the increase of the range of a morpheme advancing from a lexical to a grammatical or from a less grammatical to a more grammatical status, e.g. from a derivative formant to an inflectional one ».

A partir des années 1980, ce terme, à nouveau repris et problématisé, est utilisé pour désigner l'étude d'un type particulier de changement dont on commence à mesurer l'importance, tant par des linguistes allemands (Christian Lehmann 1982, Hans Jakob Seiler, Bernd Heine & al. dès 1984, Ekkehard König, etc.), italiens (Paolo Ramat, Anna Giacalone-Ramat, Raffaele Simone, etc.), qu'anglo-saxons (Talmy Givón, Elizabeth C. Traugott, etc., et plus récemment Joseph & Janda

⁶The evolution of grammatical categories'. Nous soulignons.

2003, et Hopper & Traugott 2003⁷). Au cours de la même période, d'autres linguistes (Joan Bybee, Paul Hopper) ont introduit le mot 'grammaticization' pour désigner les mêmes phénomènes (Bybee, Perkins & Pagliuca 1994 : 4, note 2).

Au cours de cette double décennie, une évolution s'est produite, d'une conception structurale du phénomène (Lehmann 1982/1985/1995) à une approche prioritairement fonctionnelle, sémantique (Traugott 1987 etc.) et cognitive (Heine 1993, Wischer & Diewald 2002 entre autres), en particulier par le repérage de régularités dans l'usage pragmatique du discours et dans les diverses situations de communication.

À côté de l'analyse de faits d'innovation mis au jour grâce à cette problématique, on a pu ré-identifier comme des grammaticalisations un nombre important de phénomènes déjà décrits. En français, le cas de la négation *pas* (*ne... pas*) ou du futur synthétique *chanterai* étaient déjà évoqués par Meillet ; mais bien d'autres ont fait l'objet de monographies (voir chapitre 3), tels les adverbes *toujours* ou *beaucoup*, le futur analytique *aller chanter*, les auxiliaires verbaux ou les articles, entre autres. Pour l'anglais, le cas de *do* ou des verbes modaux sont devenus des exemples emblématiques. Grâce à cette somme d'études, plus récemment, B. Heine & T. Kuteva ont pu composer un 'Dictionnaire des grammaticalisations' (2002) repérant des tendances générales dans une cinquantaine de langues du monde. On sait désormais que les auxiliaires viennent presque toujours de verbes 'pleins' grammaticalisés ; les futurs analytiques, de verbes de mouvement ou de volonté ; les prépositions, de noms ou de verbes ; l'article défini, d'un déictique, et l'article indéfini, du numéral de l'unité, etc.

Ces régularités sont telles qu'il est tentant de voir dans le processus de grammaticalisation, au-delà d'un modèle proprement fonctionnel du changement dans les langues, l'une des constantes de l'activité communicative et cognitive de l'homme.

3 Présupposés théoriques et enjeux cognitifs d'une telle démarche

3.1 La mutabilité des signes

Ce type de description du changement linguistique suppose une certaine conception de la langue. Il nécessite que l'on admette les six traits suivants comme inhérents à la langue :

1. La langue comporte deux sortes de mots : lexicaux (les lexèmes), et grammaticaux. Les morphèmes ne sont pas seulement à voir comme des unités grammaticales se combinant à d'autres, mais également et peut-être d'abord

comme des unités porteuses d'un certain type d'information ; c'est pour mettre en évidence cette valeur que J. Bybee et W. Pagliuca ont donné aux unités étudiées dans ce cadre le nom de 'grams' (Bybee, Perkins & Pagliuca 1994 : 2 note 1, et Bybee & Dahl 1989 : 51).

2. Dès lors qu'il est possible pour un mot de passer du lexique à la grammaire, et spécialement des catégories majeures (nom, verbe) à des catégories secondaires (adverbes, prépositions) dont certaines ont même perdu leur autonomie et sont devenues des composants de mot (affixes), il faut poser que la frontière entre les différentes sortes d'unités n'est pas absolue. Il s'agit d'un continuum, sur lequel on peut situer des étapes dans le passage d'une catégorie à l'autre, et définir une 'échelle' allant du plus lexical au plus grammatical.
3. On peut donc poser qu'il existe une instabilité et une variabilité constitutives des catégories et des unités linguistiques, que l'on peut subsumer sous la notion de 'mutabilité du signe', telle qu'identifiée par Saussure⁷. En l'occurrence, il s'agit de la capacité des signes à cesser d'être discrets pour se 'paradigmatiser' ou pour se combiner en de nouvelles unités (affixes).
4. Les points précédents, qui supposent un continuum sur lequel les unités peuvent se déplacer, et aboutissent à définir les unités grammaticales (morphèmes ou constructions) comme non absolument discrètes, vont à rencontre d'une conception structuraliste ou néo-structuraliste de la grammaire. Ils s'intègrent en revanche tout à fait dans une conception fonctionnaliste de la grammaire. Plus largement, un tel développement de la diachronie ne pourra prendre pleinement sa place que dans un modèle dynamique du système de la langue⁸.
5. La grammaticalisation accorde une spécificité au facteur 'temps'. Le temps n'y est plus conçu comme une somme d'éléments discrets correspondant à des synchronies distinctes et successives, mais il est lui aussi perçu comme une continuité, au long de laquelle plusieurs opérations de changement peuvent se dérouler en parallèle.
6. Le changement n'est plus à considérer comme mécanique et aléatoire, mais comme le résultat d'une activité humaine consciente au moins pour partie, comme l'ont parfaitement souligné tous ceux qui ont étudié ce phénomène, de Meillet à Hagège (1993 : *The Language Builder*) en passant par Keller (1990).

⁷ *Cours de linguistique générale*, p. 108 de l'édition T. de Mauro (Payot 1975)
⁸ Cf. B. Victorri & C. Fuchs (1996 : chap. 3, et spécialement pp. 63-67).'

3.2 Les oppositions structuralistes revisitées : tout changement est une variante synchronique qui a réussi

Le processus de grammaticalisation a conduit à réexaminer les dichotomies saussuriennes, et plus largement structurales, sur lesquelles s'est bâtie une partie de la linguistique du XX^e siècle. Mais loin de les nier, ce processus permet de préciser leurs relations et d'établir des ponts entre elles. La dichotomie entre *synchronie* et *diachronie* continue d'avoir une fonction heuristique, mais dans une perspective différente (entre autres, Bybee, Perkins & Pagliuca 1994 : 24). Toute variation synchronique est en même temps à interpréter comme une phase possible d'une évolution diachronique, comme le premier moment d'un changement. Quant à l'opposition entre langue et parole, qui concernant le changement aboutissait à une aporie puisqu'on ne pouvait expliquer le passage de la seconde à la première, le scénario de la 'main invisible' (R. Keller, voir ci-dessous en 5.4) les articule de façon simple. La relation entre usage et grammaire, entre langue et parole, est éclairée en particulier par la réflexion menée depuis une quinzaine d'années par H. Andersen sur la nécessité de distinguer entre *innovation* et *changement* ('innovation' et 'change' : Andersen 1989 et 2001 en particulier), c'est-à-dire entre l'apparition chez un locuteur d'une forme innovante, et son entrée dans la grammaire, après l'extension progressive de sa fréquence dans des contextes d'emploi de plus en plus larges et divers - ce qu'il nomme *actualisation* ('actualization'), et qui est selon lui la seule manière de percevoir la progression d'un changement en cours⁹. Croft insiste lui aussi sur la distinction entre ce qu'il nomme 'innovation' et 'propagation of a language change' (2000 : 37).

3.3 La fonction communicative des langues, construite sur des opérations mentales récurrentes ?

Le modèle dit de la '*grammaticalisation*' se situe dans une perspective fonctionnelle et pragmatique, fondée sur l'idée que la langue a d'abord une fonction communicative et expressive, et qu'elle suit les règles du fonctionnement cognitif. On postule que la description, l'analyse et l'explication des changements linguistiques permettront de repérer des régularités révélant des constantes du fonctionnement de l'esprit humain. Et on postule complémentirement qu'il est impossible de rendre compte des phénomènes linguistiques, et spécialement du changement, sans que l'usage de la langue soit pris en compte de façon centrale.

Ainsi qu'on le voit, cette approche place au centre de l'analyse le *locuteur* et son activité communicationnelle, la sémantique et la pragmatique y occupant une

9. H. Andersen (2001 :10) '...actualization - the only observable aspect of change -

position centrale, et non plus seulement la syntaxe comme dans l'approche générativiste.

Le but va donc être de découvrir des régularités, non seulement au niveau des phénomènes de langue, mais aussi, et à travers eux, dans les opérations mentales récurrentes qui gouvernent l'activité langagière des locuteurs.

4 Étapes du processus de grammaticalisation

Un modèle tel que celui de la grammaticalisation pose qu'un phénomène se déroule de façon progressive, et donc que dans le passage du stade initial où la nouvelle unité n'existait pas, au stade final où elle s'est intégrée pleinement au système grammatical, il existe toujours un stade intermédiaire (ou des stades) où les deux systèmes coexistent.

C'est seulement lorsque cet état de variation disparaît, et que la forme ou l'usage antérieur ou bien est devenu a-grammatical, ou bien n'est plus senti comme ayant aucune parenté avec le nouveau morphème, que l'on peut dire que le processus de grammaticalisation est achevé. Dans bien des cas d'ailleurs l'ancienne unité ou construction ne disparaît pas, mais coexiste avec la nouvelle sur une longue durée et sans qu'on puisse prévoir à coup sûr sa disparition : c'est le cas par exemple en français des deux négations, *ne... pas* et *pas* seul, ou encore des diverses constructions de l'interrogation.

Cet état intermédiaire, qui n'est pas propre au processus de grammaticalisation, mais à tout processus de changement et même à toute analyse de type socio-linguistique des systèmes synchroniques, a été bien des fois affirmé, et a même conduit J. T. Faarlund (1990 :48)¹⁰ à formuler le '*principe de coexistence synchronique*'. Il s'agit de définir une synchronie complexe, et même hétérogène : c'est en effet à cette étape qu'une grammaticalisation débutante devient perceptible.

Comment perçoit-on en effet qu'un phénomène de grammaticalisation est en cours ? Par le changement dans les emplois du lexème concerné, c'est-à-dire par la modification du type de constructions dans lesquelles il peut entrer, et qui dans la plupart des cas s'élargit par rapport à son statut antérieur¹¹. C'est donc d'abord

10. Jan Terje Faarlund (1990 : 48-49), dans un chapitre intitulé : 'Synchronie variation and diachronie change', écrit : 'A change from one form F to another form G cannot take place unless F and G can coexist as alternatives in a language. A diachronie change, then, can be seen as the result of two specific historical processes : the appearance of a new form as an alternative to an already existing form, and the disappearance of one of two coexisting, alternative forms at a later stage.' On pourrait voir là le versant diachronique de la perspective variationniste en synchronie.

11. Il s'agit cependant parfois, rarement, d'une restriction de ses emplois (voir Melis & Desmet 1998).

par la modification des contextes dans lesquels le mot se rencontre que le changement apparaît : nous reviendrons sur ce point dans le chapitre 8.

Le scénario en quatre phases proposé par B. Heine récemment (2002 : 86-92), et qui se distingue du schéma qu'il développait antérieurement en trois étapes (Heine 1993 : 49), identifie clairement de quelle façon ce processus de changement se marque 'en surface'. Son point de départ est l'idée que ce que l'on nomme 'changement de sens' d'un mot est en fait une modification des constructions dans lesquelles il apparaît. Heine déplace ainsi la description du phénomène du plan de la sémantique au plan de la syntaxe. Il distingue quatre stades :

- Le stade I, stade initial (*initial stage*), où dans tous ses emplois le mot a son sens originel (*source meaning*) ;
- Le stade II est nommé 'contexte de transition' (*bridging context*) ; à cette étape apparaît un contexte donnant lieu à la construction d'une inférence qui conduit à une nouvelle signification, cette nouvelle signification apparaissant au premier plan (*target meaning foregrounded*) ; un tel changement est en effet toujours induit par un contexte spécifique permettant cette inférence (voir par ex. au chapitre 4) ;
- Le stade III est l'étape de 'contexte de passage' (*switch context*) : apparaît un type de contexte incompatible avec la signification originelle du terme, c'est-à-dire impossible au stade I ; dès lors, le sens initial est relégué à l'arrière-plan (mais toujours accessible) et le nouveau sens permet au mot d'apparaître dans des contextes tout à fait nouveaux, et pas seulement dans les contextes ambigus qui avaient permis son apparition ;
- Le stade IV enfin est celui de la '*conventionalisation*' des nouveaux contextes qui marquent la primauté du sens nouveau qui seul subsiste.

Comme le souligne Heine, les divers stades de cette évolution peuvent coexister à une même période. Nous avons par exemple en français la forme *ai* qui peut être : soit le présent du verbe plein *avoir* ('posséder' : *J'ai une robe*, et aussi *J'ai une robe blanche*, ou *J'ai une robe déchirée* où chacun des verbes, *avoir* et *déchirer*, a un agent différent), soit l'auxiliaire du passé des verbes transitifs (*'ai déchiré une robe*, où l'agent des deux formes est le même), ou des verbes non transitifs (*J'ai parlé* : auxiliarisation totale), soit la terminaison du futur synthétique (*Je parler-ai*). Nous savons en effet qu'en latin tardif et en roman le verbe *habeo* ('j'ai') a été auxiliarisé par deux fois, tout d'abord pour exprimer le futur (*cantare hâbeo* > *cantar-âyyo* > *chanter-ai*), et un peu plus tard (VP-IX^e siècle) pour exprimer le passé (*cantatum hâbeo*).

L'analyse proposée par Heine a l'avantage de poser explicitement la question du plan auquel ce phénomène doit s'analyser - à savoir la grammaire. Mais elle ne distingue pas explicitement entre 'réception' et 'production', ce qui est un point important sur lequel nous reviendrons.

Par ailleurs, Heine distingue clairement entre III et IV, entre la phase de 'production-interprétation' à un stade interpersonnel en quelque sorte (III), pragmatique, et la phase d'achèvement de la grammaticalisation, d'adoption du nouveau morphème ou de la nouvelle construction par la grammaire (IV), où le sens originel n'est plus accessible. Or cela, les analyses antérieures ne le faisaient pas.

Cependant, comme on le verra au chapitre 8 où sera reprise la question de la modélisation du changement linguistique, la notion de 'contexte' utilisée par Heine demande à être précisée et affinée. Comme le montrent les deux cas qu'il analyse dans la suite de son article, cette notion peut recouvrir des réalités linguistiques de nature différente : il faudra donc préciser de quelle nature sont les traits des contextes induisant le changement.

On indiquera par ailleurs que les phases du changement peuvent au plan sémantique être affinées dans l'approche cognitive proposée par M. E. Winters (1992) et fondée sur la sémantique du prototype : le déplacement sémantique s'expliquerait par la mise en saillance d'un trait sémantique secondaire jusque là. Ce type d'explication s'articule tout à fait au scénario développé par Heine. En effet, comme nous le verrons au chapitre 8, le changement sémantique qui accompagne le début de toute grammaticalisation s'interprète facilement dans le cadre de la théorie du prototype, qui propose un modèle dynamique en réseau de sens dont Geeraerts (1997) et De Mulder (2001) ont montré la pertinence en sémantique diachronique.

Facteurs à l'origine de l'entrée dans la grammaire de nouveaux mots : pragmatique, facteurs sociaux, ou bien nécessité de la structure du système lui-même ?

5.1 Le changement sémantique à l'origine des grammaticalisations : propension naturelle des formes ? désir d'expressivité ? ou pression sociale ?

La grammaticalisation est un processus complexe (voir plus bas section 12.2) qui touche tous les niveaux de l'analyse linguistique, mais il semble qu'au départ il s'agisse presque toujours d'un phénomène pragmatico-sémantique. Toutes les études soulignent le rôle capital que joue le déplacement du sens dans ce type de changement, mais sans s'accorder toujours sur l'importance à accorder à ce facteur.

Selon Bybee & Pagliuca (1985 : 59), c'est 'le changement sémantique qui provoque le développement de sens grammaticaux nouveaux'. Mais qu'est-ce

qui provoque ce changement sémantique ? Selon les mêmes, les formes grammaticales portent en elles la capacité à migrer vers des signifiés de plus en plus larges et à accroître leur périmètre d'action et de constructions ; et parallèlement il existe chez le locuteur une 'propension naturelle' à élargir les emplois des termes en en faisant un usage métaphorique (Bybee & Pagliuca 1985 : 75)¹² - on a donc affaire pour eux à l'exercice d'une faculté naturelle.

Pour d'autres au contraire, le déplacement sémantique est le résultat d'un usage social du langage ; c'est simplement un moyen soit pour forger un énoncé qui attire l'attention (Keller, Haspelmath), soit pour agir sur l'interlocuteur.

Meillet voyait dans le désir d'expressivité du locuteur le facteur déclenchant du phénomène. Pour lui (et ses successeurs reprendront son expression à l'envi), c'est le besoin d'une « expression intense » qui pousse le locuteur à ce déplacement sémantique et met en route le phénomène. À l'origine est « le besoin de parler avec force, le désir d'être expressif. » (1912 : 139). Ainsi qu'il l'écrivait : « Toujours le besoin d'expression fait créer des groupes qui, par l'usage, perdent leur valeur expressive et servent alors de formes grammaticales, dénuées de force » ('L'évolution des formes grammaticales', 1912 : 146).

E. Traugott a de diverses manières montré la pertinence de cette motivation. Mais le développement de la pragmatique a infléchi la problématique posée par Meillet, la déplaçant du locuteur vers la relation entre le locuteur et l'allocutaire. C'est sur l'effet produit, et sur la volonté de le produire, qu'on insiste désormais. H. Lüdtke (1980) et R. Keller (1990-1994) ont désigné comme hyper-maxime des interactions langagières la formule suivante : 'Parlez de façon à être remarqué' (*Talk in such a way that you are noticed* : 1994 : 101), le moteur qui pousse le locuteur à choisir une formule différente de celle que propose la grammaire commune, afin d'impressionner son interlocuteur, de frapper son attention ou de l'influencer (voir section 7.3).

5.2 L'inférence suggérée

Mais une fois reconnue cette motivation première, par quelle opération sémantique et cognitive ce déplacement d'un terme vers de nouveaux contextes est-il rendu possible ? Tout mot ne 'migre' pas vers n'importe quel contexte, autrement dit n'acquiert pas n'importe quelle autre signification. Qu'est-ce qui rend possible ce déplacement aussi bien pour le locuteur qui le produit pour la première

12. « Rather than subscribe to the idea that grammatical evolution is driven by communicative necessity, we suggest that human language users have a natural propensity for making metaphorical extensions that lead to the increased use of certain items." (J. Bybee & W. Pagliuca 1985 : 75).

fois, que pour l'allocutaire qui, le recevant pour la première fois, parvient à le décoder aussitôt ? C'est ce que l'on définit comme une 'inférence suggérée' (*invited inference* : Traugott, suivant Geis & Zwicky 1971¹³ ; voir section 7.3). Ce serait la voie par laquelle s'exprimerait le sens pragmatique des marqueurs en cours de grammaticalisation (Traugott 1980), et Traugott a été l'une des premières à montrer l'importance capitale de ce qu'elle nomme (après Langacker mais en un sens un peu différent, voir ci-dessous) *subjectification* lors de cette phase initiale du processus.

5.3 La 'subjectivation' : Traugott (1980 et passim), Langacker, Culioli

Le terme de *subjectification*, ou 'subjectivation', revient régulièrement dans les études sur la grammaticalisation, pour désigner un des aspects sémantiques importants et récurrents de ce phénomène.

Mais le mot 'subjectivation' peut désigner trois notions assez différentes, et d'un degré de précision inégal :

1. En tant que notion sémantico-pragmatique, ce terme désigne le fait que le locuteur rende son discours plus expressif pour agir sur l'allocutaire. Il renvoie au processus de communication. C'est en ce sens qu'on peut comprendre le 'desir d'expressivité' évoqué déjà par Meillet (1912) comme étant à la source des grammaticalisations¹⁴. E. Traugott (1980 : 51, 1982) se sert de ce terme dans ses premiers travaux pour désigner la 'composante expressive' du modèle trinaire proposé par Halliday & Hasan (1976), qui distinguaient entre composantes textuelle, propositionnelle et expressive : cela lui permettait en particulier de décrire certains changements comme le passage du propositionnel au textuel puis à l'expressif. 'Subjectivation' désigne donc un certain usage du langage centré sur le locuteur ; par la suite

13. Michael L. Geis & Arnold M. Zwicky (1971 : 562) : " Many speakers would take someone who says (4) to have committed himself to the truth of (6) as well as (5) :

(4) *If you mow the lawn, I'll give you five dollars*

(5) M D G

(6) ~M D ~G

Let us say that (4) *promises* (5) and *invites the inference* of, or *suggests*, (6)." L'inférence suggérée serait donc un cas particulier d'implicature.

14. « La constitution des formes grammaticales par dégradation progressive de mots jadis autonomes est rendue possible par les procédés qu'on vient de décrire sommairement, et qui consistent, on le voit, en un affaiblissement de la prononciation, de la signification concrète des mots et de la valeur expressive des mots et des groupes de mots. Mais *en ce qui concerne le début, c'est le besoin de parler avec force, le desir d'être expressif* » (Meillet 1912 : 139 ; souligné par nous)

le terme se 'pragmatise', prenant en compte également le rapport à l'interlocuteur. Dès lors, en tant que notion appartenant à la pragmatique linguistique, qui conçoit la langue comme une action (et spécialement une action sur autrui), il désigne le fait pour le locuteur d'exprimer ou de laisser transparaître ses intentions à l'égard de l'allocutaire ; ce terme décrit un certain usage du langage mais dirigé vers l'allocutaire.

2. En tant que notion centrale dans la faculté de langage et dans la formation même des langues, il désigne la part de la grammaire qui inclut la prise en compte du locuteur. Le terme de *subjectification* a été employé par Langacker (1987). Mais une génération plus tôt, Benveniste (1946) et Jakobson (1957) avaient déjà mis en évidence dans les langues l'existence de termes spécifiques, dont l'interprétation était nécessairement liée à la prise en compte de ce Benveniste nommait 'l'énonciation' et rangeait sous la problématique générale de 'L'homme dans la langue' (1966 : 223-285), et que le second de son côté avait nommés *shifters* (traduit par le terme d'"embrayeurs" par N. Ruwet) : les morphèmes du *je-ici-maintenant*. Une décennie plus tard, le terme *dénonciation* avait pris un sens bien plus vaste : de façon plus radicale, A. Culioli (1973¹⁵) désigne par ce terme le fondement de tout énoncé : l'opération de 'repérage' par rapport à la situation de renonciation incluant l'énonciateur. Trois décennies plus tard, le terme de *subjectification* désigne chez Langacker (1987 : 128-132 et 1991 : 215-225, 1990, 1991 : 315-342, 1999), de façon plus ciblée, les morphèmes (démonstratifs déictiques, verbes déictiques, etc.) et constructions qui font nécessairement référence au locuteur, dont l'interprétation est liée au locuteur ; plus récemment, il consacre un chapitre à l'importance de ce concept qu'il définit comme 'le passage d'une conception relativement objective d'une entité à une conception plus subjective', dans le processus de grammaticalisation (1999 : chapitre 10 : 'Subjectification and grammaticization').
3. Plus récemment, se plaçant dans une problématique nettement sémantique et diachronique, E. Traugott (1995 : 31-35) a repris cette notion en changeant de perspective. Elle considère que le phénomène de grammaticalisation naît en particulier de cette propriété des langues, qu'elle perçoit comme une tendance très générale, de pouvoir à travers des énoncés exprimer l'attitude et les volontés du locuteur par une opération de 'subjectivation' (*subjectification*) appliquée à des termes qui en soi ne portaient pas de charge subjective. Ainsi par exemple le verbe anglais *to go*, verbe de mouvement
15. Antoine Culioli (1973/1999), t.II, 49-50, 97, 105 ('repère constitutif), 129 (opérateur de repérages énonciatifs), et passim. « Énoncer, c'est construire un espace, orienter, déterminer, établir un réseau de valeurs référentielles, bref un système de repérage. Tout énoncé est repéré par rapport à une situation d'énonciation, qui est définie par rapport à un sujet énonciateur, à un temps d'énonciation... » (t.II p. 49)

exprimant la destination, va pouvoir exprimer l'intention du locuteur, et devenir l'auxiliaire marqueur du futur (*I am going to...*). On peut proposer une analyse comparable pour le futur périphrastique français, dont le marqueur *aller* a connu le même développement sémantique (Fleischman 1982). Une évolution comparable se perçoit dans verbes modaux de nombreuses langues, qui, exprimant d'abord l'obligation, en viennent à prendre un sens épistémique et à exprimer la croyance ou la conviction du locuteur. Traugott met en évidence (1989, 1995, 2002) le fait que des phénomènes de grammaticalisation, qui peuvent parfaitement s'analyser comme des changements syntaxiques résultant d'une réanalyse (ainsi l'analyse qu'elle-même avait faite en 1965 des auxiliaires modaux anglais, ou celle de Lightfoot en 1979, reprises in Hopper & Traugott 2003²: 50-57), sont également, sinon d'abord, plus justement à analyser comme le résultat d'un processus sémantique qui va de l'objectif au subjectif.

Dans cette perspective, des tendances ont pu être mises au jour par E. Traugott (Traugott 1989 :32-34, Traugott & König 1991 : 208-209, Traugott 1995 :31, et plus largement Traugott & Dasher 2002) pour les cas de grammaticalisation impliquant à leur origine un tel processus de 'renforcement' expressif (*strengthening of informativeness*) :

- Tendence sémantico-pragmatique I : les significations fondées sur une situation décrite de l'extérieur évoluent vers des signifiés fondés sur une évaluation interne : ainsi par exemple, *to go* ou *aller* dans le passage de l'expression d'un mouvement réel à l'idée d'un mouvement abstrait (*fictive motion* selon Talmy), ou bien les changements par lesquels les noms de partie du corps désignent l'espace, puis le temps, etc. ;
- Tendence sémantico-pragmatique II : des signifiés fondés sur une situation externe ou interne évoluent vers des signifiés textuels : par exemple, les déictiques peuvent être employés comme 'déictiques renvoyant au discours' (Himmelmann 1996) ;

Tendance sémantico-pragmatique III : les signifiés tendent à devenir de plus en plus l'expression de l'attitude subjective du locuteur à l'égard de la situation.¹⁶

16. 'Semantic-pragmatic Tendency I: Meanings based in the external described situation > meanings based in the internal (evaluative/perceptual/cognitive) situation [...] ; Semantic-pragmatic Tendency II : Meanings based in the described external or internal situation > meanings based in the textual situation (ex. : la préposition *after* de l'ancien anglais 'après' devient en moyen anglais un subordonnant articulante le texte) [...] ; Semantic-pragmatic Tendency III : Meanings tend to become increasingly situated in the speaker's subjective belief-state/attitude towards the situation.' (Traugott & König 1991 : 208-9).

Ainsi, la langue oscille, dans une tension constante, entre stabilité d'un système assurant la meilleure compréhension, donc remplissant au mieux sa fonction communicative, et changements générés par le désir des locuteurs d'exprimer leur attitude, leur point de vue, leur appréciation, en particulier à travers les processus sémantiques que l'on vient d'évoquer.

5.4 De la parole (Saussure) à la grammaire : les 'maximes communicationnelles' et la 'main invisible' (R. Keller)

Selon Saussure, tout changement diachronique naît d'abord dans la parole, résultant d'une initiative individuelle d'un locuteur singulier : « Tout ce qui est diachronique dans la langue ne l'est que par la parole... Un fait d'évolution est toujours précédé d'un fait, ou plutôt d'une multitude de faits similaires dans la sphère de la parole. » (*Cours de Linguistique générale*, éd. T. De Mauro, 1975 : 138)¹⁷. Mais comment l'initiative personnelle d'un locuteur, une innovation singulière et personnelle peuvent-elles entrer un jour dans la grammaire ?

R. Keller a proposé¹⁸ il y a une dizaine d'années une analyse très éclairante du processus. Reprenant le modèle dit 'de la main invisible' proposé jadis par l'économiste A. Smith¹⁹, il explique comment il peut se faire qu'une langue change, sans que pourtant aucun de ses locuteurs ait jamais eu l'intention de la faire changer. Ce modèle, alliant la notion saussurienne de 'parole' comme réalisation individuelle et unique, une conception pragmatique et donc collective et sociale de l'usage de la langue, et un schème explicatif venu de l'économie, s'oppose aux conceptions fondées sur un 'individualisme méthodologique' (Keller 1994 : 108) qui dominant généralement les explications du changement. Le processus dit 'de la main invisible' permet d'expliquer la divergence entre le résultat individuel d'un acte humain et son résultat collectif final, dès lors que de

17. Et aussi in *Écrits de linguistique générale* (2002 : 150) : « Les faits linguistiques peuvent-ils passer pour être le résultat de notre volonté ? ... La science du langage, actuelle, y répond affirmativement. »

18. Rudi Keller (1990 *Sprachwandel*, 1994 *On Language Change : The invisible Hand in Language*). Sa définition du changement comme 'phénomène du troisième type' reprend la distinction proposée par H. Liidtkke (1980,1989) entre phénomènes naturels non planifiés par l'homme, phénomènes artificiels planifiés par l'homme, et 'phénomènes du troisième type' résultant d'une action humaine, mais non d'une intention humaine.

19. Adam Smith (1776 : *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*). La théorie développée par A. Smith s'appuie sur le 'paradoxe de Mandeville', que ce dernier a développé en 1732 dans son ouvrage *The Fable of the Bees, or Private Vices, Public Benefits*. Il y montre comment la somme d'actions individuelles poursuivant un but individuel mais allant chacune dans une même direction produit un résultat global qui n'a rien à voir avec le but poursuivi par chacun des individus. Ainsi, la somme de conduites individuelles répréhensibles peut aboutir à un résultat global tout à fait bénéfique pour le groupe.

nombreux humains adoptent la même conduite. Le changement n'est pas à voir comme la réalisation d'un projet humain, il est le résultat d'actions humaines cumulées dont aucune n'avait pour but le résultat finalement accompli (1994 : 37-38). Le changement linguistique est le résultat indirect des interactions langagières des hommes.

Keller adopte une conception fonctionnelle du langage. La fonction du langage, selon lui, n'est pas la communication, mais un but du locuteur qui est proprement extra-linguistique : *'the human being has the goal to be socially successful, and influencing others by means of language is an essential element in the explanation of social success** (1994 : 86). Ce but du locuteur a été formulé dans l'une des 'maximes dynamiques' proposées par Keller (1994 : 97-107, et spécialement 101 : 'Parlez de façon à être remarqué'), et que M. Haspelmath (1999 : 1055) a proposé de nommer Ta maxime d'extravagance' : pour être remarqué et donc efficace socialement, il faut se distinguer, rompre avec la routine grammaticale, être 'extravagant' au sens propre du terme.

L'explication de Keller, qui met au premier plan la relation individu-groupe, a l'avantage de rendre compte du passage d'un acte individuel ou d'une série d'actes individuels, à un changement au plan collectif, grâce à la distinction entre « intention » (individuelle) et « cause » (collective).

Il est à noter cependant que Keller ne réduit pas son explication au seul cas de la grammaticalisation : elle vaut pour tout type de changement linguistique. En revanche, son analyse ne se fonde que sur un aspect de la compétence linguistique : celle du locuteur, l'activité de production - contrairement à la réanalyse (voir section 11) qui, elle, met l'accent sur le processus de reconnaissance et d'interprétation.

Telle est l'explication d'un processus sans fin : nouveau, un type d'expression frappe et séduit ; il se routinise, se grammaticalise, et dès lors se trouve affaibli ; une nouvelle trouvaille doit naître. Meillet (1912) avait déjà repéré ce moteur du changement qu'est la dialectique entre « affaiblissement du sens et de la forme » et besoin d'une « expression intense », entre « économie » et « expressivité ».

6 Caractères spécifiques des grammaticalisations

6.1 Progression, unidirectionnalité, obligation

Dès lors qu'une réalisation individuelle, qu'une forme ou une construction produite par un locuteur donné à un moment donné se généralise par imitation et cesse d'être un exploit langagier pour se routiniser, commence le processus de changement linguistique par lequel cette nouveauté va passer dans la langue du groupe. Et si la forme nouvelle est une unité fonctionnelle, 'morphème' ou

construction syntaxique, il s'agira dans bien des cas d'un processus de grammaticalisation (mais pas toujours : voir chapitre 2).

Trois traits fondamentaux définissent le processus de 'grammaticalisation' : il est *progressif et unidirectionnel*, et aboutit à la création d'une unité dont l'emploi peut être *obligatoire* lorsqu'il s'agit d'exprimer la notion pour laquelle il avait été à l'origine optionnellement choisi.

Il y a désormais consensus sur les deux premiers traits. À la suite de C. Lehmann (1995 : 6 et 12), nous pensons que le troisième trait est important, car il permet de situer à quelle étape est parvenue la grammaticalisation de la nouvelle unité : quand cette nouvelle forme est devenue la seule façon d'exprimer la notion grammaticale dont elle est désormais porteuse, c'est que sa grammaticalisation est parvenue à son terme.

6.2 Catastrophe ou progression ?

La grammaticalisation est un processus de changement *progressif*, dont l'une des phases suppose la coexistence à la même époque, et éventuellement chez le même locuteur, de deux grammaires concurrentes. Cette hypothèse conduit à concevoir la grammaire comme un système complexe et dynamique, qui admet la coexistence de variantes²⁰ entre lesquelles le locuteur choisirait, et qui prévoit que de ces variantes en concurrence l'une seulement subsistera dans bien des cas (voir le 'principe' 4 de Hopper, section 12.3. ci-dessous), mais parfois les deux continuent de coexister.

Une telle conception du changement s'oppose radicalement à celle qu'a développée la théorie générative des Principes et paramètres. Dans la version radicale qu'en avait donnée D. Lightfoot (1979), un changement linguistique ne pouvait être que *"catastrophique"* : il suppose en effet une 'réanalyse', donc un changement dans la grammaire ; or seuls les enfants peuvent changer la grammaire, c'est-à-dire analyser différemment des énoncés qu'ils entendent ('réanalyse') ; les adultes, eux, ne peuvent innover, ils peuvent seulement étendre leurs règles grammaticales (par 'analogie' ou extension). Dans ses ouvrages ultérieurs, D. Lightfoot (1991 et 1999) est revenu sur cette question et a adopté un point de vue moins radical. En effet, on a pu prouver d'une part que la grammaire des locuteurs adultes peut également se modifier, et d'autre part que deux grammaires concurrentes peuvent coexister chez un même locuteur (Romaine 1991). La théorie des Principes et paramètres a depuis développé l'idée qu'il existe chez les locuteurs des 'grammaires en compétition' : cette approche conçoit le locuteur comme pouvant maîtriser, au sein même de ce qui pourrait être une langue unique,

20. Une telle conception est proche de celle développée en socio-linguistique.

plusieurs systèmes grammaticaux en compétition dont l'un finira par l'emporter (Kroch 1994 ; Lightfoot 2002).

6.3 L'unidirectionnalité est-elle nécessaire ?

Tel que sa définition le prévoit, le phénomène de grammaticalisation désigne le passage d'une unité 'source' lexicale à une unité 'cible' grammaticale, ou d'une unité déjà grammaticale à une unité plus grammaticale²¹. Ce mouvement semble donc dirigé dans une seule direction, L'unidirectionnalité' apparaissant dès lors comme un trait caractéristique du processus de grammaticalisation²². Il en est un trait définitoire, comme l'a montré S. Prévost (2003), et même l'un de ses seuls traits définitoires.

Il faut préciser que cette unidirectionnalité se situe à trois niveaux :

1. au niveau *formel* : dans le cours d'un processus de grammaticalisation, l'évolution se fait soit sans changement de forme, soit en allant vers une forme plus réduite, mais jamais vers une forme plus étoffée que la forme de départ ;
2. au niveau *catégoriel* : on va toujours d'une catégorie majeure (nom, verbe, adjectif) vers une catégorie mineure ;
3. au niveau *sémantique* : le sens lexical évolue vers un sens grammatical plus général et plus abstrait.

T. Givôn (1975 : 96) a été le premier à noter cette impossibilité d'un retour en arrière pour un tel processus, en particulier à cause du fait que l'érosion phonique du morphème en cours de grammaticalisation interdit d'imaginer qu'on puisse réattribuer un sens lourd à un terme ainsi allégé. Haspelmath (1990), reprenant cette question dans un article riche et argumenté, propose une autre explication au caractère unidirectionnel des faits de grammaticalisation. Suivant en cela R. Keller (voir ci-dessus section 5.4) qui pose au départ de tout fait de grammaticalisation la maxime *'Talk in such a way that you are noticed'* Haspelmath argumente que la dégrammaticalisation est impossible car il n'existe pas de principe d'*'anti-extravagance'*²³.

On a pu cependant se demander si le phénomène ne s'inversait pas parfois, et s'il n'existait pas des cas de 'dégrammaticalisation', c'est-à-dire des cas où un

21. J. Kuryiowicz (1965 :52).

22. Le trait d'unidirectionnalité, bien que définissant pour partie le processus de grammaticalisation, n'est pas cependant exclusif de ce type de changement. Il semble l'être également d'autres types de changements, sémantiques (Traugott & Dasher 2002).

23. 'Degrammaticalization is by and large impossible because there is no counteracting maxim of 'anti-extravagance' (1999 :1043 et 1056-1060).

morphème se re-transformait en lexème ou en une unité moins grammaticale²⁴.

Certes de tels cas existent où un morphème est utilisé comme un nom ou comme un verbe, mais ils sont peu nombreux. C'est le cas de *to up* ('augmenter') en anglais, ou *les 'oui'*, *les 'mais'*, avec des *'si'* on mettrait Paris en bouteille, en français²⁵, ou encore de l'évolution de certains affixes en unités plus autonomes (A. Doyle : 'Yesterday's affixes as today's clitics' : 2002 : 67-81) : les exemples existent, mais ils sont peu nombreux. Mais comme l'a démontré S. Prévost (2003), il ne faut aucunement voir là des contre-exemples à la grammaticalisation ; il ne s'agit pas de l'inversion d'un processus de grammaticalisation en cours ou achevé, avec retour au lexème de départ, mais il s'agit d'un phénomène de changement d'un type différent. S. Prévost montre que le faux débat sur les prétendus contre-exemples au principe définitoirenel *<X unidirectionnalité >* est en partie dû à la confusion opérée entre grammaticalisation et changement linguistique en général, ou au moins changements linguistiques impliquant des formes grammaticales » (2003 : 148), et qu'il serait plus exact d'argumenter sur la *réversibilité* ou *Yirréversibilité* d'un processus de grammaticalisation.

En l'occurrence, c'est bien d'un mouvement inverse, allant du grammatical au lexical, que relèvent les 'contre-exemples' évoqués ci-dessus, mais cela n'a pas à voir avec la 'grammaticalisation', même si le chemin est inverse ; il s'agit de phénomènes que l'on peut nommer 'lexicalisations'. Qu'un morphème, même issu d'un processus de grammaticalisation, puisse être la source d'un nouveau lexème, n'est pas une preuve de la réversibilité du premier processus, car il n'y a pas de retour à la forme d'origine. Il ne faut pas confondre le processus et son résultat, c'est sur le résultat d'une grammaticalisation antérieure qu'agirait le nouveau processus de changement.

Comme le souligne juste titre M. Haspelmath (1999 : 1049), la constatation empirique de cette propriété des grammaticalisations contredit deux positions générativistes : l'une selon laquelle une théorie du changement linguistique n'a pas besoin de prévoir quelque contrainte que ce soit sur les changements²⁶, et l'autre selon laquelle un changement linguistique est par essence imprévisible, et

24. Kuryiowicz avait déjà esquissé cette discussion (1965 :52), affirmant qu'il existe en effet un procès inverse consistant dans le passage d'un morphème au lexique, qu'il nomme 'lexicalisation' (*lexicalization*). Par la suite, P. Ramat (1992) et d'autres ont relancé la discussion et illustré l'existence de tels cas qu'ils nommaient, eux, 'dé-grammaticalisations'. Voir également Harris & Campbell (1995), Janda (2001 : 265-340).

25. P. Ramat, et F. Newmeyer (1998 : 260). Ce dernier reconnaît l'importance numérique des cas de grammaticalisation comparés aux cas inverses.

26. Cependant, le reproche que fait M. Haspelmath (1999 :1049) à Lightfoot et Lass d'affirmer que les changements peuvent prendre un sens ou un autre, n'est pas totalement justifié : en effet, Lass et Lightfoot évoquent non pas les grammaticalisations en particulier, qui elles vont dans une direction unique, mais les changements linguistiques en général.

donc peut aller dans l'une ou l'autre direction - or le processus de grammaticalisation vérifie justement le contraire. Dans ce cas encore, ce qui est rarement prévisible, c'est le moment et le lieu du changement, mais dès lors qu'il commence, on peut prévoir dans quelle direction il se déroulera.

6.4 « Du signe expressif au signe arbitraire » (H. Frei 1929)²⁷

Ce parcours allant de la parole rendue plus expressive, ou plus frappante, grâce au recours à une formulation originale, inattendue et en général figurée, au morphème routinier et bientôt banalisé, a été décrit bien des fois, depuis les définitions qu'en ont proposées Meillet et Frei. Il s'agit là d'une constante empiriquement reconnue dans les langues, qui fait qu'un signe ne peut rester indéfiniment expressif ou frappant, que la répétition engendre la banalité. Cette banalisation va parfois jusqu'à transformer le statut du terme d'origine : dans le cas de la grammaticalisation, ces termes passent, parallèlement à cette perte d'expressivité, d'un statut catégoriel moins contraint (le lexique) à un statut plus contraint (la grammaire).

7 Changements sémantiques à l'œuvre aux diverses étapes de la grammaticalisation : la 'migration d'inférence', le calcul du déplacement sémantique

7.1 Du pragmatique au sémantique

Comme on l'a vu ci-dessus, il y a à l'origine du changement un phénomène de subjectivation dans bon nombre de cas : soit volontaire et conscient, pour agir sur l'allocutaire, soit involontaire, résultant de l'activité banale du langage (cf. 5.4 ci-dessus). Ce procès de subjectivation se réalise d'abord à travers un phénomène de changement sémantique.

Pour les nouveaux morphèmes provenant d'un processus de grammaticalisation, il se produit toujours un changement sémantique, marquant le passage du sens lexical au sens grammatical. S'agit-il d'une 'désémantisation' selon le terme proposé par Damourette & Pichon (1911-36) ? Y a-t-il affaiblissement du sens lexical comme le soutenait Meillet ? Ou bien y a-t-il, comme cela a été souligné

27. H. Frei (1929 : 233) : « Du point de vue de l'évolution, le langage présente un passage incessant du signe expressif au signe arbitraire. C'est ce qu'on pourrait appeler la loi de l'usure... Cette évolution est contrebalancée par un passage en sens inverse : plus le signe s'use, plus le besoin d'expressivité cherche à le renouveler, sémantiquement et formellement. »

par la suite, acquisition d'un sens fonctionnel spécifique s'accompagnant d'une fréquence d'emploi accrue à travers des possibilités de construction bien plus variées que ne l'étaient celles du lexème d'origine, et qui donc conduirait à un enrichissement sémantique, comme d'autres linguistes l'ont soutenu par la suite (Traugott 1980 : 47) ? Dans : *Ilva chanter* / *pleuvoir* / *rire* / *Iallerau cinéma*, etc., y a-t-il eu pour le verbe *aller* déperdition ou enrichissement sémantique ?

7.2 Affaiblissement sémantique, ou déplacement et réorganisation du sens ?

Meillet avait affirmé que le processus de grammaticalisation s'accompagne d'un affaiblissement des caractères distinctifs du mot autonome originel :

« La constitution des formes grammaticales par dégradation progressive de mots jadis autonomes est rendue possible par les procédés qu'on vient de décrire sommairement, et qui consistent, on le voit, en un *affaiblissement* de la prononciation, de la signification concrète des mots et de la valeur expressive des mots et des groupes de mots. » (1912 : 139 ; nous soulignons)

Quelque temps auparavant, le sémanticien M. Bréal avait employé les termes d'"*affaiblissement*", de "*déchéance*" (1897/1982 : 105) et de "*décoloration*" du sens (1897/1982 : 215) pour caractériser la modification sémantique qui accompagnait certains changements. C. Lehmann a repris cette idée : le lexème en cours de grammaticalisation connaît un affaiblissement sémantique, une "*désémantisation*", qu'après Givón il nomme aussi *semantic bleaching* (1995 : 127), ce qu'A. Peyraube (2002) a proposé de traduire par '*javellisation*'.

Mais le mode de transition du sens lexical au sens grammatical demandait davantage de précision. Parler d'affaiblissement signifiait qu'on se plaçait dans une conception où il n'existait de sens que lexical, et où la grammaire était considérée comme purement structurelle. Dès les années 1990, la réflexion sur la transition du sens lexical au sens grammatical, et sur la phase 'sémantique' du processus de grammaticalisation, a conduit à un quadruple constat :

1. il se produit non pas une dé-sémantisation (partielle ou totale), mais un déplacement du sens, métaphorique ou métonymique ;
2. les constructions qui sont le résultat de ce transfert sont presque toujours plus larges et plus nombreuses que celles du lexème d'origine ;
3. il y a en fait non pas un affaiblissement, mais une redistribution du sens (Sweetser 1988 : 392 ; Hopper & Traugott 2003² : 88) ;
4. et le sens grammatical est parfois plus complexe que ne l'était le sens lexical originel : c'est le cas par exemple pour les prépositions issues de noms

(Heine, Claudi & Hiinnemeyer 1991 : 109-113)²⁸, ou pour les auxiliaires (Heine 1993 : 54).

Mais même dans cette perspective de déplacement - et non pas d'affaiblissement - sémantique, les analyses peuvent largement différer pour un même phénomène. W. De Mulder (2001 : *Introduction*) montre très bien ces divergences à propos d'un même phénomène, le marqueur de futur anglais *be going to*. Les travaux de Lakoff & Johnson (1980/1987), qui ont révélé l'importance des transferts métaphoriques, ont montré qu'on pouvait y repérer une assez grande régularité, en particulier dans le passage d'un sens plus concret vers un sens plus abstrait. Pour Sweetser (1988:391 -392), c'est donc par un transfert métaphorique du sens spatial (mouvement du lieu du *je* vers un objectif) dans le champ temporel que le verbe anglais *go* peut acquérir un sens futur. Pour Bybee, Perkins & Pagliuca (1994 : 269) en revanche, le sens temporel est présent d'emblée, dès l'origine, en tant qu'inférence du sens spatial : si l'on se déplace dans l'espace, on se déplace du même coup dans le temps. Pour eux, dans le processus d'auxiliarisation, il y a non pas transfert d'un sens vers un autre, mais suppression de l'un des sens, le sens spatial, à cause d'un autre élément également présent dans ces constructions : l'élément intentionnel. En effet, en annonçant qu'il va quelque part pour faire quelque chose (*I am going to X to do Y*), le locuteur dit en même temps son intention de le faire. Il s'agit d'une inférence : du mouvement vers un but on infère la recherche d'un but, une intention, donc un futur.

Hopper & Traugott (2003³ : 88-89) partagent en partie cette analyse, mais pour eux, l'élément intentionnel est attaché non au verbe, mais à la préposition *to*, et c'est la réanalyse subie par l'expression tout entière, de [... *be going*][*to S*] (deux éléments) *k*[...*be going to V*] (un seul élément), qui permet le développement du sens temporel de futur.

Le processus de changement sémantique lié à la grammaticalisation est, comme on le voit, encore largement en chantier.

28. Les auteurs se réfèrent aux études de Rubba (1990, 1994) sur la grammaticalisation en fonction d'adpositions de noms désignant les parties du corps : ainsi, le sens des prépositions est souvent plus complexe que celui des noms dont ils sont dérivés : "The semantics of the prepositions is actually more complex than that of the RELNs [relational nouns], not simpler. In the RELN we have the base domain, a landmark, and the profiled subpart or spatial region ; in the preposition we have the base domain and the relational profile, including the profiled region, the landmark, the search domain, and the trajector." (1990 : 35-36). De même Traugott (1993), Sweetser (1990), et Bat-Zeev Shyldkrot & Kemmer (1988).

73 Quel type de changement sémantique ?

Si l'appréciation quantitative des modifications du sens reste ouverte, la nature des déplacements à l'œuvre dans le processus est en revanche mieux connue.

Trois types de déplacement sémantique ont été repérés comme possibles :

- le plus fréquent est la **métaphorisation** (ex : espace > temps : *là* : cf. Heine & al.) ; pour Traugott, la métaphore, qui est fondée sur une ressemblance fonctionnelle entre deux unités, apparaît davantage comme l'un des résultats d'un changement que comme le moteur même du changement : cette optique est celle de la linguistique cognitive (Lakoff & Johnson, Langacker).
- la **métonymisation**²⁹, les **implicatures** ou **inférences suggérées** (cf. Traugott 2001, Detges 1999, Hopper & Traugott 2003³) en sont d'autres : la possibilité d'évolution serait dans le sens même du mot ; pour Traugott, là est le moteur du changement. Cette position correspond également à celle de la pragmatique discursive (cf. Grice : une implicature dans le discours peut se figer, se conventionnaliser, se 'grammaticaliser' ; ex. : *dès lors que* : valeur temporelle → valeur logique causale (selon le principe '*post quem, ergo propter quem*' c'est-à-dire 'après X = à cause de X'). L'ouvrage de Traugott & Dasher (2002 : 40 ss.) centré sur l'évolution sémantique et spécialement sur la sémantisation des implicatures pragmatiques, précise les étapes de cette conventionalisation. Ils proposent un modèle selon lequel l'utilisation par les locuteurs-scripteurs (*speaker-writer*) des 'inférences suggérées' par un lexème (employé dans un certain contexte) conduit ce lexème à acquérir une nouvelle valeur sémantique (liée à ce contexte précis), ce sens second existant aux côtés du sens premier. Le 'chemin' par lequel se produit ce processus est ainsi résumé par les auteurs :

sens codé dans le lexique > nouvelles valeurs sémantiques contextuelles > signification liée à un nouveau type de contexte (polysémie pragmatique) > nouveau sens codé.

C'est ainsi qu'un lexème devient polysémique.

- la « **subjectivation** » (*subjectification*) (voir ci-dessus section 5.3) est un processus sémantique et pragmatique par lequel le locuteur 'marque' son implication forte (cf. Langacker, Traugott) et guide en quelque sorte l'auditeur vers une interprétation décalée, non 'primaire' de l'énoncé qu'il vient de produire.

29. La métonymie désigne un rapport entre deux unités qui est soit une synecdoque (la partie pour le tout : *gagner son pain à la sueur de son front* comporte au moins deux métonymies), soit une relation de contiguïté (cause efficiente : *écouter du Bach* ; ou relation de contenant à contenu : *l'Elysée affirme que..., boire un verre*).

7.4 Chaînes du processus sémantique, échelles et hiérarchies : des universaux sémantiques et cognitifs ?

L'étude empirique d'un très grand nombre de cas de grammaticalisation a mis en évidence le fait que les termes en voie de grammaticalisation suivent dans le cours du processus des chemins sémantiques relativement réguliers, et qu'un certain nombre de séquences se retrouvent à travers de très nombreux phénomènes dans de très nombreuses langues du monde.

Cette constatation a conduit nombre de linguistes à proposer des 'chaînes sémantiques', un gradient sur lequel se situent les unes par rapport aux autres les diverses valeurs qu'une même forme, ou que les formes dérivées d'un même étymon, peuvent prendre à travers leurs pérégrinations grammaticales successives. Trois sortes de lexèmes montrent de ce point de vue une plasticité exceptionnelle : les noms désignant une partie du corps, les termes désignant l'espace, et certains verbes exprimant l'obligation. À partir de ces lexèmes plusieurs types de 'chaînes sémantiques' peuvent se développer qui devront prendre place au sein des universaux sémantiques.

Ainsi, Heine, Claudi & Hiinnemeyer (1991 : 48) ont proposé, à travers la reconstruction de l'histoire d'un terme signifiant 'dos' dans ses emplois successifs en ewe (Togo et Ghana), une chaîne sémantique qui conduit d'un substantif désignant une partie du corps jusqu'à divers morphèmes : *back* → *behind* → *after* → *intellectually behind*. Cette chaîne peut se synthétiser en : *partie du corps* > *espace* > *temps* > *qualité*. Grâce à l'analyse d'autres morphèmes de même type, on peut encore affiner et enrichir cette série, qui donne finalement :

personne/partie du corps > *objet* > *activité* > *espace* > *temps* > *qualité*

On trouve en effet dans de nombreuses langues des prépositions spatiales formées sur des noms désignant des parties du corps (*en face de, dans le dos de, au dos de, à la tête de, à côté de, au pied de* : voir chapitre 3), des prépositions temporelles formées sur des noms désignant un espace (*dans Vespace d'une heure*) et des auxiliaires temporels dérivés de verbes de mouvement (*// va pleuvoir, Il vient de pleuvoir*).

Traugott & König (1991 : 199-203) ont pour leur part proposé une chaîne conduisant de l'espace à la concession : *espace* > *temps* > *cause* > *concession* (ex. : *since* en anglais, *puisque* en français)³⁰. Pour la même cible, la

30. La transition <espace> temps> cause> concession' et d'autres ont été identifiées depuis longtemps dans bien des langues. Ainsi pour l'histoire de la concession en hongrois l'étude de J. Berrâr (1956) soulignait déjà une telle évolution, et se référait à des études antérieures dont celle de Simonyi (1887). Je remercie Anna Sôrés pour ces informations précieuses.

concession, Bat-Zeev-Shyldkrot (1995 : 189) propose un autre chemin '*quantité* > *qualité* > *concession*, ex. : *quand bien même*).

Concernant les auxiliaires verbaux et les modaux, Lamiroy (1999 : 35, note 6) propose la chaîne suivante qui synthétise les résultats de Traugott (1989), Kronning (1995) et Lamiroy (1987) :

verbe lexical > *aspect* > *auxiliaires modaux déontiques* > *auxiliaires modaux épistémiques* > *temps* > *affixe*

D'ores et déjà il semble donc que certains 'chemins' sémantiques apparaissent infiniment plus fréquentés que d'autres : par exemple celui qui va du spatial au temporel, ce qui tendrait à vérifier l'hypothèse de L. Talmy (2000 entre autres) plutôt que celle de R. Langacker (1993 entre autres) qui ne reconnaît pas cette primarité, sinon cette primauté, du spatial. Mais l'on n'est sans doute qu'au début d'un grand nombre de découvertes sur les régularités à découvrir dans le changement sémantique qui accompagne les processus d'évolution linguistique, et en conséquence sur les 'routines' cognitives spécifiques de ce type d'activité.

8 Changements parallèles aux divers niveaux

8.1 Changements formels concomitants

Tous les auteurs travaillant dans la perspective de la 'grammaticalisation' s'accordent sur le fait que l'évolution du sens lexical au sens grammatical représente la première phase du processus³¹, et qu'elle s'accompagne presque toujours d'un 'affaiblissement' concomitant aux divers plans phonologique, prosodique ou accentuel, morphologique et syntaxique.

8.2 Affaiblissement phonétique

Une *érosion phonétique* accompagne souvent la grammaticalisation d'un morphème. C'est ce que Meillet désignait comme un affaiblissement, une 'usure', que Lehmann (1995 : 126) a nommé '*phonological attrition*' et Heine & al. '*érosion*' (1984 : 21-22). Il s'agit là d'un phénomène assez fréquent : ainsi le latin *illam amicam* donne en français *l'amie*, l'ancien démonstratif se trouvant réduit à une consonne. Mais ce phénomène n'est pas spécifique à la grammaticalisation, et peut ne pas se produire : dans le passage du groupe nominal *beau coup* à l'adverbe *beaucoup* (voir chapitre 4), ou dans la formation de l'adverbe *pourtant* à partir du groupe prépositionnel *pour tant* ('à cause de cela'), rien de tel ne s'est produit.

31. Ainsi par ex. Heine (1993 : 54-58).

83 Affaiblissement prosodique et accentuel

Au plan accentuel, il se produit souvent dans le cours du processus de grammaticalisation une perte d'autonomie plus ou moins grande. Qu'il s'agisse des pronoms sujets (*je crois, tu es fou ?*) ou régimes (*illum vidit >(il) le voit*), des articles (*le livre, V ami* en français, ou *domnul* 'Ta maison' en roumain avec enclise de l'article postposé), des particules devenues préverbes (*emporter*), des auxiliaires parfois, la forme d'origine peut perdre son accent propre.

Ainsi, au plan morpho-phonologique on peut discerner les six étapes successives suivantes dans la grammaticalisation à "unités lexicales en unités fonctionnelles" :

- de *Vautonomie* syntaxique, même limitée, caractéristique des lexèmes,
- à une *contiguïté* contrainte (par ex., les prépositions),
- à la *coalescence* (perte d'une ou des deux frontières du mot-source : ancien français (*un*) *beau coup* > moyen français *beau coup* > *beaucoup* ; latin *cantâre hâbeo* > latin oral tardif *cantâr âyyo* > *cantarâyyo* avec un seul accent > *chanterai*)
- à la *cliticisation* (perte de l'accent propre et accrochage au mot voisin qui le gouverne, qu'il s'agisse de *proclise* ou *d'enclise*),
- puis à *Vagglutination* (*domnul* en roumain ou *au nord* en français où l'article est devenu enclitique soit au nom soit à la préposition), qui peut prendre la forme d'une *affixation* ou d'une *flexion*,
- et enfin à la *fusion* totale et souvent au *cumul* des marques, où le morphème au terme de son évolution n'a plus d'existence syllabique (ainsi l'ablatif latin pour les noms en *-a*, résultant de la coalescence d'un morphème qui s'est mêlé au radical au point qu'il n'en diffère que par l'allongement de la voyelle : *naturâvs* *natura*).

On résume souvent cette évolution par la séquence suivante :

unité lexicale > *morphème* > *clitique* > *affixe* > *marque zéro*

84 Dé-catégorisation morphologique

Au plan morpho-syntaxique, une phase de *dé-catégorisation*, marquée parfois par une hésitation dans les constructions, précède celle de *re-catégorisation*. Le lexème originel (*pas, cause, avoir*) devient adverbe (*pas*) ou locution prépositionnelle (*à cause de*) ou auxiliaire (*avoir, faire, devoir*), etc. C'est ce stade que Lehmann nomme une 'dégénérescence morphologique' (*morphologie de génération* : 1995 : 132-134), car ce changement va toujours dans le même sens : ce sont des unités de premier niveau (noms, verbes, adjectifs), qui se transforment en unités

de second niveau (adpositions, conjonctions, adverbes, auxiliaires ou affixes verbaux)³². On a le 'chemin' suivant selon Hopper & Traugott (2003²: 107) :

'major category (> intermediate category) > minor category'.

85 Figement syntaxique : « La morphologie d'aujourd'hui est la syntaxe d'hier » (« Today's morphology is yesterday's syntax » T. Givón 1971 ; 413)³³

Un grand nombre de morphèmes résultent du figement d'une expression dont les éléments se sont soudés : *beau-coup, pour-tant, chanter-a*. Il peut certes y avoir grammaticalisation et quasi figement même sans que se produise une soudure physique (phonique ou graphique) : ainsi pour *quelque chose, en raison de*. Mais la plupart du temps le ou les éléments grammaticalisés connaissent une série de changements qui aboutissent à une soudure ou du moins à une coalescence ou à une contiguïté soit entre les éléments d'un syntagme grammaticalisé (*beau coup*), soit entre l'élément grammaticalisé et celui avec lequel il se construit (par ex. : démonstratif latin *ille* > pronom clitique de 3^e personne/'). On peut proposer la 'chaîne' de cohésion croissante suivante :

cohésion syntagmatique > *coalescence* > *cliticisation* > *agglutination* (d'après Lehmann 1985/1995).

Un trait postérieur de cette évolution est la *paradigmatisation* ; le nouveau morphème entre dans un paradigme existant et s'y adapte, modelant sa forme et ses constructions en conséquence. Ainsi par exemple, les noms perdent très souvent leur article en devenant préposition en français (*question chômage, face au chômage*)

Ce trait entre parfois en contradiction avec celui de 'persistance' que l'on évoquera plus bas (section 12.3), certains morphèmes conservant des traces de leur classe de mots ou catégorie d'origine ; c'est ainsi en français que l'adverbe *tout*, contrairement à la morphologie adverbiale, continue de s'accorder de façon complexe (*Ouvrez les fenêtres toutes grandes !*). En effet, même une fois soudé, le nouveau morphème conserve parfois certaines de ses anciennes caractéristiques syntaxiques. Comparons les deux prépositions *à cause de* et *pendant*, toutes deux issues de grammaticalisations ; la première se construit avec *de* comme le

32. "A lexical item belongs, roughly, in one of the major classes of nouns, adjectives, mimerais or verbs. The minor classes of grammatical items are, essentially, auxiliaries (and the like), adpositions and conjunctions (particles and interjections remain unclassified)." (Lehmann 1995 : 133-134)

33. Comme l'a signalé A. Brahim (1997), une formule proche avait été proposée par H. Frei à propos des 'fautes de français' (p. 19, note 29 : les fautes d'hier sont les règles d'aujourd'hui).

nom-source *cause* avec son complément génitif, alors que *pendant*, ancienne forme verbale, se construit directement avec ce qui est en fait son ancien sujet. Une hypothèse de C. Lehmann (1995 : 135-136) permettrait de rendre compte de ce trait : s'agissant de prépositions composées ou de conjonctions complexes - mais cette explication pourrait s'étendre à toute sorte de morphème, il propose de distinguer une première étape où se crée une unité complexe figée (*à cause de*), d'une seconde étape où le sens et éventuellement la forme du nouveau morphème évoluent.

8.6 Changements aux divers niveaux

Pour résumer les changements parallèles qui constituent le processus de grammaticalisation, nous empruntons à A. Sôrés (2005 à par.) le tableau synthétique qu'elle a repris, en le complétant, de Heine (1993 : 87) :

Domaine	Forme-source	Forme-cible
Sémantique	Verbe ou nom lexical à sens plein	Unité fonctionnelle à sens grammatical
Syntaxe	Mot autonome à haut degré de liberté	Position fixe
Morphologie	Mot autonome portant les marques de nombre, genre, ou personne, temps, négation...	Élément invariable
Phonologie	Forme pleine, souvent tonique	Forme réduite souvent

8.7 Fréquence accrue

Lorsqu'une forme est en cours de grammaticalisation, les nouveaux emplois ainsi générés font que sa fréquence d'apparition dans les énoncés augmente : cette croissance du nombre des occurrences peut être l'un des signes d'une grammaticalisation à ses débuts. Ensuite, les emplois en tant que morphèmes croîtront selon un schéma que A. Kroch (1989 : 223) a nommé 'courbe en S' ('S-curve') : les emplois augmentent lentement d'abord, gagnant un contexte puis un autre ; dans un second temps la fréquence augmente rapidement et également en tous contextes, avant de ralentir, formant enfin une sorte de palier.

8.8 À quoi se détecte une grammaticalisation en cours ? (Hagège 1993 ; 195-198 et 2001 ; 1616 ;

Les phénomènes qu'on vient d'évoquer, et qui permettent de reconnaître qu'une grammaticalisation est en cours, sont les suivants :

1. la fréquence du mot-source augmente : ainsi pour le participe passé *dit* dès que le déterminant anaphorique *ledit* (> *le dit* N) se crée en français aux XIII^e-XIV^e siècles ;
2. il peut se produire un changement de forme par une série d'affaiblissements (ex. : le démonstratif latin *illu(m)* > *(i)llu* > *lo* > *le* > /' devant voyelle, comme article ou pronom objet clitique) ;
3. certaines constructions syntaxiques apparaissent ou disparaissent : *beaucoup* perd les constructions de *coup* et en gagne d'autres, par exemple avec des animés humains (*beaucoup de gens* : voir chapitre 4) ;
4. les unités source et cible peuvent se construire et apparaître côte à côte : *Je vais aller au cinéma* (*aller* verbe plein et *aller* auxiliaire du futur), *Je ne ferai pas un pas de plus* (*pas* substantif et *pas* adverbe de négation). Ce type de phénomène, dénommé par Hagège 'preuve par anachronie' (*the proof by Anachronyprinciple* : 1993 : 200-202), est le signe qu'une grammaticalisation est achevée et que le signe ainsi entré dans la morphologie peut coexister avec sa 'source' sans que le locuteur en soit conscient ni même rapproche les deux états de la même forme.

9 Changement au niveau syntaxique : la réanalyse

9.1 Le processus de réanalyse

Une question se pose, souvent confuse et biaisée par l'attitude des linguistes à l'égard de la théorie générativiste (Haspelmath 1998, Waltereit 1999), à propos des liens entre grammaticalisation et réanalyse : il est nécessaire d'apporter quelque clarté dans ce débat.

Le terme 'reanalysis' a été introduit par Langacker (1977 : 58) pour désigner un changement syntaxique dans la structure d'une expression ou d'une classe d'expressions, un 'reparenthésage' de ses éléments en quelque sorte, sans que cela se manifeste dans sa structure de surface³⁴.

34 Langacker (1977 : 58) : "change in the structure of an expression or class of expressions that does not involve any immediate or intrinsic modification of its surface manifestation" Ce phénomène avait déjà été signalé par Hermann Paul en 1880 (cf. Lan, & Neumann-Holzschuh

Ce terme a été largement utilisé dans le cadre de la grammaire générative (Lightfoot 1979 en particulier) pour désigner le phénomène de réinterprétation qui se produit chez l'enfant en phase d'apprentissage de sa langue. Il peut se faire que l'enfant analyse de façon 'incorrecte' un énoncé qu'il vient d'entendre, produisant ainsi une grammaire alternative, différente de celle de ses parents³⁵. Cette nouvelle interprétation est inférée à partir du contexte (voir Blank 1997 : 159-160 et 1999), selon une reconstruction logique que H. Andersen a décrite dès 1973 et proposé de nommer *'abduction'* (Andersen 1973 : 765). La réanalyse telle que décrite par la suite se présente comme une sous-classe de l'opération d'abduction.

Un bon nombre de changements syntaxiques s'opèrent à travers ce type de restructuration grammaticale : la forme de surface reste la même dans les deux grammaires, mais l'analyse syntaxique change, par exemple les éléments du syntagme se trouvent regroupés différemment et donc analysés de nouvelle façon (re-parenthésage ; voir ainsi chapitre 4 pour *beaucoup* et *très*).

Le changement ainsi opéré dans la grammaire ne se perçoit qu'indirectement, lorsque de nouveaux énoncés sont produits, conformes à la nouvelle grammaire mais incompatibles avec l'ancienne (voir section 4 ci-dessus). C'est ainsi qu'un lexème peut se rencontrer dans un contexte impossible pour lui jusque là ; par exemple, dès lors qu'en énoncé négatif, le mot *mie* en ancien français, ou *mica* en italien, commencent à être employés avec d'autres verbes que ceux qui signifient 'manger', et spécialement avec des verbes intransitifs, c'est que le mot a été interprété non plus comme 'miette', mais comme 'fragment minuscule désignant l'absence d'une entité', c'est-à-dire comme auxiliaire de négation et non plus comme objet direct : *77 ne manjue mie > Il ne vient mie*. La réanalyse se perçoit donc dans l'extension des emplois : le terme auparavant lexical se combine ensuite bien plus largement, avec des termes qui n'auraient pas été compatibles avec son sens premier lexical.

92 La réanalyse est-elle systématique dans le processus de grammaticalisation ?

C'est une question importante. Ceux qui y répondent affirmativement en induisent souvent que la grammaticalisation n'est qu'une sous-classe de la réanalyse, comme le font certains linguistes (Harris & Campbell 1995 : 92)³⁶, que reprend Peyraube (2002 : 50-53).

L'accumulation de cas empiriques semble montrer que dans la plupart des cas la grammaticalisation comporte une phase de réanalyse ; mais doit-on en induire que c'est toujours le cas ?

Et même si c'était le cas, faut-il réduire le premier type de changement au second ?

Cette réduction de l'un des phénomènes à l'autre résulte à notre avis de la non-distinction de trois processus différents : 'réinterprétation' sémantique, 'réanalyse' qui est un phénomène concernant l'analyse syntaxique, et 'recatégorisation' qui concerne la conséquence morphologique possible de ce phénomène. Il est vrai que la réanalyse produit dans bien des cas un changement de catégorie et est souvent accompagnée d'une réinterprétation sémantique, mais ce n'est pas toujours le cas.

Ainsi, on trouve nombre de cas de grammaticalisation où on peut discuter s'il y a ou non strictement une phase de réanalyse : un démonstratif ou un numéral devenant article (*illum > le, unum > un*) implique une réinterprétation sémantique et une recatégorisation morphologique - mais y a-t-il une réanalyse ? La réanalyse ne semble pas nécessaire non plus pour rendre compte de changements syntaxiques tels que la transformation d'une organisation phrastique pragmatique (Thème-Rhème, ou Topic-Focus) en un ordre des mots syntaxique (Sujet-Verbe) : il y a réinterprétation.

36. "In our approach, the process of grammaticalization involves reanalysis in the sense defined above. Grammaticalization is one type of macro-change, consisting minimally of one process of reanalysis, but frequently involving more than one reanalysis... Grammaticalization is often associated with 'semantic bleaching' and this 'bleaching' is the result of reanalysis or, perhaps better said, it is the essence of the reanalysis itself. Grammaticalization *may* involve reanalysis of a complex structure as a simpler one or *reanalysis of category labels*. This aspects of grammaticalization are here considered reanalysis because the structure is altered, while *the surface manifestation may remain the same*." (1995 : 92) Nous soulignons les points qui nous paraissent discutables dans cette réduction de la grammaticalisation à la réanalyse. La recatégorisation est une conséquence éventuelle de la réanalyse, et n'est pas le phénomène même. Les auteurs emploient *may*, ce qui signifie que la grammaticalisation peut être aussi autre chose. Enfin, dans la grammaticalisation il y a ajustement très souvent sinon toujours un changement formel, de la surface.

35. Après W. Whitney et H. Paul (1880), A. Meillet avait insisté sur le rôle de la discontinuité liée à l'apprentissage dans le changement de sens des mots : « Il faut tenir compte d'abord du caractère essentiellement discontinu de la transmission du langage : l'enfant qui apprend à parler ne reçoit pas la langue toute faite : il doit la recréer tout entière à son usage d'après ce qu'il entend autour de lui, et c'est un fait d'expérience courante que les petits enfants commencent par donner aux mots des sens très différents de ceux qu'ont ces mêmes mots chez les adultes dont ils les ont appris. » (Meillet (1906 : 235), cité par Nyckees (1998 : 140) et De Mulder (2001)).

Cette assimilation des deux phénomènes est également critiquable d'un point de vue théorique : comme le soulignent Heine & Reh (1984 : 95 sq., et 1991 : 167 et 171), et à sa façon Haspelmath (1998), la grammaticalisation est un phénomène unidirectionnel, ce que n'est pas la réanalyse.

On ajoutera pour notre part un argument qui concerne la différence fondamentale à l'origine de ces deux processus. La réanalyse implique en premier lieu la compétence interprétative : c'est l'*auditeur* qui, sur un énoncé qu'il entend, pose une analyse différente de celle faite par celui qui a produit cet énoncé. Or l'une des causes possibles des grammaticalisations, la plus importante selon Traugott en particulier, est à rechercher chez le *locuteur*, qui, comme le soutiennent Traugott, Keller et beaucoup d'autres à leur suite, souhaite en produisant une construction décalée ou imagée, en tout cas inédite, être remarqué et écouté.

Nous adopterons la position de Hopper & Traugott (2003³⁷ : 59), qui affirment l'indépendance des deux phénomènes et la nécessité de les distinguer : bien qu'eux-mêmes pensent que tout phénomène de grammaticalisation comporte une réanalyse, dès lors que toute réanalyse ne se résout pas en une grammaticalisation, il y a une dissymétrie et l'on ne peut réduire l'un des phénomènes à l'autre.

Une analyse plus poussée des spécificités de la grammaticalisation ne peut se faire qu'au sein d'une analyse globale des différents types de changements linguistiques, comme nous le montrerons au chapitre 2, où nous reviendrons de façon plus précise (section 3.4.2, pp. 85-87) sur les spécificités des trois changements grammaticaux importants et bien connus que sont la grammaticalisation, l'analogie et la réanalyse.

10 Existe-t-il une spécificité du processus de grammaticalisation ?

10.1 On peut en douter si on analyse le processus en ses éléments

Comme l'ont excellemment montré L. Melis & P. Desmet (1998 : 13-20), puis à leur tour R. Janda & B. Joseph et F. Newmeyer & L. Campbell (in *Language Sciences* 2001), si l'on considère chacun des phénomènes qui interviennent dans ce processus, aucun des traits ci-dessus décrits n'est propre aux grammaticalisations : soit qu'ils ne correspondent qu'à des tendances de fréquence et que l'on puisse trouver des contre-exemples à la règle énoncée, soit que d'autres types de changements présentent le même phénomène.

Ainsi, si l'on reprend point par point les transformations que l'on a décrites ci-dessus, on s'aperçoit qu'il n'en est aucun qui soit l'apanage exclusif des grammaticalisations.

Au plan phono-morphologique, la contiguïté pouvant aller jusqu'à la fusion se retrouve dans les noms composés (*pomme de terre*), les verbes préfixés (*surpasser*) ou les locutions verbales (*avoir peur*). Les autres facteurs formels : fixation de la position, attrition phonétique, contiguïté, réduction de la portée, etc., se retrouvent tous dans des phénomènes autres que la grammaticalisation.

Au plan morphologique, une grammaticalisation se caractérise par une dé-catégorialisation et une re-catégorialisation. Mais ce double phénomène se produit également pour les infinitifs, adjectifs, ou prépositions substantivés, qui transitent aussi par cette voie. Et syntaxiquement, comme on l'a vu, la réanalyse ne se réduit pas à n'être qu'une étape de la grammaticalisation.

Au plan sémantique, si l'on peut admettre l'idée que la grammaticalisation provoque un élargissement de sens grammatical - qui se traduit par une extension de ses emplois dès lors qu'un morphème possède en général une plus grande capacité de constructions qu'un lexème (voir section 7.2, p. 35, et aussi, entre autres Traugott 1993 :100), il existe des cas où au contraire le sens grammatical a réduit ses valeurs. Par exemple *pourtant* a perdu sa valeur causale pour ne garder que la valeur concessive (Soutet 1992 : 90), *pour que* n'a conservé que la valeur finale et a perdu sa valeur causale (Melis 1978). Par ailleurs, le processus d'extension du champ d'application par métonymie ou métaphore se produit au moins aussi souvent en sémantique lexicale (Lakoff & Johnson 1980).

Si la grammaticalisation permet de conventionaliser des fonctions pragmatiques, cela se rencontre dans le lexique aussi (cf. *Bon appétit !* in Geeraerts 1989 :1245-1247). Et si la 'subjectivation', c'est-à-dire la croissance de la part énonciative du langage, est censée accompagner la sortie du lexique et l'entrée dans la grammaire de nouveaux lexèmes, on retrouve cela dans le lexique : beaucoup de mots relationnels, ou évaluatifs, ne peuvent se comprendre qu'en relation avec l'énonciateur (ex. : *père, mère*, et tous les termes d'adresse et déictiques sociaux).

C'est donc ailleurs qu'il faut trouver l'originalité du processus que nous étudions. Comme on va le voir, le processus de grammaticalisation possède à notre avis une double spécificité : d'une part dans le fait qu'il s'agit toujours d'un phénomène complexe, et d'autre part dans sa directionalité, c'est-à-dire dans la nature des points de départ et d'arrivée.

37. « Whereas grammaticalization always involves reanalysis, many clear cases of reanalysis do not result in grammaticalization ».

**10.2 Définition : un phénomène complexe,
'une combinaison de phénomènes de changement'
(Traugott & Heine 1991, vol. 1:7:
« Grammaticalization is a subset of phenomena
occurring in change »)**

Il est un point sur lequel tout le monde s'accorde, c'est la complexité constitutive de tout processus de grammaticalisation. A affirmé d'emblée par Traugott & Heine (1991 :7), ce trait a été réaffirmé par Bybee, Révère & Pagliuca (1994) qui tendraient à voir dans l'articulation intime de ses divers aspects la spécificité même du processus :

« The events that occur during this process may be discussed under rubrics of semantic, functional, grammatical, and phonological changes, though we will argue that *these processes are intimately connecteol with one other.* » (1994 : 4-5 : nous soulignons)

Au terme d'une analyse 'déconstructiviste' de la notion, F. Newmeyer (2001) conclut à la légitimité de la notion, à condition de n'y voir qu'une expression résomptive en quelque sorte, désignant la somme des processus qui la composent, et de ne pas désigner par là une dynamique propre (une sorte de 'drift' sans doute) qui excéderait cette simple addition de micro-processus :

« We have examined the component parts of grammaticalization and found that they ail are manifested independently... One obviously has the right to use the term 'grammaticalization' to describe *the conjunction of certain types of historical changes that are manifested independently.* No harm is done as long as the use of the term in such a way does not invite the conclusion that *some dynamic is at work in grammaticalization that cannot be understood as a product of these historical changes.* » (Newmeyer 2001 : 202-203)

Mais cela n'exclut pas que l'on puisse considérer cette complexité constitutive du processus de grammaticalisation comme l'un de ses traits distinctifs, au même titre que les trois caractères que nous avons listés ci-dessus (section 6.1, p. 30) comme participant de sa définition : *progressivité, unidirectionalité, obligation.* On définira donc la grammaticalisation comme un *processus complexe*, synthèse de plusieurs phénomènes de changement³⁸, agissant aux divers niveaux de l'analyse linguistique, et qui aboutit toujours à un résultat positif de création d'une nouvelle unité grammaticale (même si cela apparaît mal lorsque le

changement aboutit finalement à un cumul de marques occultant parfois l'un des marqueurs : ainsi le -s graphique du pluriel des noms en français résulte de désinences -as ou -os qui marquaient à la fois le nombre pluriel, le genre masculin pour -os et féminin pour -as, et le cas accusatif). Le processus de grammaticalisation conduit à *ajouter* un morphème, une forme, un paradigme, ou bien encore une catégorie ou une distinction nouvelles, au système grammatical³⁹. D'autres changements en revanche peuvent avoir un résultat négatif, et aboutir à la suppression de formes, paradigmes, catégories ou distinctions (chapitre 2). Ainsi qu'on le voit, le fait de préciser les traits définissant les divers processus de changement les uns par rapport aux autres permet de limiter et de situer plus clairement les 'grammaticalisations' en leur sein, et c'est cet effort de délimitation et de définition que l'on poursuivra dans le chapitre 2.

**10.3 Vers l'élaboration de 'Paramètres' (C. Lehmann
1985/1995) et de 'Principes' (P. Hopper 1991: 17-36)**

Concernant le processus de formation des nouveaux termes grammaticalisés, Lehmann avait défini des 'paramètres' permettant de préciser le degré de grammaticalité auquel ces nouveaux morphèmes étaient parvenus (1995 :122). Il s'agissait de déterminer les caractères des lexèmes d'origine qui disparaissaient peu à peu dans leur transformation en morphèmes : le *poids, l'autonomie* et la *variabilité*. Ces trois traits se réduisent progressivement dans les cas généraux de grammaticalisation : par la perte des frontières du mot et de sa consistance phonétique et accentuelle, par la perte d'autonomie dès lors qu'il y a croissance de la cohésion de ce nouveau morphème avec d'autres signes, par la réduction de sa capacité à se déplacer ou à se combiner avec d'autres signes. Ces 'paramètres' se rencontrant toujours peu ou prou dans les grammaticalisations, ils permettent de caractériser le processus, même si, comme on l'a vu, ils n'en sont pas spécifiques.

Concernant le mode d'intégration et le fonctionnement des nouveaux morphèmes dans la langue, un certain nombre de tendances, sinon distinctives, du moins assez régulières, ont été repérées, qui ont permis à P. Hopper il y a une douzaine d'années (1991 : 22-31) de formuler les cinq 'principes' suivants qui sont plutôt des tendances récurrentes que des traits spécifiques du phénomène :

1. principe de 'stratification' (*layering*) : l'introduction d'un nouveau terme dans un 'domaine' de la grammaire ne fait pas toujours ni aussitôt disparaître les unités qui exprimaient la même notion ; les unités d'origine différente

39. Nous reviendrons à la fin du chapitre sur cette typologie des résultats des grammaticalisations. A. Giacalone-Ramat (1998) est l'une des seules à avoir abordé cette question, qui fera l'objet de la dernière section de notre chapitre 7, p. 251.

peuvent coexister et interagir. Ce premier principe rejoint, ou reprend, le Principe de coexistence formulé par Faarlund (1990 :48-49). En français par exemple comme dans les autres langues romanes, les deux types de futur (*je chanterai* / *je vais chanter*) coexistent et interagissent en se répartissant éventuellement des valeurs différentes.

2. de 'différenciation' (*divergence*) : la valeur grammaticale nouvelle acquise par un terme ne fait pas disparaître ses fonctions ou emplois antérieurs. Et l'ancienne et la nouvelle unité continuent d'évoluer chacune dans son domaine propre. Une illustration de ce principe serait le cas où les deux unités source et cible peuvent se construire l'une avec l'autre, c'est la preuve de l'achèvement du processus de grammaticalisation : ainsi en français la négation *pas* qui résulte de la grammaticalisation du substantif *pas*, peut coexister avec ce dernier : // *n'a pas avancé d'un pas* (voir ci-dessus section 8.8, p. 43 : c'est ce qu'Hagège nomme la 'preuve par anachronie').
3. de 'spécialisation' ou de 'sélection' (*specialization*) : il peut exister dans une langue plusieurs moyens (lexicaux) de dire la même chose : quand une grammaticalisation se produit, cette variété se réduit, et le petit nombre des formes conservées assume des significations grammaticales plus générales ;
4. de 'persistance' ou 'conservation' (*persistence*) : une forme grammaticalisée conserve souvent des traces de son histoire, de ses significations et de ses constructions d'origine. Ainsi en français les nombreuses prépositions complexes formées à partir d'un nom comportent une préposition qui servait à construire le complément du lexème d'origine : *côté* donne à *côté de*.
5. de 'dé-catégorisation' : les formes en se grammaticalisant passent des catégories majeures « nom », « adjectif » et « verbe », à des catégories secondaires telles que « adverbe », « participe », « prépositions », etc.

Ces traits caractérisants - mais non distinctifs ni obligatoires - ont été relevés dans de très nombreuses langues et grâce à l'analyse d'innombrables cas de grammaticalisation : pour l'instant ils n'ont cependant de valeur que statistique. On y ajoutera l'existence d'une part de 'canaux' ou 'chemins' par lesquels le processus semble passer presque systématiquement, et d'autre part de 'degrés' de grammaticalité qui semblent suivre une hiérarchie empiriquement constatée. Ce sont ces phénomènes que l'on va examiner à présent.

11 Degrés et étapes de la grammaticalisation ('clines') : échelles de grammaticalité et renouvellement de la morpho-syntaxe

11.1 'Chemins de grammaticalisation' et 'échelles de grammaticalité'

Nous avons précédemment (section 7.4) étudié les chaînes sémantiques desquelles le nouveau morphème évoluait. Outre ces régularités dans l'évolution sémantique, que connaissent tous les termes en cours de grammaticalisation, j'ai pu repérer d'autres régularités, tout aussi fortes et intéressantes, taillées à la connaissance des facultés cognitives à l'œuvre dans le langage, que l'on appelle linguistique diachronique.

Ces régularités concernent les catégories grammaticales qu'adoptent les termes initiaux. C. Lehmann (1995 :25) a proposé de distinguer d'une part des 'canaux' de grammaticalisation (*grammaticalization channels*), empiriquement constatés, qui mènent de la catégorie du lexème de départ à la catégorie morphème final ; et d'autre part une 'échelle de grammaticalité' (*grammaticalization scale*), au long de laquelle chaque morphème peut évoluer par rapport à son évolution, et par rapport aux autres morphèmes de ce même lexème, le premier échelon étant par définition moins grammaticalisé que le suivant. Les 'canaux' ont été conçus à partir de l'idée exprimée par Givon (1977) et approfondie par la suite, selon laquelle on pouvait prévoir en grande partie le sort et la catégorie d'adoption d'un lexème dès lors qu'on connaît sa signification de départ. Et Lehmann, se fondant sur Meillet, insistait sur l'attention à accorder à la catégorie ou fonction de départ du lexème. En outre, le fait que depuis Kurylowicz on puisse parler de grammaticalité non plus seulement pour désigner le passage du lexique à la grammaire, mais également pour évoquer une évolution entre certains types de morphèmes (du moins grammatical au plus grammatical'), a conduit à poser la notion d'échelle de grammaticalité : certains morphèmes apparaissent à l'évolution 'grammaticaux' que d'autres.

Certains linguistes ont tenté de définir cette gradation, non pas à partir de l'analyse empirique des grammaticalisations, mais à partir de critères externes tels que ceux formulés par Lehmann : *poïds*, *autonomie* et *variabilité*. Le moins grammatical est évidemment celui qui a le plus fort coefficient de ces traits.

D'autres linguistes définissent la grammaticalisation comme un processus de 'paradigmatisation', c'est-à-dire comme la translation d'une unité librement construite à une unité enserrée dans un paradigme. Ils adoptent de

critère pour repérer le degré de grammaticalité d'un terme en évolution, le type de paradigme dans lequel il entre : au tout début de l'échelle se situent les paradigmes non clos (les adverbes par exemple), puis viennent ceux dont la liste est plus fermée (les prépositions par exemple, ou les auxiliaires modaux, dont la liste pour le français varie d'un manuel à l'autre), puis ceux dont la liste est absolument fixe (les formes conjuguées du verbe par exemple).

A ces deux sortes de critères, nous pourrions en ajouter un autre, dérivant de la définition même que nous avons adoptée pour la grammaticalisation : sa 'subjectivabilité'. Ce n'est que quand il est routinisé et que sa fréquence est devenue régulière, que le nouveau terme (l'« innovation » selon H. Andersen) peut être 'paradigmatisé', 'morphologisé'. Or on définit le stade initial de ce type de changement comme un effort du ou des locuteurs pour 'subjectiver' l'expression d'une notion. On peut donc dire que le terme de départ, le terme innovant, est forcément plus 'subjectivable' que le terme d'arrivée : c'est donc, dans une chaîne de termes, celui qui est susceptible de porter le plus haut degré de *subjectivité* *sémantique*.

11.2 Des échelles de 'grammaticalité' : du moins grammatical au plus grammatical

À partir de ces critères ou de l'étude empirique chronologique du développement des grammaticalisations, plusieurs *chaînes catégorielles* ont ainsi été proposées, qui toutes vont du lexique à la grammaire ou du moins grammatical au plus grammatical :

- lexème > morphème autonome > clitique > affixe ;
- nom > pronom (ainsi en français : *on* < *hom* qui est le cas-sujet (nominatif) de *home* en ancien français, *chose*, *rien*, *personne*) ;
- verbe > marqueur d'aspect ou de temps (Bybee 1985, Bybee *et al.* 1994) ;
- adverbe > préposition ;
- pour l'article dans les langues qui en possède, J. H. Greenberg (1978) a proposé : démonstratif > article défini > marqueur de genre ; ainsi en français moderne *le/ la/les* apparaît comme un marqueur de genre et nombre, alors qu'en ancien français il marquait la définitude (voir Epstein 1994, 1995 ; et chapitres 3 et 6 de cet ouvrage).

Toute évolution peut s'arrêter dès la première étape du changement, c'est-à-dire au plus bas degré de grammaticalité : les exemples en sont nombreux ; ainsi en français les auxiliaires temporels ou modaux conservent une certaine autonomie et n'ont pas évolué en purs affixes (sauf dans le cas du futur synthétique où l'auxiliaire modal *habere* est devenu un affixe : *chanter-ai*).

À l'inverse, certaines évolutions se poursuivent : mais quand peut-on dire qu'un processus de grammaticalisation est parvenu à son terme ? Il existe trois critères selon les traits définis précédemment :

- lorsqu'un morphème a atteint un degré d'affaiblissement phonétique qui lui a fait perdre toute autonomie (fusion ou cumul des marques). Ce qui peut ensuite arriver, c'est la disparition de la distinction ainsi marquée, dans les cas où elle cesse d'être marquée par ailleurs ou autrement. C'est le cas du genre neutre dans les langues romanes, ou encore du morphème de pluriel *-s* en français qui n'est plus que graphique (et n'est prononcé que dans de rares cas de liaison), alors qu'il est encore articulé dans les autres langues romanes qui l'utilisent ;
- lorsqu'un morphème cesse d'exprimer la notion grammaticale qu'il marquait à l'origine : ainsi en français on peut estimer que l'article défini a atteint un stade pré-ultime, au sens où il peut marquer le générique (voir chapitre 6 ci-dessous) - ce qui est un sens bien éloigné de la notion de définitude originelle ;
- lorsque pour exprimer une notion grammaticale, il y a obligation à employer le nouveau morphème, et seulement celui-ci (caractère *d'obligation* : voir section 6.1).

11.3 Renouvellement des unités de la grammaire

Le processus de grammaticalisation est le mécanisme qui, sans cesse à l'oeuvre, renouvelle constamment, à tous niveaux, le stock des distinctions, morphèmes et catégories à l'oeuvre dans chaque langue.

Nous soulignerons deux aspects : c'est à partir du discours, de la langue en fonctionnement, que ce phénomène s'enclenche. Comme l'exprime Givôn (1979 : 209)⁴⁰, la chaîne de grammaticalité idéale serait :

discours > *syntaxe* > *morphologie* > *morphophonologie (affixation)* > *zéro*.

Et au terme du processus, le résultat peut être l'élimination ou tout au moins l'obsolescence d'une forme (morphème ou construction) ou d'une notion avec laquelle la nouvelle unité était en variation (ou en compétition).

40. Alors que Traugott (1996 : 185), moins 'fonctionnaliste', préfère la chaîne prototypique suivante : *lexique* > *syntaxe* > *morphosyntaxe* > *morphophonologie* > *zéro*.

12 Lexèmes et catégories poreux à la grammaticalisation ? (Heine & Kuteva 2002)

12.1 Ya-t-il des lexèmes plus sujets que d'autres à être grammaticalisés ?

Cela est désormais reconnu, certains lexèmes sont de bons supports pour ce processus. On a repéré des régularités dans le 'calcul' tant métaphorique que catégoriel (12.2) qui guide l'opération de grammaticalisation. Le dictionnaire des grammaticalisations (*World Lexicon of Grammaticalization*) de Heine & Kuteva (2002) a été élaboré à partir de ces régularités lexico-sémantiques découvertes dans les langues du monde. On constate ainsi par exemple que dans les langues qui possèdent un article défini, celui-ci a pour source un démonstratif, ou bien que les lexèmes désignant certaines parties du corps (*tête, côté, dos*), donnent des adpositions dans de très nombreuses langues du monde.

Mais est-ce à cause de la 'généralité de leur sens' (Hagège 2001 : 1619) ? Ou bien de leur polysémie ? Ou de leur sens prototypique (De Mulder 2001) ? Ou encore du nombre des contextes avec lesquels ils se construisent - ce qui revient à exprimer d'un point de vue syntaxique les deux premières questions précédentes ? Heine avait souligné (1993 : 29) que c'étaient les verbes compatibles sémantiquement avec le plus grand nombre de contextes, ayant donc un degré de généralité sémantique élevé qui se grammaticalisaient en auxiliaires dans les langues du monde : *aller* ou *venir*⁴¹, et non pas *nager* ou *tressauter* - ce que Bybee exprime en expliquant ce choix par le fait que ces verbes ne désignent pas un type de mouvement précis.

Dans d'autres cas, c'est l'objet interne' d'un verbe qui se grammaticalisé en adjectif de la négation : *ne voir goûte, ne manger mie, ne faire pas, ne soner mot*.

Dans le cas des verbes donnant des prépositions, Hagège (1993 : 211-222) a pu distinguer cinq domaines sémantiques particulièrement productifs : les verbes statiques, les verbes de mouvement (*aller* > *à*, *venir de* > *de*, *suivre* > *suivant...*), ceux indiquant le recours à une référence (*se conformer à* > *conformément à*), et ceux marquant l'action d'un agent sur un patient ou un objet.

41. Bybee, Révère & Perkins (1994 : 9) : "The lexical units that enter into grammaticization have already undergone considerable generalization of meaning and usually represent, in the purest fashion, the basic semantic features of their domains. Thus 'come' and 'go' are the motion verbs chosen most often for grammaticization, 'do' in the dynamic transitive verb, and 'have' and 'be' are the stative verbs." Les auteurs ont obtenu ces résultats à partir d'un échantillon de 76 langues appartenant à 25 familles différentes.

Enfin, certaines constructions favorisent la grammaticalisation : un verbe dans un régime infinitif peut devenir un auxiliaire un jour, comme le dit Bolinger⁴².

12.2 Ya-t-il des catégories plus éphémères, plus sujettes aux changements, que d'autres ?

Oui : les prépositions, les conjonctions de subordination, les auxiliaires, les verbes modaux semblent des morphèmes particulièrement instables. Bolinger écrivait déjà (1915-16 : 163) :

« Il reste à rechercher pourquoi, en dépit des circonstances qui peuvent favoriser la nature à en assurer la stabilité, les conjonctions et le relatif sont si sujets à disparaître et à se renouveler... La première et la plus importante de ces raisons consiste dans le besoin qu'éprouve le sujet d'être expressif, de bien exprimer sa pensée et d'agir sur son interlocuteur. »

Au regard de descriptions plus récentes, les relatifs semblent bien plus instables.

Une autre catégorie, celle des morphèmes adverbiaux, semble particulièrement sujette au renouvellement par grammaticalisation en particulier. Ce renouvellement se fait au haut ou le très haut degré, ou au contraire le plus bas degré, ont un renouvellement très élevé, les premiers comme marqueurs d'intensité, les seconds comme adjoints de la négation. Le trait de 'subjectivité' inhérent aux premiers marqueurs, s'use assez vite avec la routinisation des emplois, et il faut renouveler le stock des morphèmes 'expressifs'.

Parmi les paradigmes verbaux, on observe un contraste fort entre les formes du présent, qui semblent très stables, et celles marquant le passé ou le futur, qui au contraire relativement changeantes et instables.

Depuis le XIX^e siècle, des linguistes ont pu repérer à travers les siècles les cycles de ce que l'on a nommé des 'cycles' : cela semble être le cas en particulier pour le futur (Fleischman 1982), l'ordre des mots (Combettes 1988, Hagège 1993 : chapitre 5), et sans doute aussi les démonstratifs (Di Sciama & Simone 2000, Marchello-Nizia 2004)⁴³.

42. D. Bolinger (1980) : "The moment a verb is given an infinitival complement, it is down the road of auxiliariety. It may make no more than a start or travel a little way and the gradience of auxiliaries".

43. Sur cette question de la 'cyclicité' de certains changements dans les langues, voir Ramat (1993 : voir de Schwegler), qui rappelle que von der Gabelenz déjà évoquait un processus en spirale (*Spirallauf*) plutôt que strictement cyclique.

13 Importance et limites de cette approche

13.1 Importance quantitative et de fréquence

Le modèle théorique étudié ici a donné lieu depuis une vingtaine d'années à de très nombreux travaux, et ces acquis font preuve de la pertinence et la fécondité du concept de 'grammaticalisation'. Les exemples sont innombrables (le *Dictionnaire* de Heine & Kuteva rassemble entre cent et deux cents rubriques), et ce type d'analyse a apporté un éclairage tout à fait neuf dans de nombreux domaines. Nous en évoquerons quelques-uns en particulier :

- En morphologie, cela concerne tout spécialement les catégories suivantes : la formation du futur dans les langues qui le possèdent (toutes ne l'ont pas) ; la formation des 'articles' défini, indéfini, partitif dans les langues qui en possèdent ; la formation des pronoms personnels de 3^e personne ; celle des adverbes de négation (*pas/mie/point*) ; l'origine des auxiliaires verbaux aspectuels, modaux ou temporels ; les adverbes en *-ment* dans les langues romanes ; la formation des adpositions dans les langues qui en possèdent (*chez, à cause de, dans, durant...*), etc.
- En syntaxe, à côté d'autres approches, le processus de grammaticalisation fournit une bonne analyse de ce que l'on a nommé 'figements', et il permet de mieux décrire et même de prévoir l'évolution de l'ordre des éléments de la phrase ou du syntagme.

Cette approche, par son aspect graduel, est un moyen de repérer des universaux linguistiques du changement : de ce point de vue, beaucoup de régularités ont déjà été mises au jour, mais nous ne sommes qu'au début de découvertes bien plus importantes, et l'interprétation de ce qui a été décrit d'ores et déjà est à peine commencée.

Enfin, comme le fait Klausenburger (2000 : 35), on peut grâce à cette approche dépasser la problématique d'une évolution cyclique de l'analytique au synthétique, en replaçant les phénomènes ainsi désignés traditionnellement, au sein du modèle de la grammaticalisation.

13.2 Limites de cette approche

Malgré ses succès indéniables, nous soulignerons cependant **cinq insuffisances** du modèle de la grammaticalisation :

Jusqu'à présent, les causes et motivations invoquées pour ce type de changement sont externes au système de la langue ; or certains changements morphologiques sont certainement le résultat de mutations se situant au niveau de la structure même de la grammaire ; c'est un point sur lequel on reviendra (chapitre 2 et chapitre 7) ;

- Les changements ne sont pas situés dans le temps : on en connaît mieux les étapes (cf. ci-dessus, 'échelles de grammaticalité' et 'chaînes sémantiques') ; mais on sait peu de chose jusqu'ici sur leur temporalité interne. Quant à leur durée et à leur temporalité externe ou relative, aucune régularité n'a été systématiquement établie ; elles sont donc actuellement imprédictibles ; c'est l'un des domaines où beaucoup est encore à découvrir.
- Dans la très grande majorité des études effectuées dans cette perspective, les changements sont analysés comme n'ayant aucun rapport entre eux. Or nous montrerons que, comme cela apparaît dans le cadre générativiste des 'Principes et paramètres' en ce qui concerne la syntaxe, cette vision pointilliste peut être à présent dépassée dans tous les domaines. Nous montrerons qu'il existe des 'changements liés' qu'il est nécessaire de traiter parallèlement (chapitre 4) ;
- Dans la très grande majorité des études effectuées jusqu'ici, sont étudiés deux types de phénomènes : l'apparition de nouvelles formes dans un paradigme, et la création de nouveaux paradigmes ; mais pas au-delà. Or nous montrerons qu'on peut déceler des changements à d'autres niveaux, dans la structure même du système (cf. ci-dessous, et chapitre 7).
- Cette approche n'explique pas la disparition de morphèmes ou constructions ; or on peut d'ores et déjà fournir quelques avancées dans ce sens (chapitres 2 et 4).

14 Pour une typologie des grammaticalisations : les quatre types de grammaticalisation

14.1 Les niveaux de grammaticalisation et l'architecture de la grammaire

L'un des enjeux des réflexions prochaines sur le processus de grammaticalisation et sa théorisation est certainement l'élaboration d'une typologie. On a vu quelle peut être la complexité du phénomène. Mais il s'agit de l'une des faces du phénomène par lequel se perçoit le mieux la faculté créatrice de l'homme dans la langue⁴⁴.

A. Giacalone Ramat (1998 : 108) avait initié cette réflexion, proposant trois types de grammaticalisations, selon une combinaison fonctionnelle, entre forme (ancienne ou nouvelle) et fonction (ancienne ou nouvelle). Nous proposons pour

44. Cf. Heine, Claudi & Huhnmeyer (1991 : 31) : « Universal creativity can be seen, for example, in the general ability to conceptualize points of spatial orientation in terms of concrete objects such as parts of the body or environmental landmarks... ».

notre part de distinguer divers types de grammaticalisation, selon le type de résultat obtenu et son impact sur le système grammatical - nous reviendrons sur ce point important dans le chapitre 7 (p. 247-251) :

1. *apparition d'une nouvelle forme* qui s'insère dans un paradigme existant (ex. : l'article indéfini pluriel *des*, la création des prépositions *question* et *côté* tout récemment (voir Riegel, Pellat & Rioul 1994 : 369) ; on en verra bien d'autres cas dans le chapitre 3 ;
2. *apparition d'un nouveau paradigme* pour exprimer une notion déjà exprimée par un autre paradigme (ex. : le futur périphrastique *je vais chanter* à côté du futur synthétique *je chanterai*) ;
3. *apparition dans la grammaire d'une nouvelle catégorie* qui en était jusque là absente. Cela peut se faire soit par la création d'une nouvelle forme, unique à l'origine, soit d'un nouveau paradigme. Ce type d'innovation appartient à ce qu'E. Benveniste nommait les « transformations innovantes », « produites par la disparition ou l'apparition de classes formelles, modifiant ainsi l'effectif des catégories vivantes » (1968 : 126-7). Ainsi par exemple, l'apparition des articles défini et indéfini dans les langues romanes pour coder la définitude, catégorie sémantique qui en latin n'était pas marquée grammaticalement - de même dans les langues germaniques, et plus récemment en finnois et en estonien (Laury 1997).
4. *apparition dans la grammaire d'une nouvelle distinction grammaticale entraînant la restructuration du système grammatical*. Ainsi en français, s'étend à divers paradigmes une distinction entre catégories de premier niveau (nom, verbe) et de second niveau (adverbe, adjectif, déterminant). Il s'instaure une re-hiérarchisation des catégories, dont les conséquences se marquent par l'apparition en une même période de changements apparemment indépendants, dans les divers domaines de la grammaire. C'est ce type de changement (macro-grammaticalisations) que l'on décrira au chapitre 7, en proposant de relier à une même cause, interne au système, des changements aussi différents que le bouleversement du système des démonstratifs, l'apparition de nouveaux indéfinis, le développement de l'article partitif, et le remplacement de *moult* par *très* et *beaucoup*.

Une telle hypothèse possède une force explicative intéressante, comme l'a déjà montré, dans un cadre différent, l'approche des Principes et paramètres : elle permet de rendre compte de la co-présence à une époque donnée de changements apparemment indépendants les uns des autres, car on montre qu'ils ont la même cause ; et elle permet du même coup d'expliquer la disparition de certaines unités. Il est un autre motif encore d'approfondir une telle perspective : si la classification opérée se révélait pertinente, alors on pourrait considérer qu'on a ainsi accès à *Varchitecture* même du système de la langue.

142 Le rôle du système de la langue dans le changement

Nous explorerons particulièrement dans le chapitre 7 un aspect des grammaticalisations et de façon plus large des changements linguistiques qui à notre avis reste à étudier : la nature des 'grammaticalisations' de niveau 3 et 4 telles que nous les avons esquissées ci-dessus.

Nous mettrons en évidence que les changements ont l'une de leurs 'causes' interne au système : l'apparition de nouvelles distinctions sémantiques dans le système grammatical peut être montrée. A partir des propositions de E. Benveniste (1968), de E. Coseriu (1958), de H. Andersen, et de la notion de 'paramètres' définie par la grammaire générative, nous essaierons de caractériser des phénomènes que nous mettrons en évidence : des changements au niveau du *macro-système* de la langue.

Au-delà de cette exploration, nous pourrions formuler quelques régularités sur l'activité cognitive à l'œuvre dans le changement linguistique : comme l'écrit B. Lamiroy (1999 : 35) : « Le langage acquiert ainsi de nouveaux moyens linguistiques, qui renvoient moins au monde concret dont on parle qu'à l'organisation de celui-ci par les locuteurs ».

15 Le rôle du locuteur dans le changement : du 'dépositaire' de la langue à l'utilisateur, et de l'utilisateur au 'bâisseur de langages'

Pour Saussure et le structuralisme, le sujet parlant était d'abord le dépositaire d'un 'trésor' commun à sa communauté. La linguistique pragmatique, et tout spécialement en diachronie, a mis en évidence le rôle des utilisateurs de la langue, le locuteur jouant des possibilités de la grammaire afin d'agir sur son interlocuteur. Cette conception d'un locuteur actif sous-tend la démarche de la plupart des linguistes qui travaillent dans la perspective de la grammaticalisation. C. I. Hagège (1993), reconnaissant au locuteur ce rôle fondamental, a promu le concept de *'language builder'*, de 'constructeur de langue', pour le désigner dans cette activité.

On peut sans doute franchir un pas supplémentaire, non seulement en reconnaissant au locuteur un rôle actif conscient, mais également en mettant en évidence l'activité mentale qu'il déploie, inconsciemment, invisiblement, dans l'utilisation qu'il fait de la langue qui conduit à la changer.

Chapitre 2

ÉLÉMENTS D'UNE TYPOLOGIE DES CHANGEMENTS LINGUISTIQUES : CAUSES, PROCESSUS, RÉSULTATS ET PRINCIPES

« Language.. .has a drift... The linguistic drift has direction »

(E. Sapir 1921)

1 Typologie, ou téléologie ?

1.1 *Situer les grammaticalisations*

Alors que l'approche dite de la 'grammaticalisation' est au premier plan de la recherche en linguistique historique depuis une quinzaine d'années, des discussions se poursuivent sur ses spécificités, ses limites¹, les conditions de sa théorisation², et même sur l'existence du phénomène³. Dans le premier chapitre, nous avons évoqué le long effort de théorisation. Dans ce deuxième chapitre, nous tenterons de situer les phénomènes de grammaticalisation par rapport aux autres types de changement : au sein d'une typologie générale des changements

1. Voir en particulier Giacalone-Ramat (1998) : 'Testing the boundaries of grammaticalization', in Giacalone-Ramat & Hopper eds : *The Limits of Grammaticalization*.
2. Voir en particulier le numéro spécial de *Language Sciences* 23 (2001), dirigé par R. Janda et L. Campbell.
3. Dans ce même numéro de *Language Sciences* 23 (2001), voir les articles de B. Joseph : « Is there such a thing as grammaticalization ? », et de F. J. Newmeyer « Deconstructing grammaticalization ».

linguistiques, les spécificités de ce processus apparaîtront plus clairement. Après la tentative de le définir de façon interne au premier chapitre, le chapitre 2 tentera d'en préciser de l'extérieur les contours et les frontières. Et cela offrira l'occasion de tenter de saisir l'ensemble des phénomènes de changement dans leur diversité : cette taxinomie des changements grammaticaux était déjà l'horizon que se fixait Langacker dans son article fondateur sur la réanalyse (1977 : 59)⁴.

Cela nous permettra en outre, ensuite, dans le chapitre 3, d'affiner cette mise en perspective générale en situant la part des faits de grammaticalisation dans l'évolution d'une langue précise, le français. Notre analyse confirmera leur importance par rapport aux autres types de changement.

12 Deux hypothèses

La recherche des régularités à travers la multitude et la diversité des modifications que connaissent les langues suppose qu'on admette que les changements linguistiques *ne sont pas aléatoires*. Des régularités existent, de diverses sortes et à différents niveaux, qui ont été empiriquement mises en évidence depuis plus de deux siècles, et dont la description attentive a permis de modéliser certains phénomènes, les rendant en partie prévisibles, tant dans leur déclenchement que dans leur réalisation et leurs résultats. Nous tenterons ici de préciser de quelle nature elles sont, à quel niveau elles agissent, et de définir ainsi quelques règles d'évolution gouvernant les changements.

On peut penser que la recherche d'une typologie globalisante exigerait une version plus forte de l'hypothèse énoncée ci-dessus, à savoir que *tous les changements soient totalement réguliers*. Une telle affirmation est prématurée : il est certain que toutes les sortes de changement n'ont pas été identifiées, décrites et nommées. Cependant, pour qu'une typologie soit possible, il suffit qu'on puisse opérer une comparaison à partir d'un assez grand nombre de traits communs : on peut penser que les connaissances déjà accumulées rendent possible la tentative d'une *typologie des changements linguistiques*, en permettant de comparer de façon suffisamment précise les divers types de changement.

Ce chapitre traitera de la nature des régularités repérées jusqu'ici. Nous distinguerons trois aspects : les *causes* du changement (section 2), ses *mécanismes* (section 3), et ses *résultats* (section 4). Cela nous permettra de préciser à quels niveaux de la grammaire ces changements se situent, et quel type de temporalité, quelle implication du locuteur et de l'allocutaire, et quels processus cognitifs ils mettent en jeu.

4. "An overall theory or taxonomy of grammatical change is beyond the scope of this paper, which is however intended as a small contribution in this direction."

Au terme de cette analyse, nous serons amené à définir quelle conception et quelle forme de grammaire une telle approche suppose, et de quels modèles on a besoin pour prendre en compte la variation (toute variante est un changement possible) et le changement au sein même du système de la langue.

13 Régularités attestées (XIX^e-XX^e siècles)

Depuis plus de deux siècles, d'innombrables études empiriques et translinguistiques ont amplement montré que des régularités existent dans le changement linguistique.

Les travaux ont d'abord concerné, au XIX^e siècle, les phénomènes de changements phonétiques et morphologiques. Ils ont conduit, au terme de quelques décennies, à la formulation de '*lois* (d'évolution) *phonétiques*' (*Lautgesetze*) : loi de Verner, loi de Mussafia, etc. ; les changements dans la prononciation ne sont pas désordonnés, mais se produisent suivant un certain ordre et une certaine configuration dans un temps et un lieu donnés. Cependant, comme le soulignait Meillet en 1906 dans la 'Leçon d'ouverture' de son cours de grammaire comparée au Collège de France, on n'était pas parvenu à définir des lois d'évolution universellement valables : il s'agissait de régularités régionales, de '*lois*' (régularités) limitées dans le temps et l'espace, et non pas de lois générales rendant compte de la façon dont les phonèmes évoluent en tout temps et en toute circonstance⁵.

C'est également au XIX^e siècle que, parallèlement étaient découverts des principes du changement concernant la morphologie et le lexique, à savoir *V analogie*, *Y emprunt* et *le changement du sens des mots*. Plusieurs décennies plus tard seulement, au XX^e siècle, s'est développée la théorisation de deux concepts nouveaux importants, qui concernaient principalement la syntaxe et la morphologie, ceux de *réanalyse* et de *grammaticalisation*.

Tous ces termes définissent des processus généraux à l'œuvre universellement dans les langues du monde. Mais même si deux siècles de recherches ont rendu possible l'analyse des changements et même la prévision partielle de ce qui peut se passer une fois un processus enclenché, on n'est toujours pas en mesure de prédire (1) *à quel moment* un phénomène va se déclencher, (2) *quelle unité* il

5. « On déterminera [...] non plus des lois historiques, telles que sont les '*lois phonétiques*' ou les formules analogiques qui remplissent les manuels actuels de linguistique, mais des lois générales qui ne valent pas pour un seul moment du développement d'une langue, qui au contraire sont de tous les temps ; qui ne sont pas limitées à une langue donnée, qui au contraire s'étendent également à toutes les langues. Et... ce ne seront ni des lois physiologiques ni des lois psychiques, mais des lois linguistiques. » NB - '*physiologique*' renvoie sans doute aux '*lois*' phonétiques, et '*psychique*' aux phénomènes analogiques. (1982/1906 : 11)

touchera, et (3) à *quel stade* de son développement il s'arrêtera. On sait nommer et décrire les processus, sans que les conditions nécessaires et suffisantes de leur apparition soient connues.

A l'aune d'une ambition globalisante, les résultats que l'on vient d'évoquer semblent modestes. Mais il ne faut pas sous-estimer leur importance, car la description de régularités empiriquement constatées a représenté la première étape vers la conceptualisation de ces phénomènes et la formulation d'universaux de changement.

La réflexion actuelle sur l'évolution des langues se développe également sur un autre plan, non purement grammatical. Dès lors que le changement linguistique apparaît comme un processus universel, à l'œuvre dans toutes les langues du monde, et donc comme un corollaire ou même comme un facteur nécessaire du fonctionnement des langues, il doit être conçu comme une propriété du langage en tant qu'activité cognitive. Et loin de considérer que le changement trouble le fonctionnement des langues, comme y conduisait nécessairement le modèle structural (voir contre cette attitude l'article fondateur de Weinreich, Herzog & Labov 1968 : 150), on le conçoit désormais comme la condition même de fonctionnement des langues, chaque langue étant représentée *non comme une structure stable, mais comme un système dynamique portant en lui-même les éléments de son évolution*. Ainsi, la démarche historique conduit à formuler des exigences sur le modèle formel le mieux adapté à la description des langues comme systèmes en constante évolution.

1A 'Drift', 'conspiration', téléologie : la perception de régularités informulées

La découverte des régularités est un processus lent, laborieux, peu spectaculaire, parfois ingrat. Sans attendre les fruits prévisibles mais tardifs d'une recherche patiente, certains linguistes avaient déjà perçu que les langues n'évoluaient pas de façon totalement désordonnée. Court-circuitant les étapes d'une conceptualisation rigoureuse, ils ont affirmé que la langue avait en soi un principe qui guide son évolution. Même s'il s'agissait là d'une étape pré-théorique de la pensée du changement, elle n'en a pas moins eu une influence très positive sur cette réflexion, en désignant une direction où chercher : celle des *régularités*.

E. Sapir a été certainement l'un des premiers à exprimer la conviction d'une 'directionnalité' du changement ; il a exprimé cette notion à travers la métaphore célèbre du '*courant*' (drift) :

« Language moves down time in a current of its own making. It has a drift... The linguistic drift has direction... The drift of a language is constituted by the

that are cumulative in some special direction. This direction may be inferred, in the main, from the history of the language. » (1921/1963 : 150, 154-5).

Dans son optique, tout changement, malgré son caractère apparemment aléatoire, est en fait sélectionné et soutenu par un courant et va dans une direction précise ; l'accumulation des changements survenus dans une langue donne à voir les 'courants', les 'drifts' qui caractérisent cette langue. Bien des diachroniciens ont repris cette notion d'une direction organisant le changement, souvent sous une forme imagée à forte valeur heuristique, telle celle de la gouttière chez Kurylowicz (1966/1949 : 174), ou celle de la « ligne droite idéale » de G. Guillaume, que « la courbe historique du français, dans sa sinuosité réelle, [...] côtoie à distance variable » (1951)', ou encore celles, plus anthropomorphiques, de 'complot' (*conspiracy*) et de 'but' (*target*) chez J. Haiman (1974 : 9-10).

Plus récemment, R. Anttila (1989/1972 : 193-4, 402-404) a radicalisé cette conception en la rendant moins métaphorique et en assertant le caractère téléologique des langues : le *drift* est bien chez lui, comme chez Sapir, comme la ligne droite chez Guillaume, une force *interne* au langage lui-même :

« It is the nature of the organism to be oriented toward the change that occurs. Possible changes are added to others, which together are the 'causes' toward which the developing organism is drawn. In other words, the 'causes' are the results, the purpose. In cases like this, one speaks of goal-directed behaviour, teleology, or entelechy (having the end in itself). And language is also a teleological System, exactly like human culture, that is, all aspects of the specifically human environment... Finalistic and causal influences are closely connected... In linguistic change, an observable tendency toward a goal is known as *drift*. »

Ce sentiment d'une unité et d'une cohérence profondes dans la direction des changements, rencontre plusieurs approches théoriques récentes de la réflexion sur la diachronie des langues, et en particulier la typologie diachronique, qui permet de transcender la singularité des langues en allant vers la formulation d'universaux.

7. « La méthode historique, méthode d'observation directe, faiblement inductive, conduit à une description détaillée du cheminement de la langue en quête de systématisation. Or ce cheminement, avec ses essais, ses détours et retours, ne peut prendre pleine signification que si on le réfère à ce qui se serait accompli, n'était la contingence, en ligne droite. C'est cette ligne droite idéale, le système linguistique engendré directement à partir de la condition d'entendement humaine, universelle, panchronique... La courbe historique du français, dans sa sinuosité réelle, la côtoie à distance variable, la coupe et la recoupe, mais toujours, quoi qu'il arrive, en chacune de ses parties, en chacun de ces points, cette courbe s'ordonne secrètement par rapport au chemin droit dont elle n'est qu'une seconde et moins parfaite expression. »

15 Historique de la démarche typologique (XIX^e-XXI^e siècles)

La recherche d'une typologie des changements linguistiques n'est pas nouvelle. Au cours du XIX^e siècle, un certain nombre de changements de nature différente avaient été repérés et répertoriés. Meillet s'en fait l'écho en 1906, dans sa Leçon inaugurale au Collège de France (1982/1906 : 4) ; résumant les acquis du XIX^e siècle, il écrivait : « Les '*lois phonétiques*', *l'analogie*, *l'emprunt*, tels sont les trois principes d'explication qu'a reconnus la linguistique au cours du XIX^e siècle. » (nous soulignons) Quelques années plus tard, et spécialement à propos des formes grammaticales, il ajoutait à l'analogie la '*grammaticalisation*', inventant sinon l'idée, du moins le mot : « Les procédés par lesquels se constituent les formes grammaticales sont au nombre de deux... L'un de ces procédés est l'analogie... L'autre procédé consiste dans le passage d'un mot autonome au rôle d'élément grammatical. » (1982/1912 : 130-131 ; voir chapitre 1, p. 18).

Mais depuis, il y a eu peu de tentatives pour proposer explicitement une taxinomie des changements linguistiques. Les nombreux ouvrages consacrés à la linguistique historique et à l'étude du changement linguistique supposent de fait une telle démarche, et même parfois ils l'esquissent, ne serait-ce que dans les titres des chapitres⁷ ; mais la très grande majorité d'entre eux ne l'abordent pas de façon centrale, se contentant d'énumérer l'une après l'autre les diverses approches du changement. Dans la plupart des cas, les auteurs distinguent entre changement phonétique, morphologique (avec l'analogie en particulier), syntaxique, sémantique et lexical⁸. Mais, même succinctes et partielles, ces esquisses typologiques se sont révélées précieuses : les références qui parsèment la suite de ce chapitre permettent de mesurer l'ampleur de notre dette à l'égard de nos prédécesseurs. C'est il y a une dizaine d'années seulement que A. Harris & L. Campbell (1995) ont repris, à propos de l'évolution syntaxique, la question d'une typologie des changements, dont ils ont réaffirmé la nécessité. Ils ont alors formulé, à propos des changements en syntaxe, l'hypothèse suivante :

« We hypothesize that there are only three basic mechanisms [of syntactic change] : *reanalysis*, *extension*, and *borrowing* [nous soulignons]. A il three have been much discussed in the literature on diachronic syntax. Our proposal differs in that we claim that no other mechanisms exist, and that others that have been suggested, such as rule addition and loss, lexical diffusion, changes in phrase

7. Voir par ex. L. Bloomfield (1935/1969) aux chap. 20-27.

8. Ainsi par ex. l'ouvrage, très intéressant par ailleurs, de A. M. S. McMahon (1994) *Understanding Language Change*. R. Anttila (1989) de façon presque identique distingue le changement phonétique (*sound change*), l'analogie (seule forme de '*grammar change*'), le changement sémantique, le changement de règle (réanalyse ? ?), et l'emprunt.

structure rules, grammaticalization, contamination, etc., are really instances or conséquences of one or a combination of these mechanisms (1995 : 50)

Par la suite, A. Peyraube (2002) a repris la trilogie de Harris et Campbell mais l'a élargie à l'ensemble plus vaste des changements grammaticaux (morpho-phonosyntaxe). Il reconnaît ainsi trois types de mécanismes : *l'analyse* (soulignant ainsi les termes anglo-saxons 'extension' ou 'generalization'), *l'extension* (dont l'un des cas est pour lui la grammaticalisation) et *l'emprunt*. À ces deux aspects, les *mécanismes* de changement, et leurs *causes* (ou motifs), il ajoute ces dernières sont pour lui de quatre ordres : il s'agit du changement phonétique, pragmatique, de la tension typologique, de l'exigence structurale, et du changement phonologique induisant une série de changements en cascade.

L'initiative globalisante d'A. Peyraube a relancé une réflexion sur laquelle ce chapitre souhaite apporter une contribution.

16 Nature et niveau des changements

Notre but n'est pas de présenter une liste close des types de changements qui peuvent offrir les langues du monde : il s'agit de proposer une base de réflexion et de discussion.

Au nombre des traits permettant de classer les phénomènes d'évolution des langues, nous examinerons d'abord les *causes* et les *mécanismes* de changement⁹, deux champs qui ont déjà été assez bien explorés antérieurement.

Deux autres paramètres seront pris en compte. Tout d'abord, nous verrons auxquels les changements aboutissent et les *modifications* qu'ils entraînent dans le système, ces phénomènes se situant à deux plans différents :

Ce faisant, nous reprenons trois des points du programme qu'ont fixé Harris et Campbell en linguistique historique (Harris & Campbell 1995 :8) :

'A complete theory of linguistic change should do at least the following :

- a) Describe the range of causes of a change from A to A' ;
- b) Provide an understanding of the mechanisms that carry out a change from A to A' ;
- c) Characterize the set of changes that languages undergo and those they do not undergo ;
- d) Provide an understanding of why languages undergo certain changes and not others ;
- e) Characterize the source of new structures, including both old patterns that have been reworked in new domains and patterns that are entirely novel in the language.'

Mais à l'examen des causes (cf. a) ci-dessus) et des processus du changement (la source des nouvelles unités ainsi introduites étant à intégrer au nombre de divers mécanismes), nous ajouterons l'étude de quelques autres traits.

1. au plan du *degré de nouveauté* que la nouvelle unité introduit dans le système (est-ce une forme forgée complètement nouvelle, ou une forme 'recyclée' à de nouvelles fins ? exprime-t-elle une notion nouvelle dans le système concerné, ou duplique-t-elle une unité préexistante ? introduit-elle une nouvelle catégorie ?) ;
2. au plan de la *nature de la modification* ainsi introduite dans la grammaire (on mesurera le *rapport entre le système de départ et le système d'arrivée* : y a-t-il accroissement ou diminution du stock des unités, des notions, des catégories ? y a-t-il modification de la forme du système, devenu plus 'iconique' ou différemment hiérarchisé ?).

Nous étudierons donc tour à tour les trois aspects suivants :

1. les *facteurs déclencheurs* d'un changement, en distinguant *causes* (objectives, extérieures au locuteur, internes au système parfois) et *motivations* (propres au locuteur dans son usage de la langue) (section 2), dont plusieurs ont fait l'objet d'une attention particulière (l'apprentissage de sa langue par l'enfant, le contact des langues pour les emprunts, etc.) ;
2. les différents *processus et mécanismes* possibles du changement (section 3) : réanalyse, grammaticalisation, évolution phonétique, analogie, emprunt, lexicalisation, changement sémantique.
3. les *résultats* du changement : le rapport entre forme de départ et forme d'arrivée, le plan touché par la modification, et le degré de nouveauté ainsi introduit (section 4).

Le facteur '*temps*', interne ou externe, sera présent tout au long des analyses. Nous accordons au temps une place spécifique dans le changement, et ce quelle que soit la conception qu'on en adopte - séquence de micro-synchronies discrètes lieu des 'catastrophes' (les 'réanalyses' selon Lightfoot 1979)¹⁰, ou durée compacte sur laquelle s'ordonnent les phases d'un processus continu (théorie de la grammaticalisation : voir chapitre 1). C'est le temps qui permet de penser le changement¹¹ - aussi bien dans sa *temporalité interne* (durée, phases du changement) que dans sa *temporalité externe*. *Externe*, il permet de mettre en évidence le caractère non autonome de nombre de changements, soit qu'il s'agisse de *changements en chaîne* (s'enchaînant l'un l'autre en relation de successivité/causalité), de *changements liés* (contemporains et reliés du point de vue de la sémantique grammaticale), ou de *changements concomitants* (contemporains,

considérés comme sans rapport, en particulier sémantique, les uns avec les autres, mais ayant pour cause un même changement macro-structurel)¹². Quant à la temporalité *interne* des faits de changement, on y reviendra à diverses reprises et spécialement dans le chapitre 8.

1.7 **Activité du locuteur et processus cognitifs : le rôle du locuteur dans le changement**

Dans tous les types de changement, à quelque étape et à quelque niveau que ce soit, l'usager de la langue intervient sous diverses modalités. C'est en effet par la parole que change la langue, affirmait Saussure (1916), et A. Meillet ne disait pas autre chose :

« Une langue qui se parle n'est plus par là même en état de stabilité complète » (1918 : 45).

Mais ce rôle constant du locuteur-auditeur n'est pas le même dans tous les types de changement. Dans certains faits de grammaticalisation, c'est comme *locuteur* usant de sa langue à des fins de distinction qu'il introduit des variantes potentiellement durables (toute innovation - au sens de H. Andersen - étant une variante potentielle, et toute variante étant un changement potentiel). Mais c'est en tant *qu'auditeur*, en particulier en tant qu'apprenant, qu'il réinterprète et réanalyse certains énoncés qu'il entend pour la première fois. Ainsi, tout processus de variation ou de changement suppose une activité cognitive que l'on mettra en évidence chaque fois que possible.

2 **Facteurs déclencheurs**

2.1 **Inventaire des facteurs propres à déclencher une variation puis un changement**

Des divers traits pris en compte pour décrire les changements linguistiques, celui qui concerne les *causes, raisons* ou *motivations* susceptibles de déclencher une innovation est l'un des mieux explorés, et il structure même l'organisation de certains ouvrages. Nous nous sommes donc largement inspirée des études de nos prédécesseurs, nombreuses et souvent excellentes¹³.

10. Pour la GU, le temps n'est pas un facteur spécifique, il n'est qu'un élément externe comparable à l'espace, à la géographie. Nous adoptons pour notre part la trilogie distinctive introduite par E. Coseriu (1958) - diachronie, diatopie, diastratie.
11. En cela nous nous accordons à la position de Joseph & Janda (2003 : 43).

12. Les 'faisceaux de changements' évoqués ici sont du type de ceux que la G.U. a nommé 'paramètres' en ce qui concerne la syntaxe.
13. Voir par exemple J. Aitchison (1991) : la 3^e partie de son ouvrage comprend quatre chapitres : 8. *Sociolinguistic causes of change* ; 9. *Inherent causes of language change* ; 10. *Therapeutic change* ; 11. *Chain reaction changes*. Voir aussi R. Anttila (1989).

On distinguera, comme le font bien d'autres linguistes, deux sortes d'éléments déclencheurs : les facteurs *externes* au système de la langue, et les facteurs *internes*. Les premiers peuvent être perceptibles aux utilisateurs de la langue, les seconds demeurent en général inaccessibles à la perception des locuteurs.

Du *premier type*, *externe*, sont les facteurs qui ressortissent au rapport du locuteur, ou de l'auditeur, ou du corps social tout entier, à sa langue :

1. *V apprentissage de la langue*, et notamment *V apprentissage par V enfant de sa langue maternelle*, qui a pu être considéré comme la cause unique de changement ;
2. un autre facteur concerne l'implication du sujet parlant dans le discours, et la *subjectivation* ainsi réintroduite dans la langue de façon récurrente (Traugott 1980 et passim, Traugott & Dasher 2002).

Les *facteurs socio-linguistiques* sont également à l'origine d'une bonne part des changements linguistiques. Meillet avait fixé pour tâche à la linguistique, en 1906, de « déterminer à quelle structure sociale répond une structure linguistique donnée et comment, d'une manière générale, les changements de structure sociale se traduisent par des changements de structure linguistique »¹⁴. Un siècle n'a pas été suffisant pour réaliser ce programme, dont la validité reste à vérifier, mais il est indubitable que la *structuration diastatique* du système et *Ici fonction pragmatique et communicative* du langage jouent un rôle capital dans la phase initiale où prend naissance un changement.

Deux facteurs socio-pragmatiques concernent le rapport du locuteur à sa langue et à son allocutaire :

3. la *pression de la norme 'haute'* (Ch. Ferguson 1959) ;
4. et le souci de se *distinguer* et d'agir sur l'interlocuteur ou l'auditeur (Keller 1994).

14. En 1906, dans sa leçon inaugurale du Cours de Grammaire comparée au Collège de France, Meillet écrivait : « Il est probable *a priori* que toute modification de la structure sociale se traduira par un changement des conditions dans lesquelles se développe le langage... Du fait que le langage est une institution sociale, il résulte que la linguistique est une science sociale, et le seul élément variable auquel on puisse recourir pour rendre compte du changement linguistique est un changement social dont les variations du langage ne sont que les conséquences parfois immédiates et directes, et le plus souvent médiates et indirectes... ce ne sont jamais les faits historiques eux-mêmes qui déterminent directement les changements linguistiques, et ce sont les changements de structure de la société qui seuls peuvent modifier les conditions d'existence du langage. Il faudra déterminer à quelle structure sociale répond une structure linguistique donnée et comment, d'une manière générale, les changements de structure sociale se traduisent par des changements de structure linguistique. » (1982/1906 • 17-18)

Deux autres facteurs, de nature cognitive, sont liés à l'intervention des locuteurs sur la langue :

5. la *fréquence* d'emploi d'un terme ou d'une construction, qui semble pouvoir à elle seule induire un changement ;
6. l'effort de *re-motivation* d'une unité, ou l'accroissement de *Yiconicité* de certains éléments du système, qui sont interprétés généralement comme des tendances naturelles entraînées par le système lui-même ; ils s'agit de diverses formes de l'application du principe cognitif de simplicité : *'un sens - une forme* ; le résultat est une augmentation de l'harmonie transcatégorielle interne et de la cohérence du système.

Enfin, trois facteurs externes, de nature *socio-politique*, liés à la gestion institutionnelle de la langue, peuvent en influencer la forme :

7. un *changement social* drastique, tel que la colonisation d'un grand nombre de régions par les Romains, ou la Révolution française, peut conduire à remplacer à terme une langue par une autre, ou en tout cas à la modifier à différents plans¹⁶ ;
8. la nécessaire *néologie lexicale*, afin de nommer de nouveaux objets ou de nouvelles techniques : c'est ainsi qu'IBM-France a été conduit à commander au latiniste Jacques Perret la création d'un terme destiné à traduire *computer* : ce fut *ordinateur* (1955) ;
9. une décision *politique* (ex. : changement de l'orthographe en France, en Espagne : décision d'aligner le code écrit, plutôt conservateur, sur un autre, plus mobile).

Du *second type* sont divers phénomènes qui tous ont en commun d'agir sur la langue de *'intérieur même du système* :

10. un changement survenu dans la langue peut générer un second changement, qui à son tour... : il s'agit alors de *changements en chaîne* ;
11. un changement survenu au niveau du *macro-système grammatical* modifie le *stock de distinctions* caractérisant la langue, *la forme même du système* ou la hiérarchie des catégories ;
12. *Vauto-régulation des systèmes dynamiques* provoque l'extension de certaines distinctions ou de certains traits à d'autres paradigmes, ou la perte de certains traits ou de certaines formes (*auto-régulation négative*).

15. F. Brunot a consacré six volumes (tomes IX, X et XI) de son *Histoire de la langue française* aux trois décennies qui ont suivi la révolution française, alors qu'il n'en a consacré qu'un aux sept siècles allant de l'époque latine à la Renaissance.

Ainsi, sur la douzaine de facteurs que nous venons de distinguer - à des fins heuristiques plus encore que classificatoires -, six ressortissent au rapport du locuteur ou de l'auditeur à sa langue, à la façon dont il l'utilise ou la modèle. Trois concernent l'intervention politique ou institutionnelle sur la langue. Trois enfin sont des causes internes au système.

On aboutit ainsi à distinguer en première approximation douze facteurs déclencheurs possibles, certains d'entre eux pouvant s'articuler ou s'additionner, comme l'avait souligné à juste titre M. Wilmet (1988)¹⁶, ou être favorisés par exemple par l'existence de contacts géographiques ou culturels avec d'autres langues. Le contact entre langues est en effet un facteur facilitant le changement.

2.2 Apprentissage de la langue

U *apprentissage* de sa langue maternelle par l'enfant et le risque de discontinuité qui est lié à ce phénomène ont été depuis longtemps reconnus comme un facteur certain de changement¹⁷ : des philosophes, linguistes ou grammairiens, tels G. de Cordemoy au XVII^e siècle, Vico au XVIII^e siècle, puis Humboldt (1836), H. Paul (1880/1995 : 63), W. Whitney, et surtout Meillet ([1914]/1982 : 79 en particulier¹⁸) avaient souligné l'importance de ce facteur, ayant remarqué que la période d'apprentissage d'une langue semblait être particulièrement propice au changement, mais sans approfondir les mécanismes en jeu dans cette situation. Ce n'est qu'à travers l'analyse de cas précis que cette idée a fait la preuve de sa valeur heuristique et de sa pertinence théorique. Mais comme le soulignent Joseph & Janda, qui fournissent une synthèse critique fort intéressante des réflexions sur ce facteur (2003 : 74-79), il a fallu attendre plusieurs décennies pour qu'il soit pris en compte et développé en diachronie. La première analyse à avoir été donnée est sans doute celle de H. Andersen (1973), qui utilise la notion logique d'"abduction" pour rendre compte du processus cognitif à l'œuvre dans ce type de changement :

16. M. Wilmet écrivait à propos de l'antéposition au nom du participe passé ou de l'adjectif de couleur en wallon, qu'il résultait sans doute « de l'imbrication et du renfort mutuel de [ces] deux facteurs » (1988 : 306, reprenant une étude de 1981).
17. Voir le recensement de ces références effectué par Harris & Campbell (1995 : 29) et plus récemment par Joseph & Janda (2003). D. Lightfoot (1979 : 375) avait généralisé l'idée ainsi : 'Language acquisition seems a major locus of historical innovation'.
18. « Les langues ne se maintiennent qu'en se transmettant d'un individu à l'autre. Or, les enfants qui apprennent à parler ne reçoivent pas la langue toute faite. Ils ne peuvent reproduire que ce qu'ils entendent, et il est inévitable que des nuances délicates échappent à leur attention. En constituant leur système linguistique avec ce qu'ils ont entendu et remarqué, ils ne reproduisent pas exactement le système linguistique des générations antérieures. Même quand ils emploient les mêmes formes, ils ne les sentent pas toujours de même. Par sa discontinuité naturelle, la transmission du langage donne lieu à des changements. »

le désir de clarification du néo-apprenant le pousse à reconstituer inexactly la règle sous-tendant une construction ou une forme qu'il vient d'entendre ; il produit ainsi pour cet énoncé une analyse, une règle de construction claire sans doute, mais différente de celle qui avait servi à construire l'énoncé entendu ; cette méprise lance le mécanisme que Langacker (1977) a nommé 'réanalyse' (*reanalysis*) ; la nouvelle règle ainsi introduite dans la grammaire de l'enfant pourra soit disparaître si elle est corrigée par ses parents, soit s'implanter dans sa grammaire et générer des énoncés, les uns interprétables par ses parents qui continuent d'utiliser leur règle, mais aussi d'autres énoncés qui ne seront plus interprétables pour eux, puisque construits suivant une règle nouvelle. Certains linguistes générativistes, tels M. Halle (1962) et surtout D. Lightfoot (1979), considéraient ce processus comme la seule cause possible de changement syntaxique. Mais il a été largement montré qu'il n'est pas l'unique facteur possible (Romaine 1984) ; et sans affirmer comme J. Aitchison (1991² : 179)¹⁹ que le rôle des enfants dans le changement linguistique est négligeable, il apparaît que son impact doit être précisé et quantifié par rapport à d'autres facteurs (Romaine 1989 entre autres).

2.3 Subjectivation

Un autre facteur, qui est à l'articulation de ce qui est interne et externe au système, est la *subjectivation* (*'subjectification'*) qui sans cesse s'immisce dans l'usage de la langue par les locuteurs et la modifie de façon récurrente. Sous ce terme on perçoit cependant deux phénomènes qu'il faut distinguer.

Au sens où l'entend Langacker (2002² : chap. 12), ce terme désigne le fait pour le locuteur d'être posé ou de se poser comme pivot référentiel dans l'expression des relations spatiale, temporelle, relationnelle. A. Culioli a de son côté, dès les années 60, développé l'approche 'énonciative' posant le sujet de renonciation et ses représentations au fondement des systèmes de repérage constitutifs de toute langue.

Cela apparaît particulièrement dans le développement des déictiques, des prépositions, des adverbes, comme l'avaient souligné Benveniste (1958) et Jakobson (1957) il y a un demi-siècle. Mais ce processus sémantique affecte, bien plus largement, un grand nombre d'unités. Ainsi, dans l'énoncé 'Pierre était de l'autre

19. « The belief that children initiate change was a hopeful guess made by linguists to whom the whole process of change was mysterious...Children are unlikely to initiate change, since change is spread by social groups, and babies do not have sufficient group fluency to persuade other people to imitate them. » Et Aitchison rappelle que l'idée que les enfants étaient à la source des changements linguistiques remonte aux années 1880 (H. Paul, W. Whitney, en particulier) : cf. p. 165.

côté de la table', il s'agit soit du côté opposé à celui dont il vient d'être question (contraste), soit du côté opposé par rapport au côté où se trouve le locuteur ; de même en ancien français, la préposition *très* (le même mot que l'actuel adverbe intensif *très*) indiquait que l'objet ainsi situé se trouvait de l'autre côté d'un seuil par rapport au locuteur (Marchello-Nizia 2002a).

Outre cette 'subjectivité' constitutive, la grammaire comme le lexique sont sujets à une incessante re-subjectivation, processus sans cesse à l'œuvre dans l'évolution des langues : c'est sur ces phénomènes qu'est centrée l'analyse de Traugott et Dasher (2002 : 89-99 en particulier).

2.4 La pression de la norme 'haute' (Ferguson 1985)

Ce premier facteur socio-pragmatique a été mis en évidence de façon exemplaire par R. A. Lodge à propos du développement du français. Dans son ouvrage *French, From Dialect to Standard* (1993 : 13 et 1997 : 28), il se détache de l'analyse habituelle selon laquelle une 'diatopie' (c'est-à-dire une diversité dialectale à l'origine) est devenue au cours des siècles une 'diastratie' (c'est-à-dire une variation socio-linguistique). Il montre comment cette progression s'est faite de façon plus complexe, dans l'*interaction entre une diastratie constitutive du latin* (décrite selon le modèle de Ferguson 1985 ; voir R. Wright 1982) qui a perduré au long des siècles, et une *diatopie évidente au Moyen Âge*, qui à elles deux ont constitué le cadre de la *diachronie* du français, dans la progression vers un standard linguistique. Secondé par des facteurs historiques ponctuels (augmentation de la population parisienne au XIII^e siècle en particulier : cf. Lodge 2004), ce processus a joué un rôle capital dans la sélection d'une variante précise comme standard.

Il s'agit d'un modèle très éclairant pour le français, langue pour laquelle il y a eu un effort politique de 'standardisation' très tôt, lié sans doute au développement de l'écrit en langue vulgaire, pour la littérature d'abord, puis pour l'histoire et les textes juridiques ensuite.

2.5 Distinction : Keller et Haspelmath

Le second facteur socio-pragmatique qui intervient dans le changement est celui que nous avons évoqué à propos de la grammaticalisation (chapitre 1, pp. 29-30) : l'effort de *distinction*, ou d'emphatisation, voulu par le locuteur, qui est conduit à inventer un tour ou une forme nouvelle qui frappe ou séduise son interlocuteur (voir en particulier H. Ludtke 1989, R. Keller 1990/1994, Haspelmath 1999).

2.6 Fréquence

La fréquence plus ou moins élevée de l'usage d'un terme est un facteur externe important dans le changement, dans la mesure où il touche à l'image de la langue que se font les locuteurs. L'étude précise de ce phénomène a été rendue possible par la constitution et l'analyse de grands corpus. Son importance a été reconnue comme un facteur déclenchant au sein de toutes les perspectives théoriques : aussi bien par D. Lightfoot (1991 et 1999), pour expliquer pourquoi un enfant dans sa phase d'apprentissage peut parfois introduire un changement, que par les diachroniciens travaillant dans le cadre de la grammaticalisation (Bybee & al 1994, Hopper & Traugott 2003²⁰, et plus récemment par Bybee & Hopper 2001²⁰ et Bybee 2004 : 602-623²¹). La forme la plus fréquente devient systématiquement la forme non marquée (Bybee & Hopper 2001), la forme plus rare étant donc marquée et son usage également. Ainsi, il est constant que les innovations se forment généralement sur le modèle le plus fréquent (en français, un nouveau verbe se forme presque toujours sur le groupe en *-er*).

2.7 Décision politique ou écologique

Des facteurs d'ordre *socio-politique* ou relevant de *l'écologie linguistique* peuvent avoir des répercussions sur la langue. Il s'agit par exemple des modifications orthographiques ou terminologiques consécutives à une décision politique des instances linguistiques officielles : ainsi par exemple les modifications orthographiques apportées régulièrement aux diverses langues écrites ; il s'agit en général d'aligner un code ancien sur un usage plus moderne.

Certaines langues ont connu des interventions destinées à accroître symboliquement leur lien avec une autre langue : ainsi en a-t-il été de la 'romanisation' du roumain à partir du XIX^e siècle, ou de la 'slavisation' du bulgare, ou encore de l'accentuation du caractère 'turc' de l'arménien plus récemment au XX^e siècle.

20. Bybee & Hopper (2001 : 13-20) proposent une revue des différents plans et des diverses modalités dont une fréquence d'emploi élevée a une influence sur le changement : réduction phonétique, changement fonctionnel et sémantique, formation d'expressions quasi figées par la cooccurrence répétée des mêmes items dans une structure donnée, qui ouvrent la voie à des grammaticalisations, etc.
21. Bybee écrit : « One of the most notable characteristics of grammatical morphemes and the constructions in which they occur is their extremely high text frequency as compared to typical lexical morphemes. Since grams commonly develop from lexical morphemes during the process of grammaticization, one striking feature of this process is a dramatic frequency increase. This increase comes about as the result of an increase in the number and types of contexts in which the gram is appropriate. Frequency is not just a result of grammaticization, it is also a primary contributor to the process, an active force in instigating the changes that occur in grammaticization." (2004 : 602).

2.8 Nécessité de la néologie

Un autre facteur résulte de la pression sociale, de la *nécessité technique* ou scientifique de la *néologie* : un nouvel objet ou un nouveau concept introduits dans une société sont source de création de nouveaux lexèmes.

Ainsi par exemple, la Convention décida par un décret le 1^{er} août 1793 l'introduction dans le lexique du français d'une première nomenclature concernant les mesures linéaires : elle reposait tout entière sur une unité absolument nouvelle, *le mètre* (du grec *metron* 'mesure')²². On voit là s'articuler une volonté de néologisme planifiée, une néologie notionnelle véritable puisqu'il y avait création d'une unité qui n'existait pas, et l'attribution d'un nom à cette notion en puisant dans le répertoire étymologique grec.

2.9 Changements en chaîne

D'autres facteurs existent, internes à la langue, qui peuvent soit agir seuls, soit en combinaison avec les précédents.

Ainsi, la source d'une modification du système grammatical peut être dans une modification précédente : il s'agit de changements en chaîne (cf. Martinet 2005/1955, Aitchison 1991 : chap. 11). Par exemple, un changement phonétique provoque un changement morphologique : l'amuïssement du *-m* final de l'accusatif singulier des féminins latins étant tombé (*rosa(m)*), le nominatif et l'accusatif n'ont plus qu'une même désinence caractéristique : *-a* ; les neutres pluriel ayant également *-a* aux mêmes cas, ils sont réinterprétés comme des féminins singulier (*zx.foliumjolia* (la) feuille Te feuillage').

2.10 Changement au niveau du macro-système grammatical

Un changement qui s'est produit au niveau du *macro-système grammatical*, soit dans la hiérarchisation soit dans le stock des distinctions, peut être cause de certains changements : nous développerons ce point au chapitre 7. Ainsi en est-il par exemple dans les langues où apparaît la catégorie de l'article jusqu'alors inexistante, où un nouveau paramètre syntaxique s'actualise dans la grammaire, où une nouvelle structuration des catégories est encodée dans la morphologie.

L'Académie des sciences avait voulu une unité de mesure prise dans la nature, 'de façon à exclure tout arbitraire de système, à pouvoir le conserver toujours le même', de sorte qu'un tel système n'appartenant exclusivement à aucune nation, on pouvait se flatter de le voir adopter par toutes.' (In : F. Brunot, *Histoire de la langue française*, t. IX, 2^e partie, p. 1148, et plus largement pp. 1143-1157).

2.11 Auto-régulation du système grammatical

Une *auto-régulation du système grammatical* peut se produire, normale dès lors qu'on considère les grammaires comme des systèmes dynamiques. L'extension de certaines distinctions ou de certains traits, ou des phénomènes de compensation provoquent l'apparition de nouvelles formes. C'est un point sur lequel nous reviendrons. Cette auto-régulation peut aussi avoir un résultat négatif : la perte de certains traits grammaticaux ou de certaines distinctions peut aboutir à la disparition de certaines formes.

C'est ainsi que l'effacement du genre neutre a conduit à la disparition de certaines formes et à l'intégration dans d'autres paradigmes des formes conservées, ou que la disparition de la catégorie des particules a entraîné la réanalyse puis la recatégorisation comme préfixes de formes qui comme particules ont disparu.

3 Mécanismes et processus de changement

3.1 Types de mécanismes de changement : un historique

Nous étudierons ici les processus ou mécanismes linguistiques à travers lesquels se réalisent les changements provoqués ou enclenchés par les facteurs que nous venons d'étudier. Il s'agit dans tous les cas de processus généraux, identifiés dans un très grand nombre de langues du monde et dont on fait l'hypothèse qu'ils sont universaux.

Plusieurs linguistes, depuis deux siècles, ont tenté de faire le tour de tous les types de changements possibles. A. Meillet, nous l'avons vu (section 1.5, p. 66), distingue au total quatre phénomènes : les *lois dévolution phonétique*, *Vanalogie*, *Vemprunt*, et la *grammaticalisation*. Six décennies plus tard, R. Anttila (1989) en distingue cinq : évolution phonétique (*sound change*), analogie, réanalyse (*rule change*), changement sémantique (*semantic change*), et emprunt. Comme on l'a vu, A. Peyraube ne retient quant à lui que les phénomènes de *réanalyse*, *d'analogie* et *d'emprunt*, s'agissant des changements concernant la grammaire.

Pour notre part, nous distinguerons huit mécanismes différents du changement dans les langues : 1) la *réanalyse*, que nous distinguons (voir chapitre 1, section 9) de 2) la *grammaticalisation* (ou plutôt, comme nous le verrons au chapitre 7, les différents types de grammaticalisation), 3) *l'extension analogique*, 4) *Yemprunt*, 5) le *changement phonétique*, 6) la *lexicalisation*, 7) le *changement sémantique*, et 8) l'obsolescence et la *disparition* d'une forme, d'une construction ou d'un lexème.

Les sept premiers aboutissent à l'introduction d'une nouvelle forme dans la grammaire, le système phonologique ou le lexique, le huitième concerne la

disparition d'une forme ou d'une distinction fonctionnelle. Les phénomènes 5) et 6) seront à terme à différencier en processus plus fins et spécifiés ; le septième a déjà fait l'objet de plusieurs tentatives de typologie, de Bréal (1887) à Traugott & Dasher (2002).

Nous développerons plus particulièrement la question de *ranalogie* (section 3.4), car il s'agit d'un phénomène quantitativement important, encore insuffisamment théorisé, et qui se révèle réfractaire à toute assimilation à d'autres processus.

Plusieurs de ces processus semblent accompagner une tension vers une plus grande *simplicité* du système, vers un accroissement de son *iconicité*, vers un *isomorphisme* plus prononcé, vers une *re-motivation* des formes grammaticales ou lexicales, ou vers une *harmonisation typologique*. Mais il ne s'agit pas en soi de mécanismes de changement, et nous préférons examiner ces aspects au plan des causes et des résultats : il s'agit là en effet d'un processus cognitif, non proprement linguistique, qui peut se ramener au principe '*un sens, une forme*', et qui peut s'instancier dans bien d'autres domaines de l'activité symbolique de l'homme. Dans la langue, cette tension vers un système plus *simple*²³ peut se réaliser à travers plusieurs des processus linguistiques listés ci-dessus, même si l'un d'entre eux, l'analogie, semble particulièrement dédié à cette fonction.

3.2 Réanalyse (réinterprétation, abduction, réanalyse, exaptation, actualisation) (voir chapitre 1, section 9)

Ce phénomène a lieu quand une forme ou une construction produite par un locuteur est interprétée et donc analysée différemment par l'auditeur et spécialement par l'apprenant. Cette *réinterprétation* suivie d'une *réanalyse* d'une séquence ou d'une unité ne se traduit pas dans un premier temps par un changement sensible en surface, mais la réanalyse peut avoir comme conséquence l'introduction d'une nouvelle forme ou construction dans la grammaire, et elle est souvent suivie d'une *re-catégorisation* de l'unité ré-analysée. Le plus souvent, ce phénomène ne provoque pas une innovation dans le stock des catégories déjà disponibles dans la langue : ainsi lorsqu'en français *très*, d'abord préposition et préfixe, va être réanalysé comme adverbe, il ne se produit pas d'innovation catégorielle (voir chapitre 4).

Le développement du concept de 'réanalyse' est révélateur de l'importance prise en linguistique diachronique par la réflexion sur l'activité du locuteur et les processus cognitifs à l'œuvre dans le changement linguistique.

H. Andersen (1973) a, l'un des premiers, initié cette problématique en analysant un fait de *changement de prononciation*. Il a introduit la notion logique '*abduction*' pour expliquer le mécanisme de pensée par lequel, au cours du processus d'apprentissage de sa langue maternelle, l'enfant pouvait générer un changement. Contrairement au raisonnement par déduction ou par induction, cette troisième sorte de processus mental peut introduire un élément nouveau dans le raisonnement - et en l'occurrence dans la grammaire. En effet, à partir d'un énoncé produit par ses 'modèles' linguistiques (parents ou autres), l'enfant, ou l'apprenant, infère une règle phonologique ou grammaticale qui peut être différente de celle qui avait servi à construire l'énoncé. Un tel phénomène de 'réinterprétation' est particulièrement facile dans les cas où un énoncé est ambigu - il suffit de représenter différemment la structure sous-jacente, en parenthésant autrement la séquence par exemple. A partir de cette nouvelle règle inférée 'faussetment', l'apprenant va construire de nouveaux énoncés, dont certains vont révéler que la règle de construction n'est plus la même, et qu'à cet endroit il s'est produit un écart entre les deux grammaires, celle du modèle et celle de l'apprenant.

Peu après, R. Langacker (1977) analysait le même type de processus à travers l'étude d'un phénomène de *changement morphologique*, et il introduisait tout à la fois le terme de '*reanalysis*' et la définition linguistique, décrivant le phénomène comme un changement dans la structure d'une expression qui ne produit aucun changement de surface (1977 : 58 ; voir chapitre 1, pp. 43-44).

Mais c'est l'approche générativiste développée par D. Lightfoot (1979, 1991, 1999) qui a révélé l'importance de ce processus, en syntaxe tout spécialement. Dans son premier ouvrage, où il s'appuyait explicitement sur Andersen (Lightfoot 1979 : 148), Lightfoot expliquait la réanalyse produite par l'enfant, par le besoin de ramener une construction obscure ou opacifiée par l'usage, à un type de construction plus banal et transparent ; il nommait cette démarche cognitive 'principe de transparence'. Par la suite (Lightfoot 1991) l'introduction du couple 'principes' (règles universelles, à l'œuvre dans toutes les langues) et 'paramètres' (règles activées ou non dans telle langue à telle époque) a permis de renoncer à la notion extra-linguistique de 'transparence', et d'expliquer l'innovation introduite par l'enfant apprenant comme l'activation d'un 'paramètre' jusque là absent de cette grammaire ; l'explication se trouve ainsi ramenée à l'intérieur de la grammaire.

Mais entre les deux étapes de 1979 et de 1991, deux autres déplacements théoriques se sont produits. L'idée, affirmée en 1979, que tout changement est 'catastrophique' (au sens introduit par le mathématicien R. Thom), c'est-à-dire

23. 'Simplification' ne signifie pas nécessairement réduction du *n n m u a* *
'un sens, une forme', et conduire à la création de pa^
exemples de notions grammaticales différentes, catégorie du déterminant et celle du
pronom (cf. chap. 7).

immédiat et discret, cède la place à une vue plus complexe. Lightfoot distingue entre les changements importants, qui touchent aux paramètres syntaxiques et apportent un changement de règle dans la grammaire, qui semblent se réaliser plus rapidement, et ceux sans importance, qui sont le fait du hasard et peuvent s'étendre sur plusieurs générations. Par la suite, Lightfoot reprendra, à la suite de A. Kroch, le concept socio-linguistique de 'variation', reconnaissant l'existence dans une même communauté, et chez un même locuteur, de 'grammaires en compétition' (*competing grammars*), c'est-à-dire de deux grammaires (partiellement) concurrentes, et dont à terme l'une seule est destinée à survivre. De son côté, J. T. Faarlund (1990) avait développé l'idée, complémentaire, que certains changements s'étendaient sur deux générations.

Par la suite, la notion de réanalyse a été reprise largement par la linguistique historique, quel que soit le cadre théorique adopté, au point que Harris & Campbell (1995 : 50) en font l'un des trois mécanismes de base du changement syntaxique, et que l'on a pu l'étendre aux autres domaines de la langue (Andersen 1999). Plus particulièrement appliqué à l'explication de changements syntaxiques ou morphologiques, mais également en phonologie, le phénomène est décrit en termes structuraux de 'reparenthésage' (*rebracketing*), 're-catégorisation' morphologique (*category relabeling*), et 'extension' ou généralisation (*extension*). Nombreuses furent les études où ont été discutés des points tels que : 1) ce type de changement est-il propre à la syntaxe, ou s'agit-il d'un processus plus général à l'œuvre dans le changement en général ? 2) ce phénomène a-t-il lieu dans tous les faits de changement, ou seulement dans certains types ? 3) pour qu'il y ait réanalyse, une ambiguïté contextuelle est-elle nécessaire ? 4) la réanalyse aboutit-elle à un simple changement non innovant, ou peut-elle être innovante (voir Itkonen 2002 : 419-20) ?

Récemment, en biaisant le sens de ce terme, U. Detges (2003) a fait subir une mutation révélatrice à ce concept. L'appliquant très largement à des phénomènes de changement de diverse nature, il le définit comme une réinterprétation conduisant à une recatégorisation : il définit le processus comme un changement d'abord sémantique, de type métonymique ou taxinomique, qui affecte « les éléments du lexique aussi bien que les constructions syntaxiques » (Detges 2003 : 58), et qui agit à travers deux principes, deux mécanismes cognitifs qui correspondent à une stratégie de compréhension la plus économique possible de la part du locuteur : soit le '*principe de référence*' par lequel le locuteur, cherchant à « attribuer un signifié à une chaîne sonore », se laisse guider par une activité cognitive « de compréhension et de mémorisation économique, basée sur la fréquence élevée du *token* en question » ; soit le '*principe de transparence*', par lequel le locuteur cherche à trouver une motivation à une expression inhabituelle et rare (c'est en particulier ce principe qui génère les 'étymologies populaires'). Detges propose donc de définir le processus de réanalyse comme un processus cognitif, ce qui renouvelle la réflexion sur cette notion, et renoue en quelque sorte

avec l'analyse d'Andersen (1973). Mettant au premier plan l'activité cognitive de l'auditeur, il définit ce qu'il nomme 'réanalyse' par les quatre traits suivants (2003 : 58) - dont le dernier est particulièrement polémique :

1. « Les processus de réanalyse affectent les éléments du lexique aussi bien que les constructions syntaxiques... »
2. « Les processus de réanalyse syntaxiques ou morphologiques se basent sur des réinterprétations sémantiques... »
3. « Les processus de réanalyse sont toujours motivés par l'application de stratégies qu'adoptent les auditeurs pour attacher un signifié à un énoncé donné... »
4. « Les processus de réanalyse sont déclenchés par des stratégies de compréhension et de mémorisation économique. Ils ne sont donc pas produits par des enfants..., mais par des auditeurs adultes. »

Il s'agit là d'un déplacement de perspective important, l'accent étant mis sur l'activité cognitive et pragmatique des auditeurs et sur les significations, bien plus que sur les mécanismes structuraux qui sont attachés au phénomène.

33 Grammaticalisation

Ce processus que l'on reconnaît désormais comme complexe (voir chapitre 1, section 10) permet l'introduction dans la grammaire de nouvelles formes, de nouveaux paradigmes, de nouvelles constructions, et aussi (voir chapitre 7) de nouveaux concepts et de nouvelles distinctions. La grammaire d'une langue est la somme de tels phénomènes. Ainsi en français l'introduction d'un article partitif enrichit le paradigme des articles de formes supplémentaires ; ou en syntaxe l'obligation pour l'objet direct nominal de suivre le verbe en français depuis le XIII^e siècle (Marchello-Nizia 1995 : 69-113) correspond à la grammaticalisation à travers la séquence syntaxique VO (verbe-objet nominal) de la fonction 'objet direct' en ancien français.

Bien que plusieurs linguistes (Harris & Campbell 1995, Peyraube 2002) proposent de ramener les processus de grammaticalisation à ce qu'ils pensent être ses composants (réanalyse + extension), et donc de voir dans la grammaticalisation une sous-catégorie de la réanalyse, nous pensons qu'il est justifié de les distinguer. En effet, même si l'on admet qu'un fait de grammaticalisation semble souvent (c'est discuté) comporter une phase de réanalyse en son début, ensuite le processus de grammaticalisation se poursuit de façon autonome et va plus loin. Ainsi par exemple, l'adverbe *beaucoup* est le résultat d'un phénomène de grammaticalisation (voir chapitre 4) ; une fois la métaphore adoptée, il y a certainement eu au début du processus une réanalyse du groupe (Déf./O+Adjectif

+ Nom : ((un) (*beau/grant*) *coup*)) ; mais rien dans la phase de réanalyse ne pouvait conduire *beaucoup* à adopter seulement un certain nombre des constructions du terme *moult* qu'il devait remplacer, ni à se resémantiser comme cela s'est produit. Seule la grammaticalisation peut expliquer ces phénomènes.

Comme on l'a vu en ce qui concerne le processus de réanalyse, pour la grammaticalisation également, l'attention s'était focalisée, dans certains ouvrages fondateurs (C. Lehmann 1982/1985/1995), sur les mécanismes structuraux (chapitre 1, section 8, pp. 39-42) ; mais peu à peu l'attention s'est déplacée sur les processus pragmatiques et sémantiques et sur les modes d'activité cognitive à l'œuvre dans les diverses phases de ce changement (voir en particulier les travaux de E. Traugott).

3.4 Analogie, extension

3.4.1 Définition et rôle dans l'analyse linguistique

L'analogie est l'un des moyens essentiels, en morphologie tout spécialement, d'introduire de nouvelles formes dans le système d'une langue.

Victor Henry, au début de son *Etude sur l'analogie en général et sur les formations analogiques de la langue grecque* (1883), le premier ouvrage consacré à ce phénomène, définit ainsi le processus analogique :

« Il y a contamination analogique toutes les fois qu'une forme hystérogène et anti-grammaticale s'introduit dans le langage, créée à l'image d'une autre forme primitive et régulière. » (1883 : 14)

Ce phénomène a ceci de spécifique qu'il repose sur l'existence préalable d'une relation de similarité sémantique et fonctionnelle entre deux unités, similarité que le processus analogique a pour effet d'accentuer par une similarité formelle. Le résultat en est l'accroissement de l'iconicité et de la simplicité du système, grâce à la création d'une forme nouvelle ou à la réfection d'une forme existante sur le modèle d'une forme-source préexistante sentie comme régulière ; de ce point de vue, l'analogie satisfait au principe 'un sens, une forme', déjà invoqué.

Que l'existence d'une parenté sémantique ou d'une identité catégorielle entre deux formes puisse entraîner un accroissement de la ressemblance formelle entre elles, cela avait déjà été remarqué par les grammairiens de l'Antiquité²⁴. Mais c'est au XIX^e siècle que la notion d'analogie se développe ; elle connaît une

première vague d'emplois, avec un sens assez différent de celui que les linguistes lui donnent actuellement : comme le souligne H. Hock (2003 : 443-445), l'analogie désigne alors toute sorte de parenté ou ressemblance, étymologique, formelle, etc. Ce n'est que dans le dernier quart du XIX^e siècle que la notion actuelle se cristallise et acquiert une importance capitale dans la réflexion linguistique.

Alors que les néo-grammairiens venaient de mettre en évidence l'existence de 'Tois phonétiques' régulières et constantes, ils constataient en même temps que dans un bon nombre de cas, en morphologie spécialement, l'application de ces lois pouvait être bloquée par un phénomène qu'ils ont nommé *analogie*. Par contraste avec l'évolution phonétique qui apparaissait comme parfaitement systématique et régulière, l'analogie a donc d'abord été perçue comme une contre-force troublant cet ordre. V. Henry rappelle cet aspect en évoquant 'Tes ravages' (1883 : 14) et 'Tes déformations dues à l'analogie' qui, selon lui, constitueraient 'un chapitre intéressant de la tératologie linguistique' (1883 : 13) ; mais il souligne tout aussitôt l'autre face du phénomène, dont le rôle est de 'doter la langue de formes et d'expressions nouvelles aisément intelligibles par leur conformité même avec les anciennes' (1883 : 13). Irrégularité phonétique mais régularisation morphologique ('principe de Sturtevant') : cette présentation ambiguë et quelque peu paradoxale de l'analogie se retrouve chez de nombreux linguistes de la fin du XIX^e siècle ou du début du siècle suivant (M. Bréal 1878 : chap. VI ; H. Paul 1878). Voici par exemple ce qu'écrivit le grammairien F. Brunot dans son *Histoire de la langue française* à propos des flexions verbales :

« Leur évolution a été profondément troublée [...] car... l'influence de l'analogie a agi pour *bouleverser les résultats du développement phonétique*. En effet, une *irrésistible puissance* attire l'une vers l'autre des séries de formes que la phonétique séparerait, mais qui sont *liées ensemble par l'identité de la fonction* à laquelle elles sont employées. Une désinence existe dans un certain nombre de verbes pour exprimer une personne, un temps, un mode, elle tend à s'introduire dans les verbes qui ne l'ont pas. Et ainsi s'unifient aux dépens de la variété sans doute, mais pour *la plus grande facilité du langage*, personnes, temps, modes qui, sans cela, eussent eu des développements divergents. » (t. I, 1905/1966 : 199-200 ; je souligne).

Mais chez les linguistes contemporains qui, tels Meillet et surtout Saussure, étaient sensibles à l'existence d'un système morphologique cohérent, l'analogie apparaissait, au contraire, non plus comme un fauteur de trouble entravant la régularité des changements phonétiques, mais comme un facteur d'ordre et de régularisation du système de la langue dont la cohérence aurait été obscurcie et même détruite par l'application aveugle des 'lois' de l'évolution phonétique. Saussure, dans le chapitre IV « L'analogie » de son *Cours de linguistique générale*, inverse le point de vue de ses prédécesseurs :

24. Otez le, d - » » du XVIII^e siècle, le terme d'W ,, , > désigne souvent le entre

« ... Le phénomène phonétique est un facteur de trouble. Partout où il ne crée pas des alternances, il contribue à relâcher les liens grammaticaux qui unissent les mots entre eux ; la somme des formes en est augmentée *inutilement* ; le mécanisme linguistique s'obscurcit et se complique... Heureusement l'effet de ces transformations est contrebalancé par l'analogie... L'analogie suppose un modèle et une imitation régulière. Une forme analogique est une forme faite à l'image d'une ou plusieurs autres d'après une règle déterminée... *L'analogie s'exerce en faveur de la régularité* et tend à unifier les procédés de formation et de flexion... (1916/1975 : 221-222 ; je souligne)

Comme ses prédécesseurs, Saussure insiste sur le processus mental à l'origine de ce changement: « L'analogie est d'ordre psychologique... : elle suppose la conscience et la compréhension d'un rapport unissant les formes entre elles. » (1916/1975 : 226). Pour mettre en évidence cet aspect psychologique, il reprend le modèle de nature logique et cognitive, emprunté aux mathématiques²⁵, qu'H. Paul, l'un des meilleurs représentants de l'école des néo-grammairiens, avait été le premier à mettre en évidence : le calcul de la 'quatrième proportionnelle'. Dans *ses Prinzipien der Sprachgeschichte* (1880/1995), Paul utilise cette formule pour définir l'analogie : *animus : animi : : senatus : x*.

Par exemple l'évolution phonétique a fait qu'en latin, dans le couple originel du mot *honos* (au nominatif) : *honosem* (à l'accusatif), *honosem* est devenu *honorem*. Dès lors le rapport entre les deux formes est obscurci ; par analogie, la forme du nominatif va prendre un *-r* final ; sur le modèle de cas tels que *orator : oratorem*, un nouveau couple se crée, qui rétablit la relation originelle : *honor : honorem*. La formule est la suivante :

oratorum : orator : : honorem : x, et x = honor

Dans une troisième étape, une définition contrastive de l'analogie est fournie par Meillet (1912/1982 : 130-131) : introduisant l'analogie au nombre des processus de changement, il la définissait, par contraste avec la grammaticalisation, comme un processus *modifiant la surface sans modifier la structure du système*, comme un changement qui renforce le système et le simplifie (cf. chapitre 1, section 2.4, pp. 17-18, et note 5).

Et Kurylowicz, dans un célèbre article deux fois réédité, où il tente de mettre au jour des 'lois' de fonctionnement de l'analogie, ne la définit pas autrement que ses prédécesseurs :

« Les changements de structure morphologique sont une conséquence de changements soit phonologiques soit sémantiques. Dans le premier cas les oppositions de formes altérées au point de vue phonique, dans le second cas les nouvelles oppositions causées par des déplacements fonctionnels (sémanti-

ques), portent atteinte à l'équilibre du système morphologique, d'où la nécessité d'un réarrangement appelé 'action analogique' » (1949/1966 : 161)

Plusieurs linguistes ont par la suite réexaminé la pertinence et la nature de ce processus. R. Lass (1990 : 148) et D. Lightfoot (1979 : 343-373) ont remis en question, de façon radicale pour le premier, plus mitigée pour le second, la nécessité de faire appel à la notion d'analogie pour rendre compte de certains faits d'évolution. Leur critique porte sur le fait que l'analogie est une notion non formalisable, et donc que « le fait que nombre de 'réanalyses' puissent être interprétées comme des formations analogiques ne permet pas de faire de l'analogie une loi du changement, ou en tout cas autre chose de plus qu'une notion pré-théorique »²⁶.

Mais dès lors qu'on s'occupe du changement linguistique, il est difficile de faire l'économie de cette notion. Comme le soulignait M. Harris (1984), même s'il est tentant de rejeter une notion aussi imparfaite, une théorie du changement linguistique qui pourrait rendre compte des phénomènes d'analogie serait incontestablement meilleure²⁷. Et l'ouvrage récent d'E. Itkonen (2005), qui propose d'élargir la portée du concept et de l'affiner en distinguant les aspects cognitif et procédural d'une part, et structurel d'autre part, en révèle la richesse heuristique et théorique.

3.4.2 L'analogie : ses spécificités par rapport à la réanalyse et à la grammaticalisation

Une question se pose à propos de l'analogie, que l'on a déjà posée à propos de la grammaticalisation : celle de la spécificité du phénomène.

Pour Harris & Campbell (1995 : 50-54 et 92), et Campbell (1996 : 78-80), dont la position sera reprise par R. Janda en particulier (2001), la grammaticalisation n'est pas un phénomène pur ; pour eux, ce n'est que la composition de deux phénomènes : 1) une réanalyse, suivie 2) d'une extension (analogique), qui correspond à la seconde phase d'un changement, que H. Andersen nomme 'actualisation' (2001) (la première étant seulement une 'innovation').

Nous soutiendrons cependant que ces trois phénomènes doivent être distingués, car chacun de ces phénomènes peut avoir lieu *seul*. Ainsi, l'évolution de *très* en français est une réanalyse, et n'est ni une analogie ni une grammaticalisation. Le

26. Lightfoot (1979 : 373) : « The fact that many reanalyses can be interpreted as analogical extensions does not make analogy a principle of change or anything more than a pre-theoretical concept ».

27. « It is nevertheless clear that a theory of historical grammar which, seen in its entirety, has no place within it for the notion of analogical change is poorer than one which has. » (M. Harris 1984:185)

25. Analogie au sens de : identité de deux rapports.

développement de la préposition *à* en un 'outil', ou la cliticisation du pronom personnel sujet par exemple, sont typiquement des phénomènes de grammaticalisation - ils en représentent une étape avancée. La création de *beaucoup* est, elle, une grammaticalisation de type complexe, qui comporte une phase de réanalyse, puis une phase que l'on pourrait analyser comme une analogie partielle, en ce que le nouveau morphème adopte certains seulement des emplois et certaines des constructions de *moult* impossibles avec le groupe nominal *beau coup* - la juxtaposition avec un nom spécifiquement (*Et entrèrent beaucoup gens avec eux* Commynes : voir chapitre 4, pp. 173-176). Quant à la création de *ce*, ou de l'article défini pluriel *des*, on ne peut en rendre compte que par l'analogie : il n'y a dans ces phénomènes ni réanalyse, ni grammaticalisation, ni emprunt. La forme *ce* est créée à partir d'un rapprochement entre le déterminant démonstratif pluriel *ces* et l'article défini pluriel *les*, tout à la fois par la forme, par la valeur et la fonction ; par 'analogie' avec la forme de singulier *le* correspondant à *les*, une nouvelle forme est créée pour le déterminant démonstratif singulier : *ce*. On note cette relation proportionnelle : *les* : *le* : : *ces* : *x,x-ce*. Le même processus est en jeu pour la création du déterminant indéfini pluriel *des*. On trouve donc bien des cas de réanalyse sans grammaticalisation, de grammaticalisation sans réanalyse, et surtout, pour notre propos, d'analogie sans réanalyse ni grammaticalisation.

Les trois phénomènes de réanalyse, analogie et grammaticalisation, se distinguent en outre par les six traits suivants :

- *par le type de modification introduite dans le système* : l'analogie, contrairement à la réanalyse (telle que définie par Langacker 1977), introduit un changement de forme, mais ne modifie pas la structure du système grammatical d'une langue, elle ne fait qu'en accentuer les traits caractéristiques ;
- *par la modification, ou non, de la catégorie* : l'analogie ne modifie pas la catégorie du mot qu'elle modifie, contrairement aux autres phénomènes ; elle se réalise entre éléments de forme différente, mais de fonction et de catégorie identiques. La grammaticalisation implique nécessairement un changement de catégorie du mot grammaticalisé. La réanalyse, si elle n'implique pas une telle recatégorisation en elle-même, en provoque souvent une par la suite, lors de la phase d'actualisation (au sens de H. Andersen) du changement ;
- *par la modification, ou non, de la forme* : l'analogie modifie toujours la forme concernée, de façon à la rendre iconiquement plus proche de la formulation qui, dans un système donné, est la plus canonique - soit par le nombre des termes qui offrent cette forme, soit par la fréquence de l'usage qui en est fait. La réanalyse n'implique pas une modification formelle, et la grammaticalisation entraîne éventuellement des modifications de nature différente ;
- *par le rôle principal dévolu au locuteur ou à l'auditeur* : d'un point de vue cognitif, l'analogie se distingue de la réanalyse en ce que cette dernière est le

fait d'un auditeur interprétant une structure, alors que l'analogie, comme la grammaticalisation, est le fait d'un locuteur actif ;

- *par la nature, complexe ou non, du phénomène* : comme la réanalyse, et contrairement à la grammaticalisation, l'analogie est un phénomène relativement simple ;
- *par le déclenchement, ou non, de changements en chaîne* : dans le cas où elle modifie une forme, l'analogie provoque toujours la disparition de la forme ancienne, et elle peut également provoquer des changements en chaîne. Ainsi, à la suite de la création par analogie du déterminant démonstratif *ce* qui est masculin, la forme *cette* va voir son emploi se modifier, car elle deviendra la seule forme pour le déterminant féminin : par ce changement *ceste* > *cette* gagne de nouveaux emplois sur l'autre déterminant possible, *celle*, qui va disparaître, et elle en perd d'autres, comme possible pronom démonstratif.

Dès lors qu'il se trouve des faits de changements qui ressortissent à l'un seul de ces phénomènes, et dès lors que chacun d'eux se définit par une combinaison de caractères spécifiques, il apparaît pertinent de distinguer ces trois processus de changement.

3.4.3 Les divers champs d'application de l'analogie

L'analogie se distingue également des autres phénomènes par les champs dans lesquels elle opère de façon privilégiée. Pour la plupart des linguistes en effet, l'analogie est un phénomène qui concerne essentiellement la *morphologie*. C'était le cas chez V. Henry, mais déjà chez ses prédécesseurs et également chez la plupart de ses successeurs.

Quand en 1949 Kuryiowicz publie l'article qui a fait date sur 'La nature des procès dits analogiques', il n'analyse (au moins dans cet article) que des cas de changements morphologiques - pour lesquels il va définir une typologie et des 'lois' sur lesquelles nous reviendrons ci-dessous (section 3.4.5). Et si W. Manczak, dans ses tout aussi célèbres articles sur les 'Tendances générales des changements analogiques' (1958), ne néglige pas les changements concernant la forme des lexèmes, il ne leur consacre que deux 'hypothèses', les sept autres portant sur des questions morphologiques.

Les manuels de linguistique historique ne font pas autrement. Dans le chapitre qu'il consacre à l'analogie, Anttila (1989 : chap. 5, 88-108) traite essentiellement de cas qui touchent aux paradigmes morphologiques, et secondairement au lexique. Et H. H. Hock (1991¹), qui à travers les trois chapitres (1991 : 167-279, chap. 9-11) qu'il consacre aux différentes sortes d'analogie, fournit sans doute l'analyse récente la plus poussée de ce phénomène, centre lui aussi son propos sur la morphologie.

Il ne s'agit certainement pas d'un parti pris ou d'un choix de hasard. Toutes les études de grammaire historique ou de morphologie historique sont contraintes de faire un usage récurrent de la notion d'analogie pour expliquer la formation des paradigmes des langues. F. Brunot dans son *Histoire de la langue française* (1905-1938), ou K. Nyrop dans sa *Grammaire historique de la langue française* (1903), invoquent souvent l'analogie comme facteur justifiant un changement morphologique, sans même en expliquer le fonctionnement, tant le phénomène semblait aller de soi.

L'importance quantitative de ce type de changement est patente dans tous les domaines des formes grammaticales, mais elle est particulièrement flagrante lorsqu'on étudie l'évolution des formes verbales dans les langues indo-européennes tout particulièrement, comme on va le voir pour le français (ci-dessous 3.4.4). Ainsi par exemple, F. de La Chaussée ouvre son *Initiation à la morphologie historique de l'ancien français* (1977) par un chapitre introductif sur « L'analogie » : c'est le seul chapitre théorique du volume. Avec les 'lois phonétiques', on a là les deux facteurs de changement dans ce domaine. P. Fouché, dans sa *Morphologie historique du français* (1967, 3 tomes) portant sur le verbe, écrit : « L'analogie, enfin, a pu intervenir pour modifier l'état de choses créé par le jeu des lois phonétiques. » (1967 : 84) ; et il n'est guère de page de cet ouvrage de référence qui ne comporte l'exposé d'au moins un cas d'analogie. W. Manczak, à la fin de son second article, a recensé les cas d'analogie évoqués par Nyrop dans les dix-huit premières pages du tome deux de sa *Grammaire* : il en a relevé vingt-deux cas (concernant le verbe), et huit cas en huit pages au début de son étude sur le nom (1903 : 170-178).

Mais l'analogie peut concerner également, quoique dans une bien moindre mesure, le lexique (l'"étymologie populaire" en particulier) et la syntaxe. Ce précurseur de la 'linguistique fonctionnelle' qu'est Henri Frei (1929) avait posé un enchaînement des phases du changement linguistique qui serait le suivant : 'déficits-besoins-procédés-finalité' (1929 : 43 sq.). Il voyait dans l'analogie « le jeu quotidien de la parole », la réponse multiforme au besoin de clarté qui permet d'« ordonner [les signes] en un système » (1929 : 27). Il explique par le processus d'analogie la majorité des phénomènes 'fautifs' qu'il relève dans son corpus de français 'avancé' (lettres de soldats de la guerre de 1914-18, extraits du recueil *de français populaire* de H. Bauche paru en 1928, et de recueils de 'fautes' relevées par les puristes et les grammairiens normatifs). C'est l'analogie sémantique qui pour lui a fait évoluer le sens de l'adjectif *ouvrable* dans l'expression *jour ouvrable* : de 'jour où l'on travaille' (de *ouvrer* 'travailler') on est passé à 'jour où les magasins sont ouverts', ou qui a conduit à créer l'expression *cela m'indiffère* à partir de l'adjectif *indifférent*, sur le modèle *différent* : *différer* = *indifférent* : *indifférer* ; c'est l'analogie morpho-syntaxique qui explique également certains accords 'incorrects' tels que *C'est elle qui est LA mieux habillée* ; et c'est l'analogie phonétique qui expliquerait des phénomènes de sandhi ou

d'"assimilation" tels que 'Fontenay' prononcé [fonne] (< [fôtne]), ou 'maintenant' prononcé [mennâ]²⁸.

Cependant, par la suite, il est rare qu'on ait fait appel à cette notion au niveau phonétique ou syntaxique. C'est ce que révélait déjà par exemple la préface écrite par E. Lerch à son *Historische französische Syntax* (1925 : pp. xix et xxi) : il y nomme 'analogie' les cas d'influence entre formes, et 'contamination' ce qui relève de la syntaxe.

Harris & Campbell (1995 : 97-119), dans leur *Historical syntax* (chap. 5), préfèrent parler d'"extension" (que nous traduirons par 'extension analogique') dès lors qu'il s'agit de syntaxe. Sous ce terme sont englobés des phénomènes tels que celui de la 'contamination', mais aussi de l'extension lexicale. Il s'agit de la généralisation de règles, et les auteurs, reprenant en l'explicitant la définition proposée par Meillet, décrivent ainsi ce processus de changement, dont ils précisent par la suite le fonctionnement :

« Extension is a mechanism which results in changes in the surface manifestation of a pattern and which does not involve immediate or intrinsic modification of underlying structure. » (Harris & Campbell 1995 : 51)

« Extension is a mechanism that operates to change the syntax of a language by generalizing a rule. » (Harris & Campbell 1995 : 97)

Comme les auteurs le soulignent, dans bien des cas, l'extension analogique en syntaxe est en fait l'"actualisation" d'une réanalyse opérée précédemment. La réinterprétation structurelle, puis la réanalyse d'une construction entendue, a pu donner naissance à une règle syntaxique qui va se répandre et toucher progressivement d'autres lexèmes, selon la théorie de l'extension lexicale que développent les deux auteurs (Harris & Campbell 1995 : 80-81 et 106-111).

3.4.4 Les traits distinctifs du processus analogique : une 'réduction de l'arbitraire du signe' (R. Simone 1996⁷: 187)

Nous avons d'abord défini l'analogie en la distinguant des deux autres mécanismes qui en sont proches par certains aspects. Mais en soi, elle se définit par trois traits spécifiques.

1. Le premier trait qui distingue fondamentalement l'analogie des autres processus de changement, c'est la *condition exigée au départ* : l'existence préalable, entre deux ou plusieurs formes, d'une *parenté* soit sémantique, soit fonctionnelle (Anttila 1989 : 100). Dans tous les cas, il faut qu'existe
28. Kuryiowicz soulignait que le principe consistant à étendre l'emploi d'une forme s'applique aussi bien au domaine phonologique (1949 : 18).

préalablement entre les formes ou paradigmes de base et dérivé une relation fonctionnelle ou sémantique : identité catégorielle ou fonctionnelle, et parenté sémantique. Par exemple, les verbes latins *esse* et *habere* ont vu leur relation se renforcer dès lors que *habere* est devenu un auxiliaire en roman (en latin, seul *esse* l'était) ; *habeo*, devenu **ayyo*, a donc été rapproché de *sum*, et cette relation a conduit vers le IV^e siècle au développement d'une forme du verbe *esse* analogique de **ayyo* : **suyyo* > ancien fr. *sui*, qui par la suite a pris un -s désinentiel par une seconde analogie, cette fois avec la seconde personne du singulier > *suis*. En français moderne, *après que* se construit couramment avec le subjonctif, par une analogie avec *avant que* qui est fondée sur leur relation sémantique (mots de sens opposé). Au plan phonétique, si 'maintenant' peut être prononcé [mennâ], c'est-à-dire si -t- peut être assimilé à son entourage, c'est que -t- et -n- ont en commun le trait dental ; si *faim* de l'ancien français prend par la suite un -e final, c'est qu'il a en commun avec *tu aimes* et *il aime* une parenté paradigmatique forte ; si la construction du génitif en *de* (*le bord de la table*) se répand aux dépens de celle en *à* (*la fille a un roi*) et de la construction directe (*la fille le roi*), c'est que toutes trois marquent le même rapport. Ainsi que le souligne Anttila (1989 : 104), le processus d'analogie présente une parenté avec celui d'*emprunt externe* : de ce fait, l'analogie peut être considérée dans un bon nombre de cas comme une sorte d'*emprunt interne*.

2. Le second trait distinctif de ce phénomène est qu'il est *directionnel*, allant d'une forme-modèle à une forme qui va se remodeler sur celle-là. Il faut qu'une forme soit le pôle saillant de la relation et serve de modèle à l'autre, la première étant la 'forme de fondement' (Kuryiowicz 1949 : 23) ou forme-source, et l'autre la 'forme fondée' ou forme-cible. Entre les deux formes parentes mais dissemblables, seule l'une peut être le modèle, et l'on peut prévoir laquelle dans bien des cas semble-t-il (voir ci-dessous 3.4.5).
3. Il résulte toujours de ce processus une *simplification* : tous s'accordent sur ce trait (Henry, Saussure, Fouché, de la Chaussée, Kiparsky, Lightfoot). Il peut s'agir soit de l'élimination d'une disparte, soit de l'enrichissement d'un paradigme incomplet (ainsi, sur le modèle du paradigme de déterminant *lel les* vont se créer en français le paradigme de démonstratifs *celces*, et celui de l'article indéfini *uni des*). Paul Kiparsky (1967 et 1968) proposait de voir dans l'analogie l'une des formes d'une règle plus générale du comportement des langues : la 'simplification' - et en ce sens la première phase d'une réanalyse peut être vue comme une analogie (Itkonen 2002). Cette simplification est en même temps une régulation, à partir d'une forme modèle : la relation est toujours directionnelle, mettant en jeu deux formes, ou deux paradigmes, allant d'une forme-base vers une forme dérivée ('mot-base' et 'dérivé' selon Kuryiowicz 1949), la seconde étant construite à l'imitation de la première. C'est là la voie par laquelle se réalise cette 'réduction de l'arbitraire (du

signe)', comme le souligne R. Simone (1996⁷ : 187), qui est toujours semblé-t-il le résultat du processus analogique.

C'est là l'un des traits caractéristiques de ce type de changement, ainsi qu'on va le voir. Voici comment, par exemple, de la Chaussée résume sa fonction dans la constitution des paradigmes morphologiques :

« L'analogie est régie par le principe de *F économie paradigmatique* [italiques de l'auteur]... Elle est essentiellement une force nivelante, tendant à éliminer les exceptions, les formes anomales. D'une façon générale, elle remodèle les formes ou paradigmes minoritaires sur le patron des majoritaires. » (1977 : 7)

3.4.5 Régularités de la relation entre la forme-base et la ou les forme(s) analogique(s) : dissymétrie

Peut-on trouver des régularités dans le rapport qui unit les deux formes ou groupes de formes en relation dans le processus d'analogie ? Des études translinguistiques avaient en effet semblé révéler certaines tendances²⁹.

Kuryiowicz (1949) a été le premier à tenter de définir des 'lois' qui permettent de déterminer dans quel sens va la relation, et quelle est la spécificité des formes-bases. Par ce terme de 'lois' il désigne des 'chaines' analogiques entre une 'forme de fondement' (*source*) qui est le modèle, et une 'forme fondée' (*cible*), qui est le résultat. Deux de ses 'lois' (qui sont plutôt des tendances)³⁰ restent particulièrement intéressantes : la seconde stipule que :

« (II) *Les actions dites analogiques suivent la direction 'formes de fondement formes fondées, dont le rapport découle de leurs sphères d'emploi* » (1949 : 23),

et introduit le critère de 'sphère d'emploi', qui est une notion plus complexe que la simple fréquence.

29. Ainsi, par exemple, pour le français et les langues romanes, d'après P. Fouché (1967), les formes fortes des verbes sont souvent refaites d'après les formes faibles (*il treuve, nous trouvons* -> *trouv-*). Y. Yajima (1998) a tenté de faire la synthèse des régularités 'régionales' ; mais on trouve des contre-exemples ; ainsi à côté de l'extension de la forme faible *trouv-*, on constate que c'est à partir de la forme forte que *pleurer* ou *aimer* ont été régularisés.
30. Nous dirions 'tendances' : Kuryiowicz était le premier à reconnaître que leur application n'était susceptible d'aucune obligation. C'est en conclusion de cette étude qu'il écrivait ces phrases si souvent citées : « Il résulte d'un système grammatical concret quelles transformations analogiques sont possibles (formules I-V). Mais c'est le facteur social (formule VI) qui décide si et dans quelle mesure ces possibilités se réalisent. Il en est comme de l'eau de pluie qui doit prendre un chemin prévu (gouttière, égouts, conduits) *une fois qu'il pleut*. Mais la pluie n'est pas une nécessité. » (1949 : 37)

La sixième 'loi' introduit un critère socio-linguistique à la base de l'analogie : elle pose que c'est la langue de prestige ('imitée') qui fournit les formes servant de modèle ou d'emprunt :

« (VI) *Le premier et le second terme d'une proportion appartiennent à l'origine à des systèmes différents : l'un appartient au parler imité, l'autre au parler imitant.* » (1949 : 36)

Les quatre autres 'lois' sont plus topiques. Elles stipulent par exemple qu'un marqueur simple est souvent remplacé par un marqueur complexe sans doute plus explicite (loi I) : par exemple en allemand le pluriel de type *Gäste*, doublement et donc mieux marqué par rapport au singulier *Gast*, car codé à la fois par une désinence et par TUmlaut, s'étend à des mots dans lesquels il n'était pas étymologique, tels sg. *Baum* : pl. *Bäume* ; mais il subsiste bien des mots qui ne sont pas touchés par cette analogie, tels que sg. *Tag* : pl. *Tage*. La 'loi' (III) indique de même qu'un morphème complexe tend à s'étendre aux dépens d'une forme simple, mais c'est fort discuté, et la 'loi' (IV) stipule que la forme nouvelle prend la fonction primaire, alors que la forme ancienne est restreinte aux usages secondaires.

Une dizaine d'années plus tard, W. Manczak (1958) a montré que la plupart des 'formules' (il leur refuse le statut de 'lois') de Kuryiowicz présentent de nombreux contre-exemples, et a à son tour proposé neuf 'hypothèses' en vue d'esquisser une typologie des formes de l'analogie. Ses hypothèses reposent sur la prise en compte de fréquences relatives, elles formulent donc explicitement des tendances, et elles ont la forme : *Le phénomène x se passe plus souvent que son inverse*'. Les tendances qu'il relève sont de deux sortes : les unes concernent le type de modification subie par la nouvelle forme : raccourcissement (hypothèses I : *'Les mots plus longs sont plus souvent refaits d'après les mots les plus courts que vice versa'* ; III : *'Une forme flexionnelle plus longue est plus souvent refaite d'après une plus courte que vice versa'* - ce qui contredit la loi I de Kuryiowicz), allongement (hypothèses IV : *'La désinence zéro est plus souvent remplacée par la désinence pleine que vice versa'*, et V : *'Les désinences monosyllabiques sont plus souvent remplacées par des désinences polysyllabiques que vice versa'*), ou encore abolition de la flexion (hypothèse II : *'L'alternance du radical est plus souvent abolie qu'introduite'* : c'est l'un des cas où l'analogie rétablit une unité de forme rompue par les évolutions phonétiques). Deux autres concernent la nature des formes modèles pour l'analogie verbale, à savoir l'indicatif et le présent (hypothèses VI et VII). Les dernières concernent une classe de noms spécifique, les noms géographiques, pour lesquels, s'ils sont fléchis, les cas exprimant le lieu servent de formes de référence dans le procès analogique (hypothèses VIII et IX). Outre qu'il ne s'agit que de tendances (« ... plus souvent que vice versa »), il faut également préciser - ce que Manczak ne fait qu'implicitement - que ces 'hypothèses' n'impliquent pas qu'un phénomène d'analogie

se développe systématiquement dans les cas de figure évoqués. Il faudrait formuler ces tendances en : *'Dans le cas où un phénomène analogique se produit, etc.'*

Par la suite, H. H. Hock (1991) a réévalué ces diverses propositions, et en a montré les limites en mettant en évidence de nombreux contre-exemples. Il n'en retient guère au total que la tendance générale à marquer plus clairement les formes. Cela n'est pas trivial : il semblerait que le principe d'iconicité ('une forme, un sens') l'emporte sur le principe d'économie, qui semblerait parfois aller dans la direction inverse (Hock 1991 : 234-237). En outre, développant la notion de 'sphère d'usage', Hock (1991 : 218-221) met en évidence un certain nombre de contraintes ou de restrictions concernant la relation analogique, qui se laissent résumer ainsi : la forme qui va changer est moins fréquente dans l'usage, ou plus hétérogène dans sa structure, et la forme modèle est plus productive, ou plus fréquente dans l'usage, ou plus canonique dans sa structure. Bref, *la relation préalable doit être dissymétrique*. Une autre constatation est faite par Hock : les mots fondamentaux résistent mieux que les autres au nivellement par simplification ; les termes et paradigmes très fréquents (ainsi, le verbe *être*, très irrégulier mais d'un usage constant), ou les connecteurs de base tels que *et*, *ou*, *mais* (Hock 1991 : 215), ou encore les pronoms personnels, paraissent particulièrement réfractaires à l'analogie.

3.4.6 Typologie des diverses formes de l'analogie

On peut distinguer plusieurs sortes d'"analogie" : *l'analogie proportionnelle*, l'analogie par *simplification* d'une forme ou d'un paradigme, l'effet de *couplage sémantique* (mots de sens opposé en particulier), et des formes d'analogie, qui semblent résulter de processus de remotivation, et qui restent pour l'instant bien moins formalisées (contaminations, étymologie populaire, etc.).

Comme on l'a vu, et contrairement aux autres types de changement, l'analogie met nécessairement en jeu deux formes au moins, ou deux séries de formes, ou deux paradigmes : c'est la nature de la relation existant au départ entre ces deux éléments qui définit les divers types d'analogie que nous allons décrire.

En accord avec les typologies proposées ailleurs (en particulier Hock 2003), nous distinguerons six sous-types.

1. *L'analogie 'proportionnelle'* telle que définie par H. Paul (1880²) (a : b : : c : x, et x = d) est la forme canonique de ce phénomène. Elle peut se réaliser entre deux paradigmes formés de deux termes ayant des fonctions partiellement communes. Elle a deux types de résultat : soit la régularisation d'une forme et donc la simplification d'un paradigme, soit la création d'une nouvelle forme. Le premier cas concerne par exemple la re-formation de la désinence de la 5^e personne en français, d'après le modèle canonique dans les composés

de dire (*nous lisons* : *vous lisez* : : *nous contredisons* : *x,x* = *vous contredisez*). Autre exemple, en allemand, l'extension à d'autres mots d'un type de marquage double du pluriel, comme on l'a vu précédemment, sur le modèle *Gast* : *Gäste*. En revanche, le déterminant *ce* est une création, comme on l'a vu précédemment (p. 86, et voir chapitre 7, pp. 241-242), à partir d'un rapprochement entre le déterminant démonstratif pluriel *ces* et l'article défini pluriel *les*, cette relation étant notée : *les* : *le* : : *ces* : *x,tx* = *ce*. Il semble que ce soit le seul type d'analogie qui soit créateur de formes totalement nouvelles.

En morphologie, ce principe de changement 'proportionnel' est donc très productif. En phonologie, il n'est pas certain qu'il se rencontre (voir Hock 1991, chap. 11 cependant). Dans le lexique, cette relation proportionnelle est l'une des voies de la néologie : par exemple, *fermer* : *refermer* : : *analyser* : *x, etx* = *réanalyser*. En syntaxe, ce n'est pas sous cette forme que l'analogie se réalise : elle prend plutôt la forme de l'effet de couple (*je m'en rappelle* d'après *je m'en souviens*).

2. La simplification des paradigmes sur une base unique, en particulier dans le cas des paradigmes à formes nombreuses, est une autre forme d'analogie. Ce processus introduit une similarité de forme entre deux ou plusieurs unités (formes ou paradigmes) déjà reliées par une similarité de sens ou de fonction ; il peut en résulter la modification d'une ou plusieurs formes, à partir d'une base reconnue comme canonique. Le plus souvent, ce type d'analogie a pour résultat la suppression d'une irrégularité dans un paradigme - d'où sa qualification parfois de 'changement thérapeutique'³¹, et c'est dans la morphologie verbale qu'il se développe surtout : les exemples en sont extrêmement nombreux (voir le recensement de Mahczak ci-dessus). Ainsi, le parfait latin des personnes 4 et 5 *cantâmus* (< *cantâvimus*), *cantâtis* (< *cantâvistis* < *cantâvistis*) aurait abouti en Fr. à : *chantemes*, *chantais*)tes ; *cantâmus* a été remodelé (en **cantâ(s)mus* ?) de façon à conserver le -a- de désinence caractéristique. Ou encore, pour les verbes 'irréguliers' (à alternance vocale du radical) de l'a.fr., tels *amer* et *clamer*, qui se conjuguent : *faim/claim*, *tu aimes/claimes*, *il aime/claime*, *nos amons/clamons*, *vos amez/clamez*, *illeles aiment/claiment*, tout le paradigme est aligné sur la même forme de radical ; mais pour *amer* c'est le radical tonique qui est choisi, *aim-*, alors que pour *clamer* c'est l'inverse. Il est en effet des cas où il n'est pas possible de prévoir quelle sera la forme-base, où le choix se fait de façon non clairement explicable. Ce sont de tels cas qui ont conduit bien des linguistes à souligner le caractère imprévisible de l'analogie. Il l'est en effet doublement : parce qu'il n'est jamais certain qu'une analogie se développera, même si les conditions sont remplies ; et parce que lorsqu'elle se développe, sa directionnalité n'est pas toujours prévisible.

31. Voir Aitchison (1995 : chap. 10).

3. La contamination ou croisement entre deux mots apparentés sémantiquement, aboutissant à une forme hybride tant formellement que sémantiquement, se rattache à ce processus. Il peut prendre la forme de la création d'un mot ou d'une expression composite comportant des éléments des deux items initiaux : par exemple, *brunch* (< *breakfast X lunch*), ou le développement récent en français de : *Il faut mieux* (*Il faut XII vaut mieux*), signalé déjà par Frei (1929:48).
4. Il peut s'agir d'un effet de couple sémantique, deux mots de sens opposé iconifiant cette relation par un accroissement de la ressemblance formelle : ainsi l'adjectif latin *gravis* ('lourd') devient en bas-latin *grevis* sous l'influence de son antonyme *levis* ('léger'). De même, en anglais, *femelle* ('femelle') a évolué en *enfemelle* sous l'influence de *maie*, les deux mots étant souvent couplés.
5. L'étymologie populaire enfin ressortit au même processus : à partir d'une parenté sémantique, une modification formelle s'instaure pour rendre sensible cette relation. C'est ainsi que dans *choucroute*, issu de l'allemand *Sauerkraut*, *sauer* a été relié à *chou* ; que de même le mot d'ancien français *coûte pointe* ('couverture piquée') est devenu *courte pointe*. Mais l'étymologie 'populaire' est parfois le fait de savants, comme celle qui au XVII^e siècle permettait implicitement d'allier dans le même article de dictionnaire les adjectifs *poli* (< lat. *polire* 'polir') et *police* (< grec *polis* 'la cité'), l'idée de 'polissage' et celle de 'politesse' (J. Starobinski 1989 : 26-33).
6. En syntaxe, le phénomène d'extension analogique occupe une place importante dans la simplification de la grammaire, et il prend la suite du processus de réanalyse, dont il est l'"actualisation" (au sens de Andersen 1999 ; voir en particulier Harris & Campbell 1995 : 50).

Le processus d'analogie représente bien une application claire du principe d'icongénité : la relation 'un sens : une forme' s'y vérifie bien plus souvent qu'ailleurs, s'agissant de remotiver un mot en l'associant formellement à un autre mot dont il paraît être issu (étymologie populaire) ou auquel il paraît relié par un rapport d'opposition (contamination).

3.4.7 Aspects cognitifs de l'analogie

Par rapport aux autres types de changement, l'analogie présente une spécificité capitale au plan cognitif : ce processus a pour point de départ la mise en relation de deux unités du même système grammatical, ce qui n'est pas le cas dans les autres types de changement. À cause de ce caractère, dès qu'il a été identifié, le phénomène d'analogie a d'emblée rendu nécessaire le recours à des explications psychologiques, et plus récemment à des analyses en termes de comportements cognitifs qui semblent dépasser le champ linguistique (Itkonen 2005).

Pour V. Henry (1883) et ses contemporains les néo-grammairiens, ce qui apparaissait surprenant et même scandaleux était le fait que l'analogie venait troubler la régularité des Tois phonétiques', et donc qu'un processus psychologique externe à la langue pouvait l'emporter sur un mécanisme phonétique et donc interne à la langue. Par la suite, et chez V. Henry lui-même comme on l'a vu, la reconnaissance de ce type de procédé de changement a conduit à prendre en compte les facteurs extra-linguistiques à l'œuvre dans la langue - l'analogie restant l'un des pôles privilégiés de cette réflexion. Et un siècle plus tard, en exergue au chapitre qu'il consacre à l'analogie dans son ouvrage, R. Anttila écrit : « *Analogy is a function of the relational aspects of grammar and a mental striving for simplicity or uniformity.* » (1989 : 88 : je souligne).

Trois aspects sont à notre avis particulièrement à retenir, dans une perspective cognitive.

1. Tout d'abord, ce n'est pas toujours la forme que l'on penserait prototypique qui sert de modèle : par ex. le nominatif dans les langues à cas, ou l'indicatif présent, ou la 3^e personne du singulier. Et c'est dans cette mesure que la notion de « sphère d'emploi »³² introduite par Kurylowicz paraît importante ; même si l'application que lui-même en fait et les conclusions rapides qu'il en tire ont été contestées par Mancaz (1958), il propose là une voie pour définir la forme-source, qui n'est pas strictement liée à la fréquence d'emploi, ou à l'idée que la forme la plus simple doit appeler la plus complexe. Et sa définition rejoint celle que donne R. Jakobson de la forme non marquée (1957). Mais comment expliquer ce phénomène ? Comme le souligne Hock (2003 : 457, note 2), « the question of what makes a given pattern productive is a difficult one »... on ne saurait mieux dire. Une question donc : la forme-modèle est-elle une forme non marquée ?

2. Récemment, dans une perspective différente, celle des grammaires cognitives, M. Winters (1997 : 546-547)³³ a formulé une proposition intéressante. Selon elle, le changement résulte d'un *déplacement de saillance* (1997 : 546) ; c'est l'assignation de saillance à l'un des deux éléments de la relation d'analogie, ou à l'un des traits des formes concernées, qui expliquerait la direction dans laquelle joue l'analogie, c'est-à-dire la façon dont s'opère la répartition et le choix entre forme source et forme cible. Son hypothèse repose

sur la notion de 'catégorie radiale' développée par G. Lakoff (1985 : 91 et suivantes). Cela génère une seconde question : quel est le trait mis en saillance qui sert de pivot à l'analogie ?

3. Un dernier aspect, important du point de vue des processus cognitifs à l'œuvre dans le changement, est celui de la forme de raisonnement qui fonde le processus analogique, et de ce qu'elle peut révéler du raisonnement linguistique. Esa Itkonen a posé tout récemment (2002 et 2005) la question, capitale, d'une unicité possible à un niveau méta-cognitif entre les formes du changement linguistique³⁴. Il met en évidence la similarité et même l'identité des deux processus distincts que sont la réanalyse et l'analogie (*extension*), tous deux procédant d'un raisonnement hypothético-déductif³⁵.

C'est à travers des approches de ce type que l'on pourra trouver des constantes cognitives dans le phénomène indéfiniment récurrent de modification du langage.

3.5 Emprunts

Le terme *emprunt* désigne, métaphoriquement, l'introduction dans une langue d'une nouvelle forme ou d'une nouvelle construction issue, 'empruntée' d'une autre langue. L'emprunt résulte le plus souvent d'un contact entre langues : soit d'une langue géographiquement voisine, soit d'une langue plus prestigieuse, la notion de contact n'étant pas uniquement géographique. A l'origine, il s'agit de la part du locuteur de la volonté de reproduire dans sa langue un terme ou une structure d'une autre langue, et dans la plupart des cas l'emprunt se fait de la langue la plus prestigieuse vers des langues qui le sont moins.

Le phénomène d'emprunt a été empiriquement repéré sans ambiguïté dans un grand nombre de langues, il est indubitablement important. Mais comme la notion d'analogie, celle d'emprunt manque d'une assise théorique rigoureuse³⁶ ; en l'état actuel de son élaboration théorique, sa description reste largement ad

34. « ...Two prima facie dissimilar phenomena exemplify the same superordinate concept » (2002 : 420).

35. Ce qui conduit Itkonen (2002) à conclure, dans la perspective proposée par Harris & Campbell selon laquelle la grammaticalisation est simplement la succession des deux phénomènes de réanalyse et d'extension : « A significant generalization is achieved by showing that both components of grammaticalization, i.e. reanalysis and extension, involve the superordinate notion of analogy. » (Notons qu'*analogy* n'a pas ici son sens linguistique, mais logique).

36. J. Nichols (2003 : 309) écrit à propos du processus d'emprunt : « There is still much empirical work to be done, language by language, family by family, area by area, feature by feature, and model by model - and it is not grindwork... Empirical work on stability and non-stability can yield rich theoretical and comparative dividends. »

hoc. Cependant, quelques jalons sont désormais posés : il existe des tentatives pour élaborer une *échelle d'empruntabilité* des termes et des notions, comme le souhaitait Lass (1990) et, complémentairement, pour définir quels sont les traits, dans les langues, qui sont particulièrement stables et donc ne donneront probablement pas lieu à un remplacement par emprunt à un autre système (Nichols 2003). En effet, comme le souligne très justement J. Nichols (2003 : 309), la question de l'emprunt ne peut être examinée seule : elle doit l'être en relation avec le caractère plus ou moins modifiable des traits de la langue 'emprunteuse' ; car plus un trait est réputé stable, moins il a de chance d'être remplacé par un trait emprunté.

L'emprunt touche majoritairement le domaine du lexique, mais pas exclusivement. Les analyses lexicales montrent que les emprunts atteignent assez fréquemment un taux élevé, et que ce sont surtout des noms qui sont empruntés (Haugen 1950 : 224 ; L. Guilbert 1975 ; H. Walter 1991 : 111-115). L'enquête menée par H. Walter sur un corpus de 70 000 mots du français (*Le Petit Larousse* et le *Petit Robert* de 1989) confirme ces résultats : 8 000 environ de ces mots sont des emprunts (de diverses époques), le plus gros contingent venant de l'anglais (un tiers environ), comme on pouvait s'y attendre, et cela concerne les noms en très large majorité (aucune préposition, aucune conjonction ne figurent parmi les formes empruntées). L'emprunt peut consister en l'adoption simple d'un terme étranger ; mais bien souvent il y a une adaptation, même minime, au système linguistique récepteur, tant dans la prononciation (*parking* est prononcé avec *-ng* final, et non avec *-vj*) que dans la morphologie (*sprint-er*, *zapp-er*je *zappe*).

Cependant, selon Thomason & Kaufman (1988 : 14) : « any linguistic feature can be transferred from any language to any another language », en d'autres termes tout peut être emprunté, y compris les formes grammaticales³⁷. Ainsi il existe des langues dont le contact avec une autre langue a favorisé un changement dans l'ordre des éléments constitutifs de la phrase, passant par exemple de VO (verbe-objet nominal) à OV : c'est le cas par exemple de l'arménien, qui a évolué de SVO dominant en arménien classique à SOV en arménien moderne, mouvement sans doute favorisé par l'influence du turc (Donabedian 2000). L'ordre des mots est en effet un 'trait aréal' bien connu, et en Europe certaines langues non indo-européennes et qui possédaient le trait SOV l'ont abandonné ou sont en train de le changer au profit du trait SVO, commun à la majorité des langues d'Europe. Si tout est empruntable, selon McMahon cependant (1994 : 213), on peut distinguer des degrés dans l'importance du taux d'emprunts, allant d'emprunts essentiellement lexicaux et limités, unidirectionnels, à des emprunts réciproques

entre deux langues qui supposent un véritable bilinguisme, et enfin à une étape où le mélange de deux langues aboutit à une langue différente des deux autres - dont une des formes est la créolisation.

De façon plus restreinte, et plus rarement, le terme *d'emprunt* peut désigner le processus par lequel certains paradigmes d'une langue prennent une de leurs formes à un paradigme parent de la même langue : il s'agit d'un *emprunt interne*. Ainsi en français, l'impératif présent de quelques verbes, tel *vouloir*, 'emprunte' ses formes au subjonctif présent (P. Fouché 1967 : 174 : *Veillez...*).

3.6 Lexicalisation

Le lexique d'une langue est une structure ouverte, mais cela n'implique pas que toute forme est susceptible d'y entrer et d'y être intégré sans contraintes. Cela signifie simplement que le nombre de ses unités est a priori infini.

Le terme *lexicalisation* a été introduit par Kurylowicz pour désigner le phénomène de passage d'une unité de la grammaire au lexique. C'est en ce sens que l'emploie encore P. Ramat, lorsqu'il identifie ce processus à ce qu'il nomme *dégrammaticalisation* :

« Lexicalisation is thus an aspect of degrammaticalization - or more exactly, degrammaticalization processes may lead to new lexemes » (1992 : 550).

L'ouvrage récent de Brinton & Traugott (2005) se situe assez clairement dans cette perspective, et explore les parallélismes entre les deux processus de grammaticalisation et de lexicalisation, révélant par l'étude de cas précis que le second phénomène est bien moins contraint que le premier (2005 : 109), et qu'il est des cas où il est difficile de trancher entre les deux étiquettes (2005 : 111 sq.).

À l'instar de nombreux spécialistes en lexicologie diachronique, nous emploierons le mot 'lexicalisation' dans un sens bien plus large, pour désigner l'introduction dans le lexique de nouveaux termes, par quelque moyen que ce soit, et à quelque fin que ce soit, en particulier pour répondre à un besoin social. Par exemple, un groupe objet+verbe ou adverbe + verbe peut donner un nouveau verbe (a. fr. *cloufichier* 'fixer avec des clous', *malpenser* 'avoir de mauvaises pensées' ; f.mod. *mieuxdisant*, *malvoyant*) ; ou un groupe verbal peut donner un nouveau verbe (ainsi en fr.mod. *vouloir dire* au sens de 'signifier' avec un sujet non animé : *'Qu'est-ce que cela veut dire ?'*). En ce dernier sens, à côté d'apports importants dans le champ de la morphologie dérivationnelle en particulier (D. Corbin 1992), de nouvelles réflexions se sont développées sur les relations entre sémantique et lexicalisation (cf. P. Koch entre autres).

37. Thomason & Kaufmann affinent ensuite leur position en proposant une échelle d'"empruntabilité" : le cas le plus courant est celui de noms n'appartenant pas au vocabulaire fondamental, et le moins courant celui des structures grammaticales (1988 : chap. 4).

3.7 Changement sémantique

Bréal avait reconnu deux types de changement : la spécialisation, et la différenciation, notion approfondie par la suite par D. Geeraerts (1997 : 130) en tant que 'homonymiphobia'.

Selon A. Blank (1997) et Gévaudan (1999 : 14-17), ce sont trois principes cognitifs très généraux qui gouvernent le changement sémantique ; il s'agit de trois types de déplacements : la métaphore, la métonymie, le changement taxinomique. Dans un premier temps, diverses approches ont privilégié le premier processus, métaphorique. Elles ont conduit à mettre au jour des régularités, par le passage de l'espace au temps, ou d'une partie du corps à un lieu (*tête* > *en tête de*, à *la tête de* : cf. entre autres Heine & al. 1991, Heine 1993, Heine & Kuteva 2002). De telles approches ont conduit également à mettre en évidence des 'chaines sémantiques' directionnelles ; ainsi par exemple Anttila (1989 : 147) souligne qu'on constate dans plusieurs langues un changement concernant un adverbe signifiant 'rapidement', qui prend le sens de 'aussitôt, immédiatement' - mais jamais l'inverse.

Mais plus récemment, une approche inspirée par la pragmatique des présuppositions, des implicatures et des inférences suggérées, a proposé de voir dans la métonymie l'un des facteurs majeurs de l'évolution sémantique ; l'ouvrage récent de Traugott & Dasher (2002) est une illustration de cette démarche. Selon Traugott & Dasher, « the chief driving force in semantic change is pragmatic » (2002 :24), et ils mettent l'accent sur la 'subjectivité' encodée dans la grammaire, décrivant dans cette perspective la grammaticalisation des verbes modaux (chapitre 3), des connecteurs discursifs (chapitre 4 : *well, indeed, in fact* en anglais), des verbes 'performatifs' (chapitre 5) et des 'déictiques sociaux' (chapitre 6 : honorifiques en japonais, ou *please* en anglais) en montrant que le facteur essentiel qui lance le mouvement réside dans la situation intersubjective de communication. C'est ainsi que, pour les verbes modaux de l'anglais et du chinois, les auteurs mettent en évidence une unidirectionnalité sémantique exclusive : par exemple pour les auxiliaires, du déontique à l'épistémique, mais jamais l'inverse (2002 : 147).

D'autres mouvements sémantiques, moins spectaculaires, sont parfois distingués des trois précédents : extensions ou restrictions de sens ne sont pas toujours une conséquence des processus cognitifs évoqués ci-dessus ; de même, l'ajout ou la neutralisation de traits mélioratifs ou péjoratifs résultent souvent de facteurs socio-pragmatiques.

Le changement sémantique d'un terme peut être conçu soit comme l'ajout, aléatoire en quelque sorte, d'un sens à un mot, soit comme l'adjonction d'un sens périphérique lié d'une façon ou d'une autre au sens prototypique du mot en question. C'est actuellement dans le cadre de la théorie prototypique que se

développent les propositions les plus fructueuses (Kleiber 1990a, Geeraerts 1997, Winters 1992, De Mulder 2001, etc.).

3.8 Évolutions phonétiques

L'étude des modifications de la prononciation, dues en particulier à des changements de nature de l'accent, à des changements d'articulation, etc., entraînant une modification du système phonologique (introduction de nouveaux allomorphes, etc.), a été au XIX^e siècle et pendant plus d'un siècle le champ privilégié de la linguistique historique. La phonétique historique a connu de telles réussites qu'elle a pu aboutir à la formulation de 'lois phonétiques' - même si depuis l'on considère qu'il s'agit bien plus de régularités que de 'lois' véritablement. La forme canonique d'une 'loi d'évolution phonétique' est en effet : un son *a* se transforme en un son *b* dans un environnement phonique donné, en un lieu précis et à une date précise (et non pas : 'en tout temps et en tout lieu'). Il faut rappeler que ces découvertes ont été à l'origine de la revendication et de la constitution de la linguistique comme 'science', avec les néo-grammairiens de la fin du XIX^e siècle.

En phonétique comme dans les autres domaines, on retrouve les mêmes sortes de processus, tant pour les facteurs déclencheurs que pour la présence de variantes. Ainsi par exemple, en proto-roman, le renforcement de l'accent tonique d'intensité est sans doute à l'origine des diphtongaisons dans plusieurs langues romanes. Parfois une règle se réalise un peu différemment selon le contexte social ou dialectal : ainsi, la diphtongue [ei] se transforme en glide + voyelle [we] en 'norme Haute' (selon Ferguson), et en [we] qui s'ouvre en [wa] en 'norme Basse' : comme dans *loi, roi*.

Tout au long de la première moitié du XX^e siècle les découvertes dans ce champ ont consisté essentiellement en l'approfondissement de la méthode mise au point par le XIX^e siècle. Mais au milieu du siècle, les travaux de Haudricourt et Juillard et d'A. Martinet ont ancré la démarche diachronique dans la perspective structuraliste, permettant de réinterpréter des acquis empiriques dispersés.

Depuis deux décennies, un renouvellement comparable se fait jour, à la suite des travaux de M. Halle et P. Kiparsky, par lesquelles acquis considérables des études antérieures sont repensés dans le cadre des théories génératives. On peut penser que par ailleurs, les apports de la typologie pourront s'appliquer au champ de la phonologie diachronique également.

4 Résultats du changement

4.1 Modification du stock des unités ou des notions

La nature du résultat obtenu par le changement une fois qu'il est achevé peut également faire l'objet d'une typologie. Un processus de changement peut aboutir à trois résultats différents :

1. *enrichissement ou appauvrissement du stock des formes grammaticales* :
 - i. par ajout ou perte d'une forme dans un paradigme existant (ex. : une nouvelle préposition ; perte de *je m'en suis allée*)
 - ii. par ajout ou perte d'un paradigme dans une série de paradigmes (ex. : le subjonctif imparfait).
2. *changement au niveau de la sémantique grammaticale* : *ajout ou perte d'une distinction, d'une notion ou d'une catégorie grammaticale* ; les changements 1 et 2 peuvent aller de pair, mais pas toujours : une même notion peut être 'réexprimée' par une nouvelle forme - *modulo* une nuance - sans que change le stock global des notions grammaticales (ex. les diverses formes de la négation, les futurs). La grammaticalisation de la notion de 'définitude' se fait souvent à travers l'apparition du paradigme de l'article défini.
3. *modification de la structure de la grammaire* : ainsi, la modification des paramètres, dans le cadre de la théorie des principes et paramètres de la Grammaire universelle (Lightfoot 1979, 1991) ; ou bien les changements liés (cf. chapitre 4), ou encore les macro-grammaticalisations (cf. chapitre 7).

4.2 Disparition de formes et de distinctions

4.2.1 Disparition : le corrélat de la variation

Nombreux sont les ouvrages consacrés à l'histoire linguistique de telle ou telle langue qui signalent que telle ou telle forme, phonème, construction, lexème, a disparu. Par exemple, toute grammaire historique du français signale que le plus-que-parfait synthétique a disparu au X^e siècle, que le subjonctif imparfait a cessé d'être utilisé au X^e siècle, que la déclinaison des noms n'existait qu'en ancien français, etc. On connaît même parfois le taux de renouvellement de tel ou tel type de lexèmes, de morphèmes ou de trait fonctionnel : on sait par exemple que l'ergativité est décrite comme un trait récessif (Nichols 1993). Et l'un des enjeux de la linguistique historique est certainement d'élaborer des 'scénarios de survie' de type probabiliste rendant compte de ce qui se passe dans la transmission linguistique (Nichols 2003 : 282-310) : même dans une langue à haut taux de stabilité, tout ne se transmet pas, il y a de la perte d'une génération à l'autre, d'une époque à l'autre. C'est sans doute l'un des enjeux des recherches des prochaines décennies.

Mais rares sont encore les ouvrages de linguistique historique à visée théorique qui accordent de l'importance à ce phénomène. La *disparition* des unités ou de règles linguistiques n'apparaît généralement que comme un épiphénomène, conséquence d'un autre fait de changement³⁸. Ce n'est guère que dans la perspective des 'principes et paramètres' que l'obsolescence d'une forme prend sens, comme l'a montré à plusieurs reprises Lightfoot (1991, 1999 : 86, 106, 182).

C'est ainsi que G. Guillaume évoquait la disparition d'unités linguistiques comme le pendant de la création de nouvelles unités, et distinguait de ce fait deux diachronies : l'une, *destructive*, l'autre, *constructive* (1989 : 1-2, cité par Boone & Pierrard 1998).

La plupart du temps, une disparition est la conséquence de l'existence de variantes dans les langues : les 'formes en compétition' (A. Kroch 1989) ne subsistent pas toutes toujours. Ce peut être aussi la conséquence de la perte d'iconicité des unités : en effet, une unité tout à la fois peu fréquente et peu 'iconique' a une moindre probabilité de transmission. Et enfin, comme on l'a souligné au chapitre 1, le dernier stade de la grammaticalisation d'un morphème peut être sa disparition pure et simple.

Mais l'étude empirique des faits de changement permet, dès à présent, de formuler des hypothèses de plus ou moins grande probabilité de 'survie' des unités linguistiques. Ainsi, on constate dans bon nombre de langues possédant des auxiliaires que les verbes sources de ces formes ne disparaissent pas et continuent de coexister avec les auxiliaires qui en sont issus : c'est le cas en français des verbes *avoir, être, devoir, vouloir, penser, etc.* (cf. chapitre 3)

Il est un aspect de la typologie diachronique qui peut être éclairé par l'étude de la disparition des formes : lorsque dans une langue donnée certaines catégories, notions ou structures ne sont pas représentées, s'agit-il de disparition, ou de non-existence originelle ? Une meilleure connaissance de ce domaine permettrait d'éclairer certains points de l'évolution des langues.

4.2.2 Changements thérapeutiques ?

Une explication à la disparition de formes linguistiques a parfois été invoquée en terme de 'thérapeutique' : on trouve déjà cette explication chez Gillieron (1915-1921), qui intitulait un ouvrage *Pathologie et thérapeutique verbale*. Si on en retient la validité, on peut en effet considérer cet aspect du langage comme l'un des pans de la 'conspiration' ou de la téléologie que nous évoquions au début de ce chapitre, de ce mouvement d'ensemble qui gouverne chaque langue. C'est cette 'finalité empirique du langage' que H. Frei (1971/1929 : 63) évoquait lui

38. Voir entre autres Vennemann (1978 : 262) : « Rule loss is always caused by conceptual analogy ».

aussi pour rendre compte de certaines simplifications ou re-motivations qui permettaient à la langue de retrouver clarté et expressivité. Et bien plus récemment, J. Aitchison écrivait de même :

« ... Language has a remarkable instinct for self-conservation. It contains inbuilt self-regulating devices which restore broken patterns and prevent disintegration. More accurately, of course, it is the speakers of the language who perform these adjustments in response to some innate need to structure the information they have to remember. » (1991 : 138)

Quelques décennies plus tôt, ceux qui analysaient le recours à l'analogie pour restaurer une clarté dans un système obscurci par les changements phonétiques ne raisonnaient pas autrement. Et même s'il ne se prononçait pas aussi clairement, Lightfoot (1979) faisait de même en invoquant le principe de transparence pour expliquer l'apparition d'une réanalyse.

Dans cette perspective, la disparition de certaines unités apparaît tout aussi normale que n'importe quel autre type de changement.

4.3 Simplification du système

Il s'agit de la *simplification* du système grammatical, par généralisation ou suppression de catégories sémantiques ou fonctionnelles : la formule du principe d'iconicité 'une fonction, une forme' peut ainsi par exemple s'appliquer à la disparition des particules en français, ou à celle des préfixes verbaux séparables. C'est une conséquence de l'auto-régulation des systèmes, provoquée par les changements.

Il est certain que cette notion n'intervient que lorsqu'il s'agit d'expliquer un changement : de même que la notion de 'drift', ou de 'tendance', elle n'a aucune pertinence dans une description synchronique de la langue. On ne peut formaliser ces notions, elles ne peuvent servir à prédire *quels* changements vont se produire, et en ce sens ce sont des notions que l'on peut qualifier de 'pré-théoriques'. Mais lorsqu'un changement a commencé, ce sont ces 'tendances' qui permettent de prédire *dans quel sens* ce changement aura lieu, *quelles formes* seront privilégiées plutôt que quelles autres.

Cette recherche d'une explication de l'existence, empiriquement constatée dans l'évolution des langues, de schèmes récurrents à divers niveaux, a pris des formes différentes dans ce dernier demi-siècle.

Dans une telle perspective, on a pu considérer les phénomènes de changement comme des effets de surface, des instanciations de ces tendances privilégiées du changement que l'on a nommées successivement en typologie 'principe structu-

ral' (Lehmann 1973), 'principe d'harmonie transcategorielle' (*Cross-Category Harmony* : J. Hawkins 1980), 'consistance' ou 'cohérence' (*consistency*), 'principe de transparence' en syntaxe (Lightfoot 1979). En effet, à travers le développement de schèmes comparables, l'accroissement de la 'simplicité' d'un système peut s'exprimer à travers diverses perspectives théoriques :

1. soit qu'on y voie un accroissement du *caractère iconique* de la langue. Ainsi, entre le latin et le français moderne, la cohésion entre les éléments du groupe nominal (y compris la relative) s'est traduite par le développement de la contrainte de contiguïté concernant ces éléments, alors qu'en latin nom et adjectif, nom et relative, pouvaient être plus facilement disjoints.
2. soit qu'on y perçoive un accroissement de *l'homogénéité typologique* ('*consistency*'). Au cours du changement le nombre des traits du type dominant du système a augmenté. Ainsi, plusieurs changements syntaxiques entre le proto-indo-européen et les langues romanes actuelles ont abouti à un nombre de traits de type VO bien supérieur (W. Lehmann 1974).
3. soit qu'on qualifie un changement d'"analogique". Ainsi, les changements analogiques tels qu'on les constate et décrit empiriquement dans les langues, et qui toujours vont d'une forme-source (ou forme-modèle) à une forme nouvelle, peuvent trouver un cadre explicatif dans une telle perspective. D'ailleurs, Kuryiowicz a rapproché l'analogie du 'drift' sapirien :

« Il résulte d'un système grammatical concret quelles transformations 'analogiques' sont possibles. Mais c'est le facteur social qui décide si et dans quelle mesure ces possibilités se réalisent. Il en est comme de l'eau de pluie qui doit prendre un chemin prévu (gouttières, égouts, conduits) *une fois qu'il pleut*. Mais la pluie n'est pas une nécessité. De même les actions prévues de l'"analogie" ne sont pas des nécessités. » (1966/1949 : 174)

4.4 Changements dans la hiérarchie du système

Enfin, une modification peut se produire dans la *structure hiérarchique* du système. Ainsi, pour l'organisation des énoncés, le passage en français entre 1300 et 1500 d'un primat de l'organisation fonctionnelle au primat de la structuration syntaxique révèle qu'a eu lieu un changement de ce type. La modification d'un paramètre en syntaxe, dans le cadre de la théorie des 'principes et paramètres', décrit un phénomène du même type, comme on le verra au chapitre 7.

5 Conclusion et perspectives

Dans le cadre d'un même chapitre, nous souhaitons présenter, en perspective, et dans une visée typologique, les différents moments qu'il faut distinguer lorsqu'on analyse un changement linguistique : le ou les facteurs déclencheurs de diverse nature, les processus mis en œuvre dans leur complexité et à leurs différents niveaux, les résultats et leurs conséquences sur la forme résultante du système.

Dans cette présentation, nous avons voulu allier une perspective de type historique et une présentation critique des diverses théories, en situant chacune d'entre elles dans le temps et l'une par rapport à l'autre, et en faisant le point sur leurs apports et leurs limites. Au vu de l'importance des acquis et des développements théoriques récents, une telle synthèse à visée taxinomique et typologique avait pour but de permettre de mieux situer les nouvelles avancées dans le champ de l'évolution des langues.

Chapitre 3

LES GRAMMATICALISATIONS DANS L'ÉVOLUTION DU FRANÇAIS

1 Quelle est l'importance relative des grammaticalisations dans la constitution de la grammaire d'une langue ?

Les nombreuses études réalisées dans les vingt dernières années sur les phénomènes de grammaticalisation dans de très nombreuses langues semblent montrer que ce type de changement est universellement représenté, et particulièrement fréquent. Mais qu'en est-il exactement ? Dans la somme des changements que connaît une langue au cours de son histoire, quelle est l'importance relative des faits de grammaticalisation dans la formation de sa grammaire ? Pour confirmer, ou infirmer, leur importance, il est nécessaire d'évaluer *quantitativement* leur rôle dans l'évolution des langues.

Nous mènerons cette enquête sur le français, qui se prête bien à une telle exploration. Son histoire et celle de sa source, le latin, sont documentées par une tradition écrite continue de près de vingt-quatre siècles (nous n'évoquerons qu'exceptionnellement l'indo-européen) - soit une dizaine de siècles pour le latin (archaïque, classique, impérial et tardif), sept ou huit siècles pour le proto-roman (IIP-IX^e siècles), douze siècles pour le français.

Même s'il est certain qu'il n'existe pas deux langues présentant la même histoire et la même configuration, et même si l'on sait que toutes les langues ne pratiquent pas la même répartition entre morphologie et lexique pour exprimer les différentes notions et relations grammaticales (cf. entre autres Bybee & *al.* 1994), le

résultat obtenu constituera un point de comparaison pour d'autres analyses, et pour celle des autres langues romanes en particulier, qui à bien des égards ont connu des phénomènes de grammaticalisation comparables.

En comparant le français actuel avec ses états anciens et parfois avec le latin, tels que nous les connaissons grâce aux documents écrits et aux témoignages de grammairiens, nous pourrions mesurer assez précisément l'ensemble des changements. A partir de là on peut évaluer l'efficacité du processus de grammaticalisation, et la comparer à celle des autres procédés de changement.

Ainsi par exemple, un simple comptage des modifications qui se sont produites dans la grammaire du nom (nom, pronoms, déterminants, adjectifs) entre le roman et le français moderne nous a montré que sur les quelque quatre-vingt-cinq phénomènes recensés, *un tiers sont des grammaticalisations*¹.

L'analyse que nous allons mener nous fournira trois sortes de renseignements :

1) elle nous permettra de confirmer (ou non) la fréquence de ce processus de mutation des grammaires, 2) de mesurer qualitativement l'impact de ce mode de formation de morphèmes et 3) sa plus ou moins grande compatibilité avec tel ou tel domaine : concerne-t-il certaines catégories plutôt que d'autres ? et si oui lesquelles ? Il existe en effet des paradigmes dont on sait empiriquement, par l'observation de nombreuses langues, qu'ils dérivent de lexèmes, et de lexèmes de même types : ainsi les prépositions et les adverbes. D'autres, tels les pronoms et les articles, ont pour source d'autres morphèmes que l'on qualifie de 'moins grammaticaux' (Kuryiowicz 1960/1975) : ainsi, la plupart des langues qui possèdent un article défini le font dériver d'un démonstratif (cf. Diessel 1999 : 128-129, qui synthétise la littérature antérieure).

Les phénomènes de grammaticalisation n'ont pas tous le même retentissement sur le système. Nous avons proposé (chapitre 1, section 14.1, pp. 57-58) de distinguer au moins trois degrés d'importance pour mesurer l'effet des différents types de grammaticalisation sur le système d'une langue, du plus doux au plus bouleversant :

1. L'apparition d'une *forme nouvelle* qui s'intègre dans un *paradigme existant* n'apporte pas de bouleversement dans la grammaire, puisqu'il ne fait qu'enrichir un paradigme déjà là ; ainsi, la grammaticalisation d'une nouvelle préposition (comme *côté*, *question* en français contemporain), d'un nouveau connecteur (*genre*), d'une nouvelle personne verbale (*on* depuis le IX^e siècle), ne révolutionnent pas le système dans son ensemble. C'est là le cas le plus courant, et il est au plus bas d'une *échelle de rénovation de la grammaire*.

1. D'après les chapitres consacrés à la morphologie et à la syntaxe dans *l'Histoire de la langue française* de Picoche & Marchello-Nizia (1998), sur 85 phénomènes ainsi recensés, 33 sont des grammaticalisations, et 16 des extensions analogiques.

2. L'intégration d'un *nouveau paradigme* à côté d'un paradigme antérieur exprimant la même notion ou une notion très proche, provoque une réorganisation un peu plus importante, telle que celle qui a eu lieu en français au XVI^e siècle avec l'entrée du futur analytique (dit 'futur proche' : *il va chanter*) à côté du futur synthétique.
3. Plus importante par ses conséquences est l'entrée dans la grammaire d'une *notion non grammaticalisée jusque là*, car c'est le stock des distinctions grammaticales lui-même qui est modifié ; cela a été le cas avec l'apparition de l'article dans les langues n'en possédant pas, et cela se fait par la formation d'un ou de plusieurs nouveaux paradigmes. Ce cas se situe plus haut sur l'échelle de rénovation grammaticale.

Cette typologie des faits de grammaticalisation sera reprise et approfondie dans le chapitre 7, lorsqu'on traitera d'une classification des diverses sortes de grammaticalisations, à la suite de Giacalone-Ramat (1992) et de Benveniste (1968).

Dans les sections 2 à 9 de ce chapitre, nous examinerons, catégorie par catégorie, lesquelles sont le résultat en français d'une grammaticalisation. Nous préciserons chaque fois quelle est la catégorie-source du nouveau morphème : est-ce un nom, un verbe, un adjectif ? Cela nous permettra d'illustrer concrètement la section 14 du chapitre 1. Nous distinguerons en outre entre le cas où le nouveau morphème s'intègre dans un paradigme existant, et celui où il exprime une nouvelle notion.

Ce dernier point nous permettra d'éclairer une question importante, celle de l'existence de synonymie grammaticale : dans bien des cas le nouveau morphème est un '*doublet*' d'un morphème existant qui exprime déjà la même notion (section 13, pp. 135-136). On remarquera ainsi que certaines notions semblent présenter systématiquement des variantes.

Nous examinerons successivement les *articles* (section 2), les *pronoms personnels* (section 3), les *indéfinis* (section 4), les *démonstratifs* (section 5), les *auxiliaires verbaux* (section 6), les *adverbes et connecteurs* (section 7), les *prépositions* (section 8), les *subordonnants* (section 9), ainsi que les *marqueurs de genre et de nombre* (section 10). La section suivante (section 11) fait le point sur quelques 'chemins catégoriels' de grammaticalisation. Et pour mieux évaluer la façon dont évolue le français au sein des langues du monde, nous indiquerons chaque fois que possible les références au *World Lexicon of Grammaticalization* de Heine & Kuteva (2002) - désormais H.K.

Dans la section 12, nous évoquerons quelques faits de *grammaticalisation syntaxique*.

Ainsi que nous l'avons montré au chapitre 2, tous les changements ne sont pas des grammaticalisations : dans la section 13, nous tenterons de quantifier l'impact

des divers types de changement dans la formation du français (analogie ou extension, emprunt, lexicalisation, disparition...), afin d'évaluer l'importance relative de ces divers procédés de renouvellement de la grammaire, en insistant parfois sur la disparition de morphèmes, paradigmes, notions, ou distinctions, phénomène généralement peu étudié dans les grammaires.

Nous consacrerons la section finale 14 à ce phénomène surprenant car peu économique que nous avons évoqué ci-dessus : la fréquence des *doublets* dans la grammaire. Un bon nombre des nouvelles unités introduites dans la grammaire ne sont pas des nouveautés conceptuelles, mais des variantes, des doublons de morphèmes existants, des *morphèmes-miroirs* qui parfois vont jusqu'à reprendre et redoubler dans l'expression les formes déjà présentes (*cest jor* > *hui cest jor* > *cest jor d'hui* / *au jour d'hui* > *aujourd'hui* > *au jour d'aujourd'hui*).

2 Articles

Dans la branche romane de la famille indo-européenne (comme d'ailleurs dans les autres langues qui en possèdent), l'apparition des articles est un phénomène secondaire, parfois tardif, et elle résulte dans tous les cas d'un fait de grammaticalisation.

Les articles précisent, au moins à leurs débuts, le degré de définitude du nom qu'ils déterminent : spécifique et défini (*le* à ses débuts), spécifique et indéfini (*un* à ses débuts), indéfini et non spécifique (*un* dès le XIV^e siècle), générique (emploi secondaire de *le* qui s'est développé entre le XII^e et le XV^e siècle : voir chapitre 6), partitif à partir du défini partitif (XIV^e-XV^e siècles).

Cette innovation notionnelle s'est faite en roman, et on en perçoit les débuts dès le latin tardif. Au cours de l'évolution de la langue, il n'est pas rare que les articles se 'grammaticalisent' de plus en plus, au point que leur présence devient quasi obligatoire et qu'ils semblent ne plus servir qu'à marquer le genre ou le nombre (Greenberg 1978).

Tous les articles ne sont pas apparus en même temps. L'article défini LE³ et l'article indéfini singulier UN sont le résultat de grammaticalisations qui ont eu lieu en proto-roman, alors que l'article partitif DU et l'article indéfini pluriel DES sont le résultat de grammaticalisations qui se sont produites cinq siècles plus tard, aux XIV^e et XV^e siècles.

L'article défini a pour origine le démonstratif latin *illum* (distal, ou de troisième personne), comme dans les autres langues romanes à l'exception du sarde (dont

l'article *su, sa* vient de *ipsum*), et comme dans la plupart des langues du monde possédant un article : c'est ce qui s'est passé dans les langues germaniques, ainsi qu'en hongrois dès le XIV^e siècle avec le démonstratif *a / az* (Gallasy 1991), et c'est ce qui est en train de se passer pour le finnois et l'estonien, où le démonstratif *se* a d'ores et déjà des emplois de simple marqueur d'identification (Laury 1997). La grammaticalisation de plus en plus prononcée de l'article défini en français, plus que dans les autres langues romanes, a abouti au fait que l'article défini ne code plus seulement la définitude, mais en vient à exprimer le générique (Carlier 2001, Carlier & Goyens 1998, Epstein 1994 & 1995, Greenberg 1978). De l'avis général, le français est l'une des langues, et en tout cas la langue romane, où la grammaticalisation de l'article défini est la plus poussée (voir chapitre 6). L'article indéfini singulier a pour origine un numéral cardinal, *unum*, comme dans les autres langues romanes (C. Lehmann 1982/1985/1995 : 39), dans les langues germaniques, en hongrois (< numéral *egy* 'un'), peut-être en finnois avec *yksi* pour l'indéfini spécifique et *eräs* pour l'indéfini non spécifique, etc. Marqueur en ancien français de l'indéfini spécifique, *un* va voir ses emplois s'étendre, et dès lors une forme de pluriel *des* se développera au XV^e siècle. Cette valeur du numéral s'est développée dès la période romane, et très tôt sans doute, antérieurement à la 'grammaticalisation' de *illum* comme article défini (Sabanéva 2003).

Parallèlement, l'article partitif *du / de la / des* s'est développé en français (rares sont les langues qui en possèdent un) (Carlier 2004) pour marquer une nuance jusque là exprimée par l'absence de tout article : il résulte lui aussi du développement de l'article défini, qui offre ainsi un exemple de polygrammaticalisation (Craig-Grinevald 1991).

3 Pronoms personnels

Sur les vingt et une formes pronominales actuelles du français³, onze résultent d'une grammaticalisation. En effet, neuf d'entre elles ont pour origine un démonstratif, celles de troisième personne ; une (*on*) dérive d'un nom commun devenu pronom indéfini, *hom* ; et *vous* honorifique (singulier ou pluriel : *vous êtes venue, vous êtes venues*) a pour source le pronom personnel pluriel *vous*. Les dix autres formes n'ont pas changé de catégorie, ayant pour origine en latin un pronom personnel ou réfléchi.

3 Il s'agit de sept formes uniquement sujet : *je, tu, il, elle, ils, elles, on* ; onze formes régime : *me moi te toi, le, la, lui, se, soi, les, leur* ; deux formes multifonctionnelles tantôt toniques tantôt atones : *nous, vous*, codant les personnes discursives au pluriel, *et vous* codant le pronom honorifique, soit en fonction sujet soit en fonction régime.

Le pronom personnel de troisième personne (sg. et pl.) vient du démonstratif latin 'distal', *illum*, comme c'est presque toujours le cas (Greenberg 1978 : 61 ; Givon 1984 : 226 ; Greenberg 1991). Il a la même origine que l'article défini. Comme sujet, ce pronom est devenu clitique depuis le XV^e siècle, comme l'était déjà le pronom personnel régime, objet direct ou datif, dès lors qu'il a perdu son accent autonome (Zink 1997 : 150 sq.). Une nouvelle étape (ultime stade d'une grammaticalisation ?) est en cours, favorisée par trois facteurs : la présence obligatoire du pronom comme sujet par défaut, le fait que le pronom est de moins en moins séparé du verbe en particulier à cause de la simplification de la négation *ne... pas* en un unique morphème *pas* postposé au verbe, et enfin la fréquence à l'oral d'énoncés du type *Pierre il-est venu*. Le même processus d'affaiblissement phonétique et d'extension d'emploi existe dans d'autres langues romanes, mais à un stade moins avancé qu'en français.

On peut considérer l'extension d'emploi du pronom de deuxième personne du pluriel, *vous*, comme une grammaticalisation. Il n'y a pas eu changement de catégorie, mais il s'est produit un élargissement sémantique de cette forme, qui a servi à coder cet emploi nouvellement grammaticalisé de *pronom d'adresse honorifique*, comme dans beaucoup de langues (HK 234). Cette notion s'est introduite dans la grammaire en latin tardif (V^e siècle), à l'initiative de l'empereur romain Honorius.

Enfin, le pronom sujet *on*, qui est le résultat de la grammaticalisation du nom *hom* comme sujet indéfini en très ancien français (voir ci-dessous), a été la source d'une seconde grammaticalisation, dans la mesure où il est devenu le doublet de *nous*, souvent sous la forme *nous on*. Ce processus a été favorisé à l'oral, d'une part par le développement du redoublement du pronom sujet à l'oral (*moi je, toi tu, lui il/ elle elle, nous on, vous vous, eux ils/ elles elles*), et d'autre part par la généralisation d'une désinence zéro au présent de l'indicatif pour les verbes du groupe en -ER. Grâce au développement de *nous on*, à l'oral le présent de *chanter* est [fat] pour toutes les personnes sauf la seconde du pluriel.

4 Indéfinis

Pour le pronom sujet *on*, le début de la grammaticalisation se perçoit dès le premier document conservé, rédigé en français au IX^e siècle, où *om* désigne 'un homme quel qu'il soit, tout homme' (*Serments de Strasbourg* : 'si saluarai eo cist meonfradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum omper dreit sonfradra saluar diff' : 'ainsi que tout homme doit légitimement aider son frère'). Comme dans quelques langues possédant ce même type de pronom, il a pour source le nom désignant l'être humain (ainsi en allemand, portugais, albanais ; ce phénomène est à ses débuts en turc et swahili ; Ch. Lehmann 1985/1995 : 51 ; HK 231). Ce nom qui désignait un animé générique masculin, va devenir un pronom sujet

indéfini graphie *Yhom, Yom, Yon, Yem, Yen, om, on, en* (Buridant 2000 : 409) au XI^e siècle (*vie de saint Alexis* 566 : *Sainz Boneface que Yummartir apelet* : 'Saint Boniface, qu'on qualifie de martyr').

Le pronom sujet de 3^e personne masculin pluriel, *ils*, a également cette valeur d'agent indéfini (HK 235) : *Ils ont encore augmenté les impôts*. Déjà en latin cette personne du pluriel servait à exprimer le sujet indéfini humain (*dicuntur* 'ils disent, on dit'), cet usage a perduré.

Pour désigner l'indéfini non humain, c'est à partir du nom *chose* que s'est développée l'expression *quelque chose* au XIII^e siècle (*Roman de la rose*, 6840 et 16362), qui s'est grammaticalisée seulement au XV^e siècle, quand l'adjectif épithète cesse de s'accorder au féminin (*quelque chose de nouveau* : voir Marchello-Nizia 1997a : 189-190) (HK 295). Cette expression a remplacé *rien*, qui signifiait la même chose en ancien français (R. Martin 1966). Le morphème *rien* est en effet un autre exemple de grammaticalisation d'un nom. Il vient du nom latin *rem* ('chose') ; d'abord nom féminin en ancien français, il devient pronom indéfini ('quelque chose') : comme le soulignent Heine & Kuteva (HK 296), il est fréquent qu'un nom générique tel que 'chose' devienne un pronom. En moyen français, ce pronom indéfini, devenu invariable, et accompagnant régulièrement *ne* depuis le moyen français, a pris une valeur négative, comme cela se passe dans nombre de langues (en swahili, turc, etc. : Haspelmath 1997 : 182). Parallèlement, le nom *personne* a connu la même évolution : employé en corrélation avec *ne* dès le XIII^e siècle, il se grammaticalisé en pronom à partir de 1350 (Marchello-Nizia 1997a : 308).

5 Démonstratifs

Certaines formes du démonstratif français apparues en ancien français, *ce* et *ces*, ne connaissaient pas la distinction entre distal et proximal, ou entre internité ou externité par rapport à la sphère du locuteur. D'autres formes, telles que *ceus*, l'avaient perdue à la suite d'une réorganisation du système (Dees 1971 ; Marchello-Nizia 1995 : chapitres 5-6). Dès lors, les deux adverbes de lieu déictiques *ci* et *là* ont commencé à être employés comme suffixes déictiques à la fin du XIII^e siècle, usage qui s'est très lentement développé aux XIV^e et XV^e siècles (Dees 1971 ; Marchello-Nizia 1997a : 165-167) pour rétablir la possibilité d'exprimer la distinction perdue ou absente (HK 294-295), en particulier en situation de contraste. En français moderne, le pronom distal *celui-là* est devenu la forme non marquée et peut avoir parfois valeur de proximal ; ce n'est guère qu'en contexte contrastif avec *celui-ci* qu'il marque le distal.

La grammaticalisation des adverbes déictiques *ci* et *là* comme suffixes pour les démonstratifs illustre un processus bien connu (Diessel 1999 : 150-152), qui est

que les démonstratifs ont en général pour origine des formes elles-mêmes déictiques. C'était déjà le cas des paradigmes CIL et CIST de l'ancien français où la particule déictique du latin *ecce* a servi de préfixe, et l'emploi comme suffixe de *-ci* et *-là* suit le même processus. Dès lors que dans la très grande majorité des langues du monde les démonstratifs ont pour étymologie une forme déjà démonstrative, on peut sans doute compter les démonstratifs au nombre des primitives des langues (HK 295 évoquent à ce propos des 'primitives sémantiques').

6 Auxiliaires

6.1 Temps, mode, aspect

L'étude des auxiliaires a servi en quelque sorte de laboratoire à l'exploration des phénomènes de grammaticalisation : de Bolinger (1980) à Bybee (1985, spécialement chapitre 9), et de Heine (1993) et Bybee, Pagliuca & Perkins (1994) à Lamiroy (1995 et 1999), nombreuses sont les études consacrées à cette question. Depuis longtemps en effet on avait remarqué que les auxiliaires se 'fabriquent' à partir de verbes lexicaux : c'est le cas de tous les auxiliaires, 'semi-auxiliaires' ou locutions servant d'auxiliaire en français. Et comme c'est très fréquemment le cas, le verbe-source conserve par ailleurs sa valeur de 'verbe plein' et ses emplois initiaux. Ainsi, *devoir* continue d'être employé avec sa valeur première (*Luc doit mille euros à Max*), à côté de ses emplois modaux d'obligation (*Luc doit rendre mille euros à Max*) et de probabilité (*Luc doit avoir rendu les mille euros à Max* / *Luc a dû rendre les mille euros à Max*, *Max doit être content*).

La définition que nous retenons pour la catégorie auxiliaire est celle proposée par Steele & al. (1981) et reprise par Lamiroy (1999 : 37 entre autres). Cette catégorie se définit par trois traits : 1) ce sont des constituants ; 2) ils ont un comportement syntaxique qui les distingue des autres catégories (en particulier, ils construisent une autre forme verbale non finie en français) ; et 3) ils situent la proposition entière sur l'axe chronologique du temps. On élargira cette définition aux verbes qui caractérisent le prédicat également du point de vue aspectuel ou modal.

Même si le français est moins riche en auxiliaires que d'autres langues romanes⁴, il en possède tout de même une cinquantaine, identifiables par leur comportement et leur sémantisme, bien que les manuels en proposent généralement une liste bien plus restreinte.

On distingue traditionnellement trois catégories sémantiques d'auxiliaires : les auxiliaires temporels, aspectuels et modaux. Ainsi dans : *Claire aurait dû être en*

4. Comme l'a remarqué M. Gross (Table 1, 1975), la classe des auxiliaires français est nettement plus fermée que celles de l'italien et de l'espagnol. Il recense 52 auxiliaires en français, 115 en italien, 171 en espagnol.

train de nager, les auxiliaires *avoir* et *devoir* expriment respectivement la temporalité (passé) et la modalité (obligation), et *être en train de* indique l'aspect (progressif). Quelques autres notions peuvent en outre s'exprimer à travers des formes verbales complexes : la voix, passive en particulier ; les conditions de vérité ; l'emphase.

L'analyse diachronique du développement de cette catégorie de verbes a permis de mettre en évidence que ces diverses valeurs dérivées, mode, aspect et temps, n'apparaissent en général pas en même temps. On a ainsi montré l'existence de 'chaînes de grammaticalisation' permettant d'établir un continuum orienté entre ces diverses valeurs. Un double chemin s'est dessiné : tout d'abord de 'verbe plein' vers 'auxiliaire de mode, aspect, temps', et ensuite du mode à l'aspect puis au temps (M > A > T). En effet, on a pu constater que lorsqu'un même verbe est porteur de valeurs modales, aspectuelles et temporelles, ce sont ces dernières qui apparaissent le plus tard, la modalité semblant première, et l'aspect découlant souvent du mode. On observe donc une migration sémantique nettement ordonnée. B. Lamiroy (1999) résume ainsi plusieurs études sur la question :

« Lorsque le stade 'source' est un verbe lexical et le stade 'cible' un verbe T A M, c'est-à-dire une expression de type temps-aspect-mode, il y aurait parmi ces trois catégories un certain ordre sur la chaîne de grammaticalisation : ainsi le temps serait plus près de la cible que l'aspect (Lamiroy 1987, Traugott 1989), les modaux occupant une position intermédiaire. Pour ces derniers, on devrait encore distinguer entre les épistémiques qui se rapprochent davantage du stade 'cible' et les déontiques qui sont plus proches des termes relatifs du stade 'source' (Kronning 1995). On peut donc schématiser : verbe lexical > modaux déontiques > modaux épistémiques > temps > affixe. » (Lamiroy 1999 : 35, n. 6)

Quant aux valeurs temporelles, elles peuvent à leur tour être à l'origine de valeurs modales ou logiques. Ainsi le futur acquiert la capacité d'exprimer l'injonction (Oppermann 2000).

6.2 Origine et évolution : du verbe à l'auxiliaire et à l'affixe : être et avoir

Etre vient de la forme de latin parlé **essere*, issue du latin classique *esse* ('exister'), mais certaines de ses formes viennent du verbe qui exprime la station debout immobile en latin : *stare* 'se tenir debout' (*étais, été*, etc.) (HK 282). Il sert d'auxiliaire de passif dès le latin, ainsi que de verbe copule devant attribut, et c'est sans doute à partir de là qu'il a développé le sens d'achevé (aspect), puis de passé (temps) avec des verbes intransitifs. En français moderne, *être* est aussi bien un verbe lexical (*Je pense, donc je suis*) et une copule (*Elle est professeure*) qu'un auxiliaire temporel (*Elle est venue hier*), et une marque de passif (*Elle est blessée*), et dans plusieurs régions, *être* remplace même *aller* au passé : *Hier fai*

été au cinéma. Mais en anglais par exemple son correspondant a des valeurs assez différentes : *to be* est un verbe lexical, et comme auxiliaire il marque comme en français le passif (*It is finished*), mais également l'aspect progressif (*He is coming*) ou le mode (*He is to come* 'Il va/doit venir').

Avoir, venant de *habere* 'posséder', a servi en français comme dans de nombreuses langues à construire plusieurs morphèmes ou expressions verbales. La construction alliant *habere* et un objet avec un participe passé est attestée dès les plus anciens textes latins, de Plaute à Cicéron, mais dans ces énoncés *habere* a toujours le sens plein de 'posséder' ; *Multa bona bene parta habemus* (Plaute : 'Nous possédons beaucoup de richesses bien acquises').

Ce n'est semble-t-il qu'à partir du IV^e siècle, en latin tardif et proto-roman, qu'il a servi d'auxiliaire de l'accompli puis du passé ; les premiers énoncés avec *habere* 'auxiliarisé' et ayant perdu son sens lexical se trouvent semble-t-il chez saint Augustin :

« *Metuo...ne uos habeam fatigatos* » (Saint Augustin, *Sermons*, cité par G. Serbat 1980 : 126 : 'Je crains de vous avoir fatigués')

Par une réanalyse, l'énoncé [*habet [scriptum librum]*] ('il a un livre écrit') aboutit à [*habet scriptum [librum]*] ('il a écrit un livre'). Cette mutation se matérialise d'une part par la disparition de l'accord du participe passé [**habet scriptum libros*] et d'autre part par le fait que l'agent des deux verbes est le même. Toutes les langues romanes ont adopté ce nouvel auxiliaire, qui, par une réinterprétation sémantique qui s'est opérée sans doute lorsque les deux agents renvoient à un seul et même référent, est passé de *J'ai un livre déchiré* (avec deux agents distincts, l'un pour *avoir* et l'autre pour *déchirer*) à *J'ai déchiré un livre* (avec le même agent, indiquant donc une action passée du sujet).

Dans plusieurs langues romanes (italien, espagnol, portugais, catalan, occitan), *habere* sert aussi à construire le futur quand il est postposé : *cantâre hâbeo* > *chanter-âi* : la grammaticalisation de cette expression ('J'ai à chanter') s'étale sans doute du IV^e au VIP siècle (Fleischman 1982 : 115). L'emploi de ce verbe de mouvement pour coder le futur se rencontre par ailleurs dans de très nombreuses langues du monde (HK 161-163, dont le basque, plusieurs langues amérindiennes et africaines, etc.).

En ancien français, *avoir* est utilisé dès l'AF pour créer l'expression existentielle (*il*) (*y*) *a* : on passe de l'expression de la possession à celle l'existence : *77 a une voiture* > *Il y a une voiture* (Heine 1993 : 95 et HK 241).

Enfin, en français moderne, *avoir à* construit avec l'infinitif est utilisé pour exprimer l'obligation :

J'ai un livre à lire > *J'ai à lire un livre*.

63 Des lexèmes verbaux de mouvement ou d'agentivité humaine, aux auxiliaires modaux, aspectuels et temporels

Outre ces deux verbes marquant l'existence et la possession, un certain nombre d'autres lexèmes verbaux ont servi de source à des auxiliaires ou expressions auxiliaires marquant la modalité, l'aspect, puis le temps. Bien que cela apparaisse de façon inégale dans les manuels et les grammaires, le français peut exprimer plusieurs nuances aspectuelles grâce à la grammaticalisation de verbes lexicaux ou d'expressions verbales. Riegel & al. (1994 : 252-254) ont consacré une section à ces 'auxiliaires d'aspect' et 'auxiliaires modaux', et ils rangent dans ces paradigmes une trentaine de verbes. Il s'agit le plus souvent de verbes de mouvement ou de verbes exigeant un agent humain, qui dans le processus d'auxiliarisation perdent ces valeurs. On a ainsi plusieurs 'chemins sémantiques' :

- *mouvement* > *aspect* > *temps*
- *auxiliaire modal* > *auxiliaire aspectuel* > *auxiliaire temporel*
- *valeur lexicale* > *modalité déontique* > *modalité épistémique* > *temps*

Cette progression sémantique s'accompagne d'un changement dans la forme :

- *lexème autonome* > *auxiliaire contigu* à *V infinitif* > *affixe*

Pour l'aspect, on distingue généralement sept stades : pré-inchoatif, inchoatif, duratif, itératif, achevé, terminatif et post-terminatif.

L'aspect inchoatif se marque par des verbes exprimant le début (*commencer à*, *se mettre à*) :

La fête commence **I** *Luc commence une histoire* / *Luc commence à rire* **I** *Le vent commence à souffler* (HK 52).

Le stade pré-inchoatif, immédiatement antérieur, est exprimé par des expressions figées dès le Moyen Âge ou au XVI^e siècle (Gougenheim 1929 : 138 sq.) (*penser*, *cuidier*, *être sur le point de*, *être en passe de*) ; si l'action ainsi programmée ne se réalise pas ('imminence évitée' ou 'contrecarrée' : modalité ou aspect ?), l'auxiliaire est *croire* ou *manquer de*, *oufaillir* (au passé seulement). Les valeurs durative et itérative (répétition), qui pouvaient être exprimées par des suffixes en latin, s'expriment par *continuer à*, *ne pas cesser de*, *ne pas arrêter de*, *n'en finir pas de* :

Il ne cesse de travailler / *déterminer*.

Et ce sont certains de ces verbes qui servent également à l'expression du terminatif (*finir de*, *cesser de*).

L'aspect non accompli se marque par une expression qui a perdu sa valeur première lexicale (*être en train de*). Les valeurs d'accompli récent (*venir de*) et

de résultatif ou post-terminatif (*arriver à, parvenir à, finir par*) font plutôt appel à des verbes de mouvement.

Les *modalités* rendues par des auxiliaires ne sont pas moins nombreuses. Le verbe *pouvoir* (*Le président de la République peut/a le pouvoir de dissoudre l'Assemblée*) a pour valeurs dérivées la *capacité* (de même que *savoir*) et *V auto-risation*.

L'*obligation* (déontique) est marquée par le verbe de conformité *convenir* (impersonnel) (*Il convient de se méfier*) ou par *devoir*.

La *probabilité* ou *potentialité négatives* (*risquer de, menacer de*) et la *probabilité* ou *potentialité positives* (*promettre de*) sont exprimées par les verbes à sujet animé humain qui, devenus auxiliaires modaux, peuvent se construire avec un sujet non animé (*La pluie menace de tomber, Il promet défaire beau demain, l'existence* ou *Yapparence* disposent aussi d'un bon nombre de possibilités d'expression (*ily a ; sembler, paraître, apparaître comme, se révéler, se trouver, s'avérer, se montrer*).

Croire et *penser*, comme *s'imaginer*, peuvent exprimer un certain type de relation aux conditions de vérité (relation négative) : *Luc nous a crus > Luc a cru nous faire rire*.

Les verbes de mouvement marquant le fait qu'on a atteint le but fixé (*arriver à, parvenir à*) peuvent devenir des modaux exprimant la capacité au présent et la réussite au passé :

J'arrive à Paris > J'arrive à me connecter, Je suis arrivée à Paris > Je suis arrivée à me connecter malgré l'orage (HK 45-46).

Quant au *temps*, ce sont préférentiellement des *verbes de mouvement prototypiques* qui le codent : *aller* sert à construire un futur analytique (*je vais chanter*), qui à l'origine aux XIV^e-XV^e siècles était plus subjectif que le futur synthétique (Detges 1999). *Venir de* quant à lui marque l'aspect achevé commençant (post-terminatif).

Faire, construit avec un infinitif ayant un agent autonome (exprimé ou non) sert en français à exprimer le *causatif* ou *factitif* comme en bien des langues (HK 117) : *// a fait un livre // Il a fait éditer un livre*. Construit avec le clitique *le* depuis le XVII^e siècle, *faire* est un pro-verbe (HK 119:7/ *court plus vite que je ne le fais*). Et en construction avec *ne... que*, il peut coder l'emphase (*// ne fait que dormir*).

Laisser est également un auxiliaire factitif bénéfactif (autorisation) (HK 193) : *J'ai laissé le chien à la porte // J'ai laissé le chien entrer*.

Voir peut développer, et c'est le cas en français, une valeur de passif lorsqu'il gouverne un infinitif ou un participe passé :

Il s'est vu dans la glace // Il s'est vu condamné à une amende! à partir (HK 270 ; Bat-Zeev-Shyldkrot 1997).

Un passif bénéfactif peut être exprimé par *donner* impersonnel au passif (HK 149, 152):

Il lui a été donné de gagner au Loto // Il lui a été donné de diriger l'orchestre de Lyon.

Les verbes marquant la volonté ou le désir (*vouloir, désirer*), la capacité (*pouvoir*), la dette (*devoir*) prennent un sens modal (déontique, puis épistémique) dès qu'ils se construisent directement avec un infinitif. En français classique, *vouloir* et *penser* au passé indiquent, comme on l'a vu, une action évitée (HK 309) :

Cette tuile a voulu /pensé me tuer

Ce type de grammaticalisation a parfois conduit à ce que le second sens, auxiliaire, du verbe, donne naissance à un nouveau verbe autonome : il s'agit non plus d'une grammaticalisation, mais de la création d'une nouvelle unité lexicale, d'une lexicalisation ; c'est ainsi que *faillir* ('manquer, faire défaut') ayant pris, en particulier à la 3^e personne du sg., *il faut*, la valeur modale d'obligation ('être nécessaire'), le verbe impersonnel falloir s'est développé par analogie avec *valoir* (*il vaut // valoir, il faut // falloir*) au XV^e siècle.

Enfin, suivant la migration sémantique généralement reconnue qui va *du spatio-temporel vers le logique* (Haiman 1985, Bybee 1985, Traugott 1985, Hagège 1993, Hopper & Traugott 2003²: 186), il n'est pas rare qu'une forme verbale codant une valeur temporelle puisse, employée dans une construction spécifique, prendre une valeur plus abstraite, telle que la concession par exemple en français : c'est le cas du conditionnel construit avec *quand (bien même)*, ou simplement en corrélation avec un second conditionnel :

Quand (bien même) il me dirait que tout va bien, je ne le croirais pas (HK : 292).

Le futur, quant à lui, peut exprimer l'injonction (*Tu feras ton lit avant de partir !* Cf. Bybee & al. 1994 : 268, tableau 7.9), ou la probabilité (futur épistémique) :

On a sonné : ce sera le facteur !

6.4 Tout verbe est-il un auxiliaire potentiel ?

Au vu du grand nombre de cas que nous venons d'énumérer, on peut se demander si tous les verbes ne seraient pas susceptibles de devenir auxiliaires, ou si au contraire seuls certains verbes pleins sont sélectionnables pour donner des

auxiliaires. Selon Heine (1993 : 29), Hagège (1993 : 211) Heine & Kuteva (2002), Lamiroy (1999), tel est bien le cas : le sémantisme de certains lexèmes les prédispose à ce type d'évolution. B. Lamiroy propose (1999 : 37) une liste de six concepts verbaux donnant naissance, pas seulement en français mais dans toutes les langues romanes, à des auxiliaires : il s'agit des verbes exprimant la **position** (*être, rester*), le **mouvement** (*aller^s, venir, venir de*), l'**activité** ou une de ses phases (*commencer, terminer, finir*), le **désir** (*mourir d'envie*), la **relation** (*avoir, tenir*) ou la **possession** (*avoir*). De façon complémentaire, Bybee & al. ont dressé le tableau des lexèmes verbaux qui peuvent être à l'origine de 'gram' du futur dans un grand nombre de langues du monde (1994 : 252-254). En reprenant les concepts retenus par Lamiroy, on peut synthétiser ainsi l'évolution sémantique des verbes qui ont donné des auxiliaires en français, de même que dans bien d'autres langues, dont les autres langues romanes :

Verbe lexical source	Auxiliaire
<i>Position</i>	> <i>accompli, passé, passif, copule</i>
<i>Mouvement</i>	> <i>inchoatif, accompli, passé, futur</i>
<i>Action humaine et ses phases</i>	> <i>inchoatif, accompli récent > passé récent, duratif ou itératif (ne faire que), causatif pro-verbe</i>
<i>Volonté, désir</i>	> <i>pré-inchoatif, futur</i>
<i>Obligation</i>	> <i>pré-inchoatif, futur</i>
<i>Possession</i>	> <i>accompli, passé, futur, obligation</i>

Deux points sont remarquables dans cette évolution.

Le premier, c'est que *tous ces verbes ont conservé leur valeur lexicale originale* à côté de leur nouvelle valeur auxiliaire. Toutes ces formes verbales coexistent avec leurs deux fonctions, d'auxiliaire et de verbe plein. La preuve en est la possibilité d'avoir des séquences telles que : *Je vais aller au cinéma, Il a eu un enfant, Elle fait faire une maison*, etc. (cf. chapitre 1, p. 43 : la 'preuve par anachronie' de Hagège 1993 : 200-202).

Le second, c'est que tous ces verbes ont pour agent, ou pour valence première, un agent humain, et que durant la migration vers l'auxiliariat, cette contrainte disparaît, les auxiliaires correspondants pouvant avoir un sujet non humain (dé-subjectivation comme phase ultérieure de la grammaticalisation).

5. Detges (1999) fournit une analyse détaillée de la grammaticalisation *Valler*.

7 Adverbes et connecteurs

7.1 Formes

Les adverbes forment une catégorie ouverte, définissable par divers critères : morphologique (ils sont invariables), syntaxique (ils ne sont pas nécessaires à la complétude de la phrase), sémantique. Il s'agit bien d'une catégorie fonctionnelle ; mais c'est l'une des catégories les moins hautes sur l'échelle de la grammaticalité.

Aucun ouvrage ne donne une liste, même approchée, des adverbes du français. Ce qui s'en approche le plus, les *Tables* de la *Grammaire transformationnelle* de M. Gross (1975), recensent environ 7500 items (mots ou expressions) ayant fonction adverbiale dans le corpus de référence.

Les adverbes en *-ment* forment en français la seule sous-catégorie d'adverbes qui soit facilement identifiable et toujours productive. L'origine en est un cas bien connu de grammaticalisation, celle d'un groupe nominal latin à l'ablatif, formé du nom féminin *mens* ('esprit, état d'esprit') à l'ablatif et d'un adjectif, accordé en genre et en cas, qui indiquait la manière (*bôna mente* 'dans une bonne disposition'). La routinisation de ce type de complément a été suivie de sa grammaticalisation en un unique morphème avec un unique accent tonique (*bonaménte*), dès le roman commun comme l'attestent les *Gloses de Reichenau* (VIII^e siècle : *solamente*), ainsi que le fait que ce type d'adverbe se retrouve dans les autres langues romanes.

Si l'on suit la table des adverbes établie par M. Gross (1975), les adverbes en *-ment* représentent une petite proportion des adverbes en français (300 items sur les 7 500 adverbes recensés) ; mais ces tables ne donnent qu'une liste d'attestés, donc largement incomplète eu égard aux possibilités existantes.

D'autres groupes nominaux sont à l'origine de morphèmes adverbiaux : *maintenant* formé d'un nom et d'un participe, *beaucoup* formé d'un adjectif et d'un nom entre la fin du XIII^e et le XV^e siècle (voir chapitre 4), *toujours* devenu adverbe en moyen fr. (< anc. fr. *toijors* 'tous les jours') et *enfin* un peu plus tard, *or* qui avait en a.fr. un sens temporel correspondant à son origine (< lat. *ha hora* 'à cette heure, à ce moment-là') et qui a pris son sens adversatif et sa fonction de connecteur au XVI^e siècle (HK 291 ; G. Antoine 1962 : 1194-1211 ; Ollier 1995, 2000).

Enfin, quelques noms ont été grammaticalisés dès le XI^e siècle pour 'renforcer' la négation *non I nen I ne : pas* (d'abord sans doute avec des verbes de mouvement : cf. Price 1984), *mie* (avec des verbes tels que *manger*), *point*, *goûte* (uniquement avec le verbe *veoir*), *mot* (avec le verbe *dire*).

La catégorie des adjectifs donne bien plus rarement des adverbes en français standard : *hélas* (anc. fr. *hé ! las* 'ha ! malheureux'), *raide* (*raide mort*).

En français oral en revanche, certains adjectifs sont employés comme des adverbes :

Il discute ferme ! Il parle haut et fort.

Le pronom *tant* entre quant à lui dans plusieurs adverbes créés à partir d'expressions figées en anc.fr. : *entre tant* -> *entre temps* ; *pour tant* ('à cause de cela') > *pourtant*.

Enfin, des adverbes peuvent se composer pour former un nouvel adverbe, tel *jamais* aux XIIP-XIV^e siècle, formé de *ja* (< latin *jam* 'déjà') et de *mais* (< latin *magis* 'plus').

Les verbes sont, tout autant que les noms, sources de nouveaux adverbes ou expressions figées à valeur adverbiale. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un prédicat verbal bref employé avec valeur d'adverbe de phrase :

allons, allez, va, attends, attendez, dis, dis donc, je te dis pas, qui Vaurait dit ? n'est-ce pas ? vous parlez, tu parles, passons, tu penses, pensez donc, allons donc, que je sache, tenez, tiens, tiens tiens, tiens tiens tiens, tiens-toi bien, si on veut, voyons, voyez-vous ça.

À certaines personnes, le verbe déclaratif *dire* est aussi à l'origine d'adverbes de phrase : *dites !* sert à interpellier, et *disons* prend le sens d'un adverbe 'environ, approximativement', sans doute à partir du sens de : 'formulons l'hypothèse', 'supposons' : *Il a, disons, trente ans* (de même en anglais : *He is, say, thirty* : HK 268-9). Ici comme dans d'autres cas (*voyons, allons*), l'emploi de la personne *nous* permet d'associer l'allocutaire à cette évaluation. Dès l'ancien fr. existait l'adverbe *espoir* ('peut-être') qui était la première personne du présent du verbe *espérer* (*j'espère* 'j'espère'); plus tard lui a succédé *peut-être*. Le participe présent de *pendre* va servir à former l'adverbe et connecteur *ce pendant* ('cela se déroulant') > *cependant*.

7.2 Évolution sémantique

Une fois grammaticalisés, certains de ces adverbes poursuivent leur évolution sémantique ; ainsi, des adverbes en *-ment* ont pu être employés comme intensifieurs, tels *vraiment, terriblement* (*Il est vraiment gentil*) ; *bien* acquiert à partir de son sens mélioratif le sens d'intensifleur (*Il est bien fatigué*), puis de marqueur pragmatique : *Vous voyez bien, Vous prendrez bien un thé ?* Et *or*, adverbe temporel ('à ce moment-là') est devenu un connecteur logique ou pragmatique adversatif (HK 291). De façon comparable certains adverbes temporels ont acquis une valeur pragmatique dérivée ; c'est le cas de *toujours, déjà, enfin, maintenant* :

Déjà : *Il est déjà venu ici* (temporel) > *C'est quoi, déjà, ton nom ?*

Maintenant : *Maintenant, ils sont heureux* (temporel) > *Ils viennent de se marier, maintenant, sont-ils heureux ?* (Ollier 2000)

Toujours : *Il prend toujours l'autobus* > *Prends toujours ça !*

Enfin : *Enfin, le printemps arrive !* > *Enfin, qu'est-ce qui te prend ?*

Enfin, plusieurs adverbes en *-ment* ont été tour à tour utilisés comme marqueurs modaux d'assertion : *vraiment, sérieusement, franchement-, sincèrement, réellement, concrètement*, etc.

8 Prépositions

8.1 Formes

Tout comme les auxiliaires verbaux et les adverbes, la catégorie des prépositions est elle aussi largement dépendante de phénomènes de grammaticalisation.

Ayant établi une liste des prépositions du français contemporain standard à partir de deux grammaires, *Le bon usage* de Grevisse et la *Grammaire méthodique* de Riegel, Pellat & Rioul (1994), nous avons comparé la liste obtenue ainsi de 128 morphèmes (simples ou complexes) avec celle des morphèmes prépositionnels de l'ancien français. On a pu voir lesquels se sont ajoutés à la grammaire, et spécialement grâce à un processus de grammaticalisation. Puis en comparant la liste des prépositions de l'ancien français (XIIP-XIIP siècle) avec celle des prépositions du latin classique, on a pu voir lesquelles sont nouvelles et ont résulté de changements en roman.

Les prépositions simples sont les plus anciennes. Un petit nombre d'entre elles viennent de prépositions du latin classique (*à, de, en, par, contre, entre, pour, sous, sur*), d'autres du latin tardif (*près, vers*), d'autres du proto-roman (*comme, o/od*). *Chez* est un célèbre exemple de grammaticalisation très ancienne d'un nom : l'ancien fr. *chiés* a pour origine le nom latin *casa* ('maison').

Les nouvelles prépositions du français, apparues en ancien français ou plus tard, ont une quadruple origine : nominale, adjectivale, verbale, ou adverbiale. Toutes sont le résultat d'un processus de grammaticalisation.

Une soixantaine de prépositions françaises ont pour origine un nom, parfois seul, le plus souvent construit avec une ou des prépositions 'de base' ; dans bien des cas, le nom-source n'est plus employé de façon autonome en français moderne :

alentour, à l'égard de, encontre, à fleur de au sens de 'surface', *en guise de, à Vinstar de, à la merci de...*

Malgré (< ancien français *mal grémien* 'à mon désagrément') et *parmi* (< ancien fr. *par mi* 'par le milieu') sont formés en ancien français sur des noms qui en tant que tels ne fonctionnent plus qu'en composition. *Aval*, lexicalisé depuis en un nom, était en anc. fr. préposition (< *a + val* 'vers la vallée, vers le bas'). Mais cette formation à partir d'un nom simple se rencontre aussi plus tard, avec tout récemment la grammaticalisation de *côté* ou *question*, recensés comme prépositions par Riegel & al (1994) :

Côté quest, on voit la mer ; Côté prix, c'est intéressant ; Question prix, ce n'est pas triste !

ou encore *genre*⁶ pour une citation non exacte, ou bien *style*. La préposition *via*, calquée sur le nom latin signifiant 'voie, chemin' (à l'ablatif : 'en passant par') apparaît en français seulement à la fin du XIX^e siècle.

Outre ces rares prépositions simples, une première série de sept locutions⁷ sont formées d'un nom ou d'un groupe nominal suivi d'une préposition :

face à, faute de, grâce à, suite à, abstraction faite de, compte tenu de, vis-à-vis de.

Une autre série de vingt-deux locutions prépositionnelles sont formées d'un nom encadré de deux prépositions : avec *à* et *de* :

à cause de, à côté de (HK 271), *à défaut de, à fleur de, à force de, à raison de et à seule fin de* ;

ou bien avec *de* et à **I** *de* :

de façon à, de manière à, de peur de, de V autre côté de ;

ou bien avec *en, par, pour, sous* et *de* :

en amont de, en aval de, en dépit de, en face de, en faveur de, en guise de, en raison de, par rapport à, par suite de, pour cause de, sous couleur de.

De par était à l'origine *de part de* et comportait donc un nom.

Une ultime série, de vingt-sept formes⁸, comporte en outre l'article précédant le nom, telles à *l'aide de, au cœur de* (HK 169 : *Il habite au cœur de Paris*) ou *aux environs de, de la part de, du côté de*.

Moins d'une vingtaine de prépositions du français ont pour origine *une forme verbale* : soit un participe présent comme *concernant, durant* (qui peut aussi être postposition), *moyennant, nonobstant, pendant, suivant* (HK 139 : follow > according to), *touchant* ; soit un participe passé : *excepté, hormis, passé, vu, étant donné, ci-joint* (invariable quand antéposé : *ci-joint la lettre que. ..*), *y compris* (*y compris la réservation*) ; soit un infinitif : *à compter de, à partir de*.

Quelques formes ont pour origine un impératif : *voici, voilà*, qui peuvent se construire comme des prépositions (*Il est arrivé voilà/voici un an*). Il faut noter qu'un bon nombre de ces prépositions de source verbale introduisent des compléments détachés, jouissant d'une certaine autonomie et portant sur toute la phrase (Combettes & Prévost 2001).

Plus anciennement et probablement en latin tardif, les formes *près* (d'où *après, d'après, près de, auprès de*) et *vers* (puis *envers, devers, par devers*) se forment sur les participes passés latins *pressum* et *versum*.

Contrairement à d'autres langues telles que le chinois (Hagège 1993 : 211-222), le français ne fait donc dériver de verbes qu'un nombre très réduit de ses prépositions, et on ne peut donc guère trouver de régularité sémantique dans ces évolutions.

Sept prépositions ont pour origine un adjectif. Certaines ont été grammaticalisées dès l'ancien français : *sauf, selon, en bas de, le long de*. D'autres sont plus récentes : *quitte à, plein* (*plein les poches*).

Enfin, quelques *adverbes*, composés avec une préposition (C. Lehmann 1995 : 3.4), donnent une dizaine de prépositions :

en plus de, hors de, loin de, lors de, à moins de, au-dessus de, au-dessous de, par dessus, par-dessous, en avant de, en arrière de, etc.

Une seule locution prépositive, un marqueur de topicalisation, est formée sur un quantifieur : *quant à*.

6. Voir F. Gadet (2003 : 86) et la note 2 (p. 15) de notre chapitre 1. Le même phénomène se rencontre en finnois, suédois, allemand oral (HK 271).

7. La présentation que nous donnons ici des prépositions du français a été élaborée en fonction de la problématique de leur origine - grammaticalisation ou non, et de leur catégorie-source.

8. L'ancien fr. avait ainsi *aval, contrevall, amont, contremont*, formés d'une préposition et d'un nom et servant de particule, et qui ensuite se sont composés avec une autre préposition.

9. Il s'agit de : *à l'arrière de, à l'encontre de, à l'endroit de, à l'occasion de, à la faveur de, à la merci de, à la place de* (HK 239 : place > instead), *à l'égard de, à l'encontre de, à l'encontre de, à l'exception de, à l'exclusion de, à l'instar de, à l'issue de, au début de, au lieu de, au milieu de, au moyen de, au pied de* (HK 140 : foot > down), *au prix de, aux alentours de, aux dépens de. Autour de* a la même origine, mais les deux éléments sont soudés graphiquement. L'ancien fr. avait également *entour, enmi* (*en mi* 'au milieu'), *en som* ('au sommet de'), *en coste*, sans article et sans préposition postposée.

Ainsi, plus de la moitié des prépositions et locutions prépositionnelles du français viennent de la grammaticalisation d'un nom ou d'un groupe nominal, entre 10 % et 15 % viennent de formes verbales, 5 % environ d'adjectifs, quelques-unes enfin ont pour origine une proposition entière (les topicalisateurs *pour ce qui est de, en ce qui concerne*). C'est donc la catégorie du nom qui est la source de prépositions la plus fréquente.

8.2 Évolution sémantique

Presque toutes les prépositions ont connu des changements dans leur signification. L'étude d'un très grand nombre de cas dans diverses langues a conduit à l'hypothèse que pour la majorité d'entre eux ces morphèmes suivent des chemins sémantiques qui vont dans un certain sens. Ainsi, on admet que les prépositions spatiales à l'origine acquièrent d'autres valeurs sémantiques, suivant les chemins suivants :

- du spatial au temporel : c'est le cas de loin le plus fréquent ; le passage métaphorique entre l'espace et le temps est l'une des tendances les plus nettes dans les langues, même s'il ne s'agit pas d'un fait universel (Svorou 1992 ; Haspelmath 1997 :140) ; le spatial peut aussi parfois coder l'aspect pré-inchoatif (*être près de* + Infinitif) ;
- du spatial au logique ;
- ou du temporel au logique.

Nous énumérerons à grands traits les prépositions qui, depuis le latin et dans le cours même du français, ont connu de telles évolutions. Quelques prépositions seulement parviennent jusqu'à un degré de grammaticalisation tel qu'elles sont devenues 'incolores' (Spang-Hanssen 1963 ; Kilroe 1989), codant simplement des relations fonctionnelles. C'est le cas bien connu de *à* et de *de*.

Le morphème *à* français vient de *ad* ('direction') ou de *ab* ('origine') ; tous deux spatiaux mais marquant dès le latin un vaste éventail de relations autres que spatiales, ils ont donné en français une forme unique encore plus ambiguë ou polysémique, et ce dès le proto-français sans doute. Le sens d'une part prototypique (Kilroe 1989 : 108) et d'autre part originel de cette préposition est spatial, marquant le mouvement (origine ou destination) ou la localisation. En outre comme dans bien d'autres langues, la préposition 'allative' de base peut servir à marquer l'attributif ou 'datif' (*Je donne un livre à Luc*), la destination (*moulin à huile*), le moyen (*jouer au ballon*), puis la manière, la concomitance, la possession, ainsi que l'origine et l'agent, du fait de son origine croisée (< *ad* et < *ab*). Enfin, au terme du processus de grammaticalisation, *à* sert simplement à construire la valence de certains verbes, et dans certaines régions il introduit

spécifiquement T'objet animé humain' (dans le Sud-Ouest, sans doute par influence de l'espagnol :

77 a salué à tous, Il aide à tout le monde (HK 38 : 'allative > patient')

De, venant du latin *de*, connaît la même polyvalence sémantique.

L'évolution sémantique du spatial au temporel a été la plus fréquente.

Avant acquiert un sens temporel au XIV^e siècle, et beaucoup de prépositions dont la source lexicale était spatiale offrent des valeurs temporelles parfois dès l'a.fr. : *contre, des, en, entre, environ, jusqueljusqu à, sorl sur*. Pour *dans* (se développant au XVI^e siècle et d'abord spatial), *passé* (*passé quatre heures I passé le carrefour*), *à partir de, vers* (*vers Paris I vers le soir*), *après, autour de, aux alentours de, sous* (*sous vingt quatre heures*) une évolution similaire a eu lieu.

Dans quelques très rares cas, il semble que l'évolution ait eu lieu en sens contraire : ainsi *depuis*, adverbe devenu préposition au XIV^e siècle, et dont le sens est d'abord temporel, prend parfois une valeur spatiale (B. Fagard 2002).

Un autre type d'évolution se rencontre également, le passage d'un sens spatial à un sens logique plus abstrait. Formée à partir d'un groupe prépositionnel à valeur spatiale (*au + tour*) exprimant la proximité, *autour* a pris un sens logique :

On circule bien autour de Paris > Il a autour de cinquante ans

Environ a suivi une évolution comparable, mais seul le second sens est resté, et c'est la locution *dans les environs de* qui a conservé le sens spatial. *Dans*, suivi d'un nom de mesure au pluriel, marque également l'approximation (*// a dans les cinquante ans*). *Sur*, d'abord spatial, en vient à signifier 'à propos de' (HK 307 : cf. alld *über*, angls *on*, esp. *sobre*) :

Elle a fait un discours sur le perron de l'Élysée I sur le désarmement.

Sur peut également introduire le standard de comparaison, comme dans de nombreuses langues (HK 305-306 : *l'emporter sur*), ou encore le distributif (*un sur deux*). *À côté de*, d'abord spatial, peut signifier 'en comparaison avec' (Frei 1929 : 147) :

A côté de moi, elle est grande I Ce n'est rien à côté de ce que fai subi

En dehors de, outre l'externalité, peut coder l'exception (Frei 1929 : 147) (*En dehors de moi I de Pierre, personne n est venu*). Enfin, *entre*, originellement spatial, peut avoir un sens temporel (*// viendra entre trois et quatre heures*) ou comitatif :

Entre les fruits et les légumes, fai payé dix euros.

Quelques autres 'chemins sémantiques' sont également attestés. Avec marque d'abord l'accompagnement (ou comitatif), puis le moyen (HK 180), puis la manière (HK 87) : *Il se promène avec des amis I lit avec des lunettes I écoute avec attention*. Heine, Claudi & Hiinmeyer (1991 : 56, 166) analysent cette évolution, qui a lieu dans nombre de langues, dont les langues africaines qu'ils étudient, comme une métaphorisation de plus en plus abstraite, permettant de concevoir un instrument comme un accompagnateur, et une qualité sous la forme d'un instrument. Le chemin métaphorique serait donc :

Comitatif > moyen ou instrumente qualité.

Pour, introduisant d'abord le bénéficiaire, va indiquer le but, puis la cause (HK 55 et 246) :

J'ai acheté un miroir pour Marie I pour la chambre I pour décorer la chambre I II a été condamné pour vol.

Et *sans*, qui marque l'absence (*un ciel sans nuages, des sans-papiers, elle parle sans notes*), en est venu à coder la négation (*elle parle sans s'interrompre I sans qu'on l'interrompe*).

On a souligné que dans toutes les langues des adpositions sont formées à partir de noms désignant des parties du corps humain. Le français ne fait pas exception : nos listes précédentes ont recensé *au cœur de, au pied de, à la tête de, à côté de, aux côtés de, face à, en face de, à gauche de...*

La toute récente préposition *côté*, issue très canoniquement avec sa valeur spatiale d'un nom d'une partie du corps, a déjà connu une évolution, passant du sens local (*Côté ouest, on voit la mer*) à la valeur de topicalisateur ('concernant' : *Côté prix, c'est intéressant*).

Comme on le voit, le stock des prépositions a varié au cours de l'histoire et les phases 'productives' ont connu des périodes plus ou moins actives, comme pour les auxiliaires, mais c'est le lexique qui est à l'origine de la très grande majorité d'entre elles. Dans ce domaine encore, c'est bien le processus de grammaticalisation qui s'est montré le plus productif.

9 Subordonnants

9.1 Formes

À l'exception d'un petit nombre de subordonnants hérités du latin par le roman (*comme, quand, que, si*), la plupart des subordonnants du français sont le résultat de processus de grammaticalisation.

La principale source est la combinaison d'une préposition et du morphème complémenteur *que*, avec entre les deux parfois le démonstratif neutre cataphorique

ce. L'importance quantitative de ce processus a été bien montrée déjà par J. Herman (1963 : 245 : à propos des 'locutions grammaticalisées...'), et plus récemment par H. Bat Zeev Schyldkrot & Kemmer (1988).

C'est ainsi qu'existaient dès l'ancien français *par ce que, por ce que, puis que, des ce que, après ce que*, etc., qui sont à l'origine des locutions *parce que, pour que, puisque, après que, avant que, depuis que, dès que, jusqu'à ce que, selon que* du français moderne.

Comme quoi, déjà attesté au XVII^e siècle, d'abord avec le sens de 'comment', est sans doute à rattacher à l'emploi prépositionnel de *comme*.

L'adverbe temporel *lors* a donné *lorsque, dès lors que, alors que*, qui ont pris des valeurs différentes. *Bien* et *ainsi* sont à l'origine des composés *bien que* et *ainsi que*, et parmi les quantifieurs seul *moins* a été productif, passant du quantitatif à l'argumentatif suivant une évolution assez fréquente : à *moins que*.

Des noms sont à l'origine de quelques subordonnants :

de peur que, de façon à ce que, de manière que, compte tenu de ce que, en dépit du fait que.

L'expression *au début que* semble se répandre. Quelques formes verbales enfin, peu nombreuses, ont donné *vu que, étant donné que, et pendant que*.

9.2 Évolutions sémantiques : du temporel au logique

Comme cela a été constaté dans de nombreuses langues, certains subordonnants temporels ont acquis en français une valeur logique.

Ainsi *quand* (*bien même*) avec le conditionnel marque la concession (Soutet 1990 ; HK 291-292 : de même en allemand, bulgare, seychellois). *Alors que peut* marquer également, outre la concomitance, l'opposition ou la concession, suivant la chaîne sémantique :

temporel : *Il a téléphoné alors que je n'étais pas là*

> oppositif : *Il a téléphoné alors que je lui avais ordonné de ne pas le faire*

> concessif : *Je suis venu à pied alors qu'il pleuvait*

Dès lors que et *puisque*, en revanche, qui en ancien français marquaient l'antériorité, n'ont conservé que la valeur causale dérivée (même évolution en latin pour *dum*, ainsi qu'en allemand, en finnois, en roumain, etc. : Traugott & König 1991 : 195).

Comme quoi, qui introduisait une subordonnée de manière, est devenu en français oral, dans une phase suivante de sa grammaticalisation, un complémenteur.

10 Marqueurs de genre et nombre

Ni le *genre* ni le *nombre* n'ont jamais eu de marqueur autonome en français. Cependant, à partir du moment où un déterminant et en particulier l'article défini est obligatoire même dans des emplois où la plupart des langues n'emploient aucun déterminant :

réfèrent unique ou massif : *Le soleil brûle la peau, Ueau bout à 100 degrés*

réfèrent abstrait : *La rigueur est une qualité utile,*

on a pu soutenir qu'il était devenu soit un pur démarcatif, soit une pure marque de genre (Greenberg 1978, M. Harris 1984). Mais une telle interprétation ne peut être généralisée ; dans ses autres emplois en effet, l'article défini singulier continue à s'opposer à l'indéfini ou au pluriel.

L'expression du nombre était liée en ancien français à l'expression du cas et au genre du nom ; pour le masculin, la marque de singulier variait suivant la fonction : au nominatif (ou 'cas sujet'), c'était *-s*, et à l'accusatif c'était le radical nu ; pour le pluriel, c'était l'inverse : radical nu au nominatif, *-s* à l'autre cas. En revanche, au féminin, il y avait une seule marque de pluriel, *-s* ; mais cette marque pouvait aussi indiquer la fonction sujet pour un petit groupe de mots à finale masculine (sans *-e*) (*fin, nef* etc.). Puis le cas a disparu, *-s* final est resté comme marque de nombre, à l'écrit et à l'oral jusqu'à la fin du XIII^e siècle, puis seulement à l'écrit. En français comme dans d'autres langues, c'est finalement la marque du nombre qui reste seule exprimée, selon une hiérarchie entre catégories grammaticales qui place celle du nombre avant celle du genre, et celles du nombre et du genre avant celle du cas.

11 De quelle catégorie à quelle catégorie ? Chemins catégoriels

Comme on l'a vu, les noms sont à la source de très nombreuses prépositions ou locutions prépositives, du principal suffixe marqueur d'adverbe dans les langues romanes (latin *bona mente* 'dans un bon esprit' -> a.fr. *boitement*), des adjoints de négation (comme en occitan et en italien dialectal).

Les adjectifs donnent peu de prépositions en français, en revanche ils servent à former un grand nombre d'adverbes, soit en composition avec le suffixe *-ment*, soit au masculin singulier (*parler bas, fort*).

Les verbes donnent des adverbes (*espoir, puet cel estre* qui signifiait au XII^e siècle 'cela peut exister' > *peut-être* ; en combinaison avec un nom ou un pronom : *main-tenant, ce-pendant*) ; des particules discursives (voir ci-dessus p. 122), des

prépositions (*voici, voilà ; il y a + de temps, pendant, durant, concernant, moyennant, étant donné, vu* : voir p. 125), et surtout des auxiliaires temporels, modaux ou aspectuels (voir pp. 114-119), des marqueurs d'interrogation (*est-ce que*), des désinences temporelles (futur synthétique et conditionnel dans plusieurs langues romanes).

Des participes passés donnent des prépositions ou des adjectifs. Ainsi *passé*, qui selon qu'il est antéposé ou postposé et suivant son pôle de référence, peut exprimer la postériorité ou l'antériorité :

Passé midi, il ne répond plus I Lan passé (= 'l'année dernière') (HK 228-230).

12 Grammaticalisations en syntaxe

12.1 De SOV à SVO (XII^e-XV^e siècles)

L'ordre des 'grams' ou morphèmes est le domaine privilégié où officie la grammaticalisation, comme on l'a vu dans les sections précédentes. Mais dès l'époque de Kuryiowicz (1965), on admettait que ce processus pouvait également concerner la syntaxe, dès lors que certaines structures servaient à indiquer la fonction des éléments.

En français il est un cas exemplaire de grammaticalisation syntaxique : c'est celui qui a abouti à fixer l'ordre des éléments de l'énoncé déclaratif (le verbe et ses arguments) suivant la séquence SVO. C'est l'un des domaines du français où l'évolution a été la plus forte. En effet, le français est issu du latin, langue de type (S)OV dominant (Leumann & al. 1965 ; Charpin 1977 & 1991 ; Bortolussi 1991) : dans les énoncés déclaratifs non marqués le verbe était à la fin, précédé de l'objet, et le sujet lorsqu'il était exprimé se trouvait à gauche :

Caesar-sufa ad Lingonas-datif litteras nuntiosque-objets m/szī-verbe

César aux Lingons messages-et-ambassadeurs envoya

'César envoya des messages et des ambassadeurs aux Lingons.'

(César, *Guerre des Gaules* 1,26)

En ancien français, l'organisation fonctionnelle et informationnelle prime : le thème est en tête (ce peut être un sujet, un objet, un verbe même, un attribut, un complément, un adverbe de diverses sortes). On a le schéma : Thème + Prédicat (ou Rhème). L'ancien français a donc un énoncé déclaratif de type informationnel à verbe second, l'expression du sujet n'étant pas obligatoire.

Mais c'est justement à cette époque que la position suivant immédiatement le verbe va se grammaticaliser pour devenir celle de l'objet nominal direct, et la

position initiale de l'énoncé celle du sujet nominal ou pronominal. Cette évolution du latin au français moderne se fait en trois étapes.

Tout d'abord, *le verbe se déplace vers la seconde position* de l'énoncé déclaratif (J. Le Coultre 1875, R. Thurneysen 1892). Cette première étape a certainement eu lieu en roman commun, toutes les langues romanes ayant l'ordre SVO.

À la seconde étape, qui se situe aux XP-XIP siècles, les déclaratives comportant *un objet nominal* ont déjà majoritairement *V ordre VO*, mais l'expression du sujet reste encore optionnelle. Ainsi, dans un texte en vers composé à la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e siècle, la *Chanson de Roland*, dans les énoncés déclaratifs à objet nominal, la position relative du verbe et de l'objet nominal est déjà majoritairement celle du français moderne : dans 66 % de ces énoncés l'objet suit le verbe (Marchello-Nizia 1995 : chapitre 2). Parmi les quatre structures de phrase les plus fréquentes dans ce texte, trois comportent la séquence VO, une seule la séquence archaïque OV - mais celle-ci reste tout de même celle d'une phrase sur cinq :

1. X-V-On (33 % des déclaratives à objet nominal) : *Si recevrai la chrestienne lei* : '(Adverbe-repère) je-me-converterai-à la chrétienne religion'
2. S-V-On (17 %) : *Li reis Marsilie m ad tramis ses messages*. 'Le roi Marsilie m'a envoyé ses messagers'.
3. V-On (13 %) : *Baisset sun chef*. 'Il-baisse sa tête'
4. On-V-(X) (21 %) : *Espérons d or ad en ses piez fermez*. 'Des-éperons d'or il-a à ses pieds attachés'.

En tête est le thème ou une position vide.

Au XII^e siècle, et spécialement en prose, la proportion d'objet nominal postposé au verbe s'accroît encore et domine complètement : la séquence VO (XVOn à sujet zéro, ou SVO) représente 97 % des déclaratives à objet nominal dans la *Queste del saint Graal*, roman en prose écrit vers 1220. Une nette évolution s'est donc réalisée dans le courant du XII^e siècle, qui est presque achevée au tout début du XIII^e siècle.

L'évolution *de la position et de V expression du sujet est plus tardive*. En effet, au XII^e siècle, les deux contraintes du FM : expression quasi obligatoire du sujet, et antéposition du sujet au verbe sauf cas marqués (Fuchs 1997), sont encore absentes. L'expression du sujet n'est toujours pas obligatoire (Adams 1987, Dupuis 1989, Hirschbiihler 1988), l'ancien français possède une flexion verbale riche permettant de coder clairement la personne sujet dans la désinence, comme c'est généralement le cas des langues qui présentent ce trait. Dans la *Chanson de Roland*, seulement le quart des énoncés déclaratifs à objet nominal comportent un sujet : 26 % seulement de ces énoncés ont à la fois le sujet (nom ou pronom) et l'objet nominal du verbe transitif exprimés. Dans ce cas de figure encore

minoritaire, la structure SVO domine à 70 % - ce qui ne représente cependant que 18 % du total des énoncés analysés !¹⁰

Pour le *sujet*, c'est au XII^e siècle et en prose que la situation commence à changer de façon significative. Dans la *Queste* croissent en même temps l'expression du sujet, et sa position devant le verbe : le sujet est exprimé dans 49 % des énoncés déclaratifs à verbe transitif - ce qui est encore légèrement minoritaire, mais déjà bien plus que les 26 % de *Roland* ! Dans ces énoncés où tout à la fois le sujet et l'objet nominal sont exprimés, l'ordre SVO représente 74 % - ce qui ne fait cependant qu'un tiers (36 %) du total des énoncés étudiés.¹¹ Mais il faut noter que cette construction SVO est devenue la seconde pour la fréquence, juste après celle en XVO à sujet nul (50 %). Au XII^e siècle la progression de SVO est le phénomène le plus marquant pour la diachronie.

Une quatrième étape sera la *quasi disparition de V absence de sujet* entre le XV^e et le XVII^e siècle. Une preuve de ce changement est que, dès le début du XV^e siècle, le sujet d'un verbe co-référentiel à un nom déjà exprimé apparaît régulièrement sous la forme d'un pronom bientôt cliticisé. C'est en effet à cette période, au tournant des XIV^e et XV^e siècles, que, selon G. Zink (1997 : 151), on commence alors à trouver *Moi je...* :

// *Va dit et moy je l'ordonne/Mais toy tu nés de rien habille*. (XV^e siècle).

12.2 Perspectives typologiques pour une évolution future ?

En conclusion on remarquera quatre faits.

Tout d'abord, les manuels ont coutume de traiter de la question de l'ordre des éléments constitutifs d'un bloc, comme l'évolution de SOV à SVO. Or une approche diachronique précise montre que pour le français, de même que pour les autres langues romanes, et peut-être pour toutes les langues, il faut découpler la question de V et O et celle de S et V, car ces deux changements sont en décalage chronologique. Chacun de ces groupes, V et O d'une part, S et V d'autre part, sont des 'indicateurs typologiques' en soi.

Ensuite, on soulignera le caractère tardif, en français, du changement d'ordre au niveau phrastique. Ce lent passage d'un type de langue 'OV à un type 'VO' a commencé dès le latin, avec le développement de deux traits typologiques : l'existence de prépositions (et non de postpositions, comme on l'attendrait dans

10. Notons cependant que certains types d'énoncé déclaratif ont plus souvent que les autres un sujet exprimé : ainsi, les énoncés définitionnels à attribut, du type *S est A*, comportent naturellement bien plus fréquemment un sujet exprimé : c'est le cas de 60 % d'entre eux.
11. Ajoutons que dans ce texte aussi, dans les énoncés déclaratifs avec attribut, le sujet est désormais antéposé dans un peu plus d'un énoncé sur deux.

le type 'OV'), et le développement très rapide des relatives postposées (il n'y a guère que dans les *Lois des douze tables* que la relative antéposée semblait courante). Le dernier trait caractéristique du type 'VO' à avoir été acquis par le français est celui du niveau phrastique, à savoir le passage de OnV à VOn, puis de SOV à SVO (Marchello-Nizia 1995 : chapitres 1 et 2).

D'autres langues de type 'OV' à l'origine ont connu également ce changement de SOnV à SVOn (le hongrois, le finnois, l'estonien), mais ces langues n'ont adopté (pour l'instant) que ce trait du type 'VO'. Les autres traits n'ont pas changé : au niveau des syntagmes, c'est l'ordre du type 'OV' qui perdure. Doit-on considérer qu'il existe une relation entre l'ordre dans lequel les traits caractéristiques d'un type sont adoptés par une langue, et le degré de changement que l'on y atteint ? En l'état actuel des connaissances, il semblerait que les langues qui ont commencé leur évolution vers le type 'VO' au niveau phrastique, sont restées 'OV' aux autres niveaux, syntagmatique et morphologique (Sorés & Marchello-Nizia 2006 à par.).

Troisième remarque : si le développement de l'ordre VO s'est fait assez rapidement en ancien français, celui de l'ordre SV en revanche a été beaucoup plus lent, puisqu'il ne devient une contrainte qu'aux XVP-XVII^e siècles.

Quatrième remarque enfin : dans toutes les langues romanes, on constate que la position de l'objet par rapport au verbe s'est fixée bien avant celle du sujet : est-ce une règle générale ? Cela reste à préciser.

13 Les grammaticalisations et les autres changements : dé-grammaticalisations, disparitions, analogies, lexicalisations, emprunts, etc.

Sur les 85 changements morphologiques qui ont touché le groupe nominal, ses déterminants et ses substituts en français et qui ont été recensés dans un manuel courant de grammaire historique du français (Picoche & Marchello-Nizia 1998⁴),

- 33 peuvent être définis comme des grammaticalisations (apparition de l'article défini *le*, du pronom personnel de troisième personne *il*, *vous* de politesse, *on*, etc.) ;
- 17 sont le résultat d'une extension analogique (extension de la marque *-e* de féminin aux adjectifs 'épiciènes' entre le XIII^e et le XV^e siècle, emploi de *il* pour le neutre et l'impersonnel, extension de la marque de pluriel *-s* au possessif *leur* en moyen français, changement de *tuen* en *tien* et de *suen* en *sien* par analogie avec *mien*, etc.) ;
- 18 sont des disparitions (disparition du système casuel des noms et des adjectifs entre le XIII^e et le XV^e siècle, des formes de démonstratif 'théma-

tiques' en *i-* telles que *icel*, *icelle...*, disparition de la numération par vingt telle que *trois vingts* et son remplacement par *soixante*, de l'interrogatif *quant*, *quantés...*, de l'interrogatif *qui* pour les non-animés, etc.) ;

- 5 sont des lexicalisations (*m'amie* > *ma mie*, *mon sieur* > *monsieur*, *soi disant...*) ;
- 8 sont des changements phono-syntaxiques concernant la cliticisation des pronoms personnels régimes (*Je le vos di* > *Je vous le dis*, *por lui veoir* > *pour le voir*, etc.) ;
- 4 résultent d'une réorganisation sémantique entre des formes parentes (*comme I comment*, *qui I que I ce qui*).

Les changements concernant les morphèmes verbaux ou la syntaxe du groupe verbal présentent à peu près les mêmes proportions entre les divers types de changement, les grammaticalisations concernant surtout les auxiliaires, et l'analogie ayant joué un grand rôle dans la formation des conjugaisons.

En revanche, les relateurs tels que prépositions, subordonnants, adverbes, connecteurs, opérateurs de thématization sont presque exclusivement le résultat de processus de grammaticalisation. Ce type d'éléments fait l'objet de créations incessantes tout au long des siècles, avec quelques pics de productivité comme au XVI^e siècle par exemple ; et par combinaison avec d'autres morphèmes de même catégorie il se crée nombre de nouvelles formes : ainsi à partir de *droit s'* est créée la préposition-adverbe *endroit*, base de la préposition composée *endroit de*, du subordonnant *endroit ce que*, et de l'adverbe composé *orendroit*, avant de se résoudre en une *lexicalisation* nominale (*Vendroit*). Mais ce sont aussi les éléments les plus éphémères. Beaucoup de ces formes ont disparu ; parmi les prépositions qui existaient en ancien français, une bonne vingtaine n'existent plus :

ainz/ançois, (*a*)*montl* (*contrejmont*, *atot*), (*a*)*val I* (*contre*)*val*, *dusques*, (*em*)*pur pur* (*en pur le corps* 'tout nu'), (*en*)*coste*, (*en*)*droit*, (*en*)*mi*, *ensemble*, *ensom*, *estre*, *fors*, *joste*, *jus*, *lez*, *delez*, *lonc*, *pruef res*, *riere*, *sus*, *très*.

Les emprunts concernent peu de changements, et ils ne sont pas certains : le pronom *on* est-il à rapprocher de ce qui s'est passé en allemand par exemple ? Certaines constructions en revanche sont certainement des emprunts à la syntaxe latine, tels que la proposition infinitive au XV^e siècle, ou la construction participiale absolue à la même période.

14 Les doublets : la 'grammaire dupliquée'

Une des conséquences de la productivité des processus de création de formes nouvelles (réanalyse, grammaticalisation, emprunt, mais ce n'est peut-être pas le

cas avec l'analogie) est le fait que coexistent comme variantes dans la grammaire plusieurs formes sémantiquement synonymes. Cette multiplicité permet d'exprimer des degrés de subjectivité ou d'emphase différents, et de grammaticaliser à terme des distinctions sociolectales, dialectales, etc. A. C. Harris (2003 : 536-7) a examiné la production de ces 'doublets' comme conséquence possible de réanalyses.

Mais il y a tout de même bien des cas de 'doublets' qui semblent parfaitement synonymes. Ainsi par exemple des opérateurs de thématization tels que : *quant à I en ce qui concerne! au regard de* ; ou des termes permettant de faire une réponse positive (*oui, certes, c'est sûr, assurément, d'accord, absolument...*) ou négative (*non, pas du tout, certainement pas...*), ou des articulateurs textuels tels que *ensuite, puis, et puis, après, et après, et puis après...* Dans tous les cas il s'agit à l'origine d'expressions novatrices à caractère subjectif ou emphatique, qui par extension se sont grammaticalisées, parfois suivant le schéma de redoublement sémantique qui à partir de *hui* a donné *au jour dhui* puis *au jour d'aujourd'hui*. Cette part de grammaire 'dupliquée' ou synonymique semble présente dans le système de toutes les langues, permettant en particulier au processus de paraphrasage, nécessaire au fonctionnement de la langue, de se réaliser.

Chapitre 4

GRAMMATICALISATIONS ET CHANGEMENTS LIÉS : LA GRAMMATICALISATION DE **BEAUCOUP** ET LE REMPLACEMENT DE **MOULT** PAR **TRÈS** ET **BEAUCOUP** EN FRANÇAIS'

1 Changements liés : le cas de la grammaticalisation de *beaucoup* en français

1.1 Changements liés isochrones

Le fait d'isoler un phénomène de changement permet de mieux l'analyser, et c'est ce qui se pratique habituellement en linguistique historique.

Mais dans les cas où une grammaticalisation consiste à intégrer dans la grammaire un nouveau morphème pour exprimer une notion déjà exprimée par un autre morphème, trois cas de figures existent :

1. ou bien le nouveau morphème étend ses emplois et l'ancien morphème décline et disparaît, comme dans le cas que nous allons étudier ici,

1. Nous adoptons dans cette étude les graphies *moult*, *très* (ou *très-* aussi longtemps que ce morphème reste préfixé), et *beaucoup* comme formes génériques. Si *très* n'offre guère que quatre modes graphiques dans les éditions (*très-* préfixé au mot, *très*, *très*, *très*), *moult* peut se rencontrer sous les formes suivantes : *molt*, *moites*, *moult*, *mout*, *moulz*, *moultés*, *mult*, *mu* (aux X^e-X^e siècle), *muh*, *multes*, *mont* (rarement). Et *beaucoup* également présente des graphies diverses : *beau coup*, *beaucop*, *beaucoup*, *biaucop*, *biaucoup*, *beucoppe*, *beaucoppe*, *belcop*, *belcoup*.

- ou bien le nouveau morphème se révèle éphémère, comme le déterminant et pronom *ledit* dont l'usage s'est concentré sur les XIV^e et XV^e siècles,
- ou bien les deux coexistent et se répartissent les emplois, comme dans le cas des négations *pas* et *ne pas* en FM.

Le but de ce chapitre est de montrer que dans chacun de ces cas, seule l'analyse de l'évolution de l'ensemble des morphèmes concernés permet de bien décrire chacun des phénomènes et de comprendre la signification de ces changements liés. Il faut pour cela repérer, dans un premier temps, quels sont les morphèmes concernés, grâce à la mise en évidence d'une évolution concomitante.

Pour mener cette réflexion, nous avons choisi d'étudier un groupe de changements qui se sont produits dans la grammaire du français, et qui concernent l'expression de l'intensité et de la quantification : ils s'agit de la grammaticalisation de l'expression *beau coup* et des phénomènes qui lui sont reliés. On constate en effet qu'à un moment donné un nouvel adverbe, *beaucoup*, apparaît dans le paradigme des intensifieurs et quantifieurs, et qu'il va, de concert avec *très*, remplacer en trois siècles un autre morphème jusque là très largement utilisé, *moult* ; cette relation entre la régression de ce morphème et le développement du nouvel adverbe avait déjà été soulignée il y a plus d'un siècle par M. Bréal². Mais plus récemment ni S. Ullmann, qui n'évoquait que le cas de *beaucoup*, ni les deux linguistes qui se sont à nouveau intéressés aux changements survenus dans le système des intensifieurs-quantifieurs en français, n'ont mis en relation ces trois phénomènes : P. Falk (1934) a étudié l'évolution de *trans* à *très* mais sans s'intéresser aux deux autres morphèmes, et K. Baldinger (1980) a fait de même avec *beaucoup*. Nous reprendrons l'étude de l'évolution de ce sous-ensemble de marqueurs sur de nouvelles bases, en bénéficiant cependant de l'apport de ces deux analyses.

12 De moult à beaucoup et très ; un phénomène de compensation

La création de l'adverbe *beaucoup*³ est un exemple canonique de grammaticalisation. Mais si l'on ne décrit que la transformation des deux lexèmes *beau* et *coup* en *beaucoup*, on verra qu'il reste des caractéristiques de ce nouvel adverbe dont on ne peut rendre compte en l'analysant isolément.

- Michel Bréal avait déjà remarqué ce lien qui existait entre l'emploi croissant de *beau-coup* et l'obsolescence de *moult* : « Quand, pour marquer la pluralité, l'on s'habitua, au XV^e siècle, à employer la périphrase *beaucoup*, l'ancien adjectif *moult* ne disparut point incontinent, mais il commença de vieillir. » (*Essai de sémantique*, p. 284)
- Pour l'analyse des valeurs possibles du quantificateur *beaucoup* de en français moderne, voir S. Voegelé (2003).

Si l'on ne décrit que *très*, on ne comprend pas pourquoi ce morphème a changé de catégorie, de fonction et même de signification.

Si enfin l'on ne décrit que *moult* (< latin *multu-*), on ne comprend pas pourquoi il disparaît, alors même que la plupart des autres langues romanes l'ont conservé... sauf à croire que tout cela se produit par hasard. En effet, à l'exception du sarde, très tôt séparé de la Romania, et du corse, toutes les langues romanes⁴ possédaient dans leur paradigme des quantifieurs-intensifieurs un terme dérivé du latin *multu-*, et toutes les langues qui le possédaient l'ont conservé, sauf le français, et tout récemment l'occitan (sous l'influence du français ?). Nous montrerons que si chacun de ces trois phénomènes peut être décrit individuellement⁵, seul leur ensemble fait sens et permet de comprendre pourquoi un nouvel adverbe se développe alors qu'il existait déjà un morphème commode et efficace pour exprimer les mêmes notions.

On constate tout d'abord (section 3) que le développement de *beaucoup* s'effectue en raison inverse de l'obsolescence de *moult*, qu'il remplace peu à peu dans une partie de ses emplois. En moins de trois siècles, entre 1250 et 1500, on passe de (1) à (2), où il s'agit d'exprimer la même notion de quantification :

(1) *Moit i ot de boens chevaliers.*
(Chrétien de Troyes, *Erec* 1510 : 'Il y avait beaucoup de bons chevaliers')

(2) *Et avoit beaucoup de bons chevaliers.*
(Philippe de Commines, *Mémoires*, Livre I, p. 12 : 'Il avait beaucoup de bons chevaliers')

S'il y avait eu simplement le remplacement de *moult* par *beaucoup*, on aurait pu penser que la disparition de *moult* avait été provoquée par le succès de *beaucoup*, par un effet mécanique en quelque sorte.

Mais la présence d'un troisième phénomène interdit une interprétation aussi simple : il s'agit du développement de *très* pour exprimer la même notion d'intensité qu'exprimait également *moult*, comme le montre l'évolution de (3) à (4) :

(3) *a molt grant poinne* (Chrétien de Troyes, *Erec* 276)
(4) *a très grandpeyne* (Philippe de Commines, *Mémoires*, Livre VIII, p. 27)

Le développement de *très* accompagne tout à la fois le recul de *moult* et l'extension de *beaucoup*, comme le montrent le tableau et le graphique

- Cf. port, *muito, muita* ; esp. *muy, mucho, muchos, muchas* ; catalan *molt, molts, molta, moites* ; occitan ancien *moltmult, mots, molta, moltas* ; italien *molto, molti, molta, moite* ; roumain *mult*. Je remercie pour leurs précieuses informations Michel Contini (sarde), Hervé Lieutard (occitan), Narcis Iglesias (catalan), Liliane Tasmowski-De Rijk (roumain).
- Cf. Marchello-Nizia (2000a) sur *moult*, (2002a) sur *très*, (2000b et 2001) sur *beaucoup*.

Tableau 2 : Graphique de la répartition des 3 morphèmes par siècle

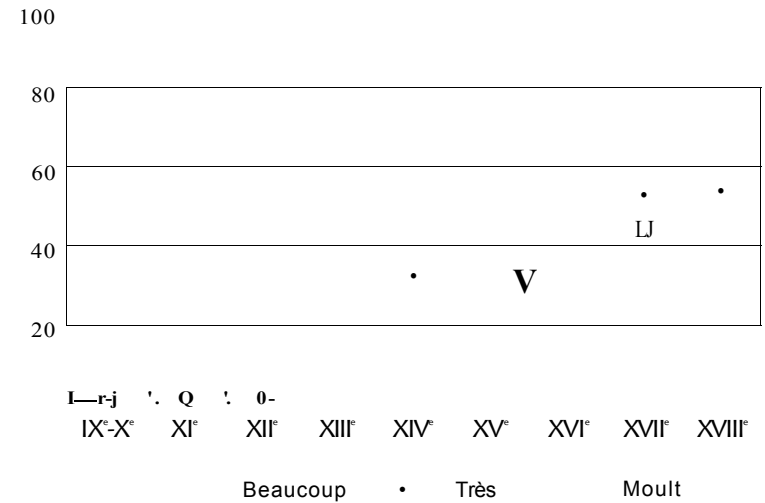


Tableau 1 : Répartition des 3 morphèmes par siècle*

Siècle	<i>moult</i>	<i>très</i>	<i>beaucoup</i>
IX ^e -X ^e	6 100 %	—	—
XI ^e	39 97,5 %	1 2,5 %	—
XII ^e	3589 97,4 %	96 2,6 %	—
XIII ^e	2381 95 %	121 4,88 %	4 0,02 %
XIV ^e	4609 67,5 %	2199 32,38 %	9 0,02 %
XV ^e	5046 55 %	3516 38 %	667 7 %
XVI ^e	151 4,2 %	1646 46,8 %	1721 49 %
XVII ^e	24 0,1 %	12952 53 %	11444 46,9 %
XVIII ^e	15 0,04 %	22402 57,1 %	16813 42,86 %

Pour ce tableau, nous avons utilisé les bases de données suivantes :

- ancien français (IX^e-début du XIV^e siècle) : Base de français médiéval (BFM : une cinquantaine de textes en vers ou en prose, du IX^e au XIV^e siècle : deux millions et demi de mots-occurrences) ; pour sa composition, voir la Bibliographie annexe. Je remercie pour leur aide Alexi Lavrentev, Céline Guillot, Serge Heiden et Sophie Prévost, qui gèrent ou ont géré cette base de données. La BFM peut faire l'objet de requêtes par l'intermédiaire du logiciel WEBLEX à l'adresse suivante : <http://bfm.ens-lsh.fr/>
- moyen français (XIV^e-début XVI^e siècles) : textes de la base de données du Dictionnaire du Moyen Français (DMF). Cette base de données comporte plus de trois cents textes (plus de sept millions de mots-occurrences). Je remercie l'ex-INaLF et FAtILF (UMR-CNRS), et spécialement B. Combettes, J.M. Pierrel, W. Stumpf et J. Dendien, pour l'aide qu'ils m'ont apportée en me facilitant l'accès à ces données, désormais interrogeables à l'adresse suivante : <http://atilf.atilf.fr/dmf>
- à partir du XVI^e siècle : FRANTEXT et quelques corpus supplémentaires de FM contemporain tirés de corpus de différente nature (*Le Monde*), et le corpus oral rassemblé

Les notions d'intensité et de quantification qu'exprimait *moult* sont restées grammaticalisées, mais par les deux morphèmes *beaucoup* et *très*, qui ont occupé progressivement toutes les constructions de *moult* : il y a eu un processus de remplacement morpho-syntaxique, dont l'analyse de *beaucoup* en termes de 'grammaticalisation' ne peut rendre compte à elle seule. Pour le comprendre, il faut examiner le groupe des trois phénomènes liés : apparition de *beaucoup*, disparition de *moult*, réanalyse et extension des emplois de *très*.

Nous décrirons d'abord (section 2) le processus de grammaticalisation qui a conduit *beaucoup* à entrer dans la grammaire du français, en mettant en lumière les points qui restent inexplicables. Nous analyserons ensuite (section 3) la période de deux siècles au cours desquels les trois morphèmes se sont trouvés en concurrence de sorte que *beaucoup*, mais aussi *très*, ont progressé au point d'occuper tous les emplois de *moult*. Puis nous examinerons l'évolution des emplois de *moult* et discuterons les explications jusque là fournies à la disparition de ce morphème (section 4), ainsi que les changements syntaxiques et catégoriels qu'a connus *très* (section 5).

par Cl. Blanche-Benveniste (2002). Notre corpus sera donc formé : du IX^e au XIII^e siècle, par les textes de la BFM, pour les XIV^e-XV^e siècles par ceux du DMF, pour les siècles suivants par ceux de FRANTEXT.

Nous pourrions alors montrer (section 6) qu'en élargissant ainsi l'analyse du développement de *beaucoup* aux deux changements qui lui sont sémantiquement, catégoriellement et chronologiquement liés, nous pouvons formuler des réponses aux questions qui se posaient sur les modalités de cette grammaticalisation.

Enfin, le fait de considérer l'ensemble de ces trois changements comme un même phénomène complexe nous permettra par la suite de rapprocher ces faits d'autres changements a priori indépendants mais dont le résultat a une certaine similitude et révèle une convergence macro-structurelle. On tentera ainsi (chapitre 7) une hypothèse explicative non seulement pour l'ensemble de ces trois changements, mais également pour d'autres changements à peu près contemporains qui ont affecté la forme de la grammaire du français : ils pourraient être la trace d'un changement structurel se situant au niveau du macro-système grammatical, d'une mutation du système - d'une nature comparable à celle des 'paramètres' invoqués en grammaire universelle.

Le cas de *beaucoup*⁷ : une grammaticalisation exemplaire

2.1 Profil des candidats à la grammaticalisation : deux mots polysémiques et subjectivables

Le développement de *beaucoup* pourrait être pris comme parangon des phénomènes de grammaticalisation. Nous en décrirons les phases successives, et tout d'abord les conditions de possibilité.

Même si on a pu déterminer un certain nombre de catégories sémantiques lexicales qui sont particulièrement favorables à la création de 'grams'⁸, il faut souligner que, comme le montrent Bybee & al. (1994 : 11), ce n'est pas en général un lexème ou un concept seuls qui sont à la source d'un nouveau morphème, mais une construction dont fait partie un lexème donné. Ainsi, avant de devenir adverbe, *beau-coup* est d'abord un syntagme formé d'un adjectif et d'un nom, comme par exemple dans cet énoncé :

(5) *Il avoient veü un biau coup fere au chevalier nouvel.*

(*La Mort le roi Artu*, p. 14 : Ils avaient vu le nouveau chevalier frapper un coup superbe)

Mais tout syntagme n'est pas nécessairement un bon candidat à la morphématisation. Ce sont les mots au sémantisme le plus vague qui sont les meilleurs candidats à grammaticalisation (cf. Bybee 1984, et Lamiroy 1999 à propos de *avoir*, *aller*, *faire*) : *beau-coup* ne déroge pas à cette règle. Et ce processus s'accompagne de changements, sémantique et autres, qui ont pour conséquence que le nouveau mot n'est plus identifié au groupe initial, même lorsque son origine reste transparente, comme le soulignait S. Ullmann (1952 : 119):

« Soit le composé *beaucoup*. Ses éléments sont prononcés et transcrits sans la moindre modification, et cependant peu de locuteurs se douteront de son affinité avec *beau* et *coup*. C'est que le composé a subi un développement sémantique spécial qui l'a éloigné de ses origines étymologiques. »

2.2 Coup ; un substantif polysémique et perméable à l'emploi formulaire⁹ exprimant une action physique (de la main) humaine

En ancien français, le substantif *coup* (également écrit *colp*, *cop*, et venant sans doute d'un mot gréco-latin signifiant 'coup donné de la main, gifle') est polysémique : il désigne d'abord un 'coup frappé dans un combat' : *coup despee* ; mais il sert aussi pour désigner toute sorte d'actions ayant lieu en une fois et produites par un agent humain, *coup de vin* 'gorgée de vin, quantité que l'on boit en une seule fois', *sonner un coup* (cor, cloches), *geter les cous* 'tirer un coup' (sexuel) ; il existait déjà au XII^e siècle plusieurs expressions figées : *a cest coup* 'cette fois-ci', *a un coup* 'en une seule fois, d'un seul coup', *avant coup*, *au premier coup* (Tobler & Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, t. II : 959-962). Et le français moderne possède une bonne dizaine d'expressions fondées sur ce mot et apparues au long des siècles : *après coup*, *(au) coup par coup*, *sur le coup*, *(tout) d'un coup*, *d'un seul coup*, *à coup sûr*, *encore un coup*, *être sur le coup* **I** *hors du coup*, *un coup monté/ d'Etat* **I** *de théâtre* **I** *d'audace* **I** *de tête* **I** *de folie*, etc.

Jusqu'ici on se demandait lequel de ces sens est à l'origine de la formation de l'adverbe *beaucoup* : *coup de vin* (FEW) ? *coup* dans un combat ? partie d'un tout ? K. Baldinger parie sur le second, tout en suggérant que *beaucoup* est peut-être le résultat d'une « polygénèse » (1980 : 58). C'est bien entendu le fait que *coup* avait déjà en ancien français un emploi prototypique, puisqu'il pouvait désigner de façon assez générale une action physique, ayant un agent humain et s'effectuant en une seule fois (*a cest coup*, *a un coup*), qui est à l'origine de l'expression (*un*) *beau coup*. En effet, ce qui distingue *beau-coup* des autres locutions anciennes qui marquaient également la quantification, telles *plenté de* ('grande quantité de'), *foison de*, c'est que *coup* réfère à un geste physique, fort

⁷ Pour la graphie de *beaucoup*, voir p. 137, note 1.

Heine & al. (1991 : 123) et d'autres ont souligné que les parties du corps et les 'landmark' (ciel, terre, etc.) sont des sources particulièrement fréquentes pour de nouveaux morphèmes. Svorou (1993 : 70) y ajoute certains noms relationnels exprimant la relation objet-partie (le côté de, le milieu de), et certains autres noms exprimant des notions spatiales abstraites (proximité,

2.3 Beau ; un adjectif évaluatif, polysémique et perméable à la composition

Quant à l'adjectif *beau*, sa signification est plus générale encore. *Bell beau*, en ancien français a, outre son sens esthétique moderne, celui de 'cher' (cf. en français moderne *belle-mère*, etc.), et il a également valeur d'un intensif. Avec *grant*, *fort* et *bon*, *bel/beau* est l'un des adjectifs les plus fréquemment employés en ancien français⁹. De plus, dans la langue de l'époque, les trois premiers de ces adjectifs ont valeur d'intensifs ; en français moderne ce serait plutôt *bon* qui sert d'intensif. Jusqu'à la fin du XIV^e siècle il y a d'ailleurs une hésitation sur l'adjectif qui accompagne *coup* : *'fort coup, bel coup, grant coup* alternent dans les textes. Ce n'est qu'au XV^e siècle que *beau* l'emporte.

2.4 V^e étape : Les premières phases d'un processus de grammaticalisation : métaphore et 'subjectivation no ambiguïté et réinterprétation, réanalyse

La première étape d'un processus de grammaticalisation se caractérise par l'ambivalence syntaxique et sémantique de la forme ou de l'expression en train d'évoluer. Elle apparaît dans des contextes où elle peut être comprise soit avec le sens ancien, éventuellement de manière métaphorique ou métonymique (inférentielle), soit avec la nouvelle valeur grammaticale.

On décèle les premières traces d'un emploi métaphorique de *beau coup* ou *grand coup* dès le milieu du XIII^e siècle¹¹, dans les quatre plus anciens exemples attestés jusqu'ici du futur morphème. Ainsi chez Joinville en (9) les deux sens ('coup porté' et expression de l'intensité) sont possibles ; en (8) on peut hésiter sur le sens de *coup* : encore lexical, pour ceux qui pensent que *coup* avait au nombre de ses significations celle de 'partie coupée, tranchée'¹² ; ou déjà quantifieur ('beaucoup

de territoire'). En revanche, en (6) et (7), si valeur lexicale il y a, elle est déjà métaphorique. Mais en (6) la valeur originelle de *coup* devait encore être sensible, puisque le verbe *mehaingnier* ('blesser au combat') file la même métaphore.

(6) *Lors se pensse que gaaingnier*

Pou a bien, sanz lui mehaingnier,

Grant cop a ces .ii. ménestrels.

(*Fabliaux*, éd. Noomen & Van den Bogaard, t. V, 45, v.83-86 : mi-XII^e siècle, cité par K. Baldinger et par Buridant 2000 :171 ; nous modifions la ponctuation de l'édition : 'Alors il se persuade qu'il pourra certainement, sans se donner aucun mal, gagner beaucoup aux dépens de ces deux ménestrels')

(7) *Mieux le devons faire biau cop De nos tamps que nefaisoit Job Quifu devant le tamps de grasce.*

(*Livre de Job*, ms G, éd. Gildéa, 1207-9 : fin XIII^e siècle : 'Nous devons nous conduire beaucoup mieux à présent que ne le faisait Job, qui vivait avant l'époque chrétienne')

(8) *Dont le roy ot par la pezfesant grant coup de la terre le conte.*

(Joinville, *Vie de saint Louis* 103, éd. Monfrin, fin XIII^e siècle : 'Et le roi obtint en faisant la paix une partie considérable de la terre du comte'/'...un grand morceau de...')

(9) *Nos engins getoient au leur et les leurs aus nostres, mes onques n'oy dire que les nostres feissent biau cop.*

(idem, 193 : 'Nos engins tiraient contre les leurs et les leurs contre les nôtres, mais je n'ai jamais entendu dire que les nôtres aient réalisé un beau coup'/'aient abouti à beaucoup de résultats')

Dès le XIV^e siècle, même si *beaucoup* est encore fort peu fréquent, plusieurs traits montrent qu'un processus de grammaticalisation est à l'œuvre, comme on va le voir ci-dessous.

2.5 2^e étape : Contraintes sur la forme : réanalyse et recatégorisation

Dès le début du processus de grammaticalisation, on constate trois restrictions sur la forme de l'expression. La première est morphologique : *beau/grant coup* est toujours au singulier, alors que le syntagme origine était variable en nombre, et que *faire biaux cops* au pluriel continue d'être employé au sens premier ('frapper de beaux coups d'épée'). Les deux autres contraintes sont d'ordre syntaxico-sémantique : d'une part *coup* n'est plus accompagné d'un déterminant, et d'autre part il est toujours précédé d'un adjectif intensif, soit *grant* soit *beau* - puis seulement *beau*.

9. Dans le corpus de la B F M, *grant* (*granz, grande, grandes*) apparaît 7702, *bel* (*bels, beats, beau, beaux, biaux, biax, biais, bele, béles*) 2991 fois, *bon* (*bons, bone, bones*) 1812 fois, *etfort* (*forz, forte, fortes*) 669 fois. En comparaison, les autres adjectifs sont bien moins fréquents (ex. : *blanc* sous ses diverses formes 449 fois, *fier* 322, *merveilleus* 241, *lonc* 394).
10. Notre étude de *beaucoup* se fonde sur les diverses bases de données citées note 6, qui couvrent la langue française dans sa relative diversité de ses débuts (IX^e siècle) jusqu'au XVI^e siècle, moment où le phénomène étudié s'achève. Nous y ajoutons des considérations sur le français contemporain tirées de corpus de différente nature (*Le Monde*, et corpus oraux).
11. Baldinger (1980) avait repéré ces premières occurrences d'un début de grammaticalisation. Nous ne retenons pas, contrairement à Baldinger (1980 :65), le surnom 'bel coup' donné à un certain Michiel dans le *Livre de la taille*.
12. Cette acception de *coup* a pour seule attestation le passage de Joinville en question, ce qui la rend douteuse.

Une évolution s'est donc produite dans cette expression, qui dans son emploi métaphorisé va se trouver réinterprétée comme une forme codant grammaticalement l'intensité, et va être réanalysée suivant le processus suivant : la construction

$\{(uni\ 0/lelles) + (beau(s)lgrant(z) + (coup/coups)\} \{de + SN\}$,

possible au singulier ou au pluriel, après la réinterprétation est réanalysée en :

$\{(0) (beau/grant) + (coup) \text{ au singulier}\} de \{SN\} JE \{beaucoup (de/) N\}$.

L'expression ainsi réanalysée aboutira à une re-catégorisation en un adverbe invariable. Selon la définition de Haspelmath (2004 : 26), en effet, la grammaticalisation a pour spécificité d'être '*a diachronic change by which parts of a construal schema come to have stronger internal dependencies*'. Dans le cas de *beaucoup*, contrairement à ce qui se passe souvent (chapitre 1, pp. 39-40), la forme n'a pas changé ; pourtant, aucun locuteur n'opère immédiatement le lien avec le syntagme d'origine : comme le soulignait déjà S. Ullmann (1952 : 119), c'est la preuve qu'on est bien en présence d'un nouveau mot.

2.6 3^e étape : Extension et diversification des emplois de beaucoup ; de l'objet direct au complément prépositionnel

Après les phases pragmatiques de *métaphorisation* (par le locuteur) et de *réinterprétation* subséquente puis de *réanalyse* syntaxique (par l'auditeur) et de *recatégorisation*, la nouvelle unité va voir ses emplois s'étendre à de nouveaux contextes, qui auraient été incompatibles avec la valeur d'origine.

Dans ce processus *d'extension*, c'est en fonction d'objet direct qu'apparaissent la plupart des premiers emplois de *beau-coup* avec sa nouvelle valeur d'intensifieur ou de quantifieur, et d'abord avec des verbes exprimant l'agentivité où l'ancien et le nouveau sens de *beau-coup* sont tous deux possibles, comme dans (6-9). C'est en cette fonction que l'emploi de *beaucoup* progressera le plus vite : un bon siècle plus tard encore, vers 1400, chez Froissart (*Chroniques*, Livre I, 3^e rédaction du ms. de Rome), 20 des 36 occurrences de *beaucoup* sont en fonction de régime direct '*...qui vous fera encores beaucoup de biens* (p. 502).

Un autre emploi très précoce est celui d'intensifieur d'un adverbe d'intensité, comme en (7) qui est l'une des attestations les plus anciennes de notre adverbe : *miex.. beaucoup* ('beaucoup mieux').

Dans la seconde moitié du XIV^e siècle, les constructions de *beaucoup* se diversifient encore. Il intensifie un complément de temps sans préposition chez Machaut (en 1364 : *beaucoup de fois*). Chez Froissart on trouve un petit nombre

de *beaucoup de N* en fonction de sujet, mais postposé au verbe, c'est-à-dire dans la position canonique du régime direct comme en (10). A la même époque mais dans des textes différents, cet emploi se trouve déjà en position frontale, comme dans le *Donaitfrançois* vers 1400 (11) :

(10) *En la ville de Malignes vinrent biaucop de seigneurs.*

(Froissart, p. 292)

(11) *Beaucoup de bones choses sont mises en françois.*

(*Douait*, éd. Swiggers p. 240)

Dans la même période enfin, à l'extrême fin du XIV^e siècle, *beaucoup* peut se construire avec des verbes intransitifs comme en (12), ou avec des verbes transitifs déjà pourvus d'un complément direct comme en (13 : l'objet est *vous*) et (14 : l'objet direct est *les amours*) : le nouveau morphème est donc bien employé comme intensifieur, mais cette construction ne sera fréquente qu'à partir du milieu du X V^e siècle, dans les *CentNouvelles nouvelles*. Il faut souligner que cet emploi est particulièrement fréquent en discours direct, c'est-à-dire en fiction d'oral :

(12) « *Vous avez forvoié beau cop ».*

(*Manière de langage* 1396)

(13) « *Et vrayement, dit il, je vous en mercie beaucop ».*

(*CNN*, p. 321)

(14) « *Vous m avez beaucop celé les amours d'une telle et de vous ».*

(*CNN*, p. 229)

Le complément prépositionnel semble être l'une des dernières positions développées par *beaucoup* : on n'en trouve pas d'exemple avant le milieu du X V^e siècle :

(15) *après beaucoup d'offrandes faictes a divers sains.*

(*CNN*, p. 3)

2.7 4^e étape : Modification de la compositionnalité sémantique de beau-coup ; les verbes qui le régissent et les noms qu'il régit

Comme on s'y attend dans le cas d'une grammaticalisation, le sens lexical spécifique de *coup* a évolué : la valeur sémantique métaphorique d'intensité d'un coup porté par un agent humain s'est déplacée vers la notion grammaticale d'intensité, puis de quantification, évaluées par un locuteur humain. Cette évolution se perçoit à travers la possibilité qu'a désormais l'expression d'être le régime direct de verbes avec lesquels il ne pouvait pas sémantiquement se construire jusqu'alors, et d'avoir comme complément déterminatif des noms ou syntagmes incompatibles antérieurement.

En effet, avec son sens lexical originel, *coup* se construisait avec *ferir, faire*, éventuellement *voir*, et aussi avec *mangier, boire*. Dès lors que commence sa grammaticalisation, l'expression va se construire aussi avec *avoir, entendre*.

Une autre évolution concerne les noms que peut construire cette expression : peu à peu ses capacités s'élargissent, ce qui est signe d'une grammaticalisation avancée, dès lors que la nouvelle forme s'éloigne de la compositionnalité stricte de *coup* dans ses diverses acceptions. D'abord suivi de non-animés comme en (8) : *terre, vin, beaucoup* va pouvoir se combiner avec des non-animés nombrables (*choses, biens*), puis avec des noms massifs et abstraits, ce que le lexème *coup* ne pouvait faire :

(16) *...et despendut biaucop d'argent...*

(Froissart, p. 264 : '...et dépensa beaucoup de monnaie d'argent')

(17) *et avoient biaucop de painne...*

(Froissart, p. 435).

Un changement important se produit dans le dernier tiers du XIV^e siècle, où *beaucoup* devenu quantifieur commence à se construire avec des animés humains, ce que le lexème *coup* ne pouvait faire et que *moult* faisait parfaitement ; et cet emploi se répand très vite en particulier en fonction de régime. C'est le cas pour la seule occurrence de *beaucoup* dans *Griseldis* (1395 : *beaucoup de gens*), et pour 27 des 36 emplois que fait Froissart de ce nouvel adverbe (*et enmenerent biaucop de prisonniers* p. 307). Au milieu du XV^e siècle, *beaucoup* devient substitut d'un animé humain indéfini ('beaucoup de gens') : ainsi dans *le Jouvencel* (1456):

(18) *Et l'opinion de beaucoup est qu'il vaudroit mieux aller combattre...*

(*Jouvencel*, t.II, p. 243).

2.8 Ce qui reste inexpliqué

Plusieurs questions restent pendantes au terme de la description du processus en terme de grammaticalisation, telle que nous venons de la mener.

Elles portent tout d'abord sur les transformations subies par la nouvelle expression, et sur ses emplois : le choix du singulier et de l'invariabilité, les positions qu'occupe *beaucoup* dans des expressions telles que *gens beaucoup*, et les constructions dans lesquelles il entre, telle *beaucoup gens*. Nous allons voir qu'en situant le nouveau morphème *beaucoup* dans son contexte grammatical, on pourra répondre à quelques-unes des questions que nous venons de formuler.

Elles portent enfin sur la cause de ce changement : pourquoi l'expression initiale, au lieu de rester une métaphore possible, comme d'autres expressions contemporaines telles que *a foison* ou *a plenté*, a-t-elle entamé un processus de grammaticalisation ?

3 Coexistence et concurrence de *moult*, *très* et *beaucoup* : jalons chronologiques

3.1 Tableaux et corpus

Pour obtenir des jalons chronologiques permettant de mesurer le remplacement progressif de *moult* par *très* et *beaucoup*, nous avons eu recours au traitement automatique de corpus importants : seul ce type de 'linguistique outillée' nous a permis de déceler des phénomènes de variations concomitantes et des corrélations qui jusqu'ici n'avaient pu être mises en évidence. Comme nous l'avons signalé plus haut (voir p. 140, note 6), notre étude se fonde sur un vaste corpus couvrant la langue française dans une relative diversité de ses débuts (IX^e siècle) jusqu'aux XVI^e-XVII^e siècles, époque où le phénomène étudié s'achève.

Le tableau 1 ci-dessus (p. 140) et sa traduction graphique (p. 141) permettent de situer les zones de changement. Ce tableau révèle clairement qu'aussi longtemps que *très* se développe peu, *moult* occupe tous les emplois d'intensifieur-quantifieur ; avec la montrée en fréquence de *très* devant adjectif et adverbe, celle de *moult* décroît globalement, même si cet adverbe conserve tous ses emplois antérieurs et continue d'intensifier adjectifs et adverbes ; et lorsque *beaucoup* à son tour gagne en fréquence, *moult* régresse très vite : au XVI^e siècle, si 16 des 132 textes rassemblés par FRANTEXT en offrent encore quelques cas, la plupart des auteurs ne l'emploient plus.

Ce qui est frappant, c'est que *très* se développe lentement, mais *beaucoup*, lui, croît très vite. Au XV^e siècle, on a encore près de 7 fois plus de *moult* que de *beaucoup*. Au XVI^e siècle, la fréquence s'est inversée : il y a près de 6 fois plus de *beaucoup* que de *moult*. *Très* quant à lui reste stable aux XV^e et XVI^e siècles et couvre environ un tiers des emplois.

Une analyse plus fine, texte par texte, est nécessaire pour comprendre cette évolution.

3.2 La phase de coexistence de variantes : *beaucoup et moult, très et moult*

Le tableau 3 ci-dessous est plus détaillé¹³, il est le résultat de l'analyse de 60 textes que nous avons choisis dans nos bases de données. Allant des origines au début du XVII^e siècle, il révèle clairement les étapes du processus de compensation que l'on vient de résumer.

13. Les bases de données qui comportent les 60 textes que le tableau 3 analyse sont toutes accessibles sur la Toile, aux adresses suivantes : FRANTEXT à partir du XVI^e siècle, la BFM pour l'ancien français et la base de données du DMF pour le moyen français (voir note 6) : <http://bfm.ens-lsh.fr> ; <http://atilf.atilf.fr/dmf.htm>

Tableau 3 : MOULT, TRÈS et BEAUCOUP en concurrence comme marqueurs d'intensité ou quantifieurs en AF, MF et Fr. pré-classique

Texte	Date de composition	Moult	Très ¹⁴	Beaucoup
1. Serments de Strasb.	842			
2. Eulalie	881			
3. Jonas	X ^e s.	6		
4. Passion de Clermont	v. 1000	16		
5. Saint Léger	v. 1000	7		
6. Saint Alexis	mi-XP s.	16	1*	
7. Roland	déb. XII ^e s.	187	5*	
8. Brendan	v. 1120	90	1*	
9. Gormont	v. 1130	20		
10. Coronement Louis	mi-XII ^e s.	87	4	
11. Thèbes	mi-XII ^e s.	299	11	
12. Eneas	mi-XII ^e s.	693	6*	
13. Quatre L. Rois (1-4)	v. 1150	109	11	
14. Marie France, Lais	1170	337	3*	
15. Thomas, Tristan	v. 1170	78	1*	
16. CTroyes, Erec	1170	370	8	
17. CTroyes, Charrette	v.1180	372	8	
18. CTroyes, Yvain	v. 1180	307	11	
19. Eracle	v.1180	347	16	
20. Béroul, Tristan	v. 1180	156	2 *	
21. AmiAmile	v.1200	137	11	
22. Clari, Chronique	v. 1220	237	2	
23. JRenart, Dole	déb. XIII ^e s.	297	5	
24. Queste del st Graal	1220	343	13	
25. Lorris, Rose (I)	v. 1240	163	6	—

14. Ce chiffre ne prend en compte que les emplois de *très-* exprimant l'intensité (portant sur l'adverbe *bien* puis sur d'autres adverbes et sur des adjectifs). Les autres emplois de *très* (préfixe verbal ou nominal, préposition, subordonnant) ne sont pas pris en compte ici ; ces autres emplois sont nombreux dans les premiers textes : ainsi dans *Alexis* sur les 11 emplois de *très-*, une seule fois il s'agit de *Yintensifieur* (*tresbien*). Mais leur nombre décroît progressivement et ils disparaissent quasiment au XV^e siècle. Nous faisons suivre d'une astérisque * les cas où *très-* ne porte que sur l'adverbe *bien*, c'est-à-dire jusqu'au texte 10, qui est le premier à présenter des cas où *très-* intensifie des adjectifs.

Texte	Date de composition	Moult	Très	Beaucoup
26. Vergy	mi-XIII ^e s.	26	1*	—
27. TristanProsel	mi-XIII ^e s.	383	30	—
28. Meung, Rose (2)	v.1270	287	28	—
29. Méneestrel de Reims	1263	191	14	—
30. Beaumanoir-I	1283	114	10	—
31. Joinville, Vie St L.	v. 1300	172	8	2
32. Chronique de Morée	déb. XIV ^e s.	343	15	
33. Bersuire	1354	111	87	
34. Guill. de Machaut	1340-1377	824	660	
35. Bérinus	1350-1370	901	56	—
36. Gaston PhebusJL.Ch.	1387	60	16	1
37. Froissart,Chron.III	1390	104	61	3
38. Jean d'Arras, Mélusine	1392	893	132	2
39. Griseldis	1395	36	57	1
40. Froissart, Chron. I (3)	v.1400	606	166	36
41. Donait François	v. 1400	—	15	8
42. Quinze Joyes Mar.	v.1400	34	31	
43. Nicolas de Baye, Jour.	1400-1417	93	5	
44. A. de la Sale, Saintré	1456	49	701	3
45. Farce Pathelin	1456	3	19	2
46. Cent Nouv. Nouv.	1460	23	651	105
47. Artois	v. 1460	91	44	—
48. Bueil, Jouvencel	1461-1466	97	135	93
49. Villon, Testament	1461-1462	4	14	1
50. Monstrelet-II	mi-XV ^e s.	86	147	2
51. Ev. des Quenouilles	1466-1474	48	25	—
52. Jehan de Paris	fin XV ^e s.	143	28	8
53. Comynnes, I-VIII	fin XV ^e - XVI ^e s.	2	392	164
54. Jean Marot, Voyage	1507	14	83	14
55. Philippe de Vigneulles	1515	37	141	36
56. Jeanne Flore	1537	10	48	9
57. M. de Navarre	1535-1559	1	196	70
58. Calvin	1549-1560	1	47	428
59. Rabelais	XVI ^e s.	4	37	12
60. Beroalde de Verville	1610	10	16	47

Ce tableau montre les quatre phases du changement :

- une première étape (IX^e-X^e siècles : textes 3 à 5) où l'on ne trouve que *moult* dans les rares textes qui nous sont parvenus ;
- une deuxième étape (milieu X^e-milieu XII^e siècles : textes 6 à 9, et 12, 14, etc.) où à côté de *moult* on trouve le préfixe *très-* avec une valeur intensive uniquement dans les formes *très tôt* ('absolument tout') et *très bien* : nous avons signalé ces textes grâce à une astérisque ;
- puis dans une troisième étape où *très-* intensif se trouve devant (préfixé à ?) quelques adjectifs (textes 10, 11, 13, 16 et suivants) ;
- une quatrième étape (milieu XII^e-milieu X^e siècles : textes 27 à 51) où apparaît et se développe *beaucoup*, et où *moult* est concurrencé par *très-* dans certains emplois ; jusque vers 1470, on rencontre des textes où le nouvel adverbe *beaucoup* n'apparaît pas ; dès le XII^e siècle *très* se comporte dans certains textes comme un adverbe (*très plus* Adj.) ;

une cinquième étape (milieu X^e-fin XVI^e siècles : textes 52 à 60) où *très* et *beaucoup* dominant et où la fréquence de *moult* a nettement diminué, où l'on ne trouve quasiment plus de texte ignorant *beaucoup* et où on commence à trouver des textes sans *moult*.

Dans les cas de grammaticalisation où il y a remplacement d'un terme par un autre, les deux termes sont en concurrence quelque temps. Dans le cas de *très* et *moult*, cette phase de concurrence croissante dure près de trois siècles ; dans le cas de *moult* et *beaucoup*, cette étape dure à peine plus d'un siècle. *Moult* avait commencé à être légèrement concurrencé par *très* dès le XI^e siècle, et par *beaucoup* bien plus tard, à la fin du XII^e siècle. La période de coexistence de *moult* et de *très* s'étend sur près de trois siècles, mais celle des trois adverbes est bien plus brève.

Les chiffres ci-dessus confirment que *moult* domine très largement jusqu'au milieu du X^e siècle, et reste plus fréquent que les deux autres morphèmes jusque vers 1460 : c'est alors que la situation bascule. Le tableau 3 montrait que la transition se faisait dans le passage entre le X^e et le XVI^e siècle, le tableau 4 permet de mieux cerner la période où *beaucoup* prend l'avantage.

Moult apparaît pour la première fois vers 950, dans le *Sermon sur Jonas*. Entre 1040, où apparaissent dans la *Vie de saint Alexis* les premiers emplois de *très*, et 1250, moment où l'expression qui sera à l'origine de *beaucoup* commence son parcours d'accession au statut de morphème, tout se joue entre *moult* et *très*. Les premiers emplois de *très* intensif sont encore restreints à un petit nombre d'adverbes et d'adjectifs.

Moult a d'abord été concurrencé par *très* dans certains de ses emplois (par exemple devant *bien*) dès le XI^e siècle, et devant certains adjectifs dès 1150. Jusque vers 1250, la progression de *très* est modeste, et, toujours préfixe et préposition, il conserve ses anciennes valeurs et emplois. Dans le dernier tiers du XII^e siècle ; il devient plus fréquent, et c'est vers 1350, chez Machaut, dans *Bérenus*, puis chez Froissart, qu'il connaît un net développement. Au X^e siècle il occupe un tiers de la totalité des emplois d'intensif : il est devenu l'intensif normal des adjectifs et adverbes.

Parallèlement, entre 1250 et 1350, *beaucoup* perdure mais reste marginal, il n'entre pas véritablement en concurrence avec *moult* qui domine très largement pour exprimer l'intensité positive ou la quantification forte. Tout près de 1400, apparaissent quelques textes où la concurrence commence à jouer véritablement : ainsi dans l'un des derniers textes écrits ou réécrits par Froissart, dans la troisième et dernière version du Livre I de ses *Chroniques* ; mais une décennie plus tôt, dans le Livre III, Froissart n'employait que 3 fois le nouvel adverbe. Froissart continue cependant à préférer *moult*, et semble réserver *beaucoup* à certains emplois (objet direct) et au discours direct : dans sa réécriture, il emploie 606 fois *moult* et seulement 36 fois *beaucoup* (dont aucun en tête de proposition) ; parallèlement il emploie 166 *très* et 169 *grandement* (voir chapitre 5).

Entre 1400 et 1450, *beaucoup* voit croître très rapidement ses emplois. Le premier texte à n'employer que *beaucoup* là où on aurait pu trouver *moult* a été composé aux environs de 1400, et il s'agit de l'une des toutes premières grammaires du français, le *Douaitfrançois*, un petit manuel composé pour les Anglais souhaitant apprendre le français : *beaucoup* y est relativement fortement représenté (8 cas, aucun *moult* et 15 *très*). Ce sont en effet les textes les moins formels, ou voulant donner une image fidèle de l'usage oral qui intègrent le plus vite le nouvel adverbe :

(19) *Il faut sçavoir belcoup de bonnes rieulis* (*Douaitfrançois*, éd. Swiggers 1985 : 240 : 'Il faut savoir beaucoup de bonnes règles'),

(20) *en belcoup des verbes* (*Douaitfrançois*, éd. Swiggers 1985 : 249).

Mais à la même période, un texte composé par un clerc, les *Quinze Joyes de mariage* (vers 1400), n'offre aucun emploi de *beaucoup*. D'autres auteurs n'emploient que très peu le nouvel adverbe.

Cinquante ans plus tard, au milieu du X^e siècle, il existe encore quelques textes qui ne connaissent pas le nouvel adverbe (le *Roman du comte d'Artois* par exemple) ; un auteur âgé, Antoine de la Sale, n'emploie que 3 *beaucoup* contre 49 *moult* dans *Jehan de Saintré* (mais il emploie largement *très*). Les derniers textes à ne pas offrir *beaucoup* sont sans doute *Les lunettes des princes* de Jean Meschinot et les *Evangiles des quenouilles* (écrites entre 1466 et 1474).

C'est à cette même époque, 1460-1470, que la situation bascule dans la prose écrite littéraire. C'est le signe qu'elle a dû basculer bien plus tôt dans l'usage du français oral quotidien comme semble le montrer le *Donait français*. En 1460 environ apparaissent quelques textes littéraires qui emploient les deux adverbes presque à égalité : *Le Jouvencel* (93 *beaucoup* et 97 *moult*) et *Les Cent nouvelles nouvelles* (105 *beaucoup*, 23 *moult* et 13 *foison*).

Après 1475 il n'y a plus de texte qui n'emploie plus *beaucoup*, et en revanche il va y avoir - sept décennies après le *Donait* - des textes qui ne connaissent plus *moult*. Il semblerait que ce phénomène de substitution dans les textes littéraires se soit d'abord opéré en Bourgogne, dans les œuvres et les récits de fiction (Monsonogo 1993). Mais l'exemple du *Donait*, ainsi que le fait que *beaucoup* apparaît fréquemment en discours direct représenté, tendraient à montrer qu'il s'est agi d'abord d'un changement dans la langue parlée.

A la fin du XV^e siècle, une nouvelle étape est franchie : il n'existe plus un seul texte qui ignore le nouvel adjectif *beaucoup*. Certes, l'archaïsant auteur de *Jehan de Paris* offre seulement 8 *beaucoup* contre 143 *moult*, et seulement 37 fois *très*. Mais chez son contemporain Commines c'est l'absolu contraire : ses *Mémoires* offrent 140 *beaucoup* contre 2 *moult*, et 253 *très*. Et dans l'ensemble de textes du XVI^e siècle de la base FRANTEXT, soit 132 textes, il y a 1721 *beaucoup*, et seulement 151 *moult*. Ces derniers emplois figurent chez des auteurs du premier tiers du XVI^e siècle, comme le montre le tableau ci-dessus (p. 151), et le dernier auteur à employer de façon non négligeable *moult* est Beroalde de Verville, au début du XVII^e siècle.

La disparition de *moult* n'est cependant pas complète : dans certains types de textes, on le rencontre encore sporadiquement. Au XVIII^e siècle, les auteurs qui comme Chateaubriand souhaitent imiter le français du Moyen Âge, le possèdent dans leur répertoire de formes archaïques. Et si La Bruyère l'emploie (une seule fois)... c'est pour en regretter la disparition. Dans le corpus de FRANTEXT, pour le XVIII^e siècle, on ne relève que 15 occurrences de l'ancien adjectif. Malgré cette régression asymptotique, *moult* ne disparaît pas totalement. Entre 1987 et 1997, *Le Monde* en offre 122 occurrences (ex. : « L'auteur y raconte, avec *moult anecdotes*, parfois dramatiques, la vie quotidienne d'une des premières « communautés virtuelles »... ») ; c'est l'un des adverbes parodiques préférés du *Canard enchaîné* ; et dans ces emplois modernes, l'adjectif porte, comme jadis, aussi bien sur des adjectifs, des adverbes, des noms ou des verbes. Enfin, une proportion non négligeable de locuteurs francophones contemporains ayant fréquenté le milieu universitaire disent connaître encore ce morphème, sans l'utiliser eux-mêmes de façon active : tentez vous-même l'expérience.

Cette enquête chronologique tendait à reconstituer finement la naissance d'un nouvel adjectif, le développement parallèle d'un autre adjectif, et leurs avancées aux dépens d'un morphème pan-roman solidement implanté jusque là, dont rien

ne laissait prévoir la disparition. Mais si l'on s'en tient là, on n'a rien expliqué. C'est l'analyse contrastée des valeurs de ces morphèmes en variation qui nous mettra sur la voie d'une explication.

4 *Moult* : l'énigme de sa disparition en français

4.1 Une disparition à expliquer

*Moult*¹⁵, issu de *multu-* latin et graphie également *molt*, *mout*, *mult*, et même parfois *mont*, est attesté et fréquent en français écrit dès les plus anciens textes. Il apparaît pour la première fois au X^e siècle, dans le *Sermon sur Jonas*, un court texte de 37 lignes écrit en un mélange de français et de latin qui en offre six occurrences en différentes fonctions : trois intensifient des adjectifs (*sifutlonas mult correccious* 1.3) et trois des verbes (*Tu douls mult* 1.20 ; *lonas profeta habebat mult labore* 1.10) ; dans ce texte, *mult* se place immédiatement à côté du terme sur lequel il porte.

Vers l'an mil, deux textes en vers assez courts, la *Passion de Clermont* et la *Vie de saint Léger*, offrent de ce morphème plus d'une vingtaine d'emplois très divers et dans des positions plus variées. La portée de *moult* est diverse : il intensifie des adjectifs ou des adverbes aussi bien que des verbes ou des noms, et porte même sur le prédicat.

Après *Jonas*, il n'est pas un texte d'ancien français qui n'offre plusieurs occurrences de *moult*. Dans la vingtaine de textes des XI^e-XIII^e siècles de la BFM, on en a recensé près de 7 500 occurrences. Aux XIV^e et XV^e siècles, dans le corpus du DMF en sont attestées près de 10 000 occurrences. Mais déjà vers 1400, comme on l'a dit, on trouve un court texte qui n'offre aucune occurrence de *moult* et ne connaît que *beaucoup* (le *Donait français*), et vers 1500 chez Commines *moult* n'est plus attesté que deux fois dans le vaste texte des *Mémoires*.

À partir de là, le corpus FRANTEXT du XVI^e siècle n'offre plus de *moult* que 151 occurrences. Son obsolescence et sa chute brutales sont d'autant plus surprenantes que *moult* est encore aujourd'hui dans la compétence latente de nombreux locuteurs modernes (« *Après moult réflexions...* »). Et sa disparition est d'autant plus curieuse que dans la plupart des autres langues romanes les morphèmes issus du latin *mult-* ont perduré, comme nous l'avons souligné en commençant ce chapitre (section 1.2, p. 139)¹⁶.

15 Nous avons adopté la graphie *moult* dans notre étude. Voir la note 1

ÏS^Û, *molta*, *moltas* ; italien *molto*, *molt*, *molta*, *moite* ; roumain *mult*.

Ce changement a suscité peu de littérature. K. Jaberg en 1911, et d'ailleurs à propos de *beaucoup*, écrivait que la disparition de *[multum]* restait à expliquer¹⁷. C'est en général l'apparition de nouvelles formes qui suscite des études, pas leur disparition. Celle de *moult* et son remplacement n'ont été étudiés qu'à travers le développement de *beaucoup*, comme on le voit chez Baldinger (1980), l'auteur de la première étude sur *beaucoup*. Cl. Buridant (1992 : 41-45, repris in 2000 : pp. 170-171)¹⁸ a été le seul à aborder la question, mais assez brièvement, et seulement pour certains emplois de *moult* : il explique un aspect du changement par une réanalyse subie par *moult*, nous y reviendrons. *Très* a fait l'objet d'une étude de P. Falk (1934) qui s'intéresse surtout à son origine, et peu au caractère aussi soudain qu'inattendu de l'extension de ses emplois comme intensifieur. Et aucune étude n'a été faite jusqu'ici sur le développement parallèle des trois morphèmes.

Moult présente deux caractères spécifiques : la variété des termes sur lesquels il porte, et sa position variable dans la proposition. L'étude de ces deux traits révélera des variations diatopiques et diachroniques qui permettront de mieux comprendre la redistribution de ses emplois entre *beaucoup* et *très*.

4.2 Valeurs, portée et position de moult

Le morphème *moult* avait au Moyen Âge deux valeurs sémantiques bien repérées par les grammairiens. L'une est celle d'intensifieur d'une notion non comptable, verbe, adjectif, adjectif, noms massifs ou non comptables, noms abstraits : *Mout ploie, Mout tost, Il est mout granz, Moltjoie*. L'autre est celle de quantifieur des noms comptables, *moult* s'accordant avec eux dans la période la plus ancienne : *Mout i a chevaliers, Chevalers i ot molt, Molt i a de chevaliers, Mulz chevaliers, En multes terres*. Ce morphème apparaît comme substitut d'un nom dès le XII^e siècle : *A molz ai veu avenir* (Thomas, *Tristan et Yseut* 345 : 'A beaucoup j'ai vu cela arriver'). Ses emplois, ainsi que la fonction des termes sur lesquels il porte, sont donc extrêmement larges.

La position de *moult* est elle aussi diversifiée. Comme dans les langues qui placent le thème en tête de phrase, en ancien français les morphèmes intensifieurs se trouvent souvent en tout début des déclaratives : c'est le cas de plus de la moitié des occurrences de *moult* dans les textes de la base de données d'ancien français BFM.

Mais trois de ces facteurs ont varié entre le X^e et le XIIP siècle.

4.3 L'évolution en trois temps de moult quantifieur : déterminant-adjectif > adverbe > nom. Position et portée ; accord et perte de l'accord ; développement de DE ; une 'lexicalisation' ou une évolution normale des quantifieurs ?

Entre le X^e et le XIIP siècle une évolution sur trois points se produit, qui modifie fortement le profil grammatical du morphème *moult* :

1. la perte de l'accord quand *moult* porte sur un nom (X^e-XIIP siècles),
2. le changement de position et de portée (XI^e siècle),
3. le développement de DE devant le nom (fin XII^e siècle).

Ces trois changements sont liés, comme on va le voir.

4.3.1 La disparition de l'accord de *moult* quantifieur

Moult quantifieur, venant du pronom-adjectif latin *multus, -a, -um*, lorsqu'il porte sur un nom nombrable (donc au pluriel étant donné le sens de ce morphème) ou lorsqu'il en est un substitut, s'accorde toujours avec ce nom jusque vers 1110. C'est le cas dans les plus anciens textes : *Passion* (4 cas), *Saint Alexis* (un seul cas) :

(21) *De multes vises Yapeled...*

(*Passion* 213 ; 'De nombreuses manières (il) l'appela' ; de même *mule dis* 27, *per mulz anz* 380, *per mulz semblanz* 450 : 6 cas au total)

(22) *Par multes terres fait querre sun enfant.*

(*Vie de saint Alexis* 112 : 'Il fait rechercher son enfant à travers de nombreux pays')

Mais dans le *Voyage de saint Brendan* (daté de 1120 environ), se présente une variante à *moult* quantifieur accordé : on a un cas avec accord (20) et un cas sans accord (21) :

(23) *De multes riens Va asenét.*

(Benedeit, *Saint Brendan* 1772 : 'Il lui a dit beaucoup de choses')

(24) *E mult ennois en a a traire.*

(Benedeit, *Saint Brendan* 614 : 'Et il doit supporter beaucoup de difficultés')

Et un demi-siècle plus tard, dans le roman *Tristan et Yseut* de Thomas on rencontre la même variation (551 *a molz* 'à beaucoup...' ; 2506 : *car il i ad mult enemis*).

17. In *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 38, p. 245 : « Der Grund des Schwundes von *[multum]* in Frankreich ist also noch zu finden. »

18. Buridant Claude (1992) « L'évolution de l'ancien français vers le français contemporain », *Actes du XX^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romane*, t. III, pp. 27-49. Voir pp. 41-45 pour ce qui concerne *moult*.

Mais, sauf dans ces deux textes, la variation sur l'accord de *moult* quantifieur se produit selon la position de *moult* : il y a accord quand *moult* précède immédiatement son nom-hôte (25), et non accord lorsqu'il en est séparé par le verbe (26), comme dans la *Chanson de Roland* (composée vers 1100) :

(25) *Escuz unt genz, de multes cunoisances.*

(Roland 3091 : 'Boucliers ont élégants, (ornés de) nombreuses armoiries')

(26) *Mult unt oùd e peines e ahans.*

(Roland 267 : 'Nombreuses ont eu et peines et souffrances')

De même dans les *Lais* de Marie de France, qui comportent deux cas de *moult* quantifieur, l'un, contigu, est accordé (*Milun* 20 : de *muzprinces*), l'autre séparé et sans accord (*Milun* 439 : *Mut ai cerchiees autres teres* : 'Nombreux ai parcouru d'autres pays'). Dans les *Quatre Livres des rois*, sur 11 cas d'accord visible, une seule fois *moult* quantifieur accordé est séparé de son nom-hôte (*ki mulz out anfanz* 'qui nombreux eut enfants'). Il faut souligner qu'à l'exception des tout premiers textes français, tous les textes que nous venons d'évoquer ont été écrits dans le dialecte anglo-normand : l'accord de *moult* semble spécifique des textes de ce dialecte à période ancienne. Mais chez Bérout (*Tristan et Yseut*, composé vers 1180), l'accord ne se rencontre plus, et dans les deux seuls cas où *moult* quantifie un nom pluriel, il en est séparé et est invariable. Dans les constructions de ce type, dès lors que l'accord ne se rencontre plus, il y a eu probablement une réinterprétation et une réanalyse, *moult* étant compris comme un adverbe portant sur le prédicat :

(27) *Molt i avoitfilz a contors.*

(Bérout 338 : 'Beaucoup (il) y avait là de fils de comtes' = [Beaucoup] [il y avait des fils de comtes])

Dans la même période qui va de 1150 à 1170-80, dans les textes composés ou copiés en d'autres dialectes, en Ile-de-France en particulier, il n'y a plus d'accord de *moult* à fonction de quantifieur, même quand il est contigu au nom qu'il quantifie : ni *Le roman de Thèbes*, ni *Eneas*, ni les romans de Chrétien de Troyes n'en offrent d'occurrence. Dans ces dialectes, *moult* quantifieur est désormais invariable : il a changé de catégorie et est devenu adverbe. Mais la construction *moult* + N pl. est relativement rare : ainsi sur les 693 emplois de *moult* dans *Eneas*, on la trouve une seule fois (v. 10136 : *Ses anpires dura molt anz* 'Son empire dura bien des années').

Quelle est la cause du changement de catégorie de *moult* à valeur de quantifieur ? On a vu que l'invariabilité de *moult* s'est d'abord développée dans les emplois où le morphème était placé en tête de phrase et séparé de son nom-hôte, comme en (26).

Mais une autre construction peut avoir accentué cette évolution. En effet, lorsque *moult* portait sur un nom lui-même précédé d'un adjectif épithète, il ne s'accordait jamais avec ce nom : presque toujours le sens indique clairement que *moult* intensifie l'adjectif, soit qu'il s'agisse d'un nom singulier nombrable, soit qu'il s'agisse d'un pluriel (*Francs sunt mult gentilz home ! Roland* 316 : 'Les Français sont de très nobles hommes'). Mais même dans les cas où le contexte permet d'interpréter *moult* comme portant sur le groupe et non pas seulement sur l'adjectif, nous n'avons, dans l'état actuel de notre corpus, rencontré aucun exemple d'accord de *moult*. Dès la *Chanson de Roland* (composée vers 1100), on trouve plusieurs occurrences de cet emploi de *moult* invariable possiblement quantifieur du nom devant un groupe Adj+N :

(28) *Sur cez escuz mult granz colps s'entredunent...*

(Roland 3587 : 'Sur leurs boucliers beaucoup de grands coups ? de très grands coups' (ils) se donnent l'un à l'autre...' ; de même 2242 et 3693)

Ainsi, de l'ancienne grammaire de *moulthéritée* du latin et portant l'accord, après 1170 il ne restera plus que quelques traces, dans deux expressions figées (*moult es choses, moult es merciz* : Guernes, *Vie de Thomas Becket* 4391 ; et *Queste del saint Graai*).

4.3.2 La position initiale de *moult* quantifieur et intensifieur

Dans les tout premiers textes, il semble que *moult* soit nécessairement conjoint à l'élément sur lequel il porte, et il le précède immédiatement : c'est le cas dans le *Sermon sur Jonas* (X^e siècle) où *molt* porte sur des adjectifs.

Quand *moult* portait sur un nom à cette époque très ancienne, donc dans son emploi de quantifieur, il précédait immédiatement ce nom, et si le nom était comptable, il s'accordait avec lui comme on l'a vu en (21)-(23).

Mais un changement se produit dans l'ordre des mots vers l'an mil : le morphème intensifieur se place désormais majoritairement en position frontale, en début de phrase, c'est-à-dire rythmiquement en tête de vers ou en début du second hémistiche. C'est le cas pour les deux tiers des emplois de *moult* dans la *Passion* et *Saint Léger* :

(29) *mult lez semper en esdevint.*

(*Passion* 210 : 'Très joyeux aussitôt en devint' = 'Il en devint très joyeux aussitôt')

Mais dès cette époque, il arrive que *moult* soit séparé du terme sur lequel il porte :

(30) *Et sancz Lethgiers I mul enfud trist.*

(*Saint Léger* 142 : 'Et saint Léger en fut très triste')

Ce n'était pas encore le cas dans le *Sermon sur Jonas*, où *moult* précédait immédiatement le mot sur lequel il portait. Cette syntaxe nouvelle correspond à ce que l'on attend dans une langue de type 'V2' (verbe second) à thème (ou topique) en tête : les intensifieurs y ont une place topicale privilégiée.

Ce changement séparant *moult* de son terme-hôte fait entrer *moult* dans la classe des adverbes pouvant porter sur le prédicat tout entier. En particulier, dans le cas où auparavant il portait sur l'adjectif attribut, comme ci-dessus en (29) où c'est le groupe *moult+Adj* qui est en tête (*Passion* 210 : [*mult lez*] 'très joyeux'), peu à peu *moult* va se détacher de l'adjectif attribut et porter sur tout le groupe prédictif 'copule + attribut' comme en (30) dans *Saint Léger* où *mult* est séparé de l'adjectif [*mul*] + [*enfud trist*] ('très (il) en fut triste').

Et pour l'objet direct, une évolution comparable se produit. Dans la *Passion de Clermont* on trouve encore une syntaxe archaïque où le morphème précède immédiatement le mot sur lequel il porte (*moult* + COD + Verbe : *mult unguement hi aportat* : *Passion* 346 : 'Beaucoup d'onguent (il) y apporta'), et comme on l'a vu dans ce cas l'intensifieur s'accorde avec le nom, il se comporte comme un déterminant ou un adjectif, comme en latin.

Mais *La Vie de saint Léger* présente, pour l'objet nominal comme pour l'attribut, une syntaxe plus moderne. Copié dans le même manuscrit, et probablement contemporain de *La Passion de Clermont*, on trouve dans *La Vie de saint Léger moult* incident à un nom objet direct séparé de ce nom :

(31) *Cil Ewruins moult li vol mel.*
(*Saint Léger* 101, au lieu de * *molt mel li vol* : 'Cet Evruin beaucoup lui volait mal' : 'Cet Evruin lui voulait [beaucoup] [de mal]' '[beaucoup] [lui voulait du mal]')

Cette construction est ambiguë, puisque *moult* peut y être interprété soit comme portant sur le nom (et possiblement accordable), soit comme incident à l'ensemble du prédicat. Cela se voit clairement lorsque le nom en question est au pluriel, comme en (27) cité précédemment :

(32) *Molt i avoit filz a contors.*
(Bérout 338 : 'Il y avait là beaucoup de fils de comtes' = '[Beaucoup] [il y avait des fils de comtes]')

Ainsi donc, à la suite de ces changements, à partir du milieu du siècle, quelle que soit la valeur de *moult*[^] quantifieur ou intensifieur, il est invariable et appartient à la catégorie des adverbes. Au XII^e siècle, *moult* est d'un emploi fréquent, et dans tous les textes la majorité de ses emplois se trouvent en position frontale, comme le montre le tableau ci-dessous. Mais dès le XII^e siècle quelques textes postposent davantage l'adverbe, et ce sera la syntaxe qui prédominera à partir du début du XIII^e siècle. Mais il faut souligner que jusqu'à sa disparition, *moult* ne cessera jamais d'être antéposé au verbe, même sans en être le sujet.

Tableau 4 : La position de *moult* : avant ou après V
(en italiques les textes où l'antéposition domine)

Texte	Date	Total des emplois de Mout	Mout Y	V mout
1. <i>StAlexis</i>	mi-XI ^e s.	16	8	
2. <i>Roland</i>	déb. XII ^e s.	187	100	87
3. <i>Brendan</i>	v. 1120	90	47	43
4. <i>Gormont</i>	v. 1130	20	12	8
5. QLR-3-4	v. 1150	109	46	63
6. <i>CorLouis</i>	mi-XII ^e s.	87	36	51
7. <i>Thèbes</i>	v. 1155	299	174	125
8. <i>Eneas</i>	v. 1160	693	464	229
9. <i>M France</i>	1170	336	250	86
10. <i>Thomas</i>	v. 1170	78	29	39
11. <i>Erec</i>	1170	370	242	128
12. <i>Charrette</i>	v. 1180	372	206	166
13. <i>Yvain</i>	v. 1180	307	199	108
14. <i>Eracle</i>	v. 1180	347	143	204
15. <i>Bérout</i>	v. 1180	156	113	43
16. <i>Ami</i>	v. 1200	165	87	78
17. <i>Clari</i>	v. 1220	237	32	205
18. <i>Dole</i>	déb. XIII ^e s.	297	143	154
19. <i>Queste</i>	1230	343	85	258
20. <i>Lorris</i>	v. 1240	163	77	86
21. <i>Vergy</i>	mi-XIII ^e s.	26	13	13
22. <i>TristanProsel</i>	mi-XIII ^e s.	383	83	300
23. <i>Meung</i>	v. 1270	287	195	92
24. <i>Reims</i>	1263	191	81	110
25. <i>Beaumanoir</i>	1283	115	28	86
26. <i>Joinv</i>	v. 1300	117	24	93
27. <i>Morée</i>	déb. XIV ^e s.	343	21	312
28. <i>DonaitFçs</i>	déb. XV ^e s.	—	—	—
29. <i>QJM</i>	déb. XV ^e s.	34	3	31
30. <i>Griseldis</i>	1395	36	23	13

<i>Texte</i>	<i>Date</i>	Total des emplois de <i>Mout</i>	<i>Mout y</i>	V <i>mout</i>
31. Froissart I(3)	1400	606	80	526
32. Saintré	1456	49	10	39
33. Monstrel-II	mi-XV ^e s.	86	4	82
34. JP	fin XV ^e s.	143	28	115
35. CNN	v.1460	23	2	21
36. Commynes	fin XV ^e - XVI ^e s.	2	–	2

Avec le détachement de *moult* du mot sur lequel il portait, le morphème a gagné une mobilité inédite, et il pourra être séparé, aussi bien antéposé que postposé, au terme sur lequel il porte. Chrétien de Troyes peut ainsi écrire, dans le dernier quart du XII^e siècle :

(33a) *Molt ot en la sale barons...*

(*Charrette* 3 : 'Il y avait beaucoup de barons dans la salle')

(33b) *Chevaliers boens et esleuz ot molt el chastel amassez* (*Charrette* 550-1 : 'Chevaliers bons et remarquables (il) y avait beaucoup au château rassemblés' = 'Il y avait beaucoup de bons chevaliers remarquables rassemblés dans le château')

Une conséquence de la position frontale de *moult* (donc de sa séparation d'avec son nom-hôte éventuel) et de son invariabilité, est que la portée de l'adverbe devient ambiguë : *moult* porte-t-il sur le nom valenciel (sujet, attribut ou objet), sur le verbe, ou sur tout le prédicat ? On peut ainsi analyser *moult* dans l'énoncé (34) non pas comme un adverbe intensifiant/^^, mais comme portant sur tout le groupe *faire feste* ; en (35) une triple interprétation est même possible :

(34) *Et fist molt feste des messages.* (Robert de Clari 5 : 'Et il fit un très bon accueil aux messagers / et il accueillait très bien les messagers')

(35) *Mout en a conquis hanz amis.*

(Jean Renart, *Dole* 294 : *mout* porte-t-il sur *hanz* ? : 'Il a gagné de très nobles amis'. Ou bien sur *hanz amis* ? : 'Il s'est gagné beaucoup de nobles amis'. Ou bien sur le prédicat entier ? : 'Il s'est beaucoup poussé dans le monde'.)

Mais une nouvelle construction, apparue dans un texte anglo-normand du début du XII^e siècle, *Le Voyage de saint Brendan*, allait se développer et lever cette ambiguïté.

4.3.3 La construction *moult+ de + N* : une nominalisation du quantifieur¹⁹ ?

Une nouvelle construction avec la préposition *de* est apparue d'abord dans la tournure existentielle :

(36) *molt i aveit d'isselites...*

(*Voyage de saint Brendan* 1682 : 'Beaucoup (il) y avait de pierres précieuses' = 'Il y avait beaucoup de pierres précieuses')

Comme le faisait l'accord auparavant, la construction en '*de + N*' avait pour fonction d'indiquer la portée précise de l'adverbe. Cette nouvelle construction peut être interprétée comme une 'stratégie de compensation' par rapport à la perte de l'accord. Si l'on reprend l'interprétation proposée par Obenauer (1983 : 84) et Battye (1995 : 7) pour ce type de phénomène, il s'agit d'une première grammaticalisation de la 'quantification à distance'. Ainsi, dans la période de variation qui, comme on l'a vu, caractérisait l'anglo-normand au tout début du XII^e siècle, l'auteur du *Voyage de saint Brendan*, Benedeit, fait coexister les trois tours possibles avec un nom : avec l'accord (23 ci-dessus), sans l'accord (24) (mais dans ce cas *moult* porte peut-être sur le verbe *avoir*), et avec *de* (36 ci-dessus).

Moult(. ..) + *de + N* devient plus fréquent à partir de 1150, et coexiste pendant la dernière moitié du XII^e siècle avec le tour sans *de* :

(37) *molt i ot de boens chevaliers*

(Chrétien de Troyes, *Erec* 151)

(38) *Que molt i ot boens chevaliers*

(Chrétien de Troyes, *Erec* 3)

Mais à partir de 1200, la construction en *de + N* s'impose, et *moult* ne va plus pouvoir se construire directement avec un nom comptable : qu'il en soit séparé ou non, on a désormais *de + N*, comme ci-dessus en (36) et (37), en revanche (24), (35) et (38) ne se rencontrent plus. Cette construction durera aussi longtemps que *moult* sera utilisé, ainsi chez Froissart, dont (39) est fort proche de (37) ci-dessus, bien qu'elle ait été écrite deux cent cinquante ans plus tard :

(39) *ou moult avoit de bons chevaliers*

(Froissart, *Chroniques*, 1/3, p. 113)

(40) *Moult de belles paix se fissent*

(Froissart, *Chroniques*, 1/3, p. 895)

19. Cf. Battye (1995: 29); «...the shift from adjectival-type quantifiers to nominal-type quantifiers ».

Dans la même période du XII^e siècle, les autres morphèmes d'intensité connaissent la même évolution. Ainsi, *tant* lui aussi pouvait s'accorder (*tantes dolurs* dans *Saint Alexis*, *tanz baruns* dans *Roland*). Il cesse vers 1150-70 de pouvoir le faire et devient totalement adverbial ; lorsqu'il porte sur un nom, il lui est relié par *de*. De même également l'adverbe *poi* (graphie aussi *pou*, *pau*, *peu*), invariable dès l'origine, qui commence à se construire avec *de* dans *La Chanson de Roland* (*Einz ifrai un poi de legerie* 299).

Ainsi, entre le X^e et le XIII^e siècle, l'expression du quantifieur, d'abord adjectival, tend à devenir adverbial, puis nominal, ce que marque la complémentation en *de*. Ce type d'évolution serait récurrent, les quantifieurs étant renouvelés par l'emploi de constructions nominales du type *un grand nombre de N*, *une foule de N*, *une quantité de N*, *un paquet de N*, etc.

À l'inverse, certains dialectes géographiquement proches conservent ou renforcent le quantifieur adjectival se construisant directement, tel le gascon qui utilise /orça + N (Battye 1995:28).

4.3.4 L'évolution de *moult* quantifieur et de *moult* intensifieur

L'évolution de *moult* portant sur un nom comptable peut être résumée ainsi (nous reprenons en la modifiant et en la complétant la description que propose Buridant 2000: p. 171):

- XP-mi-XII^e siècle : [*moult*- avec accord + N] [*Verbe*]
- XII^e siècle : [*moult* en position frontale puis invariable/, *Verbe* [N],
-> soit : [*moult* inv./ [*Verbe*+N],
-> soit : [*moult* inv J, [*Verbe*] [*de* N],
- XIII^e-XIV^e siècles : [*moult*] [*Verbe*+N] ou [*moult*], [*Verbe*] [*de* N],
-> [*moult*], (...) [*de* + N],
-> (V) [*moult* + *de* + N] (V)

Lorsqu'au XIV^e siècle le changement de l'ordre des mots fait que ce n'est plus le thème (ou topique) qui se place en tête, mais le sujet du verbe, cela favorise à nouveau la contiguité de l'adverbe et de son incidence, et *moult* redevient un adverbe portant sur un terme précis de l'énoncé.

Le même changement s'est produit pour les adjectifs attributs, qui jusqu'au XIII^e siècle pouvaient être séparés de *moult*, et qui aux XIV^e-XV^e siècle lui redeviennent contigus :

(41) *des palais qui moult estoient grant et haut.*
(Clari : XIII^e siècle)

(42) *la hacquenee qui moult belle et bonne estoit.*
(Saintré : XV^e siècle)

Notre analyse diachronique a montré que la morphologie et la syntaxe ont fortement évolué entre le X^e et le milieu du XII^e siècle, et cette évolution peut être interprétée comme une dé-grammaticalisation et une lexicalisation de *moult* : déterminant accordé dans la période la plus ancienne, adverbe (catégorie moins grammaticale car appartenant à un paradigme lexical), avant d'adopter un comportement syntaxique de nom, puis de construire un complément en *de*. Lorsque *beaucoup* le remplacera, il adoptera cette syntaxe nominale.

4.4 Le recul et la 'dé-grammaticalisation' de *moult* quelle cause ?

Comme on l'a dit, c'est de 1400 environ que l'on peut dater le début de désattestation de *moult* : le *Donait françois* ne connaît plus que la situation va basculer en un siècle. Moins fréquent au XV^e siècle, *moult* disparaît quasiment au XVI^e siècle. Quelle explication peut-on apporter à ce phénomène ?

Cl. Buridant (2000)²⁰ voit dans le changement de l'ordre des mots et la disparition de la phrase l'origine de la disparition de *moult*. Dès lors que la position frontale dans la phrase est de plus en plus occupée par le sujet, et non le thème, les adverbes tels que *moult* sont fragilisés. En particulier, la position entraînait l'impossibilité pour *moult* de porter sur l'ensemble de la phrase, privant l'adverbe d'une bonne partie de ses emplois, et l'obligeant à restreindre sa portée à un terme précis, ce qu'indiquerait l'apparition de la construction en DE.

On fera une triple objection à cette hypothèse. Tout d'abord, *moult* n'est pas la seule possibilité la position frontale : il n'a jamais cessé de pouvoir se placer ailleurs dans la phrase, et spécialement auprès du terme sur lequel il porte, également après le verbe même lorsqu'il pouvait être interprété comme portant sur tout le prédicat, comme en (33b) reproduit ci-dessous :

(33b) *Chevaliers boens et esleuz ot moult el chastel amassez.*
(*Charrette* 550-1 : Il y avait beaucoup de bons chevaliers remarquables dans le château', où *moult* peut porter soit comme quantifieur sur *boens et esleuz*, soit comme intensifieur sur *ot... amassez*)

De plus, même après le changement de l'ordre de la phrase, *moult* a pu longtemps à pouvoir se placer en tête, en position focalisée de la phrase, marquée, comme on le verra chez Froissart (chapitre 5), tels qu'en sont cités ci-dessus :

20. « La disparition progressive de *moult* est partiellement liée à l'effacement de la thématique... » (2000 : p. 170)

(39) ...ou *moult* avait *de bons chevaliers*...
(Froissart, *Chroniques*, 1/3, p. 113)

Et enfin, la construction en *de* +N apparaît vers 1120 et se développe dès 1170, avant que l'ordre des éléments de la phrase ne change (XI^e siècle et surtout XIV^e siècle), bien avant donc que *moult* cesse d'être en tête. On ne peut donc voir dans l'exclusion de *moult* de la position frontale la cause de l'apparition de l'emploi de *de*. Il semble plutôt que cette tournure ait remplacé l'accord, afin de compenser sa disparition et de rétablir un marqueur précisant la portée de *moult* dans ce cas. De la même façon le catalan a utilisé la préposition *de* dans les cas où l'accord n'était pas apparent (au masculin singulier en particulier) ; *molt de freit* s'est développé à côté de *molta calor*, et dans cette langue, *molt-* s'est conservé, contrairement à ce qui s'est passé en français où la même construction avait été employée pour la même fonction.

Il reste donc bien une énigme : dès lors que dans les cas où *moult* portait sur un nom, ce lien était marqué par *de*, l'adverbe aurait pu subsister en français comme il l'a fait dans d'autres langues et en catalan en particulier ; pourquoi *moult*, rendu à nouveau fonctionnel par la construction en *de*, a-t-il disparu en français ?

5 Très : re-catégorisation et réanalyse, un autre processus de changement

5.1 Très ; un adverbe 'récent'

*Très*²¹, le troisième terme de la constellation diachronique que nous étudions ici, est en français moderne standard le morphème privilégié pour intensifier adjectifs et adverbes, et il est généralement analysé comme un adverbe (ainsi : « L'intensité élevée (de l'adjectif) se marque d'abord par l'adverbe *très* » : Riegel, Pellat & Rioul, p. 362). Mais il n'a acquis cette fonction et cette valeur sémantique qu'au terme d'une série de changements qui se sont étalés sur plusieurs siècles, et dont le plus notable est une mutation catégorielle à travers laquelle il s'est spécialisé au X^e siècle - et au X^e siècle seulement - dans l'emploi qu'on lui connaît actuellement.

En très ancien français, les emplois de *très* étaient ceux de préposition et de préfixe et ses valeurs pas spécialement intensives. Ce sont les changements de

construction, et surtout de catégorie morpho-syntaxique, qu'a connus ce morphème entre la période la plus ancienne (IX^e-XI^e siècles) et le moyen français (XIV^e-XV^e siècles), où il a formé couple avec *beaucoup* pour exprimer l'intensité, que nous rappellerons brièvement. Il a en effet connu une *réanalyse*, puis une *recatégorisation* morpho-syntaxique et une extension de ses emplois. Et on peut même voir, spécialement dans le développement que nous allons décrire d'un préfixe (*tresbien*) à un adverbe (*très bien*), un cas de *'dégrammaticalisation* partielle.

Le dictionnaire de Tobler & Lommatzsch (*Altfranzösisches Wörterbuch*, t. IX) voit en *très* soit une préposition, soit un adverbe portant sur une préposition (*très parmi*), sur un adjectif (*très grant*) ou un adverbe (*très fort*) ; cet ouvrage range par ailleurs sous des entrées spéciales les verbes préfixés en *très-* (*tresaler*...). On se demandera si ces deux derniers emplois de *très-*, portant sur un verbe ou sur un adjectif ou adverbe, ne sont pas à rassembler sous une même valeur préfixale (5.3. ci-dessous).

Buridant (2000) traite de *très* dans trois endroits différents et l'analyse comme un préfixe (2000 : pp. 220-221 et 608-609), ou comme une préposition (pp. 497-98), ou encore comme un adverbe d'intensité exprimant la superlative (p. 220), mais il n'établit aucun lien entre les deux premiers emplois et le troisième. En fait, ces emplois présentés comme contemporains ne le sont que partiellement : *très* a changé de catégorie et d'emploi entre le X^e et le X^e siècle.

5.2 Chronologie des emplois de très²²

Dans les plus anciens textes français des IX^e-X^e siècles, qui sont fort brefs (*Serments de Strasbourg*, *Séquence de sainte Eulalie*, *Sermon sur Jonas*), il n'y a aucune occurrence de *très*.

Vers l'an mil, dans la *Passion de Clermont* et la *Vie de saint Léger*, on ne trouve *très* que sous la forme préfixée *trestot*, forme intensifiée de *tôt* : 'absolument tout / tous'. Un demi-siècle plus tard environ, il apparaît dans la *Vie de saint Alexis* (1040) avec trois autres emplois, de préposition spatiale marquant la séparation d'avec la situation d'interlocution comme en (43) (voir Marchello-Nizia 2002a), de préfixe de l'adverbe *bien* (*tresbien*), ainsi que de préfixe verbal 'perfectif' marquant qu'une action est totalement achevée (44) :

(43) « Ço'st cil qui *très* *Yus* set. »
(*Alexis* 178 : 'C'est celui qui se trouve de l'autre côté du seuil')

(44) *La dreite vide nusfunt tresoblier*
(*Alexis* 619 : 'Ils nous font totalement oublier la véritable vie')

22. Voir C. Marchello-Nizia (2002a).

21. Comme dans le cas de *moult*, nous adoptons pour *très* la graphie la plus moderne dès qu'apparaît sa valeur d'intensifieur. Dans les manuscrits, *très* est bien entendu graphié sans accent. Les éditeurs modernes de textes médiévaux le graphient souvent *très* (peut-être pour le distinguer du nom *très*, pluriel de *trèze* 'tente' ?). En outre, ce morphème est toujours graphié dans les manuscrits accolé au lexème sur lequel il porte : cf. 5.3.

Comme préfixe verbal, *très-* se montre très productif aux XII^e et XIII^e siècles avec une valeur perfective (une vingtaine de verbes au total : *trespasser*, *trescurre*, *tresaler*, *trespercier*, *tresnoer* 'traverser une rivière de part en part', etc.), ou bien avec une valeur intensive (une quinzaine de verbes : *tresbatre* 'battre très fort', *tresboivre* 'boire abondamment', *tresluire* 'briller d'un éclat extraordinaire', *tresoblier* 'oublier complètement', *tressuer* 'se couvrir de sueur', *tresformer* 'transformer totalement', etc. (cf. Tobler & Lommatzsch t. IX, col. 598-642). Mais après le XIII^e siècle, on ne rencontre guère de nouveaux verbes ainsi formés, ce qui est signe que la productivité du suffixe devient nulle.

Au début du XII^e siècle, *très-* voit de nouveaux emplois se développer. Dans la *Chanson de Roland* et *Gormont et Isembart*, chansons de geste composées entre 1100 et 1130 dans l'aire anglo-normande, *très* ajoute à ses emplois celui de préfixe de préposition exprimant le parcours entre la 'source' d'un mouvement et sa 'cible'²³. Et *très* porte aussi une valeur plus abstraite, celle d'un parcours sémantique, marquant la perfection d'une qualité ou d'un trait : 'juste, exactement' ; selon l'option choisie, on aboutit à deux traductions différentes :

(45) *La teste enfist voler a destre, Très devant li, sur la bel herbe. (Gormont 56 : Il fit voler sa tête (celle de son ennemi) à droite juste/jusque ? devant lui, sur la belle herbe)*

À la même période et dans la même région apparaît chez Philippe de Thaon (*Comput*) la forme composée *tresque* en emploi prépositionnel, et en subordonnant dans *Roland* (3854) :

(46) *Kar humaine figure Ad tresque a la ceinture. (Comput 1729-30 : 'Car il a forme humaine jusqu'à la ceinture')*

Toujours dans cette période du début du XII^e siècle et toujours dans l'aire anglo-normande, Benedeit (*Voyage de saint Brendan*) offre le plus ancien emploi de *très-* comme préfixe nominal dans le substantif *tresturn* :

(47) *En la roe sui en tresturn (Brendan 1354 : 'Je tourne attaché à la roue')*

Ce n'est que vers le milieu du XII^e siècle, et d'abord dans des textes composés dans la région d'Ile-de-France, qu'apparaît pour *très-* la valeur qu'on lui connaît aujourd'hui : celui de préfixe marqueur d'intensité (de superlatif) pour les adjectifs et les adverbes. Jusque là, seuls *bien* et *tout* pouvaient être intensifiés par le préfixe *très-*. Le premier texte à offrir cet emploi de *très-* comme intensifieur d'adjectif ou d adverbe est, semble-t-il, le *Couronnement de Louis*, écrit entre 1130 et 1150 en Ile-de-France. Dans ce texte, les adjectifs intensifiés par *tres-* sont *bon* et *fier*, qui sont par ailleurs dans ce texte également intensifiés par *molt*, et par l'adverbe *fort* :

(48) *Nuls ne si clame que très bon dreit ni ait.*

{*Couronnement 32 : 'Personne ne porte une accusation sans être sûr d'être parfaitement dans son bon droit'*}

(49) *Vers orgoillos sefaisoit molt très fiers.*

{*Couronnement 193 : 'Envers les orgueilleux il se comportait avec beaucoup d'agressivité'*}

(50) *Envers Guillaume Va Lancié si tresfort. (Couronnement 950 : 'Il l'a lancé avec une force si extraordinaire vers Guillaume...')*

Ce nouvel emploi promis à un grand succès apparaît dans quelques textes à peu près contemporains, de genres littéraires divers et de formes différentes, tant en vers qu'en prose : dans les premières traductions anglo-normandes des *Psautier d'Oxford* ou de *Montebourg* : première moitié du XII^e siècle), puis dans le *Roman de Thèbes* (1155 : les adjectifs concernés sont *chier*, *grant* et *dur*), dans le *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure, dans les *Quatre Livres des Rois* (1150-1160 : les adjectifs sont : *petit*, *fin*, *hait*, *salves*, *forz*), et dans le *Psautier d'Eadwin* ou de *Cambridge* (1160).

Ce nouvel emploi de *très* semble s'être développé d'abord en Ile-de-France et en Orléanais ; si des traductions anglo-normandes de textes bibliques en offrent quelques exemples, on n'en trouve aucun cas dans des textes du début du XII^e siècle composés dans l'aire anglo-normande (*Chanson de Roland*, *Comput* de Philippe de Thaon, le *Voyage de saint Brendan* de Benedeit) ; et par la suite, plusieurs auteurs de cette région semblent ignorer cet emploi (Béroul, Thomas, Marie de France).

5.3 La sémantique de *très* ; parcours, franchissement, intensité. De rintensité emphatisée à Vautonomie morphologique

Quelle était la fonction de la nouvelle construction de ce terme déjà polymorphe ? Apparemment, il s'agissait grâce à *très* d'emphatiser l'expression du haut degré normalement portée par *molt* à cette période. Cela se perçoit par le fait que près de la moitié des occurrences de *très* + adjectif au XII^e siècle sont des doubles intensifications comme en (49) ou (50) : dans le *Couronnement* deux occurrences sur quatre sont de ce type, une sur six dans les *Quatre Livres des Rois*, ainsi que presque toutes les occurrences de *très* devant adjectif dans le *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure. Falk (1934) a montré que dans les traductions du latin c'est *très*, bien plus souvent que *molt*, qui était choisi pour rendre le superlatif *-issimus* ; or ce superlatif était en latin un évaluatif emphatique.

D'où vient cette valeur de *très* ? *Très* était à l'origine un morphème essentiellement local qu'on peut interpréter comme marquant le franchissement d'un

23. Nous reprenons les termes de Cl. Vandeloise (1986).

limite (préfixe : *trespasser* ; préposition : *très l'uis* 'de l'autre côté du seuil' par rapport au locuteur ; cf. Marchello-Nizia 2002a). Mais comme on l'avu ci-dessus (section 5.2), comme préfixe verbal ou devant *bien* et *tôt*, *très-* pouvait aussi exprimer l'intensité (*tresbatre*, *tresformer*, *trestot*, *tresbien*). On a ici un cas d'évolution sémantique assez répandu, allant d'un sens spatial (au-delà d'un lieu) à un sens logique (au-delà d'une notion). L'emploi de ce morphème devant adjectif ou adverbe n'est qu'une extension syntaxique de ses emplois antérieurs. Et l'époque relativement tardive à laquelle l'emploi d'intensificateur d'adjectif ou d'adverbe est apparu pour *très* (deuxième tiers du XII^e siècle) laisse supposer que cette valeur de *très* comme marqueur d'intensité de haut degré ou 'superlatif absolu', est, comme le pense P. Falk, « une création du français pré-littéraire ou du gallo-roman plus que du bas latin. » (1934 : 17).

Le groupe des adjectifs intensifiés par *très* s'accroît peu à peu, mais lentement : après *bon et fier*, *dur* et *grant*, puis *haut*, *salve*, *petit*, *fin*, *chier*, *douce* ; ils sont brefs, surtout épithètes, et concernent essentiellement des animés humains ; les adverbess concernés sont *fort*, *bien*. Ce sont tous des évaluatifs plus que des descriptifs, et donc facilement 'subjectivables'. Mais leur liste n'augmentera guère avant le XV^e siècle, et à cette période et spécialement après 1450, *très* peut intensifier toute sorte d'adjectif : sa valeur subjective, liée à une évaluation par le locuteur, s'est désormais effacée et *très* est devenu un morphème intensifieur banal. Et jusqu'à ce moment-là, l'adverbe *moult* restait l'intensificateur privilégié des épithètes longues et postposées, ainsi que des attributs, car avec *moult* la tmèse était possible (*Mout est grantz*), et pas avec *très*. Par ailleurs, pendant cette même période, tous les adjectifs intensifiables par *très* continuaient à pouvoir l'être par *moult*.

À quelle classe de mots appartenait ce nouvel intensifieur ? La graphie constante dans les manuscrits du Moyen Âge, puis dans les imprimés jusqu'au XVIII^e siècle au moins, montre que *très-* était soudé au mot qu'il intensifiait. L'existence dès son apparition de séquences où *tres-ADJ* était précédé des adverbess *si*, *moult*, *ainsi*, *plus*, telles que *si tres-fort*, *moult tres-belle*, *Li plus tres-petiz de mes deiz...* (*Quatre Livres des Rois* 3, 32 : 'Le plus minuscule de mes doigts'), *moult tres-grant vertu* (Gautier d'Arras, *Eracle*, 4492 : composé vers 1180), etc. confirme que *très* était alors analysé comme un préfixe, ce qu'il était alors dans le domaine verbal et nominal, ainsi que dans le domaine des prépositions.

Une nouvelle étape est franchie au début du XIIP siècle, quand *très* a commencé à pouvoir être séparé de l'adjectif qu'il intensifiait. À côté des constructions à double intensification du type examiné PLUS+TRES+ADJ, apparaît la construction TRES+PLUS+ADJ, montrant que le morphème *très* s'est autonomisé et a été réanalysé comme un adverbe. Dans le manuscrit d'un roman de Chrétien de Troyes, *Lancelot ou le chevalier à la charrette*, dans la version donnée par le copiste 'moderniste' Guiot (début XIIP siècle) on a :

(51) *antre les très plus bêles tombes*
(Chrétien, *Charrette* 1857 : 'entre les tombes particulièrement belles')

Au XIIP siècle, on rencontre désormais la construction en TRES+PLUS+ADJ : *très plus bele*, et le *très plus prodome* chez Guillaume de Lorris (mi-XIIP siècle : *Roman de la Rose* 270) ; Philippe de Novarre écrit en 1265 : *la très plus grant humilité* ; et devant adverbe, Joinville écrit : *très moult honorablement* (Joinville, *Vie de saint Louis*, revue en 1309). Désormais **plus tresbele* ne se rencontre plus. À la suite de cette réanalyse, le morphème *très*, déjà préposition et préfixe verbal, nominal, prépositionnel, adjectival et adverbial, entre ainsi dans une troisième catégorie, celle des adverbess.

5.4 Très et moult ; de la coocurrence à la concurrence

En ancien français jusqu'à la fin du XIIP siècle, *très* et *moult* n'étaient pas véritablement en concurrence : il n'y avait qu'un petit nombre d'adjectifs évaluatifs qui pouvaient se construire avec les deux morphèmes :

(52) *n ert mie de mout grant aage*
(*Queste del saint Graal* p. 97)

(53) *un viel home de très grant aase*
(*ibid.* p. 83)

C'est vers 1400 que se situe un nouveau changement, d'ordre quantitatif : dans les *Quinze joyes de mariage*, pour la première fois, *moult* et *très* ont quasiment le même nombre d'occurrences (34 *moult*, 35 *très*) (cf. tableau 4, p. 161). Cependant, ils ne portent pas sur les mêmes lexèmes : seul *grant* est intensifié par les deux adverbess. *Moult* intensifie *las*, les participes passés et des adverbess en *-ment*, alors que *très* porte de préférence sur des monosyllabess : *bel*, *bon*, *doulx*, *jeune*, *mauves*, et sur les adverbess *bien* et *mal* : tous termes qui sont des évaluatifs et donc potentiellement subjectifs.

Vers 1450 la situation évolue encore, mais cette fois sémantiquement et quantitativement. D'une part *très* devient nettement plus fréquent que *moult* dans la majorité des textes (Monstrelet 86 *moult*, 151 *très* ; *Saintré* 49 *moult*, 727 *très*). Et d'autre part *très* précède désormais des adjectifs et des adverbess jusque là 'réservés' à *moult*, ou des adverbess en *-ment*. Désormais *très* est l'adverbe le plus courant pour intensifier adjectifs en toutes fonctions et adverbess.

Parallèlement, *très-* a cessé d'être productif comme préfixe verbal ou nominal. Les verbes en *très-* se transforment, ainsi que les noms déverbaux correspondants : soit *très-* devient *tré-* qui n'est plus senti comme préfixe (*trépasser*, *trépas*, *tréssaillir*), les lexèmes concernés étant lexicalisés, soit ces verbes sont re-préfixés en *trans-* calqué sur le latin (*transformer*, *transpercer*).

Ainsi, à travers plusieurs étapes, s'est produite progressivement la dé-catégorisation de *très* comme préposition d'abord (fin XII^e siècle), puis comme préfixe ; ce processus s'achève entre 1450 et 1500, et sa re-catégorisation comme adverbe, commencée au XIII^e siècle, se confirme et s'achève.

En français contemporain non standard, l'adverbe *très* a tendance à être supplanté, spécialement à l'oral, par d'autres morphèmes : *super-*, *hyper-* en particulier, dont il faut noter que ce sont des préfixes, comme *très-* en très ancien français ; le style oral hyperbolique d'une jeune écrivaine contemporaine illustre bien ce phénomène :

« J'ai super mauvais fond, c'est clair. » [...] « Ça me paraissait super-évident. Comme j'étais ultra-dépressive et ultra-médicamentée, je ne pouvais pas avoir des horaires normaux... » (interview de Chloé Delaume, *Le Monde* 5-12-03, p. 34)

Lorsque *très* est employé à l'oral, c'est très souvent sous sa forme redoublée ou même triplée, *très très* ou *très très très*, tant chez les enfants que chez les adultes²⁴.

6 En quoi *moult* et *très* peuvent-ils expliquer les spécificités du nouveau morphème *beaucoup* ?

6.1 Pourquoi beau-coup ? Une forme à fort charisme subjectif et actif : de la focalisation positionnelle à l'emphatisation sémantique

Pourquoi *beaucoup* ? L'ancien français possédait déjà, comme variantes possibles de *moult* mais bien moins fréquents, *a foison/foison de* ou *a plenté/plenté de*, construits avec des noms, des verbes et des adjectifs, ainsi que *grandement* pour les verbes et adjectifs. Pourquoi ces expressions, déjà implantées, n'ont-elles pas connu l'expansion de *beaucoup* ? Une comparaison avec *moult* et *très* éclaire ce point.

Dans ses premiers emplois, dans le fragment du *Sermon sur Jonas* (fin du X^e siècle), *moult* offre d'emblée une grande variété d'emplois, et il précède toujours l'élément sur lequel il porte. Mais cela change au siècle suivant : *moult* se place désormais souvent en tête de phrase, et il peut être séparé du terme sur lequel il porte. Cette position frontale pouvait lui conférer une valeur emphatisée : *Moult est granz* vs // *est moult granz*.

24. Ainsi que le révèlent par exemple les extraits de français parlé contemporain rassemblés par C1. Blanche-Benveniste (2002), où aussi bien une enfant de sept ans (p. 26 : '*c'est très très mal*') qu'un agriculteur âgé emploient cette forme renforcée (p. 46 : '*les marches du bas - étaient très très larges*').

Quant à *très*, à ses débuts de morphème intensifieur d'adjectif ou d'adverbe, il était interprétable comme emphatique, nous l'avons vu, sur-intensifiant en quelque sorte un adjectif ou un adverbe déjà intensifiés : *si très grant* est ainsi doublement codé. Sa valeur spatiale originale était sans doute fondée sur une déixis 'subjective', situant la cible comme 'de l'autre côté' du locuteur. Par ailleurs, il portait en cette période sur des adjectifs 'subjectifs' supposant une évaluation par le locuteur.

Pour *moult* comme pour *très*, on constate donc la présence d'un facteur d'emphase et de 'subjectivité'.

Or *beaucoup* offre à ses débuts cette nuance d'emphase par subjectivation, et contrairement à *moult*, c'est dans le sémantisme même du mot que réside l'emphatisation. On l'a vu, *beau coup* apparaît d'abord essentiellement comme valence d'un verbe d'action humaine : l'idée première est bien d'exprimer la force d'une action humaine (*coup*), dans sa résonance esthétique et en insistant sur sa réussite (*beau*). Cela, aucun autre des termes existants ne pouvait le réaliser : *foison de*, *plenté de*, *grandement*, etc., peut-être 'subjectivables' car évaluatifs, ne sont pas sémantiquement 'agentivables'. Comme *beaucoup*, ils étaient polysyllabiques, donc d'un point de vue iconique, meilleurs pour coder l'intensité ; mais ils n'en avaient pas la nuance agentive humaine forte.

Durant la période (XIV^e siècle) où *beau-coup* coexiste avec *moult* dans les mêmes textes, si l'ordre des constituants de la phrase change, la position frontale peut être occupée, avec valeur focalisante ou topicalisante, par un autre terme que le sujet, et *moult* apparaît encore en tête, alors que *beaucoup*, d'abord valence du verbe, occupe la place post-verbale : ce phénomène de complémentarité apparaît bien chez Froissart (chapitre 5, et Marchello-Nizia 2004b). Ces deux adverbes apparaissent en cette période comme complémentaires, *beau-coup* tirant sa force emphatisante de son sémantisme, et *moult* de sa position frontale.

6.2 La forme de beaucoup (singulier, invariable) : l'influence de moult ?

À la manière de *foison*, *plenté*, *beau-coup* aurait pu rester un syntagme pouvant garder une certaine plasticité : *a foison*, *grant foison de*, *a grant plenté*, etc. Or *beau-coup* s'est d'abord limité à la catégorie du singulier, puis adverbialisé. Cela peut s'expliquer par l'influence du statut grammatical de *moult*, qui avait cessé d'être accordé à l'époque où est apparu *beau-coup*, et était devenu un adverbe.

6.3 Beaucoup adopte des constructions du morphème qu'il remplace

Il est un autre caractère du nouvel adverbe dont ni son origine, ni le processus de grammaticalisation qu'il subit ne rendent compte : ce sont les positions et les constructions dans lesquelles il entre.

Ainsi, *beaucoup* aux XIV^e et XV^e siècles peut suivre le nom ou l'adverbe qu'il détermine ; or cette position était impossible au groupe nominal originel (*un beau coup* :

(55) *mais il en i ot des atrapés biau cop.*

(Froissart, *Chroniques*, 1/3, p. 703 : 'mais il y en eut beaucoup qui furent attrapés')

(56) *aussi m a-t-elle faict quelquefois du plaisir beaucoup.*

(Commynes, *Mémoires* 1, 68)

En revanche cette position était possible pour *moult* :

(57) *Chevaliers boens et esleuz ot moult el chastel amassez.*

(Chrétien de Troyes, *Charrette* 550-1)

Autre ressemblance : *beaucoup* peut, encore à la fin du XV^e siècle, se construire séparé du verbe sur lequel il porte, comme le faisait *moult* :

(58) *qui beaucoup avoit souffert...*

(Commynes)

Enfin, *beau-coup* se construit même parfois sans *de*, ce qui aurait été impossible avec son sens lexical originel, mais qui était l'une des possibilités de construction de *moult* comme on l'a vu (*il i ad mult enemis*, Thomas, *Tristan et Yseut* v.2510 : 'il y a de nombreux ennemis') :

(59) *Et entrèrent beaucoup gens avec eulx*

(Commynes)

Ces trois cas peuvent s'expliquer comme un 'emprunt syntaxique' de *beaucoup* à son modèle *moult*.

On voit ici apparaître une spécificité du processus de grammaticalisation : l'entrée dans la grammaire se fait à travers l'acquisition, par le nouveau morphème, des constructions propres au morphème qu'il va remplacer.

Mais seule l'étude préalable de *moult* nous a permis de comprendre certaines particularités de *beaucoup* que son origine ne laissait pas prévoir, et seule l'analyse comparative du nouveau morphème et de l'ancien permet de comprendre, et de prévoir, quels sont les traits morpho-syntaxiques qui vont caractériser le nouveau.

6.4 La disparition de moult et l'achèvement du processus de grammaticalisation : les emplois de beaucoup chez Commynes

Les *Mémoires* de Philippe de Commynes marquent l'achèvement du processus de grammaticalisation de *beaucoup* en français. Les chiffres sont nets : 164 occurrences de *beaucoup* contre seulement deux de *moult*. *Beaucoup* a en outre dans ce texte toutes les valeurs et fonctions qu'il a en français moderne, et entre dans les mêmes types de constructions.

Tout d'abord, il a nature de 'pronom' (61) ou de 'déterminant' (60) :

(60) *Beaucoup furent esbahiz de ceste fantaisie* (6, 44)

(61) *beaucoup de gens riches et ayses furent morts et destruietz..* (2,156)

Il occupe les fonctions de sujet comme ci-dessus, d'objet direct ou indirect, de complément prépositionnel. *Beaucoup* portait également sur le verbe :

(62) *Hz avoient beaucoup souffert* (8, 135)

Il peut sembler que *beaucoup* pouvait porter aussi sur un adjectif :

(63) *...ou quelque autre perte beaucoup moindre.* (2, 71)

(64) *puis ladicte maladie ne fut si saige que auparavant, mais beaucoup diminué de son sens* (2,129)

Dans les deux énoncés précédents cependant, il ne s'agit pas d'adjectifs proprement dits, mais d'une part d'un adjectif au comparatif en (63) et en (64) *diminué* n'est pas un adjectif, mais une forme verbale avec un complément.

Quant aux adverbes, c'est uniquement sur certains adverbes intensifs : *plus* et *moins*, *trop*, *mieux*, que peut porter *beaucoup* :

(65) *et y vint beaucoup plus largement gens* (2,20)

(66) *elles ont les cornes beaucoup plus grandes* (6, 60)

Seul un texte de notre corpus admet la construction de *beaucoup* avec adjectif : les *Cent Nouvelles nouvelles* (mi-XV^e siècle). Mais si l'on analyse de près chacun de ces cas, on voit que d'une part il s'agit d'un nombre très réduit de cas, et que ces adjectifs ne sont qu'attributs ou épithètes postposées et possédaient donc une autonomie accentuelle. Par la suite, cet emploi se rencontre ponctuellement, chez Du Bellay, ou Molière :

(67) *Leur savoir à la France est beaucoup nécessaire* (Molière, *Femmes savantes*, IV,3)

Mais cette grammaire reste restreinte : *très*, on le verra, est déjà largement implanté dans ces emplois.

En français moderne, il reste quelque trace de cet état : en Belgique d'une part, dans le sud-est de la France d'autre part (spécialement devant participe passé : *Il est beaucoup spécialisé dans le glaucome*), en Afrique francophone enfin (Queffélec 1993 : 36)²⁵, *beaucoup* s'emploie comme variante de *très* devant un adjectif attribut : *77 est beaucoup fatigué*. On rencontre cet emploi surtout à l'oral, réel ou représenté (théâtre de M. Pagnol par exemple).

Dans les autres textes, comme en français moderne standard, les adverbess ou adjectifs intensifiés par *beaucoup* sont en fait soit des adverbess intensifieurs, soit des adjectifs déjà intensifiés : *plus, trop, moins, peu, pis, mieulz*. Dans le cas des adjectifs intensifiés, *beaucoup* porte sur le morphème intensifieur et non sur l'adjectif même (*beaucoup plus grand*).

En cette période cruciale où se fixent ses emplois, le rôle essentiel du nouveau morphème *beaucoup* est donc d'intensifier le verbe ou de quantifier ou intensifier le nom. A la fin du X V^e siècle, Commines emploie *beaucoup* à peu près comme nous le ferions en français actuel ; un nouveau paradigme des quantifieurs-intensifieurs a émergé et s'est mis en place, où *beaucoup* a pris toutes les constructions de *moult* qui concernaient les éléments de premier niveau, nom et verbe, et *très* celles qui concernaient les éléments adjoints, adjectifs et adverbess. Par ailleurs, cette évolution qui allait dans le sens d'une 'nominalisation' des intensifieurs (Battye 1995) et dont la construction en *de-N* de *moult* (*moult de N*) puis l'apparition de *beau-coup* témoignent, conduit en français moderne à séparer à nouveau l'intensifieur du nom sur lequel il porte :

(68) *Il a beaucoup mangé de chocolat aujourd'hui !*

7 Explication et hypothèse : pourquoi *moult* a-t-il disparu en français ? Deux niveaux, deux morphèmes

7.1 La distinction de deux niveaux : d'abord *moult* et *très*, puis *beaucoup*

Ce qui à notre avis est le plus important dans le changement global que nous venons de décrire, c'est qu'à un seul morphème, commode, plastique et multivalent, ont été substitués deux morphèmes, plus contraints dans leur position, et qui surtout se sont partagé le champ d'application de *moult* : *beaucoup* ne porte que

sur les noms, les verbes, et une classe restreinte d'adverbess eux-mêmes intensifieurs ; *très* ne porte que sur les adjectifs et les adverbess. C'est ce partage des compétences qui nous semble capital.

Le codage grammatical de cette distinction fait en effet problème. Les autres quantifieurs du français, exprimant la comparaison (*plus, moins*), le bas degré (*peu, pas*) ou le haut degré excessif (*trop*) n'ont pas opéré cette distinction, mais ont simplement développé une construction en *de* pour les noms, comme *moult* l'avait fait au XII^e siècle.

7.2 Les autres langues romanes

De toutes les autres langues romanes, une seule a développé deux morphèmes pour coder cette distinction : c'est l'espagnol, qui a utilisé une différenciation préexistante d'origine phonétique (*mult-* évoluant différemment devant consonne et voyelle, et aboutissant soit à *much-*, soit à *mu(y)*), en la transformant en une distinction morpho-syntaxique : *mu(y)* porte sur les adjectifs et les adverbess, *mucho* quant à lui est incident au nom et au verbe²⁶.

Les autres langues romanes qui possèdent *mult-* (portugais, catalan, italien, roumain, rhéto-roman) opposent en général une forme adverbessiale, invariable, à une forme variable pour le quantifieur, qui se construit avec *de* chaque fois que l'accord en genre et nombre est non visible (au masculin singulier). Ainsi par exemple en catalan oral on a/a *molta calor /fa molt defred* (même si la grammaire conseille/a *moltfred*) ; et certains dialectes connaissent même *fa mol(t) de calor* (sans accord entre *molt* et *calor*)²⁷. L'occitan moderne a abandonné *molt* au XIX^e siècle²⁸, sans doute sous l'influence du français, et ce morphème a été remplacé par *plan* et *força*²⁹.

26. C'est la nature phonique de la syllabe initiale (vocalique ou consonantique) du mot sur lequel porte le morphème qui avait à l'origine déterminé cette différenciation.

27. Je suis très reconnaissante à Narcis Iglesias qui m'a donné de précieuses indications sur le catalan. Par ailleurs, en catalan ancien, et même chez des écrivains contemporains dialectalisants, on peut trouver *molta de* suivi d'un nom féminin singulier, et *moites de* avec un nom féminin au pluriel : *molta de bona gent, moites de portes*.

28. Je remercie Hervé Lieutard des renseignements précieux qu'il m'a fournis concernant l'occitan. *Molt* est présent dans le dictionnaire de Lévy et dans celui d'Alibert, mais est aujourd'hui archaïque en occitan. Selon L. Alibert, « *Molt*, d'usage extrêmement réduit, es sobretot un mot arcaïc. Es variable : *Moltas gents. Moltas de gents. Molts se n trufan.* » (Lofs Alibert, *Gramatica occitana*, C.E.O., Montpelhièr, p. 89). L'usage de *molt* est attesté encore au XIX^e siècle dans une zone qui semble limitée au Limousin et au Quercy (voir Mistral, *Trésor d'ou Felibrige*, qui donne plusieurs références littéraires). J. Ronjat cite en outre un texte cévenol du début du XX^e s. : « N'i a moultas que risou » (*Parlers provençaux modernes*).

29. Voir J. Ronjat, *Grammaire historique des parlers provençaux modernes*, t. III, § 530-531. Dans l'usage ancien, devant un nom masculin sg., on a comme en ancien français aux XII^e-

25. Selon A. Queffélec et son équipe, on entend en Centrafrique *Elle est beaucoup en retard, Je suis beaucoup fatigué* (1993 : 99), et *Il fait beaucoup chaud* au Burundi (1983 : 36).

Il faut souligner que bien d'autres langues à l'extérieur du groupe des langues romanes opèrent également une telle distinction : ainsi en anglais *much* porte sur un verbe ou un nom, *many* sur un nom comptable, et *very* est l'intensifieur des adjectifs et des adverbes ; l'allemand oppose de la même façon *viel* et *sehr*.³⁰

73 Une 'macro-grammaticalisation' ?

Nous avons fait l'hypothèse que tous les changements qui se produisent dans les langues ne sont pas isolés et indépendants les uns des autres, mais qu'il existe des cas où des changements sont en relation les uns avec les autres. En particulier, nous avons posé que des changements qui se produisent sur une même période dans un même champ de la sémantique grammaticale peuvent avoir une même explication, et qu'ils doivent donc être analysés ensemble de façon à mettre au jour d'une part leur relation - s'il y a lieu, et d'autre part, à un autre niveau, leur cause commune.

Dans le cas étudié ici, il apparaît que la seule description de l'entrée de *beaucoup* dans la grammaire du français permettait seulement d'y voir un cas de grammaticalisation, c'est-à-dire d'identifier le mécanisme du changement.

En revanche, la mise en relation de ce changement et des deux autres changements qui se produisent dans le même champ de la sémantique grammaticale, l'expression de l'intensité et de la quantification de haut degré, à savoir le développement de *très*, et la disparition de *moult*, a permis d'atteindre un premier niveau d'explication, puisqu'on a pu montrer que ces trois phénomènes sont complémentaires.

Enfin, la reconfiguration du système grammatical provoquée par *l'ensemble de ces trois changements* - et non par chacun d'entre eux - devenait à son tour un phénomène de changement, un changement au niveau de l'ensemble du micro-système des intensifieurs-quantifieurs du haut degré, qui demandait à son tour à être interprété et expliqué. Ce qui est alors apparu, c'est que le résultat du triple changement était la distinction entre intensifieur-quantifieur portant sur les catégories majeures, ou 'têtes', du nom et du verbe (éléments constitutifs de l'énoncé), et intensifieur portant sur les catégories adjointes que sont l'adjectif et l'adverbe.

Notre hypothèse a donc permis effectivement de relier par une même explication des phénomènes de changements qui autrement apparaissaient dispersés et sans cause évidente. Elle a permis en particulier de répondre à une question relative-

ment peu débattue dans les études sur le changement linguistique : celle de la disparition de formes, de constructions, ou même de paradigmes. Comment se fait-il qu'à un moment donné une unité disparaisse de la grammaire et soit remplacée par une nouvelle unité remplissant ses fonctions ? L'exemple de *moult* montre qu'on peut expliquer dans certains cas au moins la disparition d'un morphème, parce qu'il ne peut exprimer une distinction nouvelle ou en cours de développement au niveau du système grammatical.

Mais comment ce type de changement, dans la forme même d'un paradigme, c'est-à-dire au niveau de la structuration du système grammatical, peut-il être nommé ?

Il s'agit de coder dans un paradigme, celui des intensifieurs de haut degré, une distinction qui n'y était pas codée, celle de la catégorie des termes sur lesquels ils portent. Cette nouvelle distinction se réalise par l'entrée dans la grammaire de deux nouveaux termes, tous deux d'abord marqués de subjectivité. Ne pourrait-on voir dans cette innovation, tant dans le résultat - codage d'une distinction jusque là non marquée -, que dans le processus - via l'emphase et la subjectivité qui avec l'usage s'estomperont -, et dans le caractère unidirectionnel de ce processus - au cours des siècles suivants aucun changement ne témoigne d'une dégrammaticalisation de cette distinction entre éléments constituants de phrase et éléments adjoints -, l'aboutissement d'une 'grammaticalisation' ?

Cependant, la nouvelle notion introduite est d'ordre purement grammatical, c'est une distinction purement interne au système de la grammaire, qui n'a pas de lien avec les objets du monde : le changement a lieu au plan de la structuration du système et de la sémantique grammaticale. C'est pourquoi nous proposerons d'y voir un type spécial de grammaticalisation : une 'macro-grammaticalisation'. Par ailleurs, ce changement structurel croise un autre changement, plus régional, qui concerne les quantifieurs de haut degré : celui qui a été évoqué à propos de l'évolution de *moult*, le passage d'une expression de type adjectival (*multes vises*) à une expression de type nominal (*moult de*). Ce second changement n'est pas remis en cause par le remplacement de *moult* par *beaucoup*, puisque *beaucoup de* s'est à son tour généralisé.

XIIP siècles les deux constructions possibles, avec ou sans DE : p. ex. : *Tinc molt interès a* ou *line molt d'interès a...*

30. Je remercie Povl Skårup d'avoir attiré mon attention sur ce point.

Chapitre 5

LA SUBJECTIVATION À L'ORIGINE DU PROCESSUS DE GRAMMATICALISATION : UNE ÉTAPE LIMITÉE

1 Problématique et enjeux

Nous revenons dans ce chapitre sur une phase essentielle du processus de grammaticalisation, celle de la 'subjectivation', pour en préciser l'importance et la durée. Cela nous conduira à évaluer peut-être plus précisément les limites de cette phase et, en conséquence, la position qu'elle occupe au sein de la succession des étapes de ce phénomène complexe qu'est une grammaticalisation.

On s'accorde à attribuer au phénomène sémantique de la subjectivation un rôle prépondérant dans la mise en mouvement des grammaticalisations, alors qu'il semble ne pas jouer un rôle aussi décisif dans les autres phénomènes de changement. Mais jusqu'ici on n'a pas précisé quelle est la durée de cette phase dans l'évolution de la nouvelle unité en début de 'grammaticalisation'. Nous tenterons dans ce chapitre d'éclairer ce point à travers l'analyse des emplois d'un morphème nouvellement grammaticalisé : une telle approche nous permettra d'évaluer, dans cet exemple précis, de quelle durée on peut créditer la phase de 'subjectivation'.

Notre analyse portera sur les valeurs du jeune adverbe *beaucoup* à une période et dans un texte où il est encore en concurrence avec le morphème qu'il est en train de remplacer, *moult*, et en distribution complémentaire avec *très*. Nous avons choisi d'étudier ce micro-paradigme, dont nous avons retracé l'évolution au chapitre 4, dans une œuvre d'assez grande ampleur (687 pages), le Livre I des

Chroniques dans sa dernière version (troisième rédaction, dite 'de Rome', éditée par G. T. Diller), écrit vers 1400 par Jean Froissart.

Nous avons fait ces choix pour trois raisons.

Tout d'abord, pourquoi choisir des morphèmes d'intensité pour mener une telle enquête ? C'est qu'ils se prêtent particulièrement bien à ce genre d'analyse, du fait que ce sont des formes très sensibles aux phénomènes de subjectivation ; c'est pour cette raison d'ailleurs qu'ils connaissent dans les langues un taux de renouvellement relativement fort. Ce sont en effet par nature, sémantiquement, des *évaluatifs*, requérant donc nécessairement l'appréciation du locuteur. Et parmi eux, les marqueurs d'intensité ou de quantification de haut degré positif se révèlent en outre être facilement l'objet d'une emphatisation. Il nous sera donc relativement facile de détecter laquelle ou lesquelles des trois formes en présence *moult*, *beaucoup* et *très*, est la plus apte à l'expression de la subjectivité chez Froissart : est-ce *beaucoup*, la forme nouvelle ?

Une fois défini le phénomène étudié, le choix de la période s'imposait : le tournant des XIV^e-XV^e siècles est la période où le paradigme moderne d'intensifieurs-quantifieurs *beaucoup* et *très* entre vraiment en concurrence avec *moult*, l'ancien morphème (voir chapitre 4). Jusqu'alors et depuis un siècle environ, les deux premiers morphèmes étaient utilisés en variation avec le troisième dans un petit nombre de textes : nombreux étaient encore les auteurs qui n'utilisaient pas *beaucoup*. Autour de 1400 on est encore dans cette phase de variation, mais déjà et pour la première fois on trouve un texte qui n'emploie que *beaucoup* et duquel *moult* est absent - mais c'est un cas encore exceptionnel. Un demi-siècle plus tard en revanche, le système aura basculé, les nouveaux morphèmes commençant à l'emporter dans un grand nombre de textes.

Quant au choix de l'œuvre enfin, il résulte du fait que Froissart est un historien, sans cesse confronté à une dialectique entre vérité - nous dirions : objectivité, mais le terme et peut-être la notion sont quelque peu anachroniques -, et présentation personnelle, et parfois partisane, des événements qu'il représente. Cette troisième rédaction du premier Livre de ses *Chroniques* est l'ultime version qu'il en a donnée, la plus autonome et la plus achevée sans doute, et son prologue est pour notre problématique particulièrement intéressant. Au Moyen Âge, c'était un lieu commun, au début des chroniques et des récits historiques, d'affirmer la véracité de ce qui allait suivre. Dans le *Prologue* de cette ultime rédaction de ses *Chroniques* (manuscrit de Rome), Froissart reprend ce topos, insistant sur la qualité de ses informateurs qui lui permet d'affirmer que son information est 'vraie', conforme à ce qui s'est réellement passé :

1. ... je Jehans Froissars, trésoriers et chanoines <chanoine> de Chimay, me voel ensonniier <je veux m'efforcer> de mètre en prose et ordonner selonch la vraie information que je ay eu des vaillans hommes, chevaliers et esquiers <écuyers>... Je ai ce livre cronisiet et historiie, ditté et ordonné apriés et sus la relation faite des desus dis <précédents>, a mon loial pooir, sans faire fait ne porter partie <prendre parti> ne coulourer <mettre en évidence> non plus l'un que l'autre, (p. 35)

Et tout au long de ce Livre reviennent les expressions 'dire vérité', 'Bien est vérité que', 'Vérité est que...' ; 'de vérité'.

Mais parallèlement, dans le même Prologue, Froissart évoque V « émerveillement » qui doit saisir le lecteur ou l'auditeur :

2. ... je voel parler et tretier de grans mervelles : voirement se poront et deveront <devront> ceuls et celles qui che livre liront, or ont <entendront lire> et veront esmervillier des grandes aventures que il i trouveront. Car je suppose que, depuis la création dou monde et que premièrement <depuis la première fois où> on se commença a armer, on ne trouveroit en nulle histore tant de mervelles ne de grans fais d'armes comme il sont avenu ens ou temps et termes des guerres desus dîtes, tant par terre que par mer, et desquelles je vous ferai recort <rappellerai> et mention, (p. 36)

Pour un historien, intensifier un verbe ou un adjectif décrivant l'action d'un acteur de l'histoire du temps est un moyen de mettre en évidence sa valeur, et de faire apparaître ce personnage sous un jour plus favorable. L'emploi de morphèmes évaluatifs tels qu'intensifieurs et quantifieurs, éminemment subjectifs, induisent une lecture de la réalité qui influe nécessairement sur la perception qu'aura le lecteur ou l'auditeur des faits rapportés³.

2. Dans ce Livre de Froissart, les 78 occurrences de *vérité dire / sçavoir*, etc. (37 occurrences), *dire voir / voir dire* (12), *voirement* (19), montrent l'importance de ce concept. Pour cette étude j'ai largement utilisé les concordances et les outils de la Base de Français Médiéval (BFM) de l'Équipe 'Corpus' de l'UMR ICAR (ENS-LSH-Lyon, université Lyon TI et CNRS) : <http://bfm.ens-lsh.fr>.
3. En effet, le mot *réalité* avec son sens moderne n'existe pas à l'époque où écrit Froissart ; il est apparu un siècle plus tôt, dans le vocabulaire du droit, avec un sens technique bien différent de son sens moderne, qui n'apparaît qu'au XVI^e siècle (Marchello-Nizia 1999a : 64-65). Au Moyen Âge, on englobait sous l'unique terme de *vérité* ce que nous distinguons sous les termes de *réalité*, *vérité*, *véracité*, à savoir : 'ce qui s'est passé', 'l'adéquation du procès de narration à ce qui s'est passé', 'l'adéquation du récit tel qu'il est à ce qui s'est passé'. *Dire la vérité* renvoyait donc tout à la fois 1) à la réalité des faits (ce qui s'était réellement passé dans l'histoire) ; 2) à la vérité (conviction intime du locuteur de l'adéquation de ses dires à la réalité) ; et 3) à la véracité (conformité - ou non - objective de cette adéquation du récit aux faits).

C'est dans cette perspective que nous allons analyser l'utilisation que fait Froissart des trois morphèmes *beaucoup*, *moult* et *très*. On s'attend a priori (voir chapitre 1, pp. 28-29), à ce que le plus récent de ces morphèmes, en l'occurrence *beaucoup*, soit plus 'subjectif, donc employé dans des contextes plus marqués que l'ancien, *moult*, dont l'usage érodé ne devrait plus susciter aucune surprise chez l'auditeur.

2 Les données et l'analyse des données

2.1 Variation synchronique et diachronie

Pour mieux situer nos données, rappelons que le bouleversement étudié au chapitre 4, à savoir le remplacement de *moult* par *beaucoup* et *très*, n'était pas encore achevé en 1400. Un siècle plus tôt, vers 1300, ce mouvement s'esquissait à peine. Un siècle plus tard, il était parvenu à son terme, et au XVI^e siècle *moult* n'était plus qu'un archaïsme. Froissart se situe donc en pleine période de mutation de ce sous-système grammatical des quantifieurs-intensifieurs, et dans les manuscrits de son œuvre coexistent en effet l'ancien et le nouveau systèmes.

D'ailleurs, à première vue et à la lecture d'énoncés tels que (3), (4) et (5), où les morphèmes se trouvent employés dans des contextes narratifs comparables, et portent sur des lexèmes identiques, comme en (3) et (4) ou presque identiques (5), il semblerait que *très* et *beaucoup* se trouvent en variation libre avec *moult* :

3. a. *Moult fu pour ces jours li rois d'Escoce rejois...* (p. 237)
3. b. *...toutes manières <sortes> de gens furent très resjoï et a bonne cause...* (p. 788)
4. a. *Moult fu li rois d'Angleterre courouchiés <peiné et en colère> de la mort ...* (p. 577)
4. b. *...dont chil de Vooost furent très courouchiet...* (p. 663)
5. a. *et moult en i ot de trebusciés en Vaige <et il y en eut beaucoup qui furent jetés à l'eau> (p. 667)*
5. b. *et en i ot biaucop de pris et de mors <prisonniers et mortsx> (p. 278)*

Les trois morphèmes sont-ils réellement des variantes indifférenciées, ou bien l'un des termes est-il marqué, pragmatiquement ou stylistiquement ? *Beaucoup* et *très* apparaissent-ils chez Froissart, et plus largement à cette époque, comme intensifiant plus fort que l'ancien terme *moult* ? Bref, comment Froissart joue-t-il de cette tension entre deux systèmes diachroniquement concurrents, dont l'un va supplanter l'autre un siècle plus tard ? Comme on l'a dit plus haut, on s'attend à ce qu'en cette fin du XIV^e siècle, période d'intégration de *beaucoup* dans le circuit grammatical du français, ce soit le nouveau morphème qui serve prioritairement à l'expression de l'intensité dans des situations d'emphase ou de subjectivation.

2.2 Chiffres : les trois morphèmes

Dans cette ultime version du Livre I de ses *Chroniques* (éd. Diller), Froissart utilise assez modérément *beaucoup*, largement *moult*, et moyennement *très* : 36 *beaucoup*, 606 *moult* (dont 79 en tête de proposition), 166 *très*. Là où il y avait le choix, l'usage de Froissart correspondait-il à une pure variation ? ou bien chacun des morphèmes était-il porteur d'une valeur ou d'une nuance différente ? Le nouveau morphème *beaucoup*, par ailleurs moins fréquent que les deux autres, donc a priori plus marqué, est-il encore chez Froissart plus 'subjectif que *moult*, ce qui indiquerait que la phase de 'subjectivité' du morphème nouvellement grammaticalisé dure encore ?

L'analyse des emplois de chacun des morphèmes permettra de mettre en évidence la spécificité de chacun d'eux, et de mener une comparaison entre le morphème nouveau, *beaucoup*, et les deux autres. Mais nous verrons que pour mener cette analyse il nous faudra prendre en compte d'autres aspects de la grammaire de l'époque, et tout particulièrement un autre phénomène de changement contemporain, touchant l'ordre des mots. En synchronie pas plus qu'en diachronie, un phénomène linguistique ne saurait être envisagé en soi.

2.3 Les constructions de beaucoup⁵

Rappelons que *beaucoup* n'a commencé à apparaître qu'au XII^e siècle, sous la forme d'une expression emphatique, métaphorique et subjective, encore partiellement variable en ce qui concerne l'adjectif, (*un*) *beau / grant coup (de)*, qui peu à peu va se fixer. Les extraits ci-dessous offrent un échantillon de tous les emplois présents dans le texte que nous analysons :

6. *et avoit encontre biaucop de fuians* (p. 620)
 7. *et en ocirent et prisent biaucop* (p. 306)
 8. *et en traist on hors des vassiaus biaucop et furent cargiet sus chars et envoïet en Vooost.* (p. 536)
 9. *mais il en i ot des atrapés biaucop, qui furent mors et mehagniet.* (p. 703)
 10. *et avoient biaucop de painne.* (p. 435)
 11. *et avoit avoecques lui des Bourgignons et des Savoyiens biaucop.* (p. 424)
4. Froissart utilise aussi largement *grandement* : 169 occurrences. Mais contrairement aux trois autres, cet adverbe n'est pas grammaticalisé, au sens où il n'appartient pas à un paradigme clos, ce que sont les autres.
 5. *Beaucoup*, rappelons-le, se présente sous des graphies assez diverses aux XII^e-XV^e siècles : *beaucop*, *beaucoup*, *beaucoop*, *beaulcoup*, *belcop*, *belcoup*, *beucope*, *beaucupe*, *biaucop*, *biaucoupe*, *biaucau*. Nous adoptons par commodité la graphie moderne.

12. *et parlèrent ensamble de biau cop de choses*. (p. 264)
13. *En la ville de Malignes vinrent biau cop de signeurs* (p. 292)
14. *Encores i eüst eu biau cop plus de signeurs de France que il n'i ot, mais...* (p. 267 : 'Il aurait pu y avoir encore plus de seigneurs qu'il n'y en eut, mais...)

Dans cette œuvre de Froissart, plusieurs caractéristiques de l'emploi du nouvel adverbe apparaissent, concernant :

1. sa portée, réduite à deux catégories : dans ce texte, *beaucoup* n'intensifie ni verbe ni adjectif : dans 35 occurrences sur 36, il quantifie ou intensifie un nom ; dans un seul cas, en (14), le nouvel adverbe ne porte pas sur un SN : c'est un adverbe d'intensité, /?/^, qu'il intensifie.
2. son mode de construction : le nom intensifié ou quantifié est construit avec *de*, soit directement comme en (6), (10), (11), (12) et (13), soit par l'intermédiaire de l'anaphore *en* comme en (7), (8), (9), dont il peut se trouver assez éloigné (8 et 9) ; le groupe *de+N* est le plus souvent postposé à l'adverbe, et par deux fois seulement antéposé comme en (11) ;
3. la fonction syntaxique du groupe quantifié ou intensifié : les fonctions compatibles avec *beaucoup* sont réduites dans ce texte ; le groupe [*beaucoup + de + N*] ne peut avoir que trois fonctions : objet direct (21 cas) ou indirect (1 cas), complément de verbe d'existence (7 cas), ou sujet postposé (7 cas) ;
4. sa position dans l'énoncé : *beaucoup* est toujours en position post-verbale chez Froissart, même lorsqu'il est sujet comme en (13) ; Froissart, donc, n'utilise ce quantifieur pour le sujet que lorsqu'il est postposé au verbe - à moins que l'on ne dise que Froissart postpose les noms quantifiés par *beaucoup* ;
5. le sémantisme des termes sur lequel il porte : les noms quantifiés ou intensifiés sont sémantiquement le plus souvent nombrables, ou quelquefois mais rarement des abstraits (massifs) comme en (10) ; et la majorité de ces noms désignent des animés humains, comme dans six des neuf exemples ci-dessus ;
6. enfin, le rôle sémantique du groupe quantifié, comme on le verra en sections 3.1 et 3.3.

Le nouvel adverbe se révèle donc chez Froissart d'un emploi assez contraint, syntaxiquement, positionnellement, et concernant la nature du terme intensifié ou quantifié. Mais si ses emplois sont encore restreints, le fait qu'il puisse construire des noms qui auraient été incompatibles avec son ancien statut (animés humains, abstraits) montre que sa grammaticalisation est bien avancée.

2.4 Les constructions de moult

On constate que *moult* est dans ce texte trois fois plus fréquent à lui seul que *beaucoup* et très réunis. Comme en ancien français, et contrairement à *beaucoup*, il peut intensifier toutes sortes de termes, en toutes fonctions. Il peut porter sur un nom (quelle que soit sa fonction), un verbe, un adjectif (épithète ou attribut), un adverbe.

Moult porte 57 fois sur un nom, comptable la plupart du temps comme en (5) ci-dessus et en (15) ci-dessous, parfois mais rarement massif comme en (16). Mais chez Froissart *moult* construit toujours avec *de* le groupe nominal sur lequel il porte, alors que ce n'était pas le cas en ancien français où existait depuis le XII^e siècle un choix entre la construction directe (*moult chevaliers*) et la construction avec *de* (*moult de chevaliers*) :

15. *la contesse lor avoit fait moult de biens*. (p. 556)

16. *...et ensi orent il moult de finance sus le chemin*. (p. 698)

Contrairement à *beaucoup*, *moult* ne sélectionne ni fonction ni position particulières. Les noms intensifiés ou quantifiés par *moult* peuvent avoir toute sorte de fonction : sujet du verbe comme en (17), objet direct comme en (18) ou (19), objet indirect comme en (20), ou complément prépositionnel de lieu (21) :

17. *car moult de ses hommes fuioient et se sauoient*, (p. 712)

18. *car la contesse lor avoit fait moult de biens*, (p. 556)

19. *et ardi et essilla moult dou roiaulme d'Angleterre ...* (p. 43)

20. *et s'encline a moult de lors volentés*. (p. 43)

21. *...uns tournois, liquels fu criés et publiés en moult de pais*, (p. 459)

Comme aux siècles précédents, *moult* peut intensifier un verbe comme en (22),

ou tout le prédicat comme en (23) ou (24) :

22. *Li rois de France... honnoura moult le roi d'Angleterre*. (p. 188)

23. *car moult les avoit encargiet en grant haine*, (p. 727)

24. *et pour ce et pour aultres choses, tenoit il moult a amour tout le pais de Flandres...* (p. 797)

Mais l'emploi de *moult* de loin le plus fréquent dans ce livre des *Chroniques* de Froissart est celui d'intensifieur d'un adjectif ou d'un adverbe (471 cas sur 606), comme en (25) et (25 bis), où l'adverbe occupe deux positions différentes, en (26) devant un adverbe, ou devant un participe passé traité comme un attribut et dont il est séparé par la copule *car* antéposé comme en (25bis) et (27bis), ou non séparé comme en (25) et (27) :

25. *la roine d'Engleterre qui moult enchainie estoit...* (p. 846)
 25 bis. *safenme qui moult estoit enchainie...* (p. 848)
 26. *messires Jehans de Hainnau s'enclina moult bas contre lui.* (p. 60)
 27. *// roiaulmes en estoit moult afoiblis...* (p. 101)
 27 bis. *il sentoit bien que moult estoit hais en Engleterre.* (p. 51)

Beaucoup se révèle donc chez Froissart fort contraint par rapport à *moult*.

2.5 Les constructions et la portée de très

Rappelons que *très* s'est développé d'abord comme préfixe, verbal puis adverbial et nominal, et enfin adjectival à partir de 1130 ; sa valeur d'intensifieur dans ce dernier emploi a peu à peu effacé ses valeurs locales antérieures, et cette évolution est achevée en 1400.

Très présente lui aussi chez Froissart une syntaxe très restrictive par rapport à *moult*, car *très* ne porte jamais ni sur un nom ni sur un verbe, mais presque toujours sur un adjectif ou un adverbe (164 sur 166 occurrences) comme en (28), (29) et (30), et très rarement sur un participe passé (deux cas) comme en (31) :

28. *Si estoit elle très belle dame et féminine et doucement enlangagie* <parlait avec douceur (p. 49)
 29. *et seront si très hault que il sourmonteront les murs:* (p. 669)
 30. *'Vous avés très bienfait.'* (p. 807)
 31. *chil de Voost furent très courouchiet...* (p. 663)

Les adjectifs ou adverbes intensifiés par *très* sont peu nombreux, mais la plupart d'entre eux sont d'un emploi très fréquent⁶ ; il s'agit dans bien des cas d'évaluatifs : *bel, bien, bon, chier, cruel, fort, grant, gros, haut, honneste, riche, vaillant*, dont seuls quelques-uns peuvent également se construire avec *moult*.

Voici la liste exhaustive (166 occurrences) des lexèmes (adjectifs, adverbes, participes adjectivés) intensifiés par le préfixe *très-* : *bel* (5), *bien* (5), *bon* (25), *chier* (14), *courouchiet* (1), *cruel* (3), *dur*(1), *estofé*(1), *estroitement* (1), *Jellenesse* (1) *çXfellement* (1), *fort* (6), *grant* (65), *gros* (2), *hault* (3), *honneste* (1), *honnourablement* (1), *honnourée* (1), *joyusement* (1), *larguement* (1), *loiaument* (1), *mal* (3), *noblement* (1), *orible* (1), *périlleuse* (1), *povre* (1), *redoubté* (1), *resjoï*(1), *reveraument* (2), *riche* (2) et *ricement* (4), *solempnement* (1), *toz* (1), *vaillant* (4), *volentiers* (2).

2.6 D'autres morphèmes intensifieurs-quantifieurs fréquents chez Froissart

Outre *beaucoup*, *moult* et *très*, deux autres adverbes intensifient également adjectifs ou adverbes chez Froissart : *trop* (311 occurrences) et *grandement* (169 occurrences). Ces deux termes ne pourraient apparaître que comme des variantes de *moult*, car contrairement à *très*, ils intensifient aussi les verbes et les noms, et contrairement à *beaucoup*, ils intensifient des adjectifs ou des adverbes. Bien que relativement fréquents, ces deux termes le sont bien moins que *moult*, et leurs emplois comme intensifieurs d'adjectifs ou d'adverbes sont bien moins nombreux que les emplois de *très*.

3 Comparaison des trois morphèmes

3.1 La spécificité de beaucoup chez Froissart : des emplois 'subjectifs' ?

Le nouveau morphème *beaucoup* se trouve majoritairement dans la valence de verbes d'action ou de résultat⁷. À l'exception de 6 cas où *beaucoup* construit un nom d'inanimé comme en (32) (*argent, biens, choses, officines, pourveances, recouvrances*), dans ses 30 autres occurrences il intensifie un animé, comme on l'a déjà vu dans les énoncés (6) à (9), (11) et (13) ci-dessus. Cet animé humain est complément d'objet de verbes de mouvement tels que *mener* comme en (33) (l'expression *emmener beaucoup de prisonniers* apparaît à quatre reprises), ou de verbes détritimentaires désignant une agression au cours de combats, tels *abatre, atraper, destruire, ocire*, comme en (34), ou des existentiels *en i ot* ou *se trover* suivis d'un participe passé passif (8 cas) comme en (35). Enfin, il peut être sujet inversé d'un verbe d'action au passif comme en (36) ou d'un verbe exprimant un mouvement comme en (37) (*venir* : 3 cas).

32. *despendut beaucoup d'argent...* (p. 264)
 33. *et enmenerent beaucoup de prisonniers* (p. 307)
 34. *et en abatirent et mehaignierent <blessèrent> beaucoup ...* (p. 497)
 35. *Et la ot a cel assaut beaucoup de hommes navrés et bleciés...* (p. 420)

7. Voici la liste des verbes construisant une valence nominale intensifiée par *beaucoup* : *ocire et prendre, estrepris, abatre, atraper, abatre et destruire, despendre* (argent), *venir, estre logié, estre navré, estre envoié, faire, en i ot/la ot + passif, mener, seoir à table, parler de, rencontrer, blesser, trouver, avoir de la painne, emmener, enmener, ramener, avoir, donner congé, traire hors, abatre et mahaignier, avoir avec soi.*

36. *chil qui avoecques lui estoient furent pris et biaucop encores d'autres* (p. 751)

37. *En la ville de Malignes vinrent biaucop de signeurs...*(p. 292)

3.2 La spécificité sémantique de moult chez Froissart : portée 'subjectivée'

Moult, on l'a vu, possède la plus large portée ; les termes ou groupes qu'il quantifie ou intensifie assument tous les emplois et toutes les fonctions, contrairement aux deux autres morphèmes. Il avait donc conservé au XIV^e siècle la syntaxe de l'époque où il était seul morphème, et où il pouvait porter sur toutes sortes de termes : intensifieur d'adjectif épithète ou attribut (*Un molt grant hardement ; Molt est grant*). d'adverbe (*molt richement*), de nom massif (*Molt joie*. *Mout ont souffert de martire*) ou de verbe (*Mout ploie*). *moult* était également quantifieur de noms comptables (*mout de chevaliers*), et dans certains cas on pouvait l'interpréter comme portant sur l'ensemble du prédicat verbal (*mout s'en merveille* 'il s'en étonne beaucoup' ; *molt set desches* 'il sait bien jouer aux échecs').

Sa fréquence très élevée et la variété de ses emplois laisseraient penser à première vue que chez Froissart *moult* est un morphème bien plus banal que les deux autres morphèmes, qu'il intensifiait ou quantifiait donc moins fort, et était dès lors moins apte que les autres à l'emphatisation et à la subjectivation.

Or, l'examen du sémantisme des lexèmes intensifiés par *moult* infirme nettement une telle conclusion : ils présentent en effet une spécificité qui contredit cette hypothèse. *Moult* intensifie des verbes, des participes passés, des adjectifs, et quantifie des noms, qui expriment soit un sentiment ou une émotion agréable ou désagréable d'un personnage, comme en (38)-(40) ci-dessous, soit une évaluation faite par l'auteur ou un personnage : il a donc chez Froissart une polarité sémantique subjective affirmée :

38. *et moult amoit cheuls de Flandres* (p. 803)

39. *et encores amoit il moult les armes* (p. 182)

40. *et moult le desiroient a veoir* (p. 182)

Les verbes les plus fréquemment intensifiés par *moult* sont les suivants : *soi esmervillier* et *esmervilliet* (14) qu'il intensifie presque systématiquement, *amer* (9) et *tenir a amour*, *convoitier*, *désirer* (4) ; *honnorer* (3), *remeschier*, *valoir* (3), pour ceux exprimant un sentiment ou une évaluation positifs ; *haïr* (3), *porter* *I venir a contraire* (3), *acargié*, *adamagié* (2), *afoibli* (2), *anoitier* (2), *contraindre*, *couster*, *destourbier* (2), *doloir*, *ensonnier* (2), *essilier*, *grever* (2), *perdre*, *regreter*, *travillier* pour ceux exprimant le versant négatif. Bref, plus de 70 verbes

nettement 'subjectifs' sont intensifiés par *moult*, alors qu'aucun d'entre eux ne l'est par *beaucoup*.

Du côté des adjectifs (et participes passés adjectivés) et des adverbes, c'est plus net encore : 347 d'entre eux sont intensifiés par *moult*. Les plus fréquents^s sont : pour les mélioratifs, *vaillant* (27) et *vaillamment* (10), *grant* (27) et *grandement* (10), *bien* (28), *resjoï* (24), *fort* (19) et *fortment* (2), *doucement* (19 : 'avec douceur'), *bel* (15) et *bellement* (3), *sage* (5) et *sagement* (8), *volentiers* (10), *rice* (8) et *ricement* (1), *ordoneement* (7 : 'comme il faut'), *lié* (2 : 'gai') et *lieement* (4), *honnorable* (1) et *honnorablement* (4), *tenrement* (5), *hault* (4), *humle* (1) et *humlement* (3), *soubtil* (3), *gros* (2), *piteus* (2 : 'capable de pitié'), *preus* (2), *prisié* (2). Et pour la péjoration : *courouchié* (22), *dur* (5) et *durement* (2), *a envis* (3 : 'malgré soi'), *aigrement* (2), *cruel* (2), *felenesse* (1) *Qtfellement* (1), *mal* (4), *a malaise* (2), *pesant* (2).

En tout, on peut évaluer à au moins 420 (sur 606) les termes, tant verbaux, nominaux qu'adjectivaux ou adverbiaux, qui sont sémantiquement marqués par l'expression d'une subjectivité et intensifiés par *moult* ; cela représente près des trois quarts des emplois de cet adverbe. Mais un point surtout est important : ni *beaucoup* ni *très*, sauf en ce qui concerne une dizaine d'adjectifs pour *très*^s, ne portent sur ces termes-là, *moult* en a en quelque sorte l'exclusivité.

3.3 Contrastes sémantiques entre beaucoup, moult, et très : une distribution complémentaire 1

Le sémantisme des noms et des verbes concernés par *beaucoup* diffère donc nettement de ceux avec lesquels se construisait *moult* chez Froissart.

- Voici la liste quasi exhaustive des lexèmes 'évaluatifs' ou 'subjectifs' intensifiés par *moult* : *agréable* (1), *aigrement* (2), *a envis* (3 : 'malgré soi'), *ami* (1), *amoureuse* (2), *asprement* (1), *astrains et oppressés* (1), *aventureus* (1), *bacelerus* (3), *bel* (15) et *bellement* (3), *blasméi* (1), *bleciéi* (1), *bien* (28), *cargié* (1), *content* (1), *convoitous* (2), *courouchié* (22), *courtois* (1), *cruel* (2), *dévoté* (1), *digne* (1), *divers* (1) et *diversement* (2), *doleureus* (1) et *doleusement* (1), *doucement* (19 : 'avec douceur'), *dur* (5) et *durement* (2), *esbahi* (1), *esfraé* (2), *eslevé* (1), *esmeu* (1), *estragnement* (1), *felenesse* (1) et *fèlement* (1), *fort* (19) et *fortment* (2), *grant* (27) et *grandement* (10), *gratieuusement* (1), *gros* (2 : mélioratif alors), *hault* (4), *honnorable* (1) et *honnorablement* (4), *humle* (1) et *humlement* (3), *ireusement* (1 : 'avec colère'), *je?zr7* (1), *joli* (1), *de legier* et *legierement* (2 : 'facilement'), *lié* (2 : 'joyeux') et *lieement* (4), *mal* (4), *a malaise* (2), *ordoneement* (7 : 'comme il faut'), *orgueilleus* (1), *orible* (1), *pesant* (2), *piteus* (2 : 'capable de pitié'), *plaisant* (1), *preus* (2), *prisié* (2), *reveraument* (1), *resjoï* (24), *rice* (8) et *ricement* (1), *sage* (5) et *sagement* (8), *sobre* (1), *soubtil* (3), *tenrement* (5), *tourblé* (1), *vaillant* (27) et *vaillamment* (10), *vilainement* (1), *volentiers* (10). Enfin, *moult* peut quantifier des noms tels que *maus*, *griétés*, etc.
- Les adjectifs et adverbes pouvant être intensifiés aussi bien par *moult* ou *très* sont : *bel*, *bien*, *courouchiet*, *cruel*, *dur*, *fort*, *grant*, *gros*, *hault*, *orible*, *resjoï*, *rice*, *vaillant*, *volentiers*.

Quant à *très*, comme on l'a vu, il porte sur une série d'adjectifs, pour la plupart eux aussi des évaluatifs, mais dont deux fréquents, *bon* et *chier*, ne sont pas intensifiés par *moult*, et plus du tiers de ses emplois concerne *grant* (65 cas).

On pourrait en conclure qu'il y a bien une distribution complémentaire sémantiquement entre ces morphèmes, *beaucoup* étant plutôt employé comme quantifieur pour exprimer une réalité objectivable, et *moult* et *très* plutôt pour des évaluations.

3.4 **Contraste positionnel**

Mais ce qui distingue plus nettement encore *beaucoup* de *moult*, c'est la contrainte du premier, postverbal et rhématique, et la souplesse de position du second, puisqu'une proportion notable des emplois de *moult* se trouvent en début d'énoncé (80 cas sur 606). De ce point de vue *beaucoup* et *très* se ressemblent, car tous deux sont limités dans leurs positions.

Rappelons à présent brièvement un autre changement qui intervient dans la syntaxe de la phrase à cette époque, et qui interfère avec la question que nous analysons. Vers 1400 l'ordonnement de l'énoncé déclaratif est en train de changer. L'ordre pragmatique-fonctionnel 'Verbe second avec Thème en tête', qui caractérisait l'ancien français, avait subi un premier changement vers 1200 en prose, avec la fixation de l'objet nominal après le verbe. On a abouti alors à un ordre mixte, où la contrainte communicationnelle (Thème en tête) se croisait avec une contrainte syntaxique nouvelle (objet nominal post-verbal). Cette seconde contrainte faisait obstacle à la position initiale (topicalisation) de l'objet nominal, sauf en cas de focalisation du thème. Cette situation instable a continué d'évoluer dans le sens d'une seconde contrainte syntaxique, plus forte encore : celle de l'expression, en position pré-verbale, du sujet, nominal ou pronominal. Dès lors on avait l'ordre SVO caractéristique du français moderne (voir chapitre 3, pp. 131-132, et Marchello-Nizia 1995).

L'écriture de Froissart se situe à une étape où VO est fixé, mais où SV n'est pas totalement encore, et où il est encore possible de placer en tête un élément autre que le sujet. On a remarqué que dans les langues à organisation informationnelle de l'énoncé, les adverbes d'intensité ont une position préférentielle, en tête d'énoncé : c'est ce que l'on trouvait en ancien français, et c'est ce que l'on rencontre encore chez Froissart pour *moult*.

Dans un cas sur huit *moult* se trouve en tête d'énoncé ou en première place de proposition, qu'il s'agisse de déclarative ou de subordonnée, et parfois même ce morphème ouvre un chapitre comme en (41). Dans ces deux cas, mais dans bien d'autres, *moult* est utilisé dans des contextes où le sujet du verbe est un actant majeur comme en (41) et (42), qui se trouve placé dans une situation particuliè-

rement émouvante. En (41), *moult* ainsi placé emphatise la peine que ressent le roi d'Angleterre de la mort de Robert d'Artois : nous donnons en (41bis) le contexte précédent, qui permet d'interpréter avec justesse la position topicalisée de l'adverbe. En (42), la reine d'Angleterre, enceinte et sur le point d'accoucher, veut intervenir auprès de son époux pour sauver les bourgeois de Calais : *moult ençainte*, en outre antéposé au verbe, dramatise par trois fois la scène ; nous donnons en (42bis) l'ensemble du contexte, où l'intensité omniprésente est presque systématiquement réservée à *moult* ; finalement la reine réussit à attendrir (*amoloier*) le cœur du roi.

41. Chapitre CLXVI : *Moult fu li rois d'Engleterre courouchiés* <peiné et furieux> *de la mort mesire Robert d'Artois...* (p. 577)

41 bis. *Mesire Robers d'Artois onques ne pot estre bien sanés de une plaie que il ot ou chief... il ne vesquipoit depuis longement, mais morut. De laquelle mort li rois d'Engleterre fu moult courouchiés. et s'en vesti de noir, et <ainsi que> ses ainnés fils li princes de Galles et li contes Derbi ; et fu ensepvelis moult solempnement as Augustins en la chité de Londres, et la lifist on son obseque moult reveranment* <avec de très grands honneurs>.. Chapitre CLXVI... (p. 576-7)

42. ... *et la roine d'Engleterre qui moult ençainte estoit, sievi* <suivit> *le roi son signeur* <époux>. (p. 843)

42bis. *Tout chil siis bourgeois avoient esté en la ville de Calais li plus ri ce <puissants> et li plus manant <riches>.. Adont issi <sortit> // rois de son hostel... et la roine d'Engleterre qui moult ençainte estoit, sievi le roi son signeur... Li rois se taisi tous quois <resta complètement silencieux> et regarda moult fellement <de façon très agressive> sus euls, car moult les haioit et tous les habitans de Calais, pour les grans damages et contraires que dou temps passet li avoient fait. Chils siis bourgeois se missent tantos en genouls devant le roi et dissent ensi en joindant lors mains : « Gentils sires et nobles rois... [nous] nous mettons en tel point que vous nous veés <voyez> en vostre pure volenté, pour sauver le demorant <le restant> dou peuple de Calais qui sousfert a moult de grietés <difficultés>... » Li rois ... dist moult ireusement <très en colère> : « On fâche venir la cope teste !... » Adont fist la noble roine d'Engleterre grande humilité, qui estoit durement ençainte... et dist : « Ha ! très chiers sires... or vous prie je humlement et reqier en propre don que, pour le Fil a sainte Marie et pour V'amour de mi, vous voelliés avoir de ces siis hommes merchi <vous ayez pitié de ces six hommes>. » Li roi atendi un petit a parler et regarda la bonne dame safenme qui moult estoit ençainte et ploroit devant lui en genouls moult tenrement. Se li amolia <s'attendrir // coers... (pp. 843-845)*

Remarquons que ni *très*, ni *beaucoup* n'occupent jamais cette position thématique ou topicalisée. Cela révèle la nature potentiellement emphatisante de *moult*, et sa capacité, bien plus que les deux autres morphèmes, à la /subjectivisation'.

Et par rapport à l'étape initiale de la grammaticalisation impliquant une volonté de mise en évidence, une 'subjectivation' de son énoncé par le locuteur, on peut poser à nouveau la question : l'usage de *beaucoup* dénote-t-il chez Froissart une plus grande part de subjectivité que l'emploi de *moult* ? Ce que nous avons montré à propos de cet ancien morphème, tant pour le sémantisme des termes sur lesquels il porte, que sur sa position possible en une place particulièrement ouverte à l'emphatisation, nous conduit plutôt à tirer une conclusion inverse, et à dire que chez Froissart *beaucoup* est un quantifieur intensifieur dénotant simplement le grand nombre - grand nombre en particulier d'animés humains soumis à une action, en position passive de patient, soit comme objet de verbes d'action, soit comme sujet d'un verbe d'action au passif.

Dès lors on peut se demander comment interpréter l'usage de Froissart : un archaïsme ? un trait d'écriture solennelle ? Ou une stratégie d'écrivain, et plus encore d'historien ?

4 Variation et grammaticalisation

4.1 Variantes en synchronie :

***moult* 'subjectif et beaucoup' 'objectif'**

Ce qui apparaît dans ce long texte de Froissart qui nous a offert un vaste corpus d'occurrences de morphèmes intensifieurs et quantifieurs, c'est que *moult*, *beaucoup* et *très* ne sont pas des variantes libres comme les énoncés cités en commençant (p. 184) auraient pu le laisser croire. Ils sont en distribution complémentaire, de différents points de vue : syntaxique, sémantique, positionnel, et donc pragmatique.

Beaucoup est apparu spécialisé dans la quantification d'animés humains surtout, mais en fonction (ou rôle) sémantique de patient, et employé systématiquement dans le rhème.

Moult qualifie les actions, les agents, leurs qualités. La possibilité qu'il offrait de ne pas être contigu au terme sur lequel il portait permettait en particulier, comme en ancien français, de le placer en tête de proposition. Mais ce qui en ancien français était normal et donc non marqué du fait de la distribution des éléments de l'énoncé (thème en tête, verbe en second), est désormais marqué, puisque l'ordre des constituants de la phrase a changé. C'est donc *moult*, et non pas *beaucoup* (ni *très*), qui est employé dans des contextes où s'exprime de la subjectivité : marquage par topicalisation de l'élément intensifieur, et spécialisation dans l'intensification des noms et des verbes dont le sémantisme est nettement porteur de subjectivité.

Mais surtout peut-être, chez un historien, cette répartition des rôles sémantiques avait une autre portée, stylistique. Froissart donne le titre de *chronique* à ses ouvrages ; il ne s'agit pas de *mémoires*, et il insiste sur leur véracité. Il lui était donc utile de pouvoir répartir les intensifieurs-quantifieurs à sa disposition dans la grammaire entre d'une part des morphèmes marqués d'objectivité (en l'occurrence *beaucoup* et *très*), et d'autres qui soient des signaux d'une subjectivité, d'une activité explicite d'évaluation de sa part. Et c'est en fonction de la souplesse positionnelle qu'offre *moult* que Froissart l'a choisi pour marquer emphase et subjectivité.

En effet, en synchronie, pour un locuteur, *moult* n'est pas plus 'ancien' que *beaucoup* ou *très* à l'époque de Froissart : *beaucoup* n'ayant pas encore étendu ses emplois autant qu'il le fera par la suite, il n'a pas encore rendu *moult* obsolète (rappelons que dans ce Livre, on a relevé au total 606 occurrences de *moult* contre seulement 36 de *beaucoup* et 166 de *très*).

4.2 Début de la 'grammaticalisation' : la phase de 'subjectivation' est-elle une illusion ?

La situation que l'on vient de décrire est donc contradictoire avec ce que laissait attendre les réflexions sur la subjectivation comme source des grammaticalisations, comme on l'a rappelé en commençant (voir p. 184). Il est admis en effet qu'au début d'un processus de grammaticalisation se trouve la volonté du locuteur de s'exprimer de façon plus frappante, ou plus subjective, la 'subjectivation' étant reconnue comme un moteur essentiel du changement par grammaticalisation, ainsi qu'on l'a expliqué au chapitre 1 et qu'on l'a rappelé. On s'attendrait donc à ce que ce soit le nouveau morphème *beaucoup*, résultat d'un processus de grammaticalisation exemplaire, et éventuellement le morphème réanalysé, *très*, qui prennent en charge dans la grammaire cette valeur marquée. Or ce n'est pas le cas dans la grammaire de Froissart, puisque c'est l'ancien morphème, *moult*, qui se trouve porteur de cette valeur de 'subjectivation'.

Faudrait-il revoir un point de la théorie qui semblait acquis, et remettre en cause le rôle de ce processus cognitif qui sans cesse tend à représenter le locuteur au sein de son énoncé ? Sans doute pas. Il y a une autre explication au phénomène que l'on vient de mettre en évidence.

4.3 La phase de 'subjectivation' : une première étape limitée dans le temps

Au premier stade de son emploi en lieu et place d'un morphème grammatical, une nouvelle expression a certainement pour moteur la volonté de 'subjectiver' davantage l'énoncé : cette étape peut être située pour *beau coup* en français vers

1250-1300. Mais à la fin du XIV^e siècle *beau-coup* a franchi les premières étapes de sa grammaticalisation : il est nettement adverbe désormais. Il a perdu sa plasticité morphologique. Cependant il n'a pas encore franchi toutes les étapes syntaxiques possibles, il n'occupe encore qu'une position, chez Froissart en particulier : après le verbe, et en fonction d'objet ou de sujet postposé. Il n'a pas encore déployé tous les emplois que l'on a constatés chez Commines (chapitre 4, pp. 175-176) ou même seulement cinquante ans plus tard dans les *Cent nouvelles nouvelles* anonymes par exemple.

Mais une fois grammaticalisé (et il l'est chez Froissart), et même sans avoir encore un grand éventail d'emplois, il appartient, comme *moult*, au stock d'intensifieurs-quantifieurs du français, et c'est comme tel que Froissart l'emploie. Dès lors que ce stock est à cette époque particulièrement riche, les auteurs en jouent. Et s'il leur est loisible d'employer *beaucoup* avec cette nuance d'objectivité que nous avons pu mettre en évidence dans ce long texte de Froissart, et de réserver à *moult* les valeurs plus subjectives, c'est bien la preuve que le nouvel adverbe avait cessé d'être porteur d'emphase.

Nous proposerons donc l'explication suivante au phénomène que nous venons d'analyser : si au moment où un lexème entre dans la grammaire il est certainement porteur d'une valeur subjective forte, il faut limiter la durée du processus de 'subjectivation' à la phase initiale de la 'grammaticalisation' de la nouvelle unité. Dès lors que l'ancien lexème est 'paradigmatisé' dans le même groupe que les autres morphèmes porteurs d'une valeur comparable, il cesse d'être senti comme subjectif.

4.4 Synchronie et diachronie

En effet, dès qu'une nouvelle unité entre dans la grammaire, c'est *en synchronie* que l'utilisateur la perçoit au sein du paradigme des unités porteuses du même sémantisme, et c'est dans cette perspective absolument synchronique qu'il effectue la répartition des valeurs sémantiques. Pour le locuteur, comme le rappelait Saussure, il n'existe pas de diachronie. Si pour le linguiste ces morphèmes se distinguent très nettement entre 'ancien' destiné à disparaître sous peu, et 'nouveaux' destinés à remplacer le précédent, pour les utilisateurs de la langue de la fin du XIV^e siècle, les trois marqueurs évoqués ici sont contemporains, seul l'emploi qu'ils en font les différencie.

C'est pourquoi, dans le cours d'un processus de 'régression' d'un morphème qui est en passe d'être remplacé par un autre nouvellement grammaticalisé, il peut arriver que ce soit le premier morphème (l'ancien pour le diachronicien) qui apparaisse 'marqué', et non pas le nouveau comme la théorie le prévoit. Dans le cas qui nous occupe en particulier, *moult* ayant conservé sa mobilité syntaxique, il se prête mieux à la topicalisation : il sera donc sélectionné pour porter la valeur (+ subjectif) ou (+ emphatique).

4.5 Un point de théorie en conclusion

Nous revenons pour terminer sur un point concernant la théorisation du changement linguistique, que l'analyse menée dans ce chapitre peut contribuer à éclairer.

Au tout début d'un changement, la volonté d'emphase et de distinction qui conduit un locuteur à introduire dans son discours une formulation plus frappante est à distinguer des phénomènes de topicalisation qui sont partie intégrante de la grammaire : le premier processus est d'ordre pragmatique, tandis que les seconds sont des possibilités offertes par la grammaire.

Ensuite, si le rôle de la phase de 'subjectivation' de l'unité lexicale de départ conserve son importance théorique, le phénomène que nous avons analysé ici ne peut s'expliquer que si l'on admet que cette phase s'achève assez vite, avant même peut-être la grammaticalisation complète de l'unité en changement. La subjectivation est l'une des forces qui mettent en mouvement le processus de changement, mais cette phase se situerait au tout début d'une grammaticalisation, et seulement en cette phase initiale, constituant en quelque sorte les prémices du phénomène.

Par la suite, et en particulier lorsque la grammaticalisation est réalisée - et c'est le cas de *beaucoup* chez Froissart - le nouveau morphème n'est plus nécessairement porteur de cette valeur subjective : s'il se trouve qu'il le soit, c'est par une re-subjectivation, effectuée à neuf en quelque sorte, en synchronie, dans le nouveau système.

Au terme de notre analyse, on pourrait donc proposer une chronologie affinée de la succession des étapes des phases d'une grammaticalisation :

1. *première phase, sémantique et pragmatique* : *subjectivation* d'une unité lexicale ;
2. *seconde phase, syntaxique* : *réanalyse* (s'il y a lieu) de la construction dans laquelle entre l'unité en cours de changement ;
3. *troisième phase, morphologique* : *recatégorisation* (s'il y a lieu) de l'unité en cours de grammaticalisation, qui cesse d'être un lexème de libre construction ;
4. *quatrième phase, sémantique, de 'dé-subjectivation'* du morphème nouvellement recatégorisé ;
5. *cinquième phase, syntaxique* : *extension* des emplois de la nouvelle unité grammaticale, rendue possible par sa recatégorisation et l'effacement de sa valeur marquée.

Notre proposition permet d'introduire, dans l'enchaînement des procès de divers niveaux qui sont l'une des spécificités bien reconnues de la grammaticalisation (voir chapitre 1, p. 39 sq. et pp. 48-49), un facteur d'ordre et de succession, que l'on pourrait figurer ainsi :

sémantique-1 (subjectivation) > syntaxique-1 (restriction des emplois) > morphologique > sémantique-2 (dé-subjectivation) > syntaxique-2 (extension des emplois).

Chapitre 6

CONTEXTES ET ÉTAPES D'UNE GRAMMATICALISATION : LES ARTICLES GÉNÉRIQUES EN FRANÇAIS¹

1 Le rôle du sémantisme en diachronie pour identifier les étapes dans un processus de grammaticalisation

L'innovation sémantique joue un rôle capital non seulement dans le déclenchement des processus de grammaticalisation, comme on l'a vu au chapitre 1, mais aussi dans le déroulement de ce processus. L'un des caractères de la grammaticalisation est en effet l'extension progressive des emplois d'un nouveau morphème, qui entre dans un nombre de plus en plus grand de constructions, où il exprime des notions inédites jusqu'alors et acquiert ainsi de nouvelles valeurs². On a montré que l'apparition d'une nouvelle valeur pour un morphème est en général l'indice du passage à un stade de grammaticalisation plus avancé, et on a pu dès lors élaborer des chaînes sémantiques qui renseignent sur l'état du développement des unités grammaticales.

L'un des champs privilégiés de ce type d'analyse a été le développement des articles, qui ne sont pas des morphèmes 'primitifs' ni universaux, contrairement par exemple aux déictiques. Dans les langues qui en possèdent, les articles sont

1. Je remercie Anne Carlier, Andrew Chesterman, Jacques Jayez, et tout spécialement Marc Wilmet, pour nos fructueuses discussions à Helsinki, à Paris, à Lyon et sur écran, concernant tant l'existence et l'interprétation de la notion de généricité, que l'analyse de certains énoncés.
2. Voir par ex. Hopper & Traugott (1993 : 100) : « In so far as grammatical forms have meanings, they will come to serve a larger and larger range of meaningful morphosyntactic purposes. »

toujours le résultat d'un processus de grammaticalisation, l'article défini résultant très souvent de la grammaticalisation d'un morphème démonstratif, et l'article indéfini de celle du numéral cardinal désignant l'unité (voir chapitre 2). Mais ces morphèmes n'apparaissent pas d'emblée dans tous les types de contexte et avec toutes les nuances sémantiques qu'ils peuvent porter. Au début de leur grammaticalisation, ils se rencontrent dans des usages bien spécifiques. Ainsi, l'article défini opère d'abord en contexte d'identifiabilité et de spécificité du référent, qui restent ses emplois centraux, et l'on admet en général que c'est par la suite seulement que d'autres valeurs se développent, l'une de ces valeurs tardivement gagnées étant celle d'"article générique".

L'expression de la notion de généricité, que l'on définit traditionnellement comme la dénotation d'un ensemble ou la référence au genre ou à l'espèce, n'est centrale pour aucun des articles. La généricité étant une notion dépourvue par définition du principe de référenciation individualisée, elle paraît se situer *a priori* à l'opposé aussi bien des valeurs de définitude référentielle et de spécificité portées originellement par l'article défini, que de celles de spécificité³ ou d'unicité portées par l'article indéfini. Et cependant, dans bien des langues, la généricité s'exprime au travers des articles, défini et indéfini spécialement. Concernant le français moderne, il ne fait aucun doute que *le* ou *un*, ou même *des* selon le contexte et la nature du SN, peuvent coder la valeur générique du nom qu'ils accompagnent - valeur fort éloignée de celles dont ils étaient porteurs à l'origine. On s'accorde généralement à voir dans l'expression du générique par un ou des articles l'une des étapes ultimes du développement des articles, précédant l'étape de leur grammaticalisation maximale, qui est leur transformation en purs morphèmes marqueurs de genre ou de nombre, c'est-à-dire de 'nominalité'. L'apparition dans une langue d'articles à valeur générique prend donc valeur de test pour repérer à quelle phase de leur grammaticalisation ils en sont.

Plusieurs études récentes ont affiné la connaissance que l'on avait du développement des articles en français (Goyens 1994, Epstein 1993 et 1994, Goyens et Carlier 1998, Carlier 2000, 2001, 2004). Bien qu'aucune ne soit consacrée à leurs emplois génériques, toutes signalent l'existence de cette valeur dès l'ancien français (désormais AF), mais sans préciser à partir de quand ces emplois sont devenus possibles. Ainsi par exemple, Epstein a montré que *La Chanson de Roland* (fin XI^e-début XII^e siècle) exprimait massivement le générique par l'article zéro, mais qu'on trouvait dès cette époque quelques cas d'expression par

3. En ancien français, l'article *un* codait à la fois l'indéfinitude et la spécificité ('un certain N', 'un N précis'), mais ce n'est plus le cas en français moderne, où il n'indique plus que l'indéfinitude.

4. Cela correspond au 'stade IIP du cycle des articles selon Greenberg ('a mere sign of nominality' 1978 : 69).

l'article défini singulier ou pluriel⁴. Carlier et Goyens (1998) ont mis au jour la présence de *les* avec cette même valeur dès la fin du XIIP siècle, et Carlier (2001 : 131) a relevé un cas d'emploi générique de l'article défini pluriel // chez Chrétien de Troyes⁵.

Mais à quel moment ces emplois sont-ils apparus ? C'est ce que nous tenterons de préciser dans cette étude, en déterminant à partir de quand et dans quels textes apparaît cette nouvelle possibilité, à quel stade du développement de chacun des articles elle se situe, et surtout quels sont les types de contextes qui rendent possible son développement et son extension⁶.

2 La notion de généricité et les articles

La notion de 'généricité' ne va pas de soi. A. Chesterman (1999 : 124) la qualifie de 'particularly thorny problem', de 'inherently fuzzy idea'. En effet, bien qu'elle soit repérée et reçue comme une notion grammaticale à peu près indiscutée, il n'existe dans aucune langue de codage spécifique pour cette notion (Chr. Lyons 1999 : 179). Les langues possèdent des moyens variés pour l'exprimer : lexicaux ('généralement', 'en général'), ou morphologiques - mais les morphèmes utilisés pour ce faire sont toujours destinés prioritairement à d'autres usages, et l'expression du générique apparaît comme un emploi secondaire. Ainsi dans les langues possédant des articles, l'expression du générique n'est qu'une de leurs valeurs possibles, pas toujours représentée cependant. Quant aux langues sans articles, elles utilisent d'autres moyens (pour le finnois par ex. voir Chesterman 1991, 2004⁷).

M. Wilmet (1988, 2003⁸) va plus loin ; critiquant fermement l'utilisation, d'une « inquiétante plasticité » (1988 : 231) qui est faite de cette notion, il a proposé

5. Cf. Epstein (1994 : 67) relève seulement trois occurrences de ce type, mais cela est lié à la limitation de son corpus : « There are occasional uses of the definite article in OF with nouns that have generic reference. Under the traditional analysis, we would expect these nouns to occur with the zero article, since they are not semantically definite : a. *Si cum li cerfs s'en vait devant les chiens, Devant Rollant si s'enfuient paiens.* [Roi v. 1874-5] ; b. *La leauté doit Ven toz jorz amer* [Char v. 442] ; c. ... *et fait un cap le entor lui, autre si con li senglers quand li ciers l'asalent en le for est.* [Auc X, 28-30]. » Et plus loin Epstein précise : « In every case, the sélection of the article is a matter of construal on the part of the speaker. » (1994 : 73).
6. « *Ne me dist pas ma mere fable I qui me dist que li ange estoient I les plus bêles choses qui soient, Fors Deu qui est plus biaux que tuit.* (Chrétien de Troyes, *Perceval*, 142-145) » (Carlier 2001 : 131). Cet énoncé est cité dans le cours d'une discussion sur le développement du partitif.
7. « En finnois, les indicateurs de la définitude sont très variés. Ils comportent entre autres les adjectifs *se, eräs, joku* et le numéral *yksi*, et l'alternance de cas entre nominatif/accusatif et partitif... Une lecture définie ou indéfinie se détermine en fin de compte *sur la base du contexte*, et donc de même pour une lecture générique. » (2004 : 69 ; les italiques sont de CMN)

d'abandonner le terme et d'interpréter plutôt ces emplois comme la conjugaison d'une *extensité maximale* de la valeur de l'article et d'une *prédicativité universelle* exprimée par le groupe verbal que construit le groupe nominal 'générique'.

Nous nous accordons pleinement à la critique qu'il fait du réductionnisme de la démarche qui consiste à accrocher la valeur de 'générique' uniquement à l'article, alors que c'est la combinaison d'une certaine valeur du SN tout entier ('extensité maximale') et d'une certaine valeur du prédicat (universelle) qui génère cette signification. Mais notre approche diachronique nous conduit à continuer à distinguer cette valeur des autres valeurs portées par les articles ; en effet, une étude en longue durée révèle que cet emploi des articles reste minoritaire, pour ne pas dire exceptionnel, pendant très longtemps, bien qu'il commence à être attesté dès le XI^e siècle. Les autres emplois des articles en revanche (spécificité définie pour *le* ou indéfinie pour *un*) voient dans le même temps leur fréquence croître de façon considérable. C'est à cause de cette disharmonie chronologique, qui révèle un traitement particulier de la valeur d'extensité maximale couplée avec un prédicat universel (*le cheval a quatre pattes*), que nous conserverons ici la dénomination couramment admise de 'générique'.

On emploiera le terme de *généricité* pour désigner toute référence qui se fait à la classe ou à la masse entière ainsi dénommée (Kleiber & Lazzaro 1987 : 76-79), et précisément dans des contextes exprimant un caractère général de cette classe (genre, espèce ou sous-espèce) ou de cette masse. Même si « chacun des membres de l'extension nominale » en question est concerné (Carlier & Goyens 1998 : 84), la détermination générique se caractérise par « l'indiscernabilité des constituants individuels » (Corblin 1987 : 93)⁴ et par l'impossibilité de rechercher un référent particulier.

Nous plaçant dans une perspective diachronique, nous nous demanderons donc à travers quel processus sémantico-cognitif, c'est-à-dire dans quel(s) type(s) de contexte(s) un morphème codant la définitude et la spécificité, ou un morphème exprimant l'indéfinitude, en viennent à exprimer une notion fort éloignée de leur sens originel.

Mais avant d'aborder cette question, il nous faut préciser davantage les modes de codage de la 'généricité' en français moderne.

Cela signifie qu'il n'y a pas de référence à un individu précis, mais non pas qu'il y ait neutralisation du principe d'individuation, comme le souligne A. Carlier (communication personnelle, ce dont je la remercie, et Carlier 2000) : dans « des énoncés comme *Un homme est toujours l'ouvrage de sa mère* (Guillaume) ou dans des prédicats réciproques *Des amis s'entraident toujours* / *Des aimants s'attirent* (Carlier 2000) il y a forcément une interaction entre deux individus, alors que leur statut générique n'est pas problématique. »

3 L'expression du générique en français moderne : une notion prototypique

Trois facteurs caractérisent l'expression du générique en français moderne, dans la perspective que l'on vient de définir.

3.1 Un codage diversifié

Tout d'abord, le générique se caractérise par la diversité de son expression morphologique. Comme plusieurs langues, le FM connaît trois façons canoniques d'exprimer le générique : par l'article défini singulier *le, la, Y* (pour les noms massifs et les comptables), par l'article défini pluriel *les* (pour les comptables), et par l'article indéfini singulier *un* :

1. *Le castor construit des barrages* (Kleiber & Lazzaro 1987 : 73).
2. *L'eau bout à 100 degrés.*
3. *L'ennui est source de tous les vices.*
4. *Les enfants aiment les animaux.*
5. *Les castors construisent des barrages* (Kleiber & Lazzaro 1987 : 73).
6. *Un cartulaire est un recueil de chartes.*
7. *Un castor construit des barrages* (Kleiber & Lazzaro 1987 : 73)⁵.

D'autres modes d'expression sont possibles, mais bien plus contraints :

8. *Des arbres ont besoin d'eau pour vivre* (Corblin).
9. *Trois piqûres d'abeille tuent un homme* (Kleiber & Lazzaro).
10. *J'aime les chiens bien dressés* (Wilmet 1988 : 238)
11. *Pierre qui roule n'amasse pas mousse.*

Enfin, jusqu'au XVII^e siècle, et encore en FM dans des énoncés proverbiaux archaïsants tels que (11), l'absence d'article s'ajoute à tous ces moyens disponibles, comme c'est le cas encore dans les autres langues romanes, et dans de nombreuses autres langues telles que l'anglais, l'allemand, etc. (cf. Ch. Lyons chap. 4).

3.2 Le rôle du contexte

Une seconde caractéristique de cette notion en FM, est le rôle capital que joue le contexte pour guider l'interprétation générique du groupe nominal (Combettes

1987 : 12-13 ; Chesterman 2004 : 65-67)¹⁰. Epstein insistait pour sa part sur l'importance des facteurs cognitifs et pragmatiques dans le choix entre présence et absence de l'article de façon générale¹¹. Tous ces facteurs contextuels : fonction syntaxique du syntagme générique (sujet ou objet vs. oblique), saillance cognitive vs. non-saillance, organisation informationnelle de l'énoncé en termes de thème vs. rhème et d'avant-plan vs. arrière-plan, nature du prédicat (existentiel vs universel) apparaissent comme des éléments capitaux lorsqu'il s'agit de déterminer la construction d'un syntagme nominal générique.

Kleiber a par ailleurs montré l'importance de traits externes à la notion pour entrainer l'emploi de l'un des articles de préférence aux autres : l'opposition massif/comptable, la présence ou l'absence du trait 'pluralité' (Kleiber 1989), la nature du procès indiqué par le verbe, le type d'énoncé enfin (définitoire, caractérisant, déontique, et nous ajouterons : comparatif) jouent un rôle dans ce processus.

Au total, il apparaît que c'est en général la combinaison de divers marqueurs qui induisent une lecture générique.

3.3 Des contraintes particulières pour les emplois 'génériques' de chacun des articles

En troisième lieu, les trois expressions canoniques du générique en FM ne sont pas de pures variantes l'une de l'autre : chacune est porteuse de contraintes particulières. Ainsi, concernant l'article défini, des impossibilités se révèlent très vite : si l'on veut donner une signification générale à l'énoncé suivant, le sujet ne peut être déterminé par l'article défini sg. (en revanche, *un* est possible) :

12. **Un enfant ne met pas ses coudes sur la table en mangeant* (déontique)

Mais cela devient possible si le verbe est un déontique (Danon-Boileau) ou au futur (communication personnelle de J. Jayez) :

13. *L'enfant ne (doit pas mettre I mettra pas) ses coudes sur la table.*

10. « La généricité n'est donc pas une catégorie sémantique primitive, ni un concept homogène. Attribuer la notion de généricité est le résultat d'une certaine lecture, facilitée ou forcée par le contexte, une lecture générique plus ou moins prototypique, qui peut être déclenchée par plusieurs structures possibles, et qui manifeste une variabilité non négligeable de nuances sémantiques. » (Chesterman 2004 : 67).

11. « While the motivation for the construals of some nouns may be attributed to purely semantic factors such as referentiality or definiteness [...], as described by Foullet, there are other cases in which the motivation can only derive from factors relating to the rôle of the noun in the broader discourse context. » (Epstein 1994 : 73)

Un autre cas où l'article défini singulier est impossible en FM est le suivant :

14. **U Américain a mis le pied sur la lune en 1969.*

mais un changement opéré sur le nom rend l'énoncé possible :

15. *Uhomme a mis le pied sur la lune en 1969.*

Des restrictions comparables touchent l'emploi à valeur générique de l'article pluriel *les*, ou de l'article indéfini *un*. Par exemple, ce dernier, dans une dislocation avec reprise en *il* ou *ça*, est porteur de valeur générique (Muller 1999 : 190 après Berthoud 1994 : *Un enfant, il vous fait ça en deux minutes*), alors que cette valeur est bloquée avec le prédicat d'existence // *y a* (*Il y a un mec, il...*). Selon Kleiber (1989), la diversité de ces possibilités et de ces contraintes montre que si ces trois articles peuvent exprimer le générique, ce ne sont pas les mêmes opérations sémantiques qui conduisent à cette valeur :

« La généricité des trois types de SN est le résultat de trois processus sémantiques différents. La rencontre générique ne se produit qu'au bout de trois parcours interprétatifs non identiques, dont sont responsables au premier chef les trois déterminants. » (1989 : 76 ; cf. de même Kleiber & Lazzaro 1987)

Et Langacker adopte la même position pour rendre compte de la diversité du codage du 'générique' en anglais (Langacker 1999 : chap. 8) : chacun des modes de codage introduit une nuance dans la façon de concevoir cette notion.

3.4 La généricité : un concept prototypique

Cette hypothèse de mécanismes sémantico-cognitifs différenciés pour les divers modes d'expression du générique conduit à renoncer à concevoir la généricité comme une catégorie sémantique primitive et homogène, et à adopter la proposition de Chesterman (2004 : 66), de la considérer « comme un concept prototypique plutôt que classique », c'est-à-dire « un concept qui admet des exemplaires clairs et d'autres moins clairs », certains résultant d'une généralisation plus ou moins large.

Comme nous allons le voir, l'analyse diachronique de l'expression de la généricité confirme une telle analyse. En effet, si la plupart des études de réflexion sémantique consacrées au générique se fondent sur des énoncés, forgés ou non, de type définitoire, tels que (1), (2), (3), ou (6) ci-dessus, où le nom générique est sujet et l'interprétation générique indubitable, l'analyse de corpus révèle qu'il ne s'agit pas là du seul type de contexte où peut surgir du générique : l'expression de propriétés moins centralement définitoires de la classe, comme dans (4) ou (5), (8) et (9) (qui peuvent se gloser par : 'En général...' plutôt que : 'On peut définir

le castor comme un animal qui...'), ou bien la comparaison 'à parangon' (*// est doux comme un agneau*), sont également à notre avis des énoncés à valeur générique, résultant de parcours sémantico-cognitifs différents, même si l'on peut penser qu'ils sont moins centralement génériques, et que pour certains cas il s'agit peut-être plutôt de non-spécificité.

4 La question du développement des articles en français et la place du générique dans ce processus

4.1 De l'absence d'article à l'article obligatoire

Concernant les périodes les plus anciennes du français, il y a un point sur lequel s'accordent les grammaires historiques et les manuels aussi bien que les recherches les plus récentes : l'expression du générique y était assurée massivement par l'article zéro, l'emploi de l'article défini étant plus tardif et restant longtemps exceptionnel.

Foulet notait déjà que « les noms abstraits ou les mots pris dans un sens général s'emploient ordinairement sans article » (1930/1965¹:49), ce que confirment ses successeurs (Togoby 1979 : 45 ; Ménard 1988 : 26-27 ; Hasenohr 1993 : 39) :

16. *Parole est toteperdue I S'ele n'est de cuer entendue.*

(Chrétien de Troyes, *Yvain* 152 : 'Une (la ? les ?) parole(s) qui n'est pas comprise par le cœur est complètement perdue')

Moignet (1973 : 106) énonce la même règle (« Le nom commun est employé sans article quand il est pris avec sa valeur la plus générale et qu'aucune particularisation n'est requise »), mais en revanche il explicite la valeur sémantique 'typique' de cet emploi (1973 : 104) :

« L'article défini s'emploie... en ancien français pour signifier que le substantif est pris dans l'acception la plus générale. L'être est désigné ainsi, non comme individu, mais comme type. Cf, dans les formules à caractère de proverbe : *La maie garde pest le leu. (Roman de Renart 5592 : Taire mauvaie garde nourrit le loup)* ».

Dans le chapitre détaillé et nourri des réflexions récentes sur le sémantisme des déterminants qu'il consacre à l'emploi des articles en ancien français, Cl. Buridant (2000 : 105-122) constate lui aussi l'absence d'article à propos du générique, mais, de façon surprenante, il n'évoque pas la possibilité de la présence d'un article avec cette valeur :

« Lorsque le SN est pris dans son extensité maximale, sans référence à une entité particulière, i.e. quand son extensité rejoint son extension, l'article n'est *habituellement* [ital. de CMN] pas employé. C'est le cas des SN génériques mettant

hors jeu l'ancrage de l'occurrence dans des situations spécifiques, où le substantif, non discriminé, se réfère à une classe... : ...maximes, définition, référence à un type, allégorie, comparaisons génériques... : *Besoing fait vielle trotter (Proverbes 236 : 'La nécessité fait trotter la vieille femme')*. » (2000 : 110-111)

Ce n'est qu'au terme de son analyse qu'il évoque de façon vague cette possibilité :

« De l'ancien français au français contemporain s'observe un développement continu de l'article qui, ne se rapportant d'abord qu'au spécifique, se rapporte à présent au générique, hors situation, qu'il s'agisse de l'article défini, renvoyant au singulier à une occurrence typique d'une classe, au pluriel en emploi extensionnel à l'ensemble des éléments appréhendés par sommation dans l'ensemble des mondes possibles ; ou de l'article indéfini, renvoyant au singulier à une occurrence représentative d'une classe. » (2000 : 122)

Les études de Goyens (1994), Epstein (1994, 1995), et surtout Carlier & Goyens (1998) et Carlier (2001) sont plus précises et relèvent des attestations montrant que dès l'AF l'article défini, et dès le MF l'article indéfini (Carlier 2001) peuvent être employés avec la valeur générique. Mais ces analyses sont fondées sur des corpus restreints¹², et traitent de l'AF comme d'une synchronie. Elles n'ont pas pour but de préciser ni le moment d'apparition de ces emplois, ni les contextes sémantiques et syntaxiques favorables à cette innovation.

Tel est le but que nous nous fixons : repérer les premières attestations de l'emploi en valeur générique des articles en AF, et analyser les contextes qui en ont favorisé le développement.

4.2 Les contextes favorables à l'apparition de l'article 'générique' en français

Le générique n'étant pas une notion répandue et présentant donc une fréquence relativement basse dans les textes, l'analyse d'un vaste corpus est nécessaire pour en repérer les apparitions. Une telle démarche sur corpus a été impulsée par M. Goyens (1994) puis par Goyens et Carlier (1998), et notre tentative va dans la même direction. Seule en effet une approche 'outillée' et fine (Marchello-Nizia 2004), conduite sur les plus anciens textes français, nous permettra d'une part de mettre au jour les plus anciennes attestations, et d'autre part de définir les contextes favorables à l'emploi générique des articles.

12. Il s'agit essentiellement de *La Chanson de Roland* (env. 1100) pour Epstein (1994), et pour Goyens (1994) et Carlier et Goyens (1998) de la traduction en ancien français faite par Jean d'Antioche en 1282 de deux traités de Cicéron, le *De inventione* et la *Rhetorica ad Herennium*.

Comme on va le voir, cette analyse de corpus va nous conduire à élargir le type d'emplois susceptibles d'être caractérisés comme génériques, sans nous en tenir aux seuls énoncés canoniquement génériques habituellement étudiés (énoncés définitoires, déontiques ou proverbiaux, à SN sujet et thématique). Nous prendrons en compte en particulier les 'comparaisons à parangon', où la valeur générique, ou tout au moins non spécifiable, du parangon, est indiscutable. Et l'analyse de la différence entre les types de contextes qui admettent le générique nous conduira à proposer une 'échelle de généricité', du degré le plus haut pour les énoncés 'canoniquement génériques' de type prédicatif et définitoire, où la définition énoncée concerne l'ensemble des membres du groupe, jusqu'au degré le plus bas, dans le cas d'énoncés enchâssés et de syntagmes occupant une fonction grammaticale secondaire ou oblique - telle que 'complément (ou standard) de comparaison'.

Notre démarche sera par ailleurs un peu différente de celle de nos prédécesseurs. En effet, selon le point de vue que l'on adopte, on est conduit à centrer différemment l'analyse. La perspective habituelle, centralement morpho-syntaxique, qui voit dans les emplois génériques des articles une étape dans l'élimination de l'absence d'article en français, n'accorde guère d'importance au sens des énoncés où se produit cette extension, et ne spécifie pas les contextes dans lesquels ce type d'extension se produit. Ainsi, R. Epstein écrit :

« In the evolution of the article System from Old to Modern French, there has been a progressive élimination of the contexts in which a zero-marked noun can be used. Several concurrent developments underlie this change. First, the definite article has spread *into generic contexts* [nous soulignons]. Second, the indefinite article *un* has extended the range of its uses into non-specific contexts (in OF, it generally occurred only with indefinite-specific nouns)...Third, the partitive article (*du, de la*) now systematically appears with mass and abstract nouns, and a plural form *des* is used with indefinite plural count nouns. » (1994 : 66-67)

Et A. Carlier (2001 : 66) insiste de même sur le fait que :

« C'est en particulier *dans le domaine du générique* [nous soulignons] que l'article défini étend son emploi en évinçant progressivement le degré zéro de la détermination ».

Cette vue, qui consiste à interpréter la détermination de noms en emploi générique par des articles comme la preuve d'une grammaticalisation plus avancée de ces morphèmes, était celle de Greenberg (1978), pour qui les articles tendaient à devenir de purs marqueurs nominaux du nombre et du genre (stade III), et c'était déjà le point de vue que soutenait M. Harris (1977 : 252). Et si Epstein (1993, 1994, 1995) s'oppose à Harris, ce n'est pas sur le fond, mais uniquement sur l'identification du degré de grammaticalisation atteint : il argu-

mente que le FM en est encore au stade II de l'échelle de Greenberg. Pour Goyens enfin, l'article se généralise ainsi comme marqueur de la frontière gauche du syntagme nominal (Goyens 1994).

En revanche, si l'on se place, comme nous le ferons ici, dans une perspective sémantico-cognitive, la question est de savoir ce qui rend possible cette progression des emplois de l'article, et en particulier par quels déplacements du sens elle est régie : il faut expliquer comment on peut passer du sens spécifique au sens générique, et quels contextes permettent ce changement. Seule une analyse d'une forte 'granularité' chronologique et syntaxique permet de reconstituer les étapes de ces changements : les sections 5 à 7 y seront consacrées.

Notre étude se fera en cinq étapes :

1. dans la première, descriptive (section 5), nous recenserons les différents modes de détermination des noms à valeur générique en AF, et donnerons leur plus ancienne attestation, grâce à une étude exhaustive des plus anciens textes français ;
2. dans la seconde (section 6), nous analyserons les différents types d'énoncés à valeur générique attestés en AF, et nous les situerons sur une échelle de généricité ;
3. dans la troisième, diachronique (section 7), nous reprendrons la chronologie des divers modes d'expression du générique et de leurs contextes, et nous tenterons d'expliquer dans quels types de contexte l'usage des articles a pu se produire ;
4. en conclusion (section 8), nous verrons les implications théoriques de nos résultats pour la théorie de la grammaticalisation, et également pour la manière de concevoir la notion de généricité.

5 Les modes de détermination du nom générique en ancien et moyen français

En AF, l'absence d'article est le mode normal de détermination du nom à valeur générique. Mais les autres modes de détermination du générique courants en FM (*le, un, les*) existent déjà, comme nous le verrons, même si ce n'est encore que dans une faible proportion.

L'emploi de *le* et l'absence d'article ont été recensés par Epstein (1994) pour le début du XII^e siècle. Carlier et Goyens (1998) y ajoutent l'article défini pluriel, mais le texte qu'elles analysent est de la fin du XI^e siècle. Carlier (2001) signale en outre que l'article indéfini générique est plus tardif. Pour le MF, Combettes (1987 : 11) distingue cinq modes d'expression du générique : à *le, un, et les*, il

ajoute deux cas distincts d'absence d'article, selon que le nom est sg. ou pl., massif ou comptable (article zéro+Npl. comptable ou + Nsg. massif, et article zéro+Nsg. comptable).

Nous prendrons en compte ces acquis, incomplets cependant pour l'AF. C'est pourquoi nous avons inclus dans notre corpus tous les plus anciens textes français écrits avant 1130, afin de pouvoir repérer, dans chaque cas, les plus anciennes attestations de chaque emploi¹³.

Pour notre part, nous distinguerons donc entre : 1) l'absence d'article (+ Nom comptable sg. ou pl., ou + Nom massif), 2) l'article défini (+ Nom comptable sg. ou pl., ou + Nom massif), 3) l'article indéfini (+ Nom sg. comptable). À ces sept cas nous ajouterons deux constructions supplémentaires : 4) l'emploi d'un indéfini (*tel*, *tout*, *nul* ou *autre* + Nom), et 5) le démonstratif dit 'de notoriété' (*cil* + Nom pl.).

Comme nous le verrons, tous les cas listés ci-dessous nous semblent relever, dans des contextes précis, d'une interprétation générique. Mais l'extension que l'on accorde à la notion de généricité n'est bien entendu pas la même dans tous ces types d'énoncé : nous reviendrons sur ce point ensuite.

1) article zéro + Nom comptable sg. ou pl., ou Nom massif :

Le plus ancien exemple de générique se trouve dans les *Serments de Strasbourg*, dans un énoncé déontique, et il est construit sans article :

17. *si salvarai cisī meonfradre Karlo.. .si cum om per dreit sonfradra saluar dift*

(*Serments de Strasbourg*, mi-IX^e siècle : 'J'aiderai mon frère Charles ici présent

13. Notre corpus pour la période la plus ancienne comprend les textes suivants (in *BFM* : <http://bfm.ens-lsh.fr/>) :

Les Serments de Strasbourg, dans *Textes d'étude (ancien et moyenfrançais)*, éd. R. L. Wagner renouvelée par O. Collet, Genève, 1995, Droz (842) ;

La Séquence de Sainte Eulalie, dans *Textes d'étude (ancien et moyenfrançais)*, éd. R. L. Wagner renouvelée par O. Collet, Genève, 1995, Droz (fin IX^e siècle) ;

Le Sermon sur Jonas, éd. Guy de Poerck, « Le sermon bilingue sur Jonas du ms. Valenciennes 521(475) », in *Romanica Gendensia IV*, 1955, pp. 31-66 ;

La Passion de Clermont, éd. D'A. S. A valle, Naples, 1962, R. Ricciardi (an mil) ;

La Vie de saint Léger, éd. J. Linskill, Paris, 1937, Droz (an mil) ;

La Vie de Saint Alexis, éd. Chr. Storey, Genève, 1968, Droz (milieu XI^e siècle) ;

La Chanson de Roland, éd. G. Moignet, Paris, 1970, Bordas (1080-1100) ;

Philippe de Thaon, *Le Comput*, éd. Ian Short, 1984, Londres, Anglo-norman Text Society (1113-1119) ;

Benedeit : *Le Voyage de Saint Brendan*, éd. I. Short et B. Merrilees, Anglo-Norman Text Society (1112-1120) ;

Gormont et Isembart, éd. A. Bayot (3^e édition revue), Paris, 1931, Champion (vers 1130).

ainsi que tout homme (/ un homme /l'on) doit aider légitimement son frère')

La construction sans article se trouve également en énoncé définitionnel, c'est-à-dire typiquement générique, dès le XI^e siècle :

18. *Chevere est un'itel beste Qui munted ait pur pestre.*

(Philippe de Thaon, *Comput* 1775-6, début XII^e siècle : 'La chèvre est un animal qui monte haut pour paître')

Le pluriel (19) et le massif (20) se rencontrent aussi sans article, dans des énoncés comparatifs de type 'à parangon', que Ton peut rattacher à la valeur générique :

19. *Pur ço sunt Francs si fiers cume leuns.*

(*Chanson de Roland* 1887 : 'A cause de cela les Francs sont aussi orgueilleux que des lions')

20. *Toi a regard cum focs ardenz...*

(*Passion* 395-6 : 'Il a un regard semblable au feu ardent')

2) article défini + Nom comptable sg. ou pl., ou + Nom massif :

L'article défini construisant un nom à valeur plus ou moins nettement générique, et qu'il soit massif (23 et 24) ou comptable (21 et 22), se rencontre aussi bien en énoncé définitionnel (24) qu'en comparaison (21 et 23) :

21. *Si cum li cerfs s'en vait devant les chiens, Devant Rodant si s'enfuient paiens.*

(*Chanson de Roland* 1873-4, fin XI^e-début XII^e siècles : 'De même que le cerf s'en va fuyant devant les chiens, Devant Roland s'enfuient les païens')

22. *E li petitet e li gran I Et qui estevent per mult anz.*

(*Passion* 379-380, vers l'an mil : 'Et les grands et les petits (= tout le monde)...')

23. *Tal a regard cum focs ardenz Et cum la neus blanc vestimenz.*

(*Passion* 395-6 : 'Il a un regard semblable au feu ardent, et comme la neige de blancs vêtements')

24. *Car le eve signefie saint Esprit...*

(Philippe de Thaon, *Comput* 1800-1 : 'Car l'eau représente le saint Esprit')

3) un + Nsg (toujours comptable) :

Les deux emplois les plus anciens de l'article indéfini déterminant un nom comptable à valeur (plus ou moins) générique sont deux cas de comparatif à parangon. Dans le premier (25) la présence de l'article peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'une identification, d'une métaphore, plus que d'une simple comparaison (le Christ est l'Agneau de Dieu). Dans le second en revanche, il s'agit bien d'une comparaison.

25. *A la mort vai cum uns anels.*"

(*Passion de Clermont* 156 : '(Il = le Christ) va à la mort comme un agneau')

26. *Si l'encaeinent altresi cum un urs.*

(*Chanson de Roland* 1826 : 'Ils l'enchaînent comme un ours' : la forme *un* indique que *un ours* est à l'accusatif)

4) *tel, autre, tout, nul* + Nsg :

Dans certains énoncés comparatifs à nuance générique, c'est parfois un indéfini qui détermine le nom en question :

27. « *Ben le me garde, si cume tel félou ! De ma maisnee adfaite traïsun.* »
(*Chanson de Roland* 1818 : 'Garde-le moi bien, comme (on doit garder) (un) tel traître ! Il a trahi mon camp')

28. // *descendierent del donjon plus fièrement que nus lion.*
(*Eneas* 5502 : 'Ils descendirent du donjon plus fièrement qu'aucun lion')

5) *cil* +N 'démonstratif de notoriété' :

Les syntagmes ainsi dénommés, évoquant des situations prototypiques à valeur générale se rattachent à notre problématique. Les plus anciens cas se trouvent dans la *Chanson de Roland* (28), et en (29) l'alternance entre les trois modes de détermination montre qu'ils sont quasiment synonymes vers le milieu du XII^e siècle :

29. *Luisent cil elme as perres d'or gemmées, I E cil escuz e cez bronies sasfrees...*

(*Chanson de Roland* 1452-53 : 'Les heaumes brillent avec leurs pierres serties dans l'or, ainsi que les boucliers et les cotes de mailles ornées d'or')

30. *Cefu en mai, el novel tens d'esté, I Fueillissent gaut, reverdissent lipré (ms K : cil pré), / Cil oïsel chantent bêlement et soé.*

(*Charroi de Nîmes* 14-16 : 'C'était en mai, au renouveau de l'été, Les bois bourgeonnent, les prés reverdissent, les oiseaux chantent de façon douce et harmonieuse')

Tous ces énoncés ne sont pas tous à valeur centralement générique, certains ne le sont que de façon moindre. Mais il s'agit dans tous les cas de noms envisagés dans leur généralité, qui ne désignent pas des particuliers, de noms qui ne sont pas référentiels à un ou des individus, ou à une partie d'un ensemble précis pour les massifs. C'est pourquoi nous les avons retenus.

14. Comme le fait remarquer M. Wilmet (commutation personnelle), lorsque le comparé est le verbal \wedge P TM " TM V&Uq Uesir O nssu PP^osedansia subordonnée une ellipse du prédicat

6 Une typologie des énoncés génériques : critères sémantiques et contextuels

Pour analyser cet échantillon d'énoncés couvrant la période la plus ancienne du français, qui va du milieu du IX^e siècle (*Serments de Strasbourg*) au dernier tiers du XII^e siècle (Chrétien de Troyes, *Yvain*), nous avons opéré une synthèse des traits reconnus comme pertinents dans les études antérieures citées plus haut, et nous avons retenu les critères suivants, qui sont de trois sortes, sémantiques, syntaxiques et fonctionnels :

1. la sémantique du nom (comptable ou massif, singulier ou pluriel si comptable) ;
2. la sémantique du prédicat (nature du verbe) ;
3. la nature de l'énoncé (définitoire, comparatif, déontique) ;
4. la nature de la proposition (principale ou enchâssée) ;
5. la position dans l'énoncé du SN 'générique', et sa valeur informationnelle - ces deux traits étant souvent liés en AF ;
6. et sa fonction syntaxique (cf. Combettes 1987).

Nous distinguerons ainsi **sept sous-types sémantiques de la valeur 'générique'** pour la période la plus ancienne de français, selon une échelle descendante allant du plus au moins générique.

1) *Sujet générique d'un énoncé définitionnel : caractérisation de toute une classe*

Le cas de générique le plus classique est celui du nom sujet dans un énoncé définitoire énonçant une propriété générale de la classe d'objets désignée par ce nom, comme en (18) et (24) :

18. *Chevere est un itel beste Qui munted ait pur pestre.*
(Philippe de Thaon, *Comput* 1775-6, début XII^e siècle : 'La chèvre est un animal qui monte haut pour paître')

Avec ce type d'emploi, en AF c'est l'absence d'article qui est le mode le plus courant de détermination, mais on trouve aussi l'article défini singulier, comme en (24) et ci-dessous en (31) :

31. *Li multuns signefie Le filz sainte Marie.*
(Philippe de Thaon, *Comput* 1473-4 : 'Le mouton représente le fils de Sainte Marie...')

Nous n'avons pas d'exemple de ce type d'emploi avant le tout début du XII^e siècle, chez Philippe de Thaon. Et déjà chez cet auteur se rencontrent les deux

modes de détermination, avec un nom qui est toujours au singulier (cf. 18, 24 31):

32. *Femme ne puet tant amer Vomme con li hom fait lefemme.*

(*Aucassin et Nicolette* XIV-21-22, XIIP siècle : 'La femme ne peut/ n'est pas capable d'aimer autant l'homme que l'homme aime la femme')

Cette variation persiste jusqu'au début du XIV^e siècle, où apparaît la possibilité d'employer le nom au pluriel. Ainsi que l'a montré Combettes (1987), ces nouveaux emplois se rencontrent dans les débuts de chapitre d'un texte du début du XIV^e siècle, la *Chirurgie* d'Henri de Mondeville, traité de chirurgie traduit du latin en prose française, et ils y alternent avec les anciens modes de détermination au singulier :

33. *De mustelle. Mustele s enfuit par Voudor de la rue.*

De la taupe. La taupe est ochise se...

Des fourmis. Les fourmis s enfuient se...

De poulz. Poulz sont destruiz par lavement.

Des guespes. Guespes s'enfuient se... (B. Combettes 1987 : 27)

L'article indéfini est en revanche nettement plus tardif dans les énoncés génériques définitionnels. Il semble que l'occurrence repérée par Carlier & Goyens (1998) et Carlier (2001), datée du dernier tiers du XIV^e siècle, soit l'une des plus anciennes ; l'article *un* désigne ainsi une sous-classe de rois tout entière, mais dotée d'un trait singulier, la folie :

34. *Un royfol met son peuple a perdicion.*

(Nicole Oresme, *Politique d'Aristote*, Livre I, 66a)¹⁸

C'est au début du XVII^e siècle que l'absence d'article disparaît dans ces tours : La Fontaine est le dernier à l'employer (N. Fournier 1998 : 151) :

35. *Femmes ne sont pas toutes reconnaissantes.*

Fille se coiffe volontiers d'amoureux à longue crinière.

Selon Combettes (1987 : 19), si le système a évolué vers une extension de l'usage de l'article, c'est parce que l'article zéro était devenu ambigu :

« Ce qui est privilégié en MF, c'est l'opposition défini/indéfini, les autres valeurs étant en quelque sorte dérivées... Le déterminant zéro en revanche se trouve

. Il s'agit là d'un générique sous-spécifié par un adjectif. Mais dans le contexte précis - une discussion théorique sur les avantages de la monarchie avec succession par élection, par rapport à la monarchie avec succession par lignage (*communication personnelle d'A. Carlier, que je remercie ici*) - la présence de cet adjectif ne limite pas la portée générique de l'énoncé. En effet, *fou* peut-il être assimilé à un trait intrinsèque, existentiel ? Ou n'agit-il pas comme un caractère particularisant - ce qui limiterait sa valeur générique ? Je remercie J. Jayez d'avoir attiré mon attention sur ce fait.

triplement ambigu : générique ou non générique, spécifique ou non spécifique, mais aussi défini ou indéfini : d'où la tendance à limiter... les cas d'ambiguïté. »

2) Le sujet ou l'objet générique d'un verbe déontique

Un cas sémantiquement proche du générique définitionnel, est celui où un nom générique est sujet d'un énoncé déclaratif déontique comme en (17) ou ci-dessous en (36), où le sujet (*'en*) et l'objet topicalisé (*la leauté*) sont tous deux génériques. Le verbe de ces énoncés est *devoir*. Dans les cas que nous avons repérés, le nom générique avec prédicat déontique est soit sans article (17), soit avec un article défini (36).

36. *La leauté doit l'en toz jorz amer*

(*Charroi de Nimes* 442 : 'La loyauté on doit toujours l'aimer')

Le cas le plus ancien est celui attesté dans les *Serments de Strasbourg* en (17).

3) Le sujet collectif générique d'un prédicat non définitionnel

Un troisième cas, proche également du premier, est celui d'un pluriel collectif désignant un peuple ou un groupe en tant que tel, comme en (19 : *Francs, leuns*) ou en (22). La différence est que le prédicat n'est pas définitionnel, mais exprime une caractéristique ponctuelle, limitée dans le temps. Avec ces noms au pluriel, on a soit l'article zéro (19), soit l'article défini // comme en (22) ou en (37) ci-dessous :

37. *Li Griu dient calo Eli Latins voco. Co est 'apelum' Enfranchesche raisun.*

(Philippe de Thacon, *Comput* 1093-5 : 'Les Grecs disent 'kalo' et les Latins 'voco', C'est 'nous appelons' en français')

Cet emploi est attesté dès le début du XI^e siècle dans *la Passion de Clermont*, avec et sans l'article défini.

4) La comparaison à parangon

Un quatrième cas concerne un emploi important quantitativement : c'est celui du nom servant de complément dans les comparaisons 'à parangon' comme en (19 *cume leuns*), (20 *cum focs ardenz*), (23 *cum la neus*), (25 *cum uns anels*), (26 *cum un urs*), (28 *plus fièrement que nus lion*). Cette séquence est composée d'un nom N1 spécifique, dont le référent est identifié, qui est relié par *comme* à un nom N2 générique, par rapport auquel il est étalonné.

On peut discuter de la plus ou moins grande valeur prototypique du N2. En effet, le point de comparaison se fait sur une propriété commune à N1 et à N2 - N2 étant admis, en connaissances partagées, comme un 'parangon' ou un exemplaire prototypique. C'est cette propriété unique, sélectionnée (*fiereté* en 19 et 28, *ardeur* en 20, *blancheur* en 23, etc.) ou cette qualification ('être enchaîné' en 26), qui est

saillante, et c'est sur elle que porte la comparaison, et non pas sur les noms eux-mêmes avec l'ensemble de leurs propriétés. Cependant, comme le nom en question ne peut être instancié et ne correspond à aucun *lion, ours, agneau, feu, neige* particulier, nous proposons tout de même d'y voir une sous-espèce d'emploi générique. Notons que l'on trouve quatre possibilités de détermination, avec article zéro (19,20), article défini sg. massif (23), *un* (25 et 26), *nus* (28), et ce dès le début du XI^e siècle ou pour *nus* dès la *Chanson de Roland*.

Cet emploi est intéressant diachroniquement, car il est très anciennement attesté, dès le début du XI^e siècle, avec une assez grande fréquence. Toutes les possibilités de détermination y sont d'emblée représentées, mais dans ce cas encore l'absence d'article est de très loin le mode de détermination le plus fréquent ; on le trouve encore en FM dans des locutions telles que *blanc comme neige*.

5) La comparaison avec le type : une relation d'identification (NI est un N2)

Un autre type de comparaison, proche du cas précédent, et que le FM n'exprime plus de la même façon, est celle qui étalonne un N1 à un N2 (proto)typique, auquel NI s'identifie non plus par une seule propriété comme dans la comparaison à parangon, mais en totalité, comme en (27 *si cume telfélon*) ou en (38) ci-dessous. Le FM emploie dans ce cas *en tant que*, ou *comme*, ou *en*.

38. *Espede ceindra cume tuit altre per.*

(*Vie de saint Alexis* 412 : Tl ceindra une épée comme tous les autres pairs')

Attesté dès le XI^e siècle, ce type de générique non prototypique se construit en AF soit avec l'article zéro, soit avec des indéfinis marquant l'identité (*tel, autre*). Dès l'origine les articles défini et indéfini sont exclus de cette construction.

6) Une comparaison de deux prédicats (VI est un cas de V2)

Un troisième type de comparaison concerne le cas où l'on compare non pas deux noms, mais deux prédicats, comme en (17) dans les *Serments de Strasbourg*, ou en (21 : *s'en aler I s'en fuir*). Le second énoncé P2, le comparant, est soit déontique et sans article (17), soit exemplaire du procès décrit dans l'énoncé comparé (21), avec l'article défini. Etant exemplaire et non particulier, on peut le considérer comme ayant une certaine valeur générique.

Dans cette construction attestée dès le IX^e siècle sans article, l'article défini apparaît semble-t-il dans la *Chanson de Roland* au début du XII^e siècle.

7) Le démonstratif de notoriété (le réfèrent est un GN générique)

Enfin, un dernier cas offre également à notre avis un cas de générique : c'est le déterminant démonstratif *cil*, employé au pluriel, en fonction de sujet le plus souvent, avec un nom désignant des êtres ou des objets toujours présents dans le

type de circonstance évoquée, comme en (29) pour les descriptions de combats, ou en (30) pour les évocations du printemps. C'est ce que l'on a nommé le 'démonstratif de notoriété', ou 'démonstratif épique' car il se rencontre surtout dans les chansons de geste, ou encore 'démonstratif absolu' (Wilmet 1986, Kleiber 1990b).

On peut dans ce cas également discuter de la qualité de généricité du nom ainsi déterminé. Mais l'interprétation qu'on en donne habituellement correspond bien à un générique : ni anaphorique, ni cataphorique, ni ostensif, ni 'déictique discursif' ou 'de re', mais référant à des êtres ou objets entrant dans un paradigme bien connu et attendu, et pas davantage spécifiés. G. J. Me Cool (1981) interprétait lui aussi cet emploi comme un '*cil* générique', ce que Kleiber (1990b : 17) a précisé par la suite (1990b : 15, note 1) : ce n'est pas le NI en lui-même qui est générique, mais son réfèrent ; le NI a un *réfèrent générique*, ou plus exactement 'un réfèrent exprimé par un SN générique' ; et c'est le démonstratif qui guide l'interprétation générique du N, en indiquant que l'auteur fait appel à la connaissance supposée partagée par l'auditeur-lecteur du type de situation évoqué. Peut-être faut-il parler ici de 'généricité restreinte', pragmatique, limitée à une situation de communication particulière.

La plus ancienne attestation de cet usage du déterminant démonstratif CIL se trouve dans la *Chanson de Roland*, au début du XII^e siècle. Et l'exemple du *Charroi de Nîmes* en (30), où l'emploi de *cil* alterne avec l'absence d'article ou l'article défini pour exprimer la même notion partiellement générique, est une preuve de cette valeur du 'démonstratif de notoriété' :

30. *Cefu en mai, el novel tens d'esté, I Fueillissent gaut, reverdissent lipré* (ms K : cil pré), / *Cil oisel chantent bêlement et soé.*

(*Charroi de Nîmes* 14-16 : 'C'était en mai, au renouveau de l'été, Les bois bourgeonnent, les prés reverdissent, les oiseaux chantent de façon douce et harmonieuse')

Il est un dernier type d'emploi que pour notre part nous ne rangerons pas au nombre des noms génériques, bien que pour Greenberg (1978) ça en soit un. C'est le cas d'un complément non actualisé, employé dans un énoncé général ou virtuel comme ci-dessous en (39) - (41) :

39. *Et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.*

(*Serments de Str.* 6-10 : 'Et avec Lothaire aucun accord jamais (je) ne prendrai qui par ma volonté pour mon frère Charles ici présent en dommage soit. »

40. *In figure de colomb volât a ciel.*

(*Séquence de sainte Eulalie* 25 : 'Sous la forme d'une colombe elle s'envola vers le ciel')

4L *En caritad toz es uniz.*

(*Passion de Clermont* 276 : '(II) [son royaume] dans la charité (=l'amour du prochain) est uni')

Il s'agit bien plutôt dans ces cas de noms non spécifiques, que l'on ne doit pas systématiquement identifier à du générique.

Dans les emplois 1) à 3), il s'agit d'énoncés déclaratifs autonomes, le nom est sujet d'un prédicat à valeur plus ou moins caractérisante et générale, et il est en position de topique. Dans les cas 4) à 7) en revanche, on a affaire à des énoncés moins centralement génériques, le nom se trouvant dans une proposition enchâssée, dépendante, et n'ayant donc jamais fonction de topique de phrase. Les sept configurations syntaxico-sémantiques décrites ci-dessus peuvent ainsi être situées sur une échelle de généricité, définie non pas tant par le degré de non-spécificité, de non-identifiabilité et de globalité, que par la nature de la fonction syntaxique du nom en question, par le statut enchâssé ou indépendant de la proposition où se trouve ce nom, et par la nature thématique ou rhématique du GN : tels sont les critères complémentaires qui nous sont en effet apparus comme définissant la notion de 'généricité'.

Si l'on admet une telle définition graduée de la généricité, on constate que dès les plus anciens textes, à côté de l'article zéro qui domine, les modes d'expression moderne du générique, par les articles *le*, *les* et *un*, semblent déjà représentés, de façon encore limitée, mais non rare.

7 Étude du corpus en diachronie : chronologie des étapes du changement sémantique

7.1 Une explication diachronique

Mais il semble que toutes les possibilités n'étaient pas déjà représentées dès le IX^e siècle. Une analyse diachronique permettra d'expliquer les innovations successives, en explicitant les déplacements sémantiques qui en sont la condition, et surtout en analysant les contextes où apparaît pour la première fois (attestée) le 'générique articulé'. Ce sont en effet à chaque fois des contextes qui permettent des réinterprétations, des 'glissements de sens', et donc favorisent le changement.

Récapitulons, en une chronologie grossière, les modes de détermination caractérisant l'expression de la généricité : dès le IX^e siècle est attestée l'absence d'article (*Strasbourg*) ; et dès le début du XI^e siècle apparaissent *uns*, *le* et *les* (*Passion*), qui au cours du XX^e et du XII^e siècle s'emploieront peu à peu davantage. L'absence d'article aura à peu près disparu au XVIII^e siècle.

Mais un tel tableau est trompeur : il faut prendre en compte trois facteurs permettant de 'diachroniser' correctement cette évolution :

1. la fréquence relative de l'emploi d'un article par rapport à l'absence d'article ; comme on sait que l'évolution va vers un emploi systématique des articles en FM, aussi longtemps que cet emploi reste rare puis minoritaire, on peut penser que l'on n'est qu'au début du processus d'extension de son emploi ;
2. le fait que, quand l'une et l'autre constructions se trouvent dans la même phrase, la première occurrence est toujours sans article, comme pour 'donner le ton', l'article apparaissant dans la seconde occurrence, comme on l'a vu en (30) ci-dessus où l'on a d'abord *gaut*, puis *li pré*, puis *cil oisel* ;
3. la diversité des types de généricité, ce qui permet d'avoir une vue plus précise de l'évolution de leur détermination, et par exemple de voir que *un N* en phrase définitionnelle n'apparaît, semble-t-il, qu'au XIV^e siècle.

On peut distinguer alors six étapes, en croisant le critère syntaxique (type d'énoncé, en proposition enchâssée ou en déclarative, et en fonction de sujet ou non) et le critère sémantique (selon qu'il s'agit d'une généricité plus ou moins forte). On distingue ainsi :

- 1^{re} étape : IX^e siècle : en subordonnée de comparaison à valeur déontique : absence d'article au sg. (*Strasbourg*) ; cet emploi perdure jusqu'au XVII^e siècle ;
- 2^e étape : X^e siècle : en subordonnée de comparaison : *un* + Nsg., *le* + Nsg. massif ; *les* + Npl. comme sujet principal (*Passion*) ; ces emplois sont toujours en vigueur en FM ;
- 3^e étape : XP-XIP siècle : en subordonnée de comparaison : *le* + Nsg. comptable, et absence d'article au pluriel (*Roland*), en subordonnée ; ces emplois perdurent jusqu'au XVII^e siècle ;
- 4^e étape : début XII^e siècle (avant 1120) : en principale à valeur universelle, *le* + N sg. comptable, en fonction de sujet topicalisé, avec un prédicat définitionnel (*Comput*) ;
- 5^e étape : début XII^e siècle (vers 1130-1150) : en principale, *le* + Nsg. massif/abstrait, en fonction d'objet topicalisé (*Charroi de Nîmes*) ;
- 6^e étape : fin XIV^e siècle : en principale, *un* + N, en fonction de sujet topicalisé, avec un prédicat définitionnel (Nicole Oresme).

On constate ainsi que ce n'est qu'au XII^e siècle qu'apparaissent des énoncés déclaratifs définitionnels - mais leur absence antérieure est peut-être due au type des textes qui nous sont parvenus.

On examinera tout d'abord le cas d'un nom employé avec son extension maximale - donc générique - qui s'est rapidement, en trois siècles environ, grammaticalisé en un pronom sujet indéfini désignant un animé humain : *on*.

7.2 Le sujet indéfini *Om* ; de l'homme générique au pronom indéfini

C'est dans le plus ancien texte écrit en français, les *Serments de Strasbourg* (842), que l'on trouve le premier cas de nom générique :

17 (ci-dessus), *si salvarai cistmeonfradre Karlo.. .si cum omper dreitsonfradra saluar dift.*

(*Serments* : 'J'aiderai mon frère Charles ici présent ainsi que tout homme / l'on doit aider légitimement son frère')

Cette occurrence est passée inaperçue, car on a parfois identifié la forme *om* au pronom indéfini moderne *on*, qui il est vrai en dérive. Mais aux VIII^e-IX^e siècles ce mot est encore largement nominal, il n'est pas encore grammaticalisé en un pronom indéfini : ce stade-là est plus tardif. Dans cette phrase, on évalue un comportement individuel à l'aune d'une règle générale de l'humanité : aider et protéger son frère est donné comme une loi humaine ; *om* désigne donc les êtres humains en général.

Un siècle et demi plus tard, dans *La Passion de Clermont*, on retrouve le nom générique *om*, dans le groupe *om vius* (332 : 'homme vivant', 'homme qui vive'), toujours sans article, et cette fois en fonction de sujet d'une déclarative :

42. *quai agre dol, no.l sab om vius.*

(*Passion de Clermont* 332 : 'quelle douleur aigrie, ne le sait pas homme qui vive' ; de même aux vers 483 et 376 : *contre omne*, et peut-être au vers 8 : *hom carnets*)

Mais dès le XI^e siècle un article défini élidé s'emploie couramment devant ce mot, qui peu à peu s'affaiblit phonétiquement : *Vuml Von I Ven*. On peut voir là les étapes de sa grammaticalisation, et à la fin de ces étapes il se laisse traduire par 'on'. Dès ce moment-là les deux formes, avec ou sans article (toujours élidé dans ce cas) vont coexister jusqu'en FM (*on*, *Yon*) :

43. *Sainz Boniface, que Yum martir apelet*

(*Vie de saint Alexis* 566 : 'Saint Boniface, qu'on nomme martyr...')

44. *Ne deit s un vent hom sururer.*

(*Voyage de saint Brendan* 1604 : 'On ne doit pas laisser passer le moment du vent favorable')

La première valeur, générique, de *om* ('être humain', ou 'homme' opposé à 'femme') se rencontre encore longtemps, sans article comme en (45), mais également avec l'article défini comme en (46) où l'article ne s'élide pas (*// on/ huerri*), ou en (47) avec l'article *un* :

45. *Femme est trop hardie d'amer, I molt set mialz hom son cuer celer.* (*Eneas* 9877-8 : 'La femme est trop hardie en amour, l'homme sait mieux cacher ses sentiments.')

46. *Car au besoiing puet li hom esprouver Qui est amis..* (*Ami et Amile* 2856 : 'Car dans la nécessité l'homme / on peut voir qui est son ami...')

47. *Se vos m'aviez tuit en ordre.. I jet tant de servise com anporroit feire a un home..* (Chrétien de Troyes, *Lancelot ou Le chevalier de la Charrete* : 'Si vous m'aviez tous... rendu autant de services qu'on pourrait en rendre à un mortel...')

7.3 Les plus anciens emplois de générique faible, en comparatives enchâssées : (si) com + absence d'article /le / un + N

L'expression que l'on vient d'analyser se trouve dans un énoncé enchâssé exprimant une comparaison : elle est en cela représentative de tous les plus anciens exemples de générique que l'on a recensés en AF. Deux textes un peu postérieurs aux *Serments de Strasbourg*, écrits et copiés vers l'an mil, offrent eux aussi des emplois de générique dans des comparaisons : *La Vie de Saint Léger* et *La Passion de Clermont*. Ces textes sont écrits en une langue d'oïl mêlée de quelques traits franco-provençaux¹⁶.

La Vie de saint Léger offre deux cas d'emploi d'un générique qui se trouve, comme dans les *Serments*, dans une comparative en *si com* ('ainsi que') :

48. *Si cum ruôrs en cel es granz, e si cum flamm es clar ardanz.*

(*Vie de saint Léger* 203-204 : 'Ainsi que cercle dans ciel est grande [la clarté qui rayonne de saint Léger, signe de son élection par Dieu] et ainsi que flamme est clair brûlante' = '[Cette clarté] est vaste comme un cercle dans le ciel, et aussi brillante qu'une flamme')

La Passion de Clermont, en revanche, offre un grand nombre de cas d'emplois du générique : six, qui se trouvent en comparatives non verbales (introduites par *com*), dont quatre sont sans déterminant comme en (20), et deux avec un article.

16. Malgré les efforts depuis deux cents ans de nombreux philologues tels que Fr. Diez, G. Paris, J. Linskill, D'A.S. A valle), aucun dialecte précis n'est reconnaissable dans ces textes. Comme dans le cas des *Serments de Strasbourg*, et comme ce sera toujours le cas par la suite, la langue écrite est dès l'origine au moins partiellement une koinè : dialectalisée plus ou moins, mais jamais un texte écrit ne reflète un dialecte homogène et pur.

En effet, deux nouveautés apparaissent dans la *Passion* : la présence de *uns* en (25) (vers 156 : *cum uns anels*) et de *la* en (23) (396 : *cum la neus*) pour introduire le SN de comparaison. Or Carlier & Goyens (1998:91) constataient que dans leur corpus (il est vrai limité à un texte du XII^e siècle pour l'ancien français) : 'un *est encore inusité au générique*'. Ainsi, si on considère qu'en comparative on a bien affaire à du générique, alors dès la fin du X^e siècle ou le début du XI^e siècle on emploie non seulement l'article zéro, mais encore l'article défini sg. et l'article indéfini sg. pour désigner un nom massif dans une comparaison à parangon, c'est-à-dire en atmosphère générique.

Un siècle plus tard, dans *La Chanson de Roland*, on retrouve l'emploi de *un* en (26), et en un autre cas (3154 : *grosse cume uns tinels* 'grosse comme un épieu' : dans la classe des armes, l'épieu est ce qu'il y a de plus gros). Dans ces deux énoncés, le N introduit par *com* a le même cas que le comparé : cela lui ferait-il perdre sa capacité à être générique en le particularisant, expliquant du même coup la présence de l'article spécifique indéfini ?

7.4 Identification à un générique (com + N, que + N) : absence d'article ou déterminant indéfini

Un autre emploi qui relève du générique, même à valeur atténuée, est l'identification d'une instance connue et spécifiée à un N prototypique de la classe : 'en tant que', comme en (27 : *si cume telfélon*). Dans ce type d'emploi, ni l'article défini, ni *un* ne sont employés : seuls sont attestés en général l'absence d'article, et parfois *autre* ou *tel*. La même contrainte se retrouve en FM, où l'absence d'article permet d'opposer cette valeur identitaire (// *travaille comme maçon*) à une comparaison (// *travaille comme un maçon*).

L'identification se fait en général par *com*, et ce dès le début du XI^e siècle (49), elle peut aussi être exprimée par *que*, comme en (50) dans le même texte et en (51) par la suite dans l'expression *faire que + sage I ber* / etc. :

49. *si V adorent cum redemptor.*
(*Passion de Clermont* 416 : 'Ils (= ses disciples) l'adorent comme leur rédempteur.')

50. *Per tât obred que verus Deus, I per tât sosteg que hom carnels.*
(*Passion de Clermont* 7-8 : 'En tout il se comporta comme un vrai Dieu, en tout il a souffert comme un homme de chair')

51. *De ço fist Lowis que ber.*
(*Gormont et Isembart* 534 : 'En cela Louis a agi en homme valeureux')

7.5 Pluriel collectif: le générique comme sujet en déclarative : article zéro ou li article défini pluriel

Deux des emplois très anciens du générique en AF concernent d'une part une expression forgée pour désigner la totalité d'un groupe humain dès le XI^e siècle, comme en (22) : 'les petits et les grands', ou bien 'les riches et les pauvres', etc., et d'autre part les noms de peuple ou groupes humains ou divins, comme en (37), dès le début du XII^e siècle.

Le second, très présent dans certains textes et toujours au pluriel (*Comput* de Philippe de Thaon, *Chanson de Roland*), se construit soit sans déterminant (*Francs*), soit avec l'article défini pluriel comme en (37) (// *Griu et li Latins*).

7.6 Définitions génériques

L'emploi d'un N générique sujet en énoncé déclaratif définitionnel se caractérise d'emblée par la double possibilité de construction, sans article ou avec l'article défini sg. ou pl. Ce type d'énoncé se rencontre surtout dans des textes encyclopédiques : le *Comput* de Philippe de Thaon est le premier ouvrage à en offrir un bon nombre, et il emploie au moins aussi souvent l'article défini (en général au sg.) comme en (31) (// *multuns*), que l'absence d'article comme en (18).

Cependant ces deux emplois ne sont pas du même type. L'absence d'article s'emploie avec un nom comptable employé dans son extensité maximale avec un prédicat définitionnel comme en (18 : *chevere*), c'est-à-dire en emploi proprement générique. En revanche, il y a article défini lorsque le référent est non pas la classe entière, mais une représentation symbolique de la classe (31 : // *multuns*) ou de la masse (24 : *le eve*).

On peut expliquer de la même manière l'emploi en comparative des articles *le* ou *un*, comme dans la *Passion* ou dans la *Chanson de Roland* : // *cers, la neus*, etc. sont mis en relation avec un individu précis ; celui-ci est sujet d'une phrase déclarative dans laquelle la proposition comparative est enchâssée, il est topique du discours ; le nom comparant est certes prototypique, mais, placé en position secondaire, il semble perdre sa valeur pleinement générique pour être en quelque sorte individualisé.

7.7 Une chronologie des premières formes de détermination d'un N générique

Dès les plus anciens textes français, diverses formes de détermination sont donc attestées, et dès le début du XII^e siècle, les principales constructions existent, comme l'indiquent les étapes que nous avons mises au jour.

Ce n'est que plus tard qu'apparaît la détermination du nom générique par *un* en principale (ex. 61 ci-dessous). Quant au 'démonstratif de notoriété', qui n'existait pas en latin et apparaît au début du XII^e siècle (*Chanson de Roland*), il cesse d'être employé vers 1450 (Marchello-Nizia 1979/1997 : 156-157).

8 Explications : le développement des articles en atmosphère générique

8.1 De l'absence d'article à l'article défini singulier

Comme on vient de le voir, dans les plus anciens textes (IX^e-XI^e siècles : *Serments de Strasbourg*, *Séquence de sainte Eulalie*, *Passion de Clermont*, *Vie de saint Léger*, *Vie de saint Alexis*), c'est dans les comparatives que l'on rencontre les cas les plus anciens de noms employés avec une valeur générique. Dans ces emplois, la détermination zéro comme en (17) (*cum om.*) et (20) (*cum focs ardenz*) coexiste avec l'emploi de l'article défini singulier comme en (23) (*la neus*), de l'article défini pluriel comme en (22) (*// grant e li petit*), de l'article indéfini *un* comme en (25) (*uns anels*), et même du groupe indéfini *tuit autre*.

Un siècle plus tard (*Chanson de Roland*, *Comput* de Philippe de Thaon, etc.), on retrouve tous ces emplois. Mais on a en outre, car certains textes s'y prêtent, tel l'ouvrage à visée encyclopédique de Philippe de Thaon, des cas de générique 'canonique', définitionnels, comme en (18 : *Chevere est unitel beste*), (31 : *Li multuns signefie...*) et (24 : *le eve signefie...*).

Prenant en compte l'interprétation de Kleiber & Lazzaro (1987 : cf. p. 205) et Kleiber (1998), selon laquelle les diverses formes de détermination d'un nom générique conduisent à cette interprétation suivant des voies différentes, nous examinerons tour à tour comment, pour chacun des déterminants, on est passé de l'absence de déterminant au choix de tel ou tel article.

8.2 Alternance entre la détermination zéro et l'article défini singulier et pluriel

Dans les plus anciens textes, c'est donc surtout dans les comparaisons déontiques ou prototypiques ('à paragon') que l'on rencontre des emplois nominaux en atmosphère générique : ainsi pour le seul cas dans les *Serments de Strasbourg* (*cum om.*), pour les deux cas de *Saint Léger* (v. 203,204), pour six cas sur neuf de la *Passion* (le septième étant un collectif *Li petit e li gran* v. 379, et les 8^e et 9^e une identification peut-être discutable comme générique)¹⁷, et pour quatre cas

17. Voir ci-dessus (49) et (50) en particulier.

sur six de la *Vie de Saint Alexis* (deux collectifs // *grant e di petit*, et un cas de /' *um* v. 566).

Dans ces comparatives, on a le plus souvent la détermination zéro (*Serments de Strasbourg*, *Saint Léger*, quatre cas sur six dans *Passion*, deux cas sur quatre dans *Alexis*).

C'est dans la *Passion de Clermont* (un cas) et dans la *Chanson de Roland* (un cas) qu'on rencontre les premiers emplois de l'article défini dans cet emploi, à côté des emplois sans article.

Dans la *Passion*, le N2 ainsi déterminé est un massif, 'la neige'. Un facteur favorise l'emploi de l'article dans ce cas précis : c'est la présence d'une première comparaison 'à paragon', mais sans article, dans le vers précédent (le feu), qui actualise par avance son complémentaire attendu : la neige. On fera l'hypothèse que si 'comme la neige' n'avait pas été une comparaison annoncée, on aurait eu '*cum neus*', sans article. Ainsi, un siècle plus tard, dans la *Chanson de Roland*, la même métaphore se construit sans article - et pourtant dans ce cas *neif* est précisé par un complément (*sur gelée*) :

60. ... *Altresi blanches cume neifs sur gelée*.
(*Chanson de Roland* 3323 : '...aussi blanche que (la) neige sur (le) gel')

Le second emploi de l'article défini générique, toujours au singulier, est lui aussi marqué, et doublement : par la place initiale de la comparative en premier lieu et la position du comparé en tête d'énoncé, ce qui est la position thématique (et donc définie) par excellence en très ancien français ; mais aussi, en second lieu, par le caractère emblématique du comparant. Le cerf est en effet une figure du Christ dans bien des œuvres médiévales ; ce n'est sans doute pas le cas ici, mais la scène de chasse au cerf est également une 'connaissance' largement partagée. Et par ailleurs une figure rhétorique marquée est ici employée, qui est un chiasme syntaxique surprenant : *si cum* + N2 sujet + V + N'2 objet // NI complément + V + N'1 sujet :

21 (ci-dessus). *Si cum li cerfs-N2-sujet s en vait devant les chiens-N'2-régime*.
Devant *Rodant-NI -régime si s'enfuient paiens-N1-sujet*
(*Chanson de Roland* 1873 : on pourrait rendre cela aussi bien par : 'Ainsi que le cerf... devant les chiens / Ainsi que les cerfs... devant les chiens / Ainsi qu'un cerf... devant des chiens...')

L'article défini singulier conduit à l'interprétation générique d'une façon propre : faut-il y voir déjà un massif (Kleiber 1997) ? ou une métonymie de la classe tout entière comme le pense Epstein (1994) ?

« A speaker may also construe a generic noun as definite in order to portray the class itself as an individualized, bounded entity. » (1994 : 73)

Nous pensons qu'au moins dans ces premiers cas, une certaine individuation suffisante à provoquer la présence de l'article pouvait être générée plutôt par le type de comparaison en jeu. Dans les exemples suivants plus tardifs, c'est un autre phénomène qui doit être souligné : quand une série d'emplois génériques fait alterner les diverses constructions, c'est toujours le terme sans article qui commence la série ; on l'avait vu en (32), on le voit à nouveau en (61) ci-dessous :

61. *Femme ne puet tant amer Vomme con lihom fait le fenme.*
(Aucassin et Nicolette XIV-21-22, XIII^e siècle : 'La femme ne peut/ n'est pas capable d'aimer autant l'homme que l'homme aime la femme')

83 Alternance entre la détermination zéro et l'article défini pluriel les

Les occurrences de noms à valeur générique introduits par un article défini pluriel sont très peu nombreuses. Il s'agit dans les très anciens textes de l'expression globalisante // *grant e li petit* (*Passion* 379, *Alexis* 184 et 510). Ce n'est que chez Philippe de Thaon que des énoncés à sujet générique apparaissent, soit avec détermination zéro (*Egyptien*), soit avec l'article (// *Griu*).

Dans le cas des pluriels génériques que nous avons repérés, le pluriel peut être interprété comme une sommation d'individus aboutissant à une interprétation en terme d'espèce.

84 Alternance entre la détermination zéro et l'article un

C'est dans les deux mêmes textes qu'apparaissent les plus anciens emplois de *un* en contexte générique. Comme l'écrivent Goyens et Carlier (1998 : 106), *un* est le 'signe de l'unité individuelle', et il sert habituellement en cette période à introduire un référent nouveau et déjà spécifié (id. : 97). Or aussi bien dans l'énoncé (25) (*cum uns anels*) de la *Passion de Clermont* que dans deux énoncés de la *Chanson de Roland*, cités en (26) (*cum un urs*) et au v. 3154 (*cum un tinels*) également, et d'autres comparables par la suite, il s'agit bien de comparaison avec un élément non individualisé. Dans ces cas, il y a bien référence à la classe tout entière, à l'espèce des agneaux, des ours ou des épieux, dans un contexte exprimant un caractère général de cette classe (en l'occurrence, la douceur, ou le fait d'être systématiquement enchaînés, ou d'être plus épais qu'une lance). Malgré le *un*, il n'y a ni spécificité, ni référencement individualisée possible ; chacun des éléments de la classe peut satisfaire à ce contexte, on a donc bien pour *un* la valeur tout à la fois aléatoire et distributive qui, selon Kleiber & Martin (1977) peut satisfaire au générique. On considérera donc bien ces emplois de *comme un N* comme des exemples archaïques de *un* générique. Il s'agit de

génériques non centraux, puisque en emploi non thématique et en fonction syntaxique secondaire, mais qui peuvent être interprétés comme des emplois avant-coureurs du *un* générique canonique.

Mais comment expliquer les débuts de l'emploi de *un* dans ce cas ? Dans le premier exemple (25), la nature de la comparaison peut expliquer le codage d'une possible spécificité : N1 est le Christ, N2 un agneau ; cela renvoie à une métaphore qui est indubitablement à l'époque une 'connaissance partagée', celle de 'l'Agneau de Dieu' ; l'agneau en question serait individualisé par le fait qu'il est identifié à un N1 lui-même spécifié. Mais pour les deux exemples de la *Chanson de Roland*, il est difficile de raisonner de la sorte : ces comparaisons n'ont rien de marqué, elles expriment une comparaison avec n'importe quel élément de la classe 'ours' ou 'tinel'. Peut-être la présence du marqueur de spécificité *un* est-il une conséquence de la mise en relation du N2 avec un N1 thématique, défini et bien spécifié.

Dans son analyse de textes du XIV^e siècle, Combettes (1987) n'a signalé aucun emploi générique de l'article indéfini. Il semble bien que l'occurrence repérée par Carlier & Goyens (1998) et Carlier (2001), datée du dernier tiers du XIV^e siècle, soit l'une des plus anciennes :

34. *Un royfol met son peuple a perdicion.*
(Nicole Oresme, *Politique d'Aristote*, Livre I, 66a)¹⁸

On aurait ainsi une archéologie du *un* générique qui se réaliserait en deux phases :

1. d'abord en contexte comparatif, dès le début du XI^e siècle ; ainsi mis en relation avec un comparé spécifié, le comparant gagnerait, par contiguïté conceptuelle, le trait 'spécifique' qui lui permet d'être déterminé par *un* ;
2. trois siècles plus tard environ, l'emploi de *un* à valeur générique prototypique, en déclarative et en position thématique.

85 Alternance entre la détermination zéro et l'article défini : deux types de généricité ?

Selon Carlier et Goyens (1998 : 95), l'alternance entre l'article zéro et l'article défini n'est pas une simple variante : elle coderait la différence entre deux types de généricité - extensionnelle et intensionnelle, le FM ayant perdu le second :

« Cette alternance dans le cas du générique n'est toutefois pas entièrement libre. Le degré zéro de la détermination n'est possible que si référence est faite non pas à l'extension nominale comme une entité référentielle bien circonscrite, mais à

18. Pour l'interprétation (partiellement) générique de cet énoncé, voir note 15, p. 214.

l'intension ou au concept véhiculé par le nom. Nous ferons donc l'hypothèse que l'AF connaît une opposition entre deux types de généricité : le générique intensionnel, marqué par le degré zéro de la détermination, qui met en évidence le contenu intensionnel du SN ou le concept que ce SN véhicule, et le générique extensionnel, associé à l'article défini, qui... fait ressortir en outre sa dimension extensionnelle en appréhendant l'extension nominale comme un ensemble ».

On peut se demander cependant si cette distinction sémantique est valide en très ancien français. Au début du XII^e siècle, Philippe de Thaon dans le *Comput* emploie aussi couramment les deux constructions pour introduire un générique : peut-on voir une nuance sémantique entre // *Griu* et *Egyptien* ? Entre // *lunsdi* et *vendredi* ? Notons que dans les deux cas, // *Griu* et // *lunsdi* sont des sujets antéposés au verbe, en déclarative, en tête absolue ; alors que *Egyptien* et *vendredi*, comme *Francs* dans l'énoncé (19) sont en subordonnée ou en position postposée au verbe, c'est-à-dire en position non thématique.

8.6 Du XIV^e au XX^e siècle, une phase de variation (Combettes 1987;

En ancien français, l'organisation de l'énoncé est d'ordre informationnel et pragmatique : les traits que nous venons de repérer en relation avec l'emploi d'un article devant le nom générique seraient en concordance avec cette primauté structurante.

En revanche, au XIV^e siècle, il semble bien que l'alternance entre article zéro, et article défini singulier ou pluriel soit désormais de l'ordre de la variante, comme le montrent les définitions du XIV^e siècle relevées par Combettes (1987 : 27) en (33) ci-dessus p. 214, et qui peuvent comporter chacun des articles et l'absence d'article. A l'exception de l'absence d'article qui disparaît de ces tours au début du XVII^e siècle, la possibilité de variation persistera jusqu'au FM.

9 La généricité, un stade tardif de la grammaticalisation de l'article ?

Notre exploration des plus anciens textes écrits en français a montré que tous les modes d'expression du générique par l'article semblent bien attestés dès le plus ancien français, dans des contextes précis dont il est difficile de nier la valeur générique. Leur fréquence n'est pas élevée, car la détermination zéro est le mode le plus général d'instanciation du nom à valeur générique alors, mais il ne s'agit pas d'hapax. Et il ne semble pas que l'un des articles soit employé plus fréquemment, ou plus anciennement que les autres.

Quatre conclusions peuvent être tirées de ces constatations empiriques, chacun des aspects mis en évidence étant cohérent avec les autres :

1. Les articles existaient dès le proto-roman (Sabanéeva 2003), ils avaient poursuivi leur évolution, et au X^e siècle leur grammaticalisation était parvenue déjà au stade où l'expression du générique était devenue l'un de leurs emplois possibles. Dans cette optique, les articles sont conçus comme des morphèmes possédant à leurs débuts une signification centrale, prototypique, qui va s'élargissant à travers de nouveaux emplois. Ce type de développement s'explique dans le cadre d'une conception prototypique de la notion de généricité (cf. pp. 205-206) : les emplois génériques périphériques apparaissent les premiers, dans des contextes faiblement généralisants, les emplois centralement génériques plus tard.
2. C'est non pas la chronologie de l'apparition des divers articles dans l'emploi générique qui est importante, mais *la chronologie des types d'emploi et la nature des contextes* dans lesquels le sens générique apparaît codé par un article. Trois facteurs au début favorisent l'emploi d'un article avec un nom générique : 1) la mise en rapport de ce générique avec un nom spécifié et bien identifié, par exemple dans une comparaison ; 2) la présence de facteurs pragmatiques ou sémantiques marqués qui tendent à subjectiver, donc à individualiser partiellement le nona générique (contraste, métaphore, connaissances partagées) ; ce sont *les contextes à valeur subjective, tels que les énoncés évaluatifs* que sont les comparatives, qui favorisent cette évolution ; 3) la position du nom 'générique' : c'est en tête de phrase avec une fonction thématique qu'il est plus souvent déterminé à ses débuts.
3. Ce qui est important, c'est le recul de l'absence d'article. Quels qu'ils soient, tous les emplois nominaux doivent à un moment ou à un autre être introduits par un article : l'emploi générique est simplement l'une de ces constructions. C'est la position soutenue par Carlier et Goyens (1998). Soulignons que le développement de l'emploi des articles pour l'expression du générique semble tout à fait parallèle au développement de l'article pour déterminer les noms abstraits : on a souligné le rapport entre ces deux nuances.
4. Un point concernant la relation entre synchronie et diachronie peut être précisé. Suivant Chesterman, en anglais moderne, pour l'expression du générique il y a primauté du pluriel sans article, qui a la plus grande extension. Et en français moderne, selon Kleiber, c'est le défini singulier qui joue ce rôle, car il vaut aussi bien pour les noms comptables que pour les massifs. Or en diachronie on ne constate aucune de ces primautés. Il n'est donc pas possible de rabattre la synchronie sur la diachronie.

Chapitre 7

'MACRO-GRAMMATICALISATIONS' COMMENT ÉVOLUENT LES SYSTÈMES GRAMMATICaux

1 Modifications au plan de la structure du système

La description donnée au chapitre 4 de l'évolution du micro-système formé par les morphèmes *moult*, *très* et *beaucoup*, nous a conduit à poser l'idée que dans bien des cas, un changement ne peut être analysé seul, mais que c'est l'ensemble des changements liés qui doit recevoir une explication - par 'changements liés', nous désignons des changements concomitants et reliés sémantiquement de façon évidente puisque exprimant une même notion.

Dans ce chapitre 7, nous traiterons de changements qu'il faut également traiter de façon liée, mais qui, eux, n'ont en apparence aucune relation. Il est en effet possible de mettre en évidence des similitudes entre les résultats obtenus par des transformations qui se déroulent à une même période, mais qui n'ont aucun rapport paradigmatique ou sémantique entre elles, contrairement à ce qui se passait pour *moult*, *très* et *beaucoup* ou d'autres phénomènes du même type. Notre propos dans ce chapitre est d'une part de mettre en lumière ce type de phénomènes, et d'autre part de développer une hypothèse capable d'expliquer l'existence de telles similitudes.

Une telle démarche n'est pas nouvelle : on met par exemple traditionnellement en rapport la perte dans l'histoire du français de la déclinaison nominale avec le développement de l'ordre des mots sujet-verbe-objet. Mais c'est la 'théorie des principes et paramètres' dans la perspective de la Grammaire Universelle, qui a exemplairement approfondi cette idée : D. Lightfoot (1991) a ainsi montré

comment des changements apparemment sans lien entre eux autre que chronologique, s'expliquent par l'introduction dans la grammaire d'un nouveau 'paramètre' unique¹. Et, comme nous le constaterons de notre côté pour le type de changement étudié ici, « chaque introduction d'un paramètre se manifeste par un ensemble de changements de surface simultanés »².

Sans se situer dans cette perspective centralement syntaxique, notre démarche tend elle aussi à mettre en évidence l'existence de mutations d'un niveau abstrait, macro-grammatical, qui peuvent expliquer des phénomènes de changement sans rapport évident entre eux. Nous montrerons qu'on peut repérer des similitudes structurelles entre divers changements. Nous ferons l'hypothèse que ces changements sont la conséquence de modifications concernant non plus les *formes* ni même les *paradigmes* ou les *catégories*, mais qui touchent *la structure même du système grammatical*. Ces phénomènes que nous regroupons en 'faisceaux de changements' sont liés non au plan de la grammaire, mais au plan de leur causalité : ils sont tous dans notre perspective des conséquences d'une mutation en train de se produire au plan de la structure de la grammaire.

Ce type de changement pourrait correspondre à ce que Benveniste nommait 'classes formelles', à ce qu'il définissait comme des 'transformations innovantes' : celles qui consistent en « la disparition ou l'apparition de classes formelles, modifiant ainsi l'effectif des catégories vivantes » (1968 : 126-127).

Ces changements au niveau de la macro-structure grammaticale affectent le système même de distinctions et d'oppositions qui organisent la grammaire d'une langue, et sur lequel reposent les différents paradigmes. Ainsi par exemple, lorsqu'une distinction telle que 'proximal / distal' cesse d'être exprimée par un morphème, ou lorsque la distinction 'animé / inanimé' cesse de se faire à travers l'existence de paradigmes différents, nous avons affaire à un changement modifiant le stock des catégories caractérisant une langue (voir chapitre 1, pp. 57-59, les grammaticalisations des types 1 et 2). Au plan où nous nous plaçons, il ne s'agit plus d'oppositions en sémantique grammaticales s'exprimant ou non par des morphèmes ou des paradigmes spécifiques, mais il s'agit de la structure même de la grammaire, de la hiérarchisation et des rapports qui s'établissent entre les unités du macro-système. Ce sont de telles mutations qui sont causes de bon nombre de changements, grammaticalisations de type 1,2 ou 3, analogie, iconicité, etc.

Nous argumenterons enfin qu'il s'agit bien là encore de grammaticalisation, possédant les traits spécifiques attendus de ce processus.

Nous analyserons successivement, dans cette perspective, plusieurs phénomènes de changement survenus en français entre le XII^e et le XVI^e siècle, qui jusqu'ici ont toujours été considérés par les historiens de la langue comme indépendants les uns des autres. Il s'agit d'une part du bouleversement du système des démonstratifs français (section 2), d'autre part de la modification du système des indéfinis et des possessifs (section 3), changements que nous mettrons en rapport entre eux, et également avec le remplacement du morphème intensifieur-quantifieur *moult* par *très* et *beaucoup*, et enfin avec l'évolution des prépositions qui ont connu, en ancien français tardif, une réduction de leurs emplois et qui, de morphèmes plurifonctionnels, sont devenus monocatégoriels (section 4). Nous montrerons que tous ces changements à peu près contemporains, que jusqu'ici on a étudiés indépendamment les uns des autres, prennent sens dans le cadre de l'hypothèse que l'on peut formuler ainsi : l'extension d'une même distinction, celle entre unités de premier niveau (nom, pronom, verbe) et unités de second niveau (adjectif, déterminant, adverbe). Ainsi on voit se généraliser dans le système grammatical du français, plus encore que dans les autres langues romanes, une hiérarchie entre ces deux niveaux que le latin ne distinguait pas systématiquement.

2 L'évolution des démonstratifs en français (XII^e-XVI^e siècles) : le passage d'une opposition sémantique à une distinction catégorielle

2.1 Deux paradigmes en distribution complémentaire sémantique deviennent deux paradigmes s'opposant catégoriellement

Le premier phénomène que nous examinerons est celui de la réorganisation du système des démonstratifs. *Least but not last*, nous nous étions intéressé à ce phénomène (Marchello-Nizia 1995 : chap. 4 et 5) à cause de l'importance et de la nature de la transformation subie par ce système en français, et parce que c'était la seule des langues romanes à avoir connu un tel bouleversement. Cette excentricité du fonctionnement diachronique du français avait d'ailleurs depuis longtemps attiré l'attention des grammairiens, philologues et linguistes : innombrables sont les études consacrées au bouleversement des démonstratifs français depuis les premières années du XX^e siècle³.

La première étude importante consacrée aux démonstratifs de l'ancien français fut celle de Charles E. Mathews (1907) *CIST and CIL : a syntactical Study*, Baltimore ; et l'une des plus récentes est celle de G. J. McCool (1981) *A Semantic Analysis of the Old French Demonstrative*.

1. Dans son ouvrage *How to set parameters*, D. Lightfoot a étudié l'introduction dans la grammaire de l'anglais de six nouveaux paramètres (1991 : 166-167).

2. « Each new parameter setting is manifested by a cluster of simultaneous surface changes. »

On rappellera ici, dans une perspective fondée sur l'hypothèse d'une unité sous-tendant l'ensemble du phénomène, et en nous appuyant sur l'analyse d'un important corpus de textes d'ancien et de moyen français⁴, l'essentiel de ce changement et l'analyse des principales étapes de cette évolution.

Du IX^e à la fin du XII^e siècle, il existait pour le démonstratif deux séries de formes qui s'opposaient sémantiquement : celles du type CIL et celles du type CIST⁵. La série en -L a longtemps été interprétée comme le démonstratif 'distal' ou anaphorique, celle en -ST comme le démonstratif 'proximal' et de la référenciation énonciative (tableau 1)⁶. Toutes les formes pouvaient être aussi bien pronom que déterminant : on avait aussi bien *Cil vient* que *Cil chevaliers vient*.

En français moderne au contraire, les fonctions de pronom ou de déterminant sont totalement distinctes, assurées par deux paradigmes différents (tableau 2). Depuis les XVP-XVIP siècles en effet on a *Celui-ci viendra*, *J'achète celui-là*, mais *Ce garçon viendra*, *J'achète ce livre-là*.

La mutation globale est bien une grammaticalisation : si on adopte la définition donnée par Kuryiowicz, on est en effet passé du moins grammatical au plus grammatical, puisqu'à une opposition sémantique s'est substituée une opposition catégorielle. Comment ce bouleversement s'est-il opéré ? Et quelle est la cause de cette transformation ?

4. Nous avons utilisé pour l'ancien français (IX^e-début XIV^e siècles) la Base de Français Médiéval (deux millions et demi de mots environ : <http://bfm.ens-lsh.fr>) développée au sein de l'Équipe 'Corpus linguistiques' de l'UMR ICAR (CNRS-ENS-LSH). Pour le moyen français (XIV^e-début XVI^e siècles) nous avons utilisé le corpus du Dictionnaire de Moyen Français (environ 150 textes, sept millions de mots) en cours d'élaboration à l'ATILF (CNRS).
5. Il existe en outre d'autres formes : le pronom neutre *ce* (*ceo*, *ço*, *cen...*) qui peut être tonique et qui ne comporte pas de valeur spatiale (distale vs. proximale), et les adverbes *ci* (*ici*), *ça*, *la*, *iluec*, *çaiens*, *laiens* (voir M. Perret 1988).
6. Georges Kleiber a affiné cette description sémantique de trois façons : d'une part en considérant les démonstratifs français comme des formes sui-référentielles (ayant pour pôle leur propre occurrence), d'autre part en opposant ces deux paradigmes par leur mode de référenciation, -ST renvoyant au contexte textuel ou situationnel, et -L à ce qui en est externe, et enfin en analysant le paradigme en -L comme non marqué et pouvant donc occuper les emplois des formes en -ST. Cette analyse doit sans doute être remise en cause au moins pour la période très ancienne des IX^e-XIP siècle, et complétée pour la période suivante : en effet, nous avons montré ailleurs que du IX^e au XII^e siècle la distinction -ST/-L recouvrait une opposition pragmatique entre sens 'subjectif' et 'sens objectif' dont le pôle était le locuteur (Marchello-Nizia 2004a et 2004c), et qu'il s'est produit au début du XII^e siècle une modification de cette valeur.

Voxci (tableau 1 ci-dessous) le système des [^] r f [^] . [^] [^] [^] r e c o n s [^] [^]

ScS à contraster avec le système tel qu'il existe en français moderne.

Tableau 1 : L'ancien français (XII^e siècle)

Pronoms ET déterminants		
	1	CIL
n r ~ ~	r	
<i>Masculin</i>		
<i>Cas-sujet sg</i>	(i)cist	(i)cil
<i>Cas-Régime 1</i>	(i)cest	(i)cel
<i>Cas-Régime 2</i>	(i)cestui	(i)celui
<i>Cas-sujet sg</i>	(i)cist	(i)cil
<i>Cas-Régime pl</i>	(i)cez	(i)cels, (i)ceus
<i>Féminin</i>		
<i>Cas-sujet sg</i>	(i)ceste	(i)cele
<i>Cas-Régime 1</i>	(i)cesti	(i)celi
<i>Cas-Régime 2</i>	(i)cestes, (i)cez	(i)celes

En ancien français, chacune des formes peut être préfixée en Nous avons ainsi des formes courtes, des formes longues préfixées en -/ ou suffixées en -ui ou -/, et des formes très longues, à la fois préfixées et suffixées.

Les deux paradigmes s'opposent sémantiquement. Voici quelques exemples où se manifeste cette distinction sémantique dans un roman écrit par Chrétien de Troyes vers 1180 :

1. « Dameisele, ou est cele terre ?
Ou porrons nos la voie querre ? »
(v.645 : 'Demoiselle, où est ce pays (lointain/ que je neconnais pas) ? Comment pouvons-nous y aller ?')
2. « Je sui de ceste terre rois. »
(v. 3340 : 'Je suis roi de ce pays (où nous sommes/ que je possède)')

Tableau 2 : Le français moderne (XVII^e-XXI^e siècles)

		Démonstratifs (XVIP-XXP siècles)	
		Pronoms	Déterminants
Singulier	Masc. celui	+ ci / là + de SN + qui/que	Masc. ce+ cons./cet+ voy (+ci/là)
	Fém. celle	+ ci / là + de SN + qui/que	Fém. cette + Nom (+ ci / là)
Pluriel	Masc. ceux	+ ci / là + de SN + qui/que	Masc. ces + Nom (+ ci / là)
	Fém. celles	+ ci / là + de SN + qui/que	Fém. ces + Nom (+ ci / là)

Comment une telle transformation a-t-elle pu se produire ? Pour la comprendre, nous commencerons par en retracer les étapes, en les interprétant non pas individuellement, mais comme des éléments d'un changement global.

2.2 1^{re} étape : vers 1100 : Cez forme du déterminant féminin pluriel : un premier changement, la neutralisation du genre pour le déterminant pluriel

Dès les premiers textes du XII^e siècle un élément de trouble se fait jour dans les provinces de l'ouest de la France et en Angleterre. C'est en effet dans la *Chanson de Roland*, dans sa version ancienne composée vers 1100, mais dont le manuscrit unique date de la fin du XII^e siècle, qu'une neutralisation du genre grammatical au pluriel semble apparaître : la forme attendue pour le déterminant démonstratif en -ST au féminin pluriel, à savoir *cestes*, n'y est plus attestée, et on trouve toujours la forme *cez*, qui est la forme masculine correspondante :

3. « De cez paroles que vos avez ci dit,
En quel mesure en purrai estre fiz ? »

(v. 145-6 : 'A ces paroles que vous venez de prononcer dans quelle mesure

Par ailleurs, la forme *cestes* comme déterminant est bien attestée dans d'autres textes d'autres régions, même si elle est peu fréquente : elle ne se rencontre que 9 fois comme déterminant, et dans seulement un dixième des textes de la BFM. Elle se trouve notamment dans le plus ancien des textes où une forme de déterminant démonstratif féminin pluriel du paradigme -ST est employée : la *Passion de Clermont (cestespugnes 'ces combats')*, datée de l'an mil environ et écrite dans la région du centre de la France. On la retrouve dans l'un des plus anciens textes composés en Ile-de-France autour de 1150, le *Roman de Thèbes (y2211 : cestes genz)*. Et le fait qu'elle se trouve également, et à quatre reprises, dans un texte anglo-normand composé entre 1160 et 1190, les *Quatre Livres des Rois*, laisse penser ou bien que l'anglo-normand n'était pas homogène, ou bien que le manuscrit de ce dernier texte est plus ancien que celui de *Roland*. C'est pourquoi nous situons ce passage de *cestes* à *cez* dans la première moitié du XII^e siècle, sans plus de précision. Par la suite en effet, la plupart des textes du XII^e siècle, dont un bon nombre ont été composés en Ile-de-France, ne connaissent plus cette forme *cestes* comme déterminant, mais emploient pour certains *cez*, et pour d'autres *ces*. Les dernières occurrences de *cestes* déterminant se rencontrent au XIII^e siècle dans le *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris (toujours dans l'expression *cestes genz*).

Quelle interprétation donner de cette neutralisation du genre ? On peut y voir un fait d'analogie avec la forme de pluriel de l'article défini, *les*, et avec celle du déterminant possessif, *mes/tes...*, qui ne distinguent pas les genres.

2.3 2^e étape : fin du XII^e siècle : L'apparition de la forme de déterminant ces ; neutralisation de l'opposition sémantique et de la différence étymologique

Le premier événement qui initie vraiment la série des changements, c'est l'apparition, à des dates plus ou moins anciennes dans les différents dialectes français mais de toute façon autour de 1200, d'une nouvelle forme, *ces*. Il n'est guère de texte qui, composé après 1100, l'ignore - mais bien rares sont, parmi les manuscrits qui nous ont été conservés, ceux qui sont antérieurs à 1200. Et si *cestes* est plus difficile à remplacer par *ces* dans les textes en vers à cause de ses deux syllabes, *cez*, lui s'y prête bien. Dans une douzaine seulement de textes, on avait relevé 401 *ces*, dont 328 comme déterminant, c'est-à-dire atone - les autres formes *ces* représentant la forme de pronom, tonique, issue de *cez*.

La forme *ces* surgit dans le système parfaitement binaire -ST / -L, qu'il trouble, ainsi qu'on va le voir, de deux façons : sémantiquement car une opposition se perd, et morphologiquement, car cette forme va être réservée à l'emploi de

jusque là homogène dont toutes les formes pouvaient avoir les deux fonctions de pronom et de déterminant.

À la fin du XII^e siècle, le paradigme des démonstratifs s'enrichit donc d'une forme, mais, comme on l'indique ci-dessous (tableau 3), cette nouvelle forme n'appartient spécifiquement ni à la série CIL, ni à la série CIST, et n'est que déterminant :

Tableau 3 : L'ancien français (fin XII^e-XIII^e siècles)

Démonstratifs déterminants et pronoms en AF (fin XII ^e -début XIII ^e siècles)		
	<i>Singulier</i>	<i>Pluriel</i>
<i>Masculin</i> <i>NB- Toutes les formes peuvent être préfixées en -i : icil, icist...</i>	CS cil / cist CR 1 cel / cest CR 2 celui / cestui	CS cil / cist CR cels, ceus/cez + ces <i>NB-Fin XII^e siècle :</i> CR : ces <i>uniquement</i> <i>déterminant régime</i>
<i>Féminin</i> <i>de même : icele, iceste...</i>	CS et CR I cele/ceste CR 2 celi / cesti	celés / cestes / cez + ces <i>NB- Fin XII^e siècle : ces uniquement déterminant</i>

Cette nouvelle forme *ces* a été mal interprétée pendant longtemps, parce que la seule 'explication' possible des changements linguistiques semblait alors devoir être phonétique. Toute la philologie, et donc la linguistique naissante, se sont en effet fondées sur la découverte de l'existence de 'lois phonétiques'. On a donc longtemps analysé *ces* comme le résultat d'une nouvelle prononciation d'une forme existante du paradigme en -ST, *cez*, dont l'affriquée finale [ts] notée par -z se serait simplifiée en [s] noté -s. C'est en effet une 'loi d'évolution phonétique' du français qui prédit que les affriquées occluso-constrictives telles que [ts] se simplifiaient en constrictives telles que [s] au XII^e siècle.

Mais A. Dees a montré que cette analyse purement phonétique était erronée. Certes, *ces* a bien parfois la valeur d'un démonstratif de la série -ST, comme dans ce roman en vers composé vers 1115, *Eracle* de Gautier d'Arras, où il a clairement la valeur d'un démonstratif proximal ('ces deux mains ici présentes') ou subjectif ('mes deux mains')⁷ :

4. « *Mon cors et m ame vos en doing
par ces deus mains que je çhijoing.* »
(*Eracle*, éd. Guy Raynaud de Lage, vers 4638 : 'Je remets en votre pouvoir mon corps et mon âme par ces deux mains que je joins ici')

Cependant on constate que certains emplois de *ces* n'ont pas la valeur que l'on attendait d'une forme issue de *cez*, mais bien plutôt celle d'une forme de la série en -L⁸. C'est le cas par exemple dans *le Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris. Dans le passage suivant le même nom *ymage* est défini au singulier par *icele* (de la série distale) et au pluriel par *ces* et où les verbes au passé montrent qu'il s'agit de renvoyer à des référents 'distaux', car remémorés et lointains dans le temps et dans l'espace :

5. « *Les ymages et les pointures*

Dou mur volentiers remirai ;

si vos conterai et dirai

de ces ymages la semblance,

si com moi vient a remembrance...

Recorbelees et crochues

avoit les mains icele ymage...

Laide estoit et sale etfolee

celevmage... »

(Guillaume de Lorris, *Roman de la Rose*, éd. F. Lecoy, v. 136-8, 188-9, 198-9 :

'J'examinai avec plaisir les tableaux et les sculptures du mur : je vais donc vous raconter et vous décrire à quoi ressemblaient ces figures, comme cela me revient à la mémoire... Cette peinture avait les mains recourbées et crochues... Laide, sale et repoussante était cette peinture...')

Il apparaissait donc que sémantiquement *ces* était une forme neutralisée du point de vue de l'opposition -ST/-L. Il fallait donc réexaminer l'origine de cette forme.

C'est ainsi qu'A. Dees (1971 : chap. III) a montré que cette forme pouvait fort bien être phonétiquement le résultat de l'évolution de l'autre forme de démonstratif existant alors, *cels*, sémantiquement complémentaire de *cez*. Un certain nombre de morphèmes atones connaissent en effet la réduction de -*Is* final à -*s* en position clitique : ainsi le résultat de la combinaison des prépositions *a* et *de* avec l'article défini pluriel masculin et féminin aboutit à : *a + les > als > as*, et *de + les > dels > des*. Insistons sur le fait que cette évolution ne peut se faire que si le déterminant est atone. L'explication apportée par Dees est d'autant plus assurée que les dialectes qui ne connaissent pas la réduction de -*Is* final à -*s* dans les déterminants combinés aux prépositions *a* et *de* ne possédaient pas non plus *ces* : c'est essentiellement le cas de la Saintonge.

8 Notons que l'hypothèse de G. Kleiber n'explique pas ce fait. Il considère en effet que c'est la forme en -L qui est non marquée et qui donc pourrait être employée au lieu de -ST, et non l'inverse - ce qui est le cas ici.

7. Voir Marchello-Nizia (2004a) « Les démonstratifs français : une neutralisation en cours ? *Langue française*, 141, pp. 69-84.

Cette nouvelle analyse de l'origine de *ces* rendait compte de la valeur de certains de ses emplois qui, on l'a dit, ressortissaient à la valeur de la série en -L. Les trois arguments phonétique, dialectal, sémantique, concordaient, assurant la validité de la proposition d'A. Dees.

Le développement de cette forme *ces* a été interprété comme un fait d'analogie, et il est en quelque sorte la suite normale du fait précédent : l'analogie grammaticale avec *les* ou *mes* s'iconifie à travers l'analogie formelle grâce au -s final. Mais l'ambiguïté de la forme *ces* peut être décrite en d'autres termes : il s'agit d'une forme neutralisée *sémantiquement* (comme elle l'est phonétiquement et étymologiquement) où cesse de fonctionner l'opposition entre -ST et -L : c'est de notre point de vue le point essentiel. Une telle neutralisation ne peut être le fruit du hasard, ou le résultat indifférent d'une double évolution phonétique⁹. Nous pensons qu'il faut ici changer de perspective et adopter une vue systématique, 'synchronique', celle des locuteurs français du XII^e siècle, qui n'avaient certainement pas connaissance de la double origine de *ces*, mais constataient simplement qu'ils pouvaient utiliser *ces* sans devoir marquer en même temps le trait 'distal' ou 'proximal'. C'est cela qui permet de mieux comprendre diachroniquement la signification du changement.

Nombreux sont en effet les emplois de *ces* dans les textes médiévaux qui montrent nettement que cette nouvelle forme peut remplacer aussi bien *cez*, subjectif ou proximal, que *ce/s*, objectif, distal ou anaphorique. C'est ainsi le cas dans une chanson de geste écrite vers 1200, *Ami et Amile* : dans le premier exemple *ces* désigne un référent présent dans la situation d'énonciation (en discours direct avec un verbe de parole au présent), il a donc à cet endroit la valeur d'un démonstratif déictique de la série en -ST ; mais dans l'énoncé suivant, *ces armes* est dans la même séquence que *cel destrier* et *cel escu* qui appartiennent à la série en -L, et les trois régimes sont gouvernés par un verbe qui n'est pas au présent de renonciation mais au futur :

6. « *Et par devant ces chevaliers le di... »*

(*Ami et Amile*, v. 1401 : 'Et devant ces chevaliers (ici présents) je l'affirme../)

7. « *Et je panrai cel bon destrier que mu,*

Toutes ces armes et cel pezant escu,

Droit a Paris m'en irai a vertu. »

(*Ami et Amile*, éd. P. F. Dembowski, v. 1031-1034 : 'Et moi je prendrai ce bon cheval aux longs crins, toutes ces armes et ce lourd bouclier, et droit à Paris je m'en irai sans attendre.')

9. Je remercie Robert Martin qui a attiré mon attention sur le statut à donner à l'explication phonétique dans mon argumentation.

Apparu vers la fin du XII^e siècle, *ces* neutralise l'étymologie, neutralise le sens, neutralise le genre. Comme on le voit, cette forme *ces* présente trois traits que ne possèdent pas les autres formes : 1) *neutralisation sémantique*, 2) *neutralisation étymologique*, et 3) *neutralisation du genre grammatical*, puisque la forme *ces* est aussi bien régime pluriel masculin que pluriel féminin. Il s'agit d'une véritable mutation, qui se trouverait occultée si on persiste à vouloir classer *ces* dans l'une ou l'autre série, ou même dans les deux séries comme l'analyse de Dees conduirait à le faire.

2.4 3^e étape : vers 1200 : La création analogique de ce ; constitution d'un nouveau paradigme

Un nouveau changement se produit, révélant que ces phénomènes s'enchaînent : dans les régions où le déterminant *ces* s'était développé - et seulement dans ces régions, ce qui confirme la nature analogique du processus (Dees 1971 : 126), une nouvelle forme de déterminant au cas régime masculin singulier est apparue bientôt, au début du XIII^e siècle : *ce*. Cette forme a connu très vite un succès régulier, sans doute dû en partie, comme le souligne Dees (1971 : 128) « au fait que c'est la capitale qui a pris cette initiative si originale ». Mais ce facteur socio-linguistique ne peut jouer que si la nouvelle forme peut s'intégrer pleinement dans le micro-système en mutation.

Dès ses premiers emplois, la forme *ce* apparaît dans les textes comme substituable aussi bien à *cest* (subjectif ou proximal) qu'à *cel* (objectif, distal ou anaphorique) (Dees 1971 : 119-128). Cette équivalence de *ce* à *cest* ou à *cel* apparaît bien dans des manuscrits de Chrétien de Troyes copiés à différentes périodes : le manuscrit B. N. 793, qui a été copié vers 1230 (soit un demi-siècle après la composition de l'œuvre) par Guiot, scribe moderniste, donne *ce*, là où les autres manuscrits, plus anciens ou plus conservateurs, plus proches sans doute du texte de Chrétien, offrent souvent *cel*, et parfois *cest*, comme le montre ces deux vers :

8. « *A ce soir i refui alez. »*

(*Cligès* 1539, éd. Roques : 'Ce soir-là (il y a longtemps) j'y suis allé à mon tour'; éd. Foerster : *A cel soir*; de même dans *Erec* 156 et 6118, *Cligès* 1228, *Yvain* 5106, *Perceval* 2522)

9. « *Ce présent, fet il, vuel je prendre. »*

(*Yvain* 4666, éd. Roques : 'Ce cadeau (qui est devant nous), dit-il, je veux le prendre'; éd. Foerster : *Cestpresant*; de même dans *Erec* 1222, *Yvain* 4242 et 4526, *Lancelot* 6234)

Graphiquement, il existait déjà une autre forme *ce*, celle du pronom neutre, qui est tonique et autonome syntaxiquement, ce qui n'est pas le cas du nouveau

déterminant, non autonome puisque toujours déterminant, atone, et sans doute se prononçant différemment (Dees 1971 : 128-9).

Comme *ces*, *ce* n'est donc à classer ni dans la série en -L ni dans la série en -ST. L'apparition de *ce* constitue une étape importante dans l'interprétation à donner du premier changement, à savoir l'apparition de *ces*. Elle indique que *ces* était à considérer non comme le résultat d'une évolution phonétique attendue, mais comme le début de la création d'un nouveau paradigme. En effet, *ce* est analysé traditionnellement comme le fruit d'une analogie qui s'amplifie, mais cette fois uniquement entre le paradigme du déterminant défini et celui du nouveau déterminant démonstratif, qui jusque là ne comportait qu'une seule forme, selon la proportion *le : les* **I** *ce : ces*¹⁰.

Notre hypothèse est donc que ce double changement concernant *ces* et *ce* est à voir non pas seulement comme l'apparition de deux formes nouvelles, mais comme la création d'un paradigme de déterminants, neutralisé sémantiquement du point de vue de l'opposition distal/proximal, ou objectif/ subjectif selon notre analyse (Marchello-Nizia 2004a), et marquant l'anaphore ou une déixis « vide », non précisée en quelque sorte. Ainsi se trouve créée au XIII^e siècle une nouvelle série de démonstratifs, courte et incomplète, à laquelle plus tard on adjoindra *ceste* > *cette* et *cest* > *cet* devant voyelle (du paradigme en -*st*). Cette série est renouvelée non seulement dans la forme et par sa signification sémantique affaiblie, mais aussi par sa valeur grammaticale.

Qu'a donc de spécifique ce nouveau paradigme au plan grammatical ? Essentiellement, d'être un paradigme de déictiques uniquement déterminants. Jusque là en effet, comme en latin et comme dans les autres langues romanes, les formes de démonstratifs étaient employées aussi bien comme pronoms que comme déterminants - même si certaines d'entre elles étaient déjà davantage employées avec l'une ou l'autre fonction. A présent, les deux paradigmes se distinguent formellement, et en particulier par la présence ou l'absence d'accent tonique.

25 4^e étape : début du XIII^e siècle : apparition de la forme *cis* ; analogie encore ?

Un ultime phénomène confirme notre hypothèse de la constitution en cours d'un nouveau paradigme : l'apparition d'une forme de déterminant masculin singulier au cas-sujet (donc en -/-), *cis*. Cette forme, qui apparaît dans plusieurs textes à partir du début du XIII^e siècle, a elle aussi donné lieu à des identifications contradictoires, parce que dans ce cas aussi on raisonnait uniquement en termes de phonétique.

Rheinfelder (1985/11:137) range *cis* dans la série CIST : pour lui il s'agit d'une forme du nord, picarde et wallonne, qui s'expliquerait par le fait qu'au cas-sujet sg., *cist* aurait pris un -*s* désinentiel dans ces régions : *cist+s* > **cists* dans lequel le groupe consonantique -*sts* se réduit à l'affriquée -*z*, donnant *ciz* ; cette affriquée se simplifie en -*s* à la fin du XII^e siècle, donnant la forme *cis*¹¹.

Mais cette interprétation se heurte à la réalité des textes. Dees (1971 : 46-47 et 66-67) a montré que dans les mêmes textes *cis* peut avoir l'une ou l'autre valeur : ainsi par exemple, des 23 *cis* de la *Chanson d'Aspremont*, 18 se rattachent à CIST, et 5 à CIL. Chez un auteur picard du début du XIII^e siècle, Robert de Clari, *cis* a généralement valeur d'anaphorique (valeur dévolue à la série en -L). Dans d'autres textes du XIII^e siècle, cette forme peut fonctionner aussi bien comme équivalent de *cist* (exemples 11 et 12) que comme équivalent de *cil* (exemple 10) :

10. *Ne ne cuide mie que cis grans doels soit pour ses frères.*
(*La mort du roi Arthur*, éd. J. Frappier, § 100 : 'Et il ne pense pas que ce grand chagrin soit dû à ses frères')
11. « *que ge les ferai prendre ensemble ains que cis mois soit passez.* » (ibid. 53 : 'car je les ferai surprendre ensemble avant que ce mois-ci soit passé')
12. « ... *S'en nulle ville le poissiez trouver, **I** Que cis chaitis poïst a lui parler.* »
(*Ami et Amile*, v. 119 : *cis chaitis* signifie « moi, malheureux / ce malheureux que je suis » : ...si en quelque ville vous pouviez le trouver, afin que ce malheureux (que je suis) puisse lui parler)

Skârup (1993 : 53) partage l'avis de Dees, et montre que phonétiquement *cis* peut non seulement venir de *cist+s*, mais également de *cil+s*. La forme *cis*, dont les grammairistes ont peu dit, est loin d'être rare. Elle est attestée une centaine de fois dans le corpus BFM, mais elle se rencontre dans 16 textes seulement : outre dans la *Chanson d'Aspremont*, on la trouve dans des textes de la seconde moitié du XII^e siècle (mais les manuscrits sont plus tardifs) : *Tristan* de Béroul, les *Quatre Livres des rois*, *Eracle* de Gautier d'Arras, *le Lai de Narcisse* ; également autour de 1200

10. Si le nouveau déterminant *ce* ne poursuit pas son évolution phonétique jusqu'à l'élision de -*e* devant un mot commençant par une voyelle, c'est que le moment de cette évolution est passé. On sait en effet que les évolutions phonétiques, comme les autres changements d'ailleurs, ne sont pas a-temporels. Et c'est la forme *cest* > *cet* qui sera utilisée dans ce contexte

dans *Ami et Amile*, puis dans le premier quart du XIIP siècle chez Renaud de Beaujeu dans le *Bel inconnu*, chez Villehardouin, dans *la Mort du roi Arthur*, dans *Guillaume de Dole* et *VEscoufle* de Jean Renart (plus de 20 cas), dans *YAtre périlleux*, encore à la fin du XIIP siècle dans le *Tristan en prose*, dans les *Récits d'un ménestrel de Reims* et dans les *Coutumes* de Beaumanoir, et jusqu'au début du XIV^e siècle dans la *Chronique de Morée*. Ses valeurs d'emploi dans ces textes montrent sa bivalence sémantique.

On peut donc considérer que *cis*, neutralisant l'opposition sémantique comme *ces* et *ce*, appartient au même paradigme naissant que ces deux formes. Pour notre part, nous voyons dans *cis* non un abrègement de *cist* ou une forme dialectale de *cil*, mais une tentative pour créer une forme de cas-sujet singulier masculine analogique de celle de l'article défini sujet //, comme *ce* l'était de *le*.

Ainsi au XIIP siècle l'ancien français possède un troisième paradigme de démonstratifs, qui se caractérise par les quatre traits suivants : emploi exclusif comme déterminant, neutralisation de l'opposition sémantique, neutralisation de l'opposition de genre au pluriel, impossibilité d'être préfixées en *-i* et absence d'accent tonique.

La constitution de ce nouveau paradigme presque complet, présenté dans le tableau 4 en parallèle avec le déterminant défini, a pris moins d'un siècle.

Tableau 4

Article défini			Déterminant démonstratif		
<i>Masc.</i>	CSsg	li	<i>Masc.</i>	CSsg	cis
	CRsg	le		CRsg	ce
	CSpl	H		CSpl	-
	CRpl	les		CRpl	ces
<i>Fém.</i>	Sg.	la	<i>Fém.</i>	Sg	-
	Pl.	les		Pl.	ces

Pour décrire complètement le système des démonstratifs au XIIP siècle en français, il faut donc ajouter au tableau des séries en -L et -ST, qui s'opposent sémantiquement, un tableau de formes définies uniquement par leur catégorie grammaticale :

Tableau 5

Déterminants-pronoms démonstratifs (XIII ^e siècle)		
	Singulier	Pluriel
<i>Masculin</i> NB-Ces formes peuvent être préfixées en -i.	CS cil / cist CR 1 cel / cest CR 2 celui / cestui	CS cil/cist CR cels, ceus / ces (tonique)
<i>Féminin</i> de même : icele, iceste...	CS et CR 1 cele/ceste CR 2 celi / cesti	celés / cestes
Déterminants démonstratifs (XIII ^e siècle)		
	Singulier	Pluriel
<i>Masculin</i>	CS cis CR ce (+ consonne)	CR ces (atone)
<i>Féminin</i>		ces (atone)

Rappelons que dès l'origine il existait une forme de pronom démonstratif neutre, *ce* (également graphie *ço*, *ceo*, *cen*, et *c* devant voyelle), à valeur déictique ou anaphorique, mais neutralisée sémantiquement du point de vue déictique, contrairement aux séries CIST et CIL et aux adverbes *ci*, *ça*, *la*, *iluec*, *çaienz*, *laienz*.

2.6 5^e étape : fin XIII^e-début XIV^e siècles : Les suffixes -ci et -la ; restauration de l'opposition sémantique

L'étape suivante est celle de l'apparition des suffixes *-ci* et *-la*, obtenus par la grammaticalisation des adverbes déictiques correspondants, et dont le rôle est de rétablir l'opposition sémantique effacée :

13. « *Amis, savroiz le me vos dire...*

cornant cist chastiax ci a non... ? »

(Chrétien de Troyes, *Erec* 5334 : msGuiot : 'A mi saurez-vous me dire... comment ce château [que l'on voit ici] se nomme ?')

14. « *Che castiel la qui le connoist ?* »

(*Richart le Biaus* 3796 : XIIP siècle : 'Ce château la (n'appartenant pas au locuteur, et lointain) qui le connaît ?')

Ce nouveau changement, qui se réalise dès la fin du XIIP siècle, est important car il montre que le 'but' des changements précédents n'était pas de neutraliser l'opposition sémantique entre les deux paradigmes, puisqu'il apparaît nécessaire de la rétablir. Ce à quoi conduisent ces changements, c'est à matérialiser, à 'grammaticaliser', une spécificité de la catégorie de déterminant démonstratif.

2.7 6^e étape : XV^e siècle : Création d'un nouveau paradigme de 'pronoms démonstratifs'

Ce qui confirme notre hypothèse d'une mutation catégorielle, c'est la suite de l'évolution. Entre le XIV^e et le XVI^e siècle va en effet se constituer un paradigme complémentaire de démonstratifs qui seront uniquement des pronoms.

En ancien français, les deux paradigmes de démonstratifs, celui en -L (*cil, cel, celui, cele...*) et celui en -ST (*cist, cest, ceste...*) comportaient au total 32 formes, comme on le voyait dans le tableau 1 (p. 235) : dans chacun des deux paradigmes il y avait trois formes pour le masculin singulier, deux pour le masculin pluriel, deux pour le féminin singulier, une pour le féminin pluriel ; et chacune des formes pouvait être préfixée en *i-* pour marquer la topicalisation ou l'emphase. Toutes ces formes pouvaient être employées comme pronoms.

Mais parmi toutes ces formes potentiellement pronoms, dans le passage au français moderne, seules quatre formes ont subsisté : *celui, ceux, celle, celles*. Togeby (1974), Kukenheim et d'autres encore avaient été frappés par la ressemblance entre ce paradigme et celui des pronoms personnels toniques qui venait, depuis 1400 environ, de se réduire aux formes *lui, eux, elle, elles* (Zink 1997 : 150-154 ; Marchello-Nizia 1997/1979 : 226-250). Nous avons apporté les preuves de la justesse de cette intuition (Marchello-Nizia 1995 : chap. 5). L'analyse d'un gros corpus de textes d'ancien et moyen français a révélé qu'une réorganisation des pronoms démonstratifs avait commencé au XIIP siècle, et qu'une relation s'était créée entre les pronoms *cil* et *il*. Tout d'abord, les pronoms sujets *cil* et *cist*, solidaires jusque vers 1250, divergent à partir de là : *cist* se raréfie et disparaît presque complètement vers 1320, alors que *cil* continue d'être employé un siècle encore environ, jusque vers 1420. Pendant près de cent ans donc, *cil* survit à son compagnon *cist*. D'autre part, on constate un parallélisme inattendu dans l'évolution des deux formes *cil* et *il*. Ainsi, certains auteurs voulant distinguer le singulier du pluriel créent deux formes parallèles, *Hz* et *cilz* (au lieu des formes attendues *il* et *cil*). Et au début du XV^e siècle, la disparition de *cil* coïncide avec le moment où le pronom *il* cesse d'être un pronom tonique pour devenir un

clitique ; et de même que la forme *lui* va prendre les emplois de *il* en tant que pronom accentué, de même c'est la forme *celui* qui va remplir les fonctions de *cil*. Les deux formes de sujet, à partir du début du XIV^e siècle, suivent bien une évolution parallèle. Le pronom *cil*, ayant cessé d'être senti comme le complémentaire sémantique de *cist*, est devenu le pronom démonstratif correspondant à *il*, qui était alors une forme autonome et accentuée. À la lumière de cette correspondance, on peut mieux interpréter la sélection des seules quatre formes du nouveau paradigme : elles correspondent aux formes toniques du pronom personnel de 3^e personne, et on peut les analyser en : 'particule déictique-félément anaphorique' : *c(e)+lui, c+elle, c+eux, c+elles*.

2.8 XV-XVII^e siècles : opposition catégorielle et simplification du système

Les déterminants démonstratifs sont désormais *ce/cet, ces, cestelcette*, et les formes de pronom démonstratif *celui/celle/ceux/celles* ; les autres formes subsistantes disparaissent entre le XV^e et le milieu du XVII^e siècle. L'assimilation au modèle dominant du couple déterminants/pronoms est achevée, et le système des démonstratifs est stable depuis le XVII^e siècle.

2.9 Synthèse et conclusion partielle

L'ancien français possédait jusqu'à la fin du XII^e siècle un système de déictiques-anaphoriques où, comme en latin et dans les autres langues romanes, ce qui primait était l'opposition sémantico-pragmatique, et où n'existait pas la distinction entre le pronom, constituant syntaxique de niveau supérieur, et le déterminant, constituant de niveau inférieur.

Dès le XI^e siècle a commencé une évolution sémantique qui a modifié le mode de référence du démonstratif (Marchello-Nizia 2004c). Ce brouillage sémantique a sans doute favorisé un synchrétisme phonético-morphologique qui a abouti à l'apparition et au développement d'une forme neutralisée du point de vue sémantique, *ces*. La distinction entre éléments de premier niveau et éléments secondaires, distinction qui avait commencé à se développer dans les langues romanes avec l'apparition des articles en particulier, s'étend par étapes aux démonstratifs, puis, comme on va le voir, à d'autres micro-systèmes de la grammaire.

L'hypothèse que nous venons de proposer permet de rendre compte de façon simple, globale et cohérente du bouleversement qu'a subi le système des démonstratifs français. Les explications antérieures, fondées totalement ou en partie sur les changements phonétiques, présentaient deux inconvénients : d'une

part elles traitaient chaque changement aboutissant à la création d'une nouvelle forme comme un phénomène isolé. Ce que nous avons considéré comme des étapes dans une transformation apparaissait comme une série de mouvements arbitraires sans lien entre eux, et phonétiquement en effet il n'en existe aucun. D'autre part, ce type d'explication ne peut absolument pas expliquer la formation du paradigme des pronoms démonstratifs telle qu'elle s'est produite - on a parfois affirmé que ce sont les formes les plus fréquentes qui se sont conservées, ce qui ne correspond pas à la réalité. Notre explication a l'avantage d'établir une cohérence entre les divers changements.

Comme on le voit, on a inversé la hiérarchie des causes habituellement reconnues : ce n'est plus l'arasement phonétique qui guide l'évolution, mais une mutation du système grammatical, qui tend à distinguer morphologiquement, à 'paradigmatiser' la distinction entre deux types d'éléments de même sens, l'un, le pronom, élément constitutif de la phrase, l'autre, le déterminant, élément constitutif du syntagme, c'est-à-dire de l'unité de rang inférieur. On considérera donc qu'il y a 'grammaticalisation', morphologisation d'une différence qui jusque là était uniquement syntaxique, entre éléments de premier rang et éléments de second rang.

Ainsi qu'on va le voir, cette hypothèse est confortée par le fait que les démonstratifs ne sont pas les seuls morphèmes à opérer cette segmentation entre déterminants et pronoms à partir d'un état de langue où cette distinction n'était pas généralisée.

3 Les indéfinis et les possessifs, le pluriel de l'article indéfini : la complétion des paradigmes

3.1 Indéfinis

Une série de changements, contemporains de celui que nous venons d'analyser et comparables dans leur résultat, sont également explicables par l'hypothèse de la différenciation évoquée, qui se développe et restructure peu à peu la grammaire.

Il s'agit tout d'abord de l'introduction dans le paradigme des indéfinis de nouvelles formes permettant une distinction entre emploi de déterminant et emploi de pronom. Certaines sont apparues au cours du XII^e siècle, et bien qu'attestées sporadiquement, elles ne se sont généralisées, c'est-à-dire complètement 'grammaticalisées' jusqu'à devenir obligatoire (chapitre 1), qu'au XV^e siècle, n'existant pendant quelques siècles que sous forme de variantes.

C'est tout d'abord le cas de *chaque*. En ancien français, *chascun* est tout aussi bien pronom que déterminant :

15. *Chascuns ot lance roide et fort.*

(Chrétien de Troyes, *Yvain*, v. 816 : 'Chacun (pronom) avait une lance droite et solide')

16. *Si le fet chascun ior baignier...*

(Chrétien de Troyes, *Yvain*, v. 1883 : 'Et il le fait baigner chaque (déterminant) jour')

Cependant, dans certains manuscrits du XII^e siècle, la forme de déterminant *chaque* apparaît de loin en loin :

17. *et Kex o li chasque nuit gist.*

(Chrétien de Troyes, *Charrette*, v. 4818 : 'Et Keu avec elle couche chaque nuit')

À partir du XV^e siècle la distinction entre les deux fonctions sera systématiquement marquée.

Le même phénomène se passe pour *quelque* et *quelqu'un*, qui se développent tous deux au XV^e siècle seulement, alors que *quelqu'un* existait depuis le XIII^e siècle mais sans être régulièrement employé, comme variante donc.

3.2 Des déterminant indéfini pluriel

Enfin, c'est également au XV^e siècle que commence à être couramment employé dans un bon nombre de textes la forme du déterminant indéfini pluriel *des*. Jusqu'alors, le paradigme de l'article indéfini est incomplet : en ancien français en effet, *un* n'existe qu'au singulier, il n'y a pas de pluriel, et un nom indéfini pluriel a un article nul : *un cheval / des chevaux* ('un cheval / des chevaux'), *une arme / des armes* ; jusqu'au XIV^e siècle, la forme de 'pluriel' *uns*, *unes* marque le duel (*unes chausses* 'une paire de chausses') ou le collectif (*uns degrez* 'des marches, un escalier'), mais jamais le simple pluriel. Désormais tous les paradigmes de déterminants sont complets et spécifiques.

3.3 Le possessif

Quant au possessif, il possédait deux paradigmes : l'un, atone, *mes/mon/ma*, qui n'était que déterminant, et l'autre, *mien/moie*, accentué, qui pouvait être déterminant ou pronom. Avant même le XV^e siècle, le second sera limité à l'emploi de pronom.

4 Rapprochements, conclusion

4.1 Moul / très / beaucoup

Rapprochons cette évolution de celle que nous avons décrite dans le chapitre 4 : dans le cas de *moul/très/beaucoup*, il s'agissait, selon l'interprétation que nous proposons, de distinguer les adverbes portant sur une unité de premier degré telle que les constituants phrastiques nom ou verbe (*beaucoup*), de ceux portant sur une unité de niveau syntagmatique telle qu'adjectif, ou adverbe (*très*) : cette distinction n'était pas marquée par le polyvalent *moul*.

Il ne s'agit pas pour autant d'affirmer que l'explication proposée est la seule pour ces changements. D'autres mutations contemporaines du même type, concernant en particulier la contrainte qui s'instaure pour les éléments dépendants d'une même tête d'être contigus à l'intérieur du syntagme, ont favorisé l'avènement de la distinction que nous venons de mettre en lumière. Les déterminants jouent désormais un rôle capital, dans le marquage de la borne de gauche du syntagme, et l'apparition de formes spécifiques pour les déterminants permet d'indiquer sans ambiguïté le début du syntagme.

4.2 Les prépositions

Enfin, on constate, de façon comparable, qu'entre le XI^e et le XV^e siècle, les morphèmes prépositionnels du français, qui en ancien français étaient pour la grande majorité d'entre eux pluri-catégoriels (préposition, adverbes, particules ou préfixes aspectuels : Marchello-Nizia 2002b), voient leurs emplois se réduire à ceux de prépositions, les adverbes se réservant des formes spécifiques. En effet, sur soixante-dix morphèmes prépositionnels en ancien français, seuls une douzaine ne sont que prépositions : les autres occupent également d'autres fonctions.

Or dans le passage au français classique, cette pluri-catégorialité disparaît. Ainsi *par*, qui pouvait être préposition (*par le pré*), particule (*Moul par est granz*) et préfixe verbal (*parvenir*), voit ses emplois non prépositionnels disparaître (même si on entend encore en français contemporain : 'il est *par* trop difficile'). D'autres morphèmes en revanche, tel *très*, qui pouvaient être préposition, préfixe verbal ou nominal, puis adverbe, ne sont plus qu'adverbes.

Ce type de changement peut être à notre avis rapproché des précédents : il s'agit de distinguer formellement entre des catégories de niveau différents du point de vue de l'analyse syntaxique ; la préposition, catégorie-tête, va être différenciée de catégories secondaires telles qu'adverbe ou particule, et de catégories ayant perdu leur autonomie pour devenir un formant, telles que les préfixes.

<Macro-gtw}n^

> commentéyoh^^

4.3 <Macro-grammaticalisations'

IVMU^M ^

Nous proposons de considérer ces modifications structurelles de la grammaire comme des grammaticalisations.

On peut voir là un phénomène d'accroissement de l'iconicité du système, puisqu'il s'agit d'exprimer une différence de fonctions à travers une différence de formes. Mais au-delà, il s'agit bien d'un accroissement du degré de 'grammaticalité' de cette distinction, dès lors qu'elle s'étend à de nouveaux paradigmes, et que pour les démonstratifs ou les indéfinis elle n'est plus seulement exprimée par la syntaxe, mais également par la morphologie.

Si l'on accepte cela, le phénomène de 'grammaticalisation' désignerait non seulement l'insertion dans la grammaire d'une langue de nouveaux morphèmes ou de nouvelles constructions, non seulement même l'incorporation de nouvelles notions à la grammaire (temps, aspect, etc.), mais aussi l'introduction de macro-structures grammaticales, de distinctions dont le seul référent est la grammaire, qui concernent le système de distinctions sur lequel se fonde une grammaire, et qui en apparaissant restructurent l'ensemble de ce système.

On aurait ainsi, comme nous l'avons esquissé à la fin du premier chapitre (pp. 57-59) et repris dans le chapitre 2 (p. 105), quatre niveaux de 'grammaticalisation', qui concerneraient :

1. soit un morphème nouveau s'intégrant à un paradigme existant,
2. soit un nouveau paradigme s'ajoutant à un ou des paradigmes exprimant la même notion ou une notion proche, soit l'intégration d'une nouvelle notion dans la grammaire, grâce à la création d'un nouveau morphème ou d'un nouveau paradigme, soit enfin, à un plan plus abstrait, un changement structurel du macro-système grammatical, par une nouvelle hiérarchisation ou un nouveau découpage des unités de la grammaire, tel que celui que nous avons présenté dans ce chapitre.

Chapitre 8

COMMENT MODÉLISER LES ÉTAPES DU CHANGEMENT LINGUISTIQUE ? QUEL TYPE DE CONTEXTE EST-IL FAVORABLE AU CHANGEMENT ?

1 Deux questions capitales en débat

Dans ce dernier chapitre, et en guise de conclusion à cet ouvrage, nous proposerons une réponse à ces deux questions jusqu'ici assez peu développées, dans le droit fil de la conception du changement linguistique exposée dans les précédents chapitres.

En réponse à la question : quel modèle pour le changement, qui rende compte des étapes du processus et de leur nature ?, nous proposerons un modèle quadri-phasé qui reprend le schéma formulé par Heine (2002), mais en le croisant avec la conception sémantique prototypique proposée par Geeraerts (1993) et De Mulder (2004), et avec l'approche cognitive de M. Winters qui fonde le changement sur un déplacement de la saillance d'un trait notionnel central vers un autre trait jusqu'alors mineur.

Et cette proposition nous a conduit à formuler ensuite des hypothèses sur la nature des contextes capables de favoriser un changement. En effet, dès lors qu'on définit assez précisément le caractère des étapes successives par lesquelles une modification se produit, des contraintes en découlent concernant la nature des contextes dans lesquels une innovation peut s'initier.

2 De l'état A à l'état B : catastrophe ou progression ? Une ou plusieurs étapes ?

Nous allons reprendre ici pour l'éclairer l'un des points qui a peut-être été le moins étudié au sein de la perspective de la grammaticalisation, et qui, même antérieurement au cours de l'historiciste XIX^e siècle, n'a pas donné lieu à beaucoup de réflexions : il s'agit du point qui concerne le passage de l'état antérieur au changement, à celui de l'état postérieur.

Comme on l'a vu au chapitre 1, les diachroniciens s'accordent désormais pour reconnaître entre A et B un état transitoire, A+B, de variation, où les deux unités ou bien les deux constructions, l'ancienne et la nouvelle, coexistent.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Et pendant près de deux siècles, la question ne se posait même pas : on 'passait de A à B' sans se poser la question de ce qui pouvait se passer entre ces deux états. Ce n'est que depuis un demi-siècle environ que la prise en compte par la socio-linguistique de la variation constitutive des systèmes linguistiques a conduit à reconsidérer complètement la conception que l'on avait du changement. Et la réflexion théorique sur les phénomènes de grammaticalisation et de réanalyse a relancé cette problématique de la nature de la transition entre l'état-source et l'état-cible des changements.

Dans un premier temps (sections 2 à 4), nous rappellerons les différentes réponses qui ont été apportées à la question du passage de A à B, puis nous développerons la proposition d'un modèle en quatre phases (section 5).

Dans un dernier point (section 6), nous tenterons de répondre à une autre question tout aussi difficile et importante : celle de la nature des contextes dans lesquels un changement peut s'introduire et débiter. Peut-on discerner quels sont les traits caractéristiques de ces contextes ?

3 Un premier modèle en une unique étape : A -> B

3.1 Une conception traditionnelle non théorisée

Il est un premier modèle, non théorisé et en quelque sorte naïf, qui a servi à narrer plutôt qu'à décrire le changement linguistique tout au long de près de deux siècles d'étude du changement linguistique : c'est la formule $A > B$, ou $A \rightarrow B$, qui se lisait : A « devient, donne, se transforme en, aboutit à, etc. » B. Il s'agit de désigner, de nommer, un procès non théorisé.

Ce qui est pris en compte ici est le système de départ et celui d'arrivée, ou la forme-origine et la forme-résultat, et l'on ne considère que deux systèmes, celui initial antérieur au changement, et celui qui lui est postérieur.

En effet, le structuralisme sous-jacent à cette description supposant un système nécessairement homogène, le changement se réduisait au remplacement d'un système A par un système B, différent sur un point de A.

Qu'une telle position soit incompatible avec une pensée du changement va de soi : on ne peut aboutir qu'à une aporie, et c'est ce qui apparaît à l'évidence chez les linguistes qui, au long de ces décennies, ont perçu cette contradiction.

Ainsi Ch. Bally (1926 :18) écrivait :

« Les langues changent sans cesse et ne peuvent fonctionner qu'en ne changeant pas. À chaque moment de leur existence, elles sont le produit d'un équilibre transitoire. Cet équilibre est donc le résultat de deux forces opposées : la tradition, qui retarde le changement, lequel est incompatible avec l'emploi régulier d'un idiome, et d'autre part les tendances actives, qui poussent cet idiome dans une direction déterminée. »

Et A. Martinet, dans son étude fondatrice *Économie des changements phonétiques* (2005²/1955 : 71) soulignait encore plus clairement cette 'antinomie' :

« **L'antinomie de base.** L'évolution linguistique en général peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente des besoins communicatifs et expressifs de l'homme et de sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique. Sur le plan des mots et des signes, chaque communauté linguistique trouve à chaque instant un équilibre entre les besoins d'expression qui demandent des unités plus nombreuses, plus spécifiques et proportionnellement moins fréquentes, et l'inertie naturelle qui pousse vers un nombre plus restreint d'unités plus générales et d'emploi plus fréquent. » (chapitre 4)

Un demi-siècle plus tard, dans leur article fondateur de 1968, Weinreich, Labov et Herzog soulignaient, sous la forme d'une question provocatrice, la contradiction inhérente à la position de leurs prédécesseurs :

« If a language has to be structured in order to function efficiently, how do people continue to talk, while the language changes, that is, while it passes through periods of lessened systematicity ? » (1968 : 100)

3.2 La théorie des 'Principes et paramètres' et la réanalyse : une théorie catastrophiste du changement théorisée

Une autre approche adopte également le principe d'un changement en un mouvement : il s'agit de la théorie des principes et paramètres, dans le premier modèle proposé par D. Lightfoot (1979). Selon lui, tout changement ayant nécessairement pour source l'apprentissage de 'sa' langue par un enfant natif et se réalisant sous la forme d'une 'réanalyse', le processus est forcément unique et prend donc la forme d'une 'catastrophe', c'est-à-dire d'un changement drastique matérialisant le changement de système (cf. R. Thom, et chapitre 1).

Contrairement aux conceptions précédentes, celle-ci est théorisée : elle repose sur une certaine idée de la grammaire et de son apprentissage, et il s'agit d'un véritable modèle du changement, même s'il a été très vite fort discuté, de sorte que Lightfoot a par la suite renoncé à considérer ce processus comme le seul mécanisme de changement.

Dans ce modèle, comme dans la description traditionnelle évoquée précédemment, il n'existe que deux états de la grammaire : il y a un AVANT et un APRES le changement, mais le changement lui-même est réduit à un processus simple.

4 Trois états : A -> état de variation A + B -> B

Mais si on considère non pas seulement l'innovation' (Andersen), mais le changement avec extension, alors il faut distinguer plusieurs étapes, et l'on est en même temps contraint de prendre en compte le caractère dynamique de la langue.

4.1 La conception socio-linguistique de la langue

Si l'article de 1968 que nous citons plus haut est encore considéré, quatre décennies plus tard, comme un jalon dans la pensée du changement, c'est qu'il articule d'emblée variation et changement, synchronie et diachronie, en affirmant que le changement est dans la variation, et que tout système linguistique est complexe, stratifié et hétérogène. Dès lors, tout changement supposait trois états : deux homogènes, celui de départ (ne comportant que la forme ancienne) et celui d'arrivée (ne comportant que la nouvelle forme), et un état hétérogène, où fonctionnaient comme des variantes l'ancienne et la nouvelle forme :

État A —> État de variation A et/ou B -> État B

Cette conception, propre à la socio-linguistique, a conduit à penser autrement toute modification du système, qu'il s'agisse d'un morphème, d'une construction, d'un lexème. Elle offre en effet la capacité de penser l'étape intermédiaire comme complexe. Mais surtout, elle permet de rendre compte de ce que l'on trouve empiriquement. Cette étape supplémentaire, complexe, est très souvent attestée dans les documents qui nous sont parvenus, témoins d'une période où la variation était récurrente. Et grâce à l'utilisation de gros corpus de données, il arrive que l'on puisse identifier le début de cette étape de transition et sa fin.

Cette possibilité nouvelle de penser le changement est le résultat de la prise en compte de l'hétérogénéité du langage, liée à l'usage que font les locuteurs de leur langue, et à la fonction pragmatique inhérente à la langue puisqu'elle est codée dans la grammaire.

4.2 Approches diachroniques : théorisation de Y étape intermédiaire

Un modèle tel que celui de la grammaticalisation pose qu'un phénomène se déroule de façon progressive, et donc que dans le passage du stade initial où la nouvelle unité n'existait pas, au stade final où elle s'est intégrée pleinement au système grammatical, il existe toujours un stade intermédiaire où les deux systèmes coexistent.

C'est seulement lorsque cet état de variation disparaît, et que la forme ou l'usage antérieur ou bien est devenu a-grammatical, ou bien n'est plus senti comme ayant aucune parenté avec le nouveau morphème, que l'on peut dire que le processus de grammaticalisation est achevé. Dans certains cas d'ailleurs l'ancienne unité ou construction ne disparaît pas aussitôt, mais coexiste avec la nouvelle sur une longue durée et sans qu'on puisse prévoir à coup sûr sa disparition (longtemps ? définitivement ?). C'est le cas par exemple en français des deux négations, *ne... pas* et *pas* seul, qui coexistent depuis le XV^e siècle chez les locuteurs, ou encore des diverses constructions de l'interrogation.

Cet état intermédiaire, qui n'est pas propre au processus de grammaticalisation, mais à tout processus de changement et même à toute analyse de type socio-linguistique des systèmes synchroniques, a été bien des fois affirmé, et a même conduit J. T. Faarlund (1990 :48-49) à formuler le 'principe de coexistence synchronique' :

« A change from one form F to another form G cannot take place unless F and G can coexist as alternatives in a language. A diachronic change, then, can be seen as the result of two specific historical processes : the appearance of a new form as an alternative to an already existing form, and the disappearance of one of two coexisting, alternative forms at a later stage. »

On pourrait voir là le versant diachronique de la perspective variationniste en synchronie.

Il s'agit de définir une synchronie complexe, et même hétérogène : c'est en effet à cette étape qu'une grammaticalisation débutante devient perceptible.

La grammaire générative a progressivement pris en compte elle aussi cette étape dans le cadre de la théorie des principes et paramètres, sous le nom de '**grammaires en compétition**' (A. Kroch : *competing grammars*), qui peuvent coexister chez le même locuteur.

5 Quatre états : B. Heine : un modèle quadriphasé ; la seconde phase, A+B, est affinée et problématisée

5.1 Heine (2002) : importance du contexte

Après une période où Heine utilisait, comme tout diachronicien, un changement en trois étapes (Heine 1993 : 49), il a proposé, dans un article important qui synthétisait bon nombre de réflexions en cours, un modèle plus complexe, en quatre étapes, qui mettait en évidence le rôle crucial du contexte (2002 : 86-92). Ce 'scénario' a pour particularité d'affiner de façon décisive l'étape intermédiaire, en y distinguant deux étapes. Le but est clair : mettre en évidence les étapes du changement à travers l'analyse de la modification des contextes dans lesquels le mot se rencontre.

Le point de départ est l'idée que ce que l'on nomme 'changement de sens' d'un mot est en fait une modification des constructions dans lesquelles il apparaît. Heine déplace ainsi la description du phénomène du plan de la seule sémantique au plan de la syntaxe. Il distingue quatre stades :

- Le stade I, stade **initial** (*initial stage*), où dans tous ses emplois le mot a son sens originel (*source meaning*) ;

Le stade II est nommé '**contexte de transition**' (*bridging context*) ; à cette étape apparaît un contexte, possiblement ambigu, donnant lieu à la construction d'une inférence qui conduit à une nouvelle signification, cette nouvelle signification apparaissant au premier plan (*target meaning foregrounded*) ;

- Le stade III est l'étape de '**contexte de passage**' (*switch context*) : apparaît un type de contexte incompatible avec la signification originelle du terme, c'est-à-dire impossible au stade I ; dès lors, dans cet emploi nouveau, le sens initial est relégué à l'arrière-plan et même effacé, et le nouveau sens permet au mot d'apparaître dans des contextes tout à fait nouveaux, et pas seulement dans les contextes ambigus qui avaient permis son apparition. On peut considérer cette étape comme celle qu'on décrit sous le nom d'"extension" ou d'"actualisation" selon le terme de H. Andersen (2001) ;

- Le stade IV enfin est celui de la '**conventionalisation**' des nouveaux contextes qui marquent la primauté du sens nouveau qui seul subsiste. Le critère, alors, est le concept proposé par Hagège de 'preuve par anachronie' (*the proof by Anachrony principle*, 1993 : 200-202). Cela signifie que les unités source et cible peuvent se construire et apparaître côte à côte : *Je vais aller au cinéma* (*aller* verbe plein et *aller* auxiliaire du futur), *Je ne ferai pas un pas de plus* (*pas* substantif et *pas* adverbe de négation). Ce phénomène est le signe qu'une grammaticalisation est achevée et que le signe ainsi entré dans la morphologie peut coexister avec sa 'source' sans que le locuteur en soit conscient ni même rapproche les deux états de la même forme.

Comme le souligne Heine, les divers stades de cette évolution peuvent coexister à une même période. Nous avons par exemple en français la forme *ai* qui peut être : soit le présent 1 du verbe plein *avoir* ('posséder' : *J'ai une robe*, et aussi *J'ai une robe déchirée* où chacun des verbes a un agent différent), soit l'auxiliaire du passé (*J'ai déchiré une robe*, où l'agent des deux formes est le même), soit l'auxiliaire du passé de verbes non transitifs (*J'ai parlé* : auxiliariation totale), soit la terminaison du futur synthétique où l'emploi comme auxiliaire a évolué, s'est grammaticalisé en affixe (*Je parler-ai*). Nous savons en effet qu'en latin tardif et en roman le verbe *habeo* ('j'ai') a été auxiliarisé par deux fois, tout d'abord pour former le futur (*cantare habeo* > *cantar-āyyo* > *chanter-ai*), et ensuite pour former le passé (*cantatum habeo*).

Dans ce scénario, Heine distingue clairement entre III et IV, entre la phase de 'production-interprétation' à un stade interpersonnel en quelque sorte (III), pragmatique, et la phase d'achèvement de la grammaticalisation, d'adoption du nouveau morphème ou de la nouvelle construction par la grammaire (IV). Or cela, les analyses antérieures ne le faisaient pas. Ce nouveau modèle permet de mieux décrire les deux phases du changement qu'Andersen nomme '*innovation*' et '*actuation*' (1989, 2001) - ce que d'autres désignent par le terme '*actualization*'. La phase II correspond tout à la fois au moment de l'apparition chez un locuteur de la nouvelle forme et au début de son utilisation, avant que par extensions successives (utilisation dans des contextes de plus en plus différents) elle se grammaticalise.

5.2 la sémantique du prototype (Geeraerts, De Mulder)

Selon l'approche développée par Geeraerts (1997), qui correspond à la conception 'prototypique étendue' développée par Kleiber (1990), les catégories prototypiques ont quatre propriétés qui permettent de prendre en compte et de décrire le changement sémantique :

1. les membres de ces catégories présentent différents degrés de typicalité (+ ou -) ;
2. elles se structurent autour d'un membre central ;
3. les catégories ne sont pas enfermées dans des contraintes nécessaires et suffisantes ;
4. elles ont des limites floues et peuvent donc intégrer de nouveaux membres.

Comme le montre De Mulder (2001 : 20-21) dans son analyse à propos de *aller*, - sur le modèle de celles fournies pour *go* en anglais (Givon 1989, Traugott 1987, etc.), cette conception permet la coexistence de deux valeurs du même lexème et

« Les structurations prototypiques permettent de regrouper beaucoup d'informations...Elles permettent d'intégrer de façon flexibles les nouvelles informations dans des structures déjà existantes..Puisqu'elle présente les sens comme dynamiques par nature, la sémantique du prototype présente un point de départ tout indiqué pour interpréter les évolutions sémantiques. »

Et comme le signalent De Mulder et Venderheyden (2000 : 135), la sémantique diachronique prototypique utilise les mêmes mécanismes que la sémantique historique antérieure (Bréal, Ullman), expliquant les changements de sens par la métaphore ou la métonymie.

53 Une approche cognitive (M. E. Winters)

Dans l'approche cognitive proposée par M. Winters (1989, 1990, 1995), et fondée sur la sémantique du prototype, le déplacement sémantique s'expliquerait par un *déplacement de saillance*, par la mise en saillance d'un trait sémantique secondaire jusque là. Ainsi, lorsqu'on constate empiriquement que le changement sémantique va dans le sens d'une 'subjectivation', on peut décrire ce déplacement comme la focalisation d'un trait jusque là périphérique, mais qui fait évoluer le sens du terme dans cette direction (en particulier Traugott 1989,1995 : 31-35, Traugott et Dasher 2002).

Ce type d'explication, centrée sur l'activité cognitive du locuteur-innovateur, et qui trouve dans la sémantique du prototype un cadre d'analyse adéquat, se situerait parfaitement dans le scénario proposé par Heine (2002). C'est ce que nous allons développer.

6 Un modèle en quatre phases

Nous adopterons donc un modèle en quatre phases, synthétisant en quelque sorte les apports des trois approches précédentes. Nous l'illustrerons par deux exemples, les grammaticalisations qui ont abouti à la création de *beaucoup* d'une part, et à celle du futur périphrastique en *aller* d'autre part.

Dans l'état A initial, qui représente la phase I de départ, la saillance est sur le premier élément du groupe *coup d'épée* :

77 avoient veu un biau coup fere au chevalier nouvel.
(LaMortleroiArtu,p. 14 : Tls avaient vu le nouveau chevalier frapper un coup superbe')

Dans l'état A b, représentant la phase II, on peut rencontrer des contextes ambigus qui peuvent générer par inférence une interprétation métaphorique :

Nos engins getoient au leur et les leurs aus nostres, mes onques n oy dire que les nostres feissent biau cop. (Joinville, 193 ; voir p. 145)

Dans l'état suivant, aB, la construction reste la même, mais apparaissent des contextes nouveaux avec cette expression : elle se construit avec des verbes incompatibles avec l'ancienne valeur concrète, lexicale, de *beau coup*, *telforsvoyer* 'se tromper, s'égarer' :

« *Vous avezforvoié beau cop* ». (Manière de langage écrite en 1396 : 'Vous vous êtes tout à fait égaré')

Dans l'état ultime, ou phase IV, la nouvelle valeur, grammaticale, est nettement séparée de l'ancienne, lexicale, au point que les deux valeurs peuvent coexister dans le même énoncé, selon le 'principe d'anachronie' développé par Hagège (1993) : à cette ultime étape, on peut construire : *beaucoup de beaux coups d'épée* (ou encore : *// va aller au marché*). À partir de cette totale autonomisation de la nouvelle valeur, grammaticale, du terme, vont se développer des emplois inédits, par extension, tels que *beaucoup* pronominal, ou bien construisant un complément de nom animé humain (*beaucoup de gens*) :

Grammaire : états		<i>Beaucoup</i>	<i>Aller + Inf</i>
A	<i>La saillance est sur le 1^e élément : x</i>	<i>Donner un beau coup d'épée</i>	<i>Il va à Paris</i>
Ab	<i>La syntaxe permet F ambiguïté</i>	<i>Sans faire beau-coup</i>	<i>Il va chercher un livre</i>
aB	<i>La saillance se déporte sur le 2^e élément : la syntaxe n a pas changé. Pour ALLER la syntaxe reste la même, mais la saillance porte sur DIRE et sa valence</i>	<i>Beaucoup de terre, de peine Forsvoyer beaucoup</i>	<i>Il va dire son avis</i>
B		<i>Beaucoup viennent, Beaucoup de beaux coups</i>	<i>Il va aller au cinéma</i>

Comme on le voit, la nature du contexte nous permet d'identifier le stade auquel en est l'évolution du nouveau morphème : comme le soulignait Heine (2002), le contexte joue un rôle capital.

Mais il reste un certain nombre d'inconnues : existe-t-il des régularités dans la façon dont on passe d'une phase à l'autre ? Chaque étape (II et III spécialement) possède-t-elle ses spécificités ?

Existe-t-il des contextes plus favorables que d'autres à l'innovation, et donc à une possible évolution ?

7 Les types de contexte favorables au changement, sélectionnés pour la Phase-2

7.1 Des régularités dans le choix des contextes de changement

Il semble, empiriquement, que ce ne sont pas tous les types de contextes dans lesquels un changement commence à apparaître - qu'il s'agisse d'une nouvelle prononciation, d'une construction nouvelle, d'un nouveau morphème, etc.

Un certain nombre de cas empiriques permettent de formuler une hypothèse provisoire : la nature, syntaxique et informationnelle, de l'énoncé dans lequel se trouve la forme en possible changement, et la position de cette forme dans cet énoncé, semblent jouer un rôle.

7.2 Fonctions syntaxiques et thématiques non marquées favorables au changement

D'après un certain nombre de cas étudiés, il semble que la nouvelle signification se développe de préférence dans des contextes présentant des points communs : ce sont des situations où l'emploi n'est pas marqué cognitivement ou informationnellement :

non pas dans une fonction telle que sujet, mais plutôt dans une fonction adjacente ;

non pas en tant qu'élément topicalisé, mais en tant qu'élément non marqué du point de vue de la topicalisation : en phrase enchâssée par exemple ;

non pas dans des types de phrase marqués, mais d'abord dans une construction non marquée (phrase déclarative).

7.2 Trois cas : la grammaticalisation emprunte des voies non marquées...

7.2.1 Beaucoup

Ainsi, concernant un groupe nominal tel que (*un*) *beau coup* (*deN*), si comme le pose la grammaire cognitive (Langacker 2001 : 330), « a subject is properly characterised as *the primary clausal figure* », on attendra donc que le changement ait lieu d'abord en fonction d'objet - ce qui par ailleurs est la construction la plus courante de cette expression. Et c'est justement ce qui se passe : comme on l'a vu aux chapitres 4 et 5 (pp. 146-147 et 189), c'est justement en fonction d'objet que *beaucoup* (+ *N*) développe ses premiers emplois ; et encore chez Froissart, cet emploi reste de loin le plus fréquent.

7.2.2 Les déterminants démonstratifs *ce* et *ces*

La nouvelle forme de déterminant, neutralisée tant pour le genre que sémantiquement, se rencontre d'abord dans des énoncés où elle détermine non pas un nom sujet, mais un régime : il n'existe d'ailleurs pas de forme de cas-sujet correspondant à *ces* en ancien français, au début, et la forme *cis* de cas-sujet, analogique (voir chapitre 7, pp. 243-245), apparaît tardivement.

7.2.3 Les connecteurs de conséquence en français moderne (C. Rossari 1998)

Dans un article de 1998, C. Rossari étudie les connecteurs de conséquence en français et en italien, au sein desquels, pour le français, elle distingue deux groupes : ceux à grande latitude d'emploi (*donc, par conséquent, alors*) et ceux ne reliant que des énoncés assertifs (*de ce fait, du coup, pour cette raison*) (1998 : 115):

« Parmi les connecteurs pragmatiques, certains ne peuvent articuler que des assertions, alors que d'autres sont combinables avec des suites non assertives, telles que des impératifs ou des questions. C'est le cas des connecteurs de conséquence qui se partagent en deux groupes en fonction de cette propriété. *De ce fait, du coup, pour cette raison* sont des connecteurs qui ne peuvent être combinés qu'avec des assertions, alors que *donc, par conséquent, alors* acceptent à leur gauche ou à leur droite des questions ou des impératifs, comme l'atteste le contraste entre les énoncés (a) et (b) :

- 1a. Ton père est fatigué, donc / par conséquent / alors ne le dérange pas !
- 1b. ?? Ton père est fatigué, de ce fait / du coup ne le dérange pas ! [...]

5a. Je ne te demande pas de finir ce travail immédiatement. Donc/alors pourquoi es-tu si stressée ?

Elle constate que certains de ces connecteurs peuvent être employés en tous types d'énoncés, alors que ceux aux emplois restreints ne peuvent être employés que dans des contextes non marqués, tels que phrase la déclarative assertive ; ils sont impossibles, ou difficilement acceptables, en interrogation ou en phrase jussive.

Pour rendre compte de cet état de fait, elle est conduite à argumenter que :

« les deux types de portée sémantique qui caractérisent les connecteurs de conséquence [...] sont en relation avec le *stade de grammaticalisation* du connecteur [je souligne]. Les connecteurs du premier groupe ont atteint un stade de grammaticalisation plus avancé que ceux du second... En d'autres termes il est plus adéquat d'expliquer ces restrictions via des stades différents de grammaticalisation que via des fonctionnements hybrides quant à la portée. » (1998 : 124)

Si cette analyse se vérifie en diachronie, alors on aura une preuve supplémentaire que la grammaticalisation, et peut-être plus largement le changement linguistique, opère d'abord en contexte non marqué.

8 En conclusion...

Les propositions et hypothèses formulées dans ce chapitre ont pour but de nous permettre d'affiner les critères grâce auxquels, peu à peu, on comprendra mieux par quelles modifications très fines dans leur syntaxe, par quels déplacements contextuels, à travers quels processus cognitifs, les unités linguistiques peuvent évoluer tant dans leur nature catégorielle que dans leurs valeurs sémantiques.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS, James Noël (1976). « A Typological Approach to Latin word order », *Indogermanische Forschungen*, pp. 70-99.
- ADAMS, Marianne P. (1987). *Old French, Null Subjects and Verb Second Phenomena*. Ph.D. Dissertation, University of California, Los Angeles.
- AITCHISON, Jean (199P/1983). *Language change : progress or decay ?* Cambridge : Cambridge University Press.
- AITCHISON, Jean (1991). *The seeds of speech : Language origin and evolution*. Cambridge : Cambridge University Press.
- ANDERSEN, Henning (1973). « Abductive and Deductive Change », *Language* 49, pp. 765-793.
- ANDERSEN, Henning (1989). « Understanding linguistic innovations ». In L. E. Breivik & E. H. Jahr eds. *Language Change. Contributions to the Study of its Causes*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter, pp. 5-27.
- ANDERSEN, Henning (1990). « The structure of drift ». In H. Andersen & K. Koerner eds. *Historical Linguistics*. 1987, pp. 1-21.
- ANDERSEN, Henning ed. (1993). *Selected papers from the 11th International Conference on Historical Linguistics*, University of California, Los Angeles (Current Issues in Linguistic Theory 12). Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- ANDERSEN, Henning ed. (2001). *Actualization : Linguistic Change in Progress. Papers from a workshop held at the 14th International Conference on Historical Linguistics, Vancouver*. University of California, Los Angeles (Current Issues in Linguistic Theory). Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- ANDERSEN, Henning ed. (2001). « Actualization and the (uni)directionality of change ». In H. Andersen ed. *Actualization : Linguistic Change in Progress*, pp. 225-248.
- ANDERSEN, Henning & KOERNER, E.F.K. (1990). *Historical Linguistics 1987*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- ANDERSON, John M. & JONES, Charles eds (1974). *Historical Linguistics*. Amsterdam : North-Holland.

- ANTOINE, Gérard (1962). *La coordination en français*. Paris : D'Artrey.
- ANTTILA, Raimo (1989/1972). *Historical and Comparative Linguistics*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- ASHBY, William (1981). « The Loss of the Négative Particle *ne* in French : a Syntactic Change in Progress », *Language* 57, pp. 674-687
- BALDINGER, Kurt (1980). « Le remplacement de "moult" par "beaucoup" ». In *Du mot au texte (III Coll. MF)*. Tübingen : G. Narr Verlag, pp. 57-87.
- Bally, Charles (1926). *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : E. Leroux.
- BARRA JOVER, Mario éd. (2004). « Le français parmi les langues romanes ». *Langue française* 14 L Paris : Larousse,
- Base de Français médiéval (BFM)* : <http://bfm.ens-lsh.fr/>
- BAT-ZEEV SHYLDKROT, Hava (1995). « Présentation : synchronie et diachronie : du discours à la grammaire », *Langue française* 107, pp. 3-6.
- BAT-ZEEV SHYLDKROT, Hava (1995). « *Tout* : polysémie, grammaticalisation et sens prototypique », *Langue française* 107, pp. 72-92.
- BAT-ZEEV SHYLDKROT, Hava & KUPFERMAN, Lucien eds (1995). *Tendances récentes en linguistique française et générale*. Amsterdam-New York : John Benjamins Publishing Company,
- BAT-ZEEV SHYLDKROT, Hava (1997). « La grammaticalisation des auxiliaires : le cas de *voir* », *Scholias* 10, pp. 205-224.
- BAT-ZEEV SHYLDKROT, Hava éd. (sept. 1999). *Langages* 135 : *Les auxiliaires : délimitation, grammaticalisation et analyse*. Larousse.
- BAT-ZEEV SHYLDKROT, Hava & KEMMER, S. (1988). « Le développement sémantique des conjonctions en français : quelques concepts généraux », *Revue romane* 23/1, pp. 9-20.
- BATTYE, Adrian (1995). « Aspects of quantification in French in its régional &nd diachronie varieties ». In J. C. SMITH & M. MAIDEN eds, *Linguistic Theory and the Romance Languages*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, pp. 1-35.
- BAUCHE, Henri (1920). *Le langage populaire*. Paris : Payot.
- BAUER, Brigitte L. M. (1995). *The Emergence and Development of SVO Patterning in Latin and French. Diachronie and Psycholinguistic Perspectives*. Oxford : Oxford University Press.
- BENVENISTE, Emile (1958/1974). « De la subjectivité dans le langage ». In *Problèmes de linguistique générale* I, pp. 258-285.
- BENVENISTE, Emile (1968/1974). « Les transformations des catégories linguistiques ». In *Problèmes de linguistique générale* II, pp. 126-136.
- BENVENISTE, Emile (1968). « Mutations of Linguistic Catégories ». In LEHMANN, W. & MALKIEL, Y. eds. *Directions for Historical Linguistics. A Symposium*, Austin & London, University of Texas Press, pp. 83-94 ; repris sous le titre « Les transformations des catégories linguistiques ». In Benveniste, E. *Problèmes de linguistique générale* 2, Paris, Gallimard, pp. 126-136.
- BENVENISTE, Emile (1974/1968). « Les transformations des catégories linguistiques ». In *Problèmes de linguistique générale* II Paris : Gallimard, pp. 126-136.
- BERG, Thomas (1998). *Linguistic Structure and Change*. Oxford : Oxford University Press.
- BFM : voir *Base de Français médiéval*.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (2002). *Choix de textes de français parlé (36 extraits)*. Paris : Champion.
- BLANK, Andréas (1993). « Das verwaiste Wort. Zum Bedeutungswandel durch Volksetymologie ». In Foltys, C. et Kotschi, Th. eds. 1993, *Berliner Romanistische Studien. Fur H. Ochse* (Neue Romania 14). Berlin, pp. 43-61.
- BLANK, Andréas (1997). *Prinzipien des lexikalischen Bedeutungswandels am Beispiel des/DER romanischen Sprachen*, Ttbingen, Niemeyer.
- BLANK, Andréas (1999). « Why Do New Meanings Occur ? A Cognitive Typology of the Motivations for Lexical Semantic Change ». In BLANK, A. & KOCH, P. (1999). *Historical Semantics and Cognition*, pp. 62-89.
- BLANK, Andréas & KOCH, Peter (1999). *Historical Semantics and Cognition*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- BLOOMFIELD, Léonard (1933/1969). *Language*. London.
- BOLINGER, Dwight (1972). *Degree words*. La Haye : Mouton.
- BOLINGER, Dwight (1980). « Wanna and the gradience of auxiliaries ». In G.BRETTSCHEIDER & C. LEHMANN eds, *Wege zur Universalienforschung (Zum 60. Genburstag von H.Seiler)*. Ttbingen : G.Narr, pp. 292-299.
- BOONE, Annie & PIERRARD, Michel éd. (1998). *Les marqueurs de hiérarchie et la grammaticalisation. Travaux de Linguistique* 36. Bruxelles : Duculot.
- BOPP, Franz (1816). *Über das Conjugationssystem der Sanskritsprache in Vergleichung mit jenem der griechischen, lateinischen, persischen und germanischen Sprache*. Frankfurt a.M. Andreâsche Buchhandlung, Reprint 1975 (Documenta Semiotica - série I).
- BOPP, Franz (1833-52). *Vergleichende Grammatik des Sanskrit, Zend, Griechischen, Lateinischen, Altslawischen, Gothischen und Deutschen*. Berlin.
- BORTOLUSSI, Bernard (1991). « Critères d'identification de l'Objet en latin », *Stemma* 1, pp. 11-21.
- BOUQUET, Simon & ENGLER, R. eds. (2002). Ferdinand de SAUSSURE, *Écrits de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- BRAHIM, Ahmed (1997). « De quelques cas de grammaticalisation en arabe parlé », *Revue de la Lexicologie* 12-13, pp. 105-127.
- BRÉAL, Michel (1878/1897/1982). *Essai de sémantique : science des significations*. Brionne : Gérard Montfort.
- BREIVIK, Leiv Egil & ERNST, Haakon eds (1989). *Language Change : Contributions to the Study of its Causes*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- BRINTON, Laurel J. & TRAUOGOTT, Elizabeth Closs (2005) *Lexicalisation and Language Change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- BRUNOT, Ferdinand (1905-1938, puis 1979-2001). *Histoire de la langue française*. Paris : A. Colin & CNRS Éditions, 17 vol.
- BURIDANT, Claude (1987). « Les résidus de l'ordre OV en ancien français et leur effacement en moyen français », *Romania* 108, pp. 20-65.

- BURIDANT, Claude (1992). « L'évolution de l'ancien français vers le français contemporain ». In *Actes du XX^e congrès International de Linguistique et Philologie Romane*, t.III, pp. 27-34.
- BURIDANT, Claude (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : SEDES.
- BYBEE, Joan L. (1985). *Morphology*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- BYBEE, Joan L. (2003). « Mechanisms of Change in Grammaticization : The Rôle of Frequency ». In JOSEPH, Brian D. & JANDA, Richard D. eds (2003), pp. 602-623.
- BYBEE, Joan L. & DAHL, Ôsten (1989). « The Création of Tense and Aspect Systems in the languages of the world », *Studies in Language* 13/1, pp. 51-103=
- BYBEE, Joan L., PERKINS, Rêvère & PAGLIUCA, William (1994). *The Evolution of Grammar*. Chicago : The University of Chicago Press.
- BYBEE, Joan L. & HOPPER, Paul ((2001). *Frequency and the Emergence of linguistic Structure*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- BYNON, Theodora (1977). *Historical Linguistics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CAMPBELL, Lyle (1996). « On sound change and challenges to regularity ». In Durie & Ross eds, pp. 72-89.
- CAMPBELL, Lyle (2001). « What's wrong with grammaticalization ? », *Language Sciences*, 23, pp. 113-162.
- CAMPBELL, Lyle & JANDA, Richard (2001). « Introduction: conceptions of grammaticalization and their problems », *Language Sciences* 23, pp. 93-112.
- CARLIER, Anne & GOYENS, Michèle (1998). « De l'ancien français au français moderne : régression du degré zéro de la détermination et restructuration du système des articles », *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain-la-Neuve* 24 :3-4, pp. 77-112.
- CARLIER, Anne (2001). « La genèse de l'article un ». *Langue française* 130, pp. 65-88.
- CARLIER, Anne (2004). « Sur les premiers syntades de l'article partitif ». In C. Benninger & L. José eds, *Partition et topicalisation en diachronie et en synchronie*, *Scolia* 18.
- CHARPIN, François (1977). *L'idée de phrase grammaticale et son expression en latin*. Paris : Champion.
- CHARPIN, François (1991). « Ordre des mots et identification de l'objet », *Stemma* 1, pp. 25-34.
- CHAUSSÉE, François de la (1977). *Initiation à la morphologie historique de l'ancien français*. Paris : Klincksieck.
- CHESTERMAN, Andrew (1991). *On Definiteness. A study with spécial référence to English and Finnish*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CHESTERMAN, Andrew (1992). « Why you see it and why you don't : English article usage and the Informativeness Principle ». In M. Vilkuna éd. *SKY1992 (Suomen Kielitieellisen Yhdistyksen vuosikirja)*, pp. 213-218.
- CHESTERMAN, Andrew (1999). *Contrastive Functional Analysis*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- CHESTERMAN, Andrew (2004). « Observations synchroniques et diachroniques sur la généricité nominale en finnois, français et anglais ». In J. Hårnâ & U. Tuomarla eds. *Actes du 6^e Colloque franco-finlandais de linguistique contrastive*. Helsinki : Publications du Département des langues romanes, pp. 65-1 A.
- COMBETTES, Bernard (1985). *Recherches sur l'ordre des éléments de la phrase en moyen français* (Thèse pour le Doctorat d'État, Université de Nancy ; exemplaire dactylographié).
- COMBETTES, Bernard (1987). « Marqueurs de généricité et ordre des mots : article défini et déterminant zéro en moyen français ». In G. Kleiber éd. *Rencontre(s) avec la généricité*. Paris : Klincksieck, pp. 9-32.
- COMBETTES, Bernard éd. (1999). *L'évolution du groupe verbal en français. Verbum XXI/3*. Presses Universitaires de Nancy.
- COMBETTES, Bernard & PRÉVOST, Sophie (2001). « Évolution des marqueurs de topicalisation », *Cahiers de praxématique* 37, pp. 103-124.
- CORBIN, Danielle (1992). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Lille : Presses universitaires de Lille.
- CORBLIN, Francis (1987). *Indéfini, défini et démonstratif : constructions linguistiques de la référence*. Genève : Droz.
- COSERIU, Eugenio (1958). *Sincronia, diacronia e historia*. Montevideo Université.
- COSERIU, Eugenio (1964). « Pour une sémantique diachronique structurale », *Travaux de linguistique et de littérature* II/1, pp. 139-186.
- COSERIU, Eugenio (1969). « Sistema, norma y habla ». In *Teoriadellenguaje y linguistic a generai*. Madrid : Gredos, pp. 11-113.
- COSERIU, Eugenio (1992). *Competencia lingüística, Elementos de la teoría del hablar*, Madrid : Gredos.
- CRAIG (Grinevald). Colette (1991). « Ways to go in Rama: a case study in polygrammaticalization ». In TRAUGOTÍ & HEINE eds, pp. 455-491.
- CROFT, William (1990). *Typology and Universals*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CROFT, William (2000). *Explaining linguistic Change - an Evolutionary Approach*. London : Longman.
- CULIOLI, Antoine (1973). « Sur quelques contradictions en linguistique », *Communications* 20, p. 83-91, repris in Culioli (1999), pp. 43-52.
- CULIOLI, Antoine (1982). « Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe », repris in Culioli (1999), pp. 95-111.
- CULIOLI, Antoine (1990-1999). *Pour une linguistique de Vénonciation*, t. I (1990). II (1999). t.III (1999) (reprise d'articles s'échelonnant de 1973 à 2000).
- DE CARVALHO, Paulo & LABRUNE, Laurence (2000). *Grammaticalisation I I : (Dé)motivation et contrainte. Travaux linguistiques du CERLICO13*. Presses Universitaires de Rennes.
- DE MULDER, Walter (1997). « Les démonstratifs : des indices de changement de contexte ». In Flaux, N., Van De Velde, D. & De Mulder, W. *Entre général et particulier : les déterminants*, pp. 137-200.
- DE MULDER, Walter (2001). « La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype : présentation », *Langue française* 130, pp. 8-32.
- DE MULDER, Walter & VANDERHEYDEN, Anne (2001). *La linguistique diachronique : grammaticalisation et sémantique du prototype. Langue française* 130. Paris : Larousse.
- DETGES, Ulrich (1999). « Wie entsteht Grammatik ? Kognitive und pragmatische

- NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid eds (1999). *Reanalyse und Grammatikalisierung in der romanischen Sprachen*, pp. 31-52.
- DETTGES, Ulrich (2003). « La notion de réanalyse et son application à la description des langues créoles ». In S. Kriegel ed. *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*, pp. 49-67.
- DIESSEL, Holger (1999). *Démonstratives. Form, fonction, and grammaticalization*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- DONABÉDIAN, Anaïd (2000). « De l'arménien classique à l'arménien moderne : typologie, ordre des mots et contact linguistique », *Cahiers linguistiques de l'INALCO* 2000/3 34-54.
- DOYLE, Aidan (2002). « Yesterday's affixes as to day's clitics. A case-study in degrammaticalization ». In WISCHER, Use & Gabriele DIEWALD eds, pp. 67-81.
- DRESSLER, Wolfgang & al. 1987. *Leitmotifs in Natural Morphology*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- DUPUIS, Fernande (1989). *L'expression du sujet dans les subordinées en ancien français*. PhD dissertation, Université de Montréal.
- DURIE, Mark & Ross, Malcolm, eds (1996). *The Comparative Method renewed : Regularity and Irregularity in Language*. Oxford : Oxford University Press.
- EL KALADI, Ahmed éd. (1996). *La grammaticalisation. Modèles Linguistiques XVII* 12 (vol.34).
- EPSTEIN, Richard (1994). « The Development of the Definite Article in French ». In W. Pagliuca ed. *Perspectives on Grammaticalization*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, pp. 63-80.
- EPSTEIN, Richard (1995). « The Later Stages in the Development of the Definite Article : Evidence from French ». In H. Andersen ed. *Historical Linguistics 1993*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, pp. 159-176.
- Equipe IFA (1983). *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. Paris : EDICEF.
- FAARLUND, Jan Terje (1990). *Syntactic Change : Towards a Theory of Historical Syntax*. Berlin & New York : Mouton de Gruyter.
- FAARLUND, Jan Terje ed. (2001) *Grammatical Relations in Change*. Oslo : University of Oslo.
- FAGARD, Benjamin (2002). « Évolution sémantique des prépositions spatiales de l'ancien au moyen français », *Linguisticae investigationes*, 25/2, pp. 311-338.
- FALK, Paul (1934). « Comment *trans* est devenu la marque du superlatif absolu en français », *Studio, Neophilologica* XIII, pp. 11-44.
- FERGUSON, Charles (1959). « Diglossia », *Word* 15, pp. 325-340.
- FILLMORE, Charles (1975). « An Alternative to Checklist Théories of Meaning ». In *Proceedings of the 1st Annual Meeting, Chicago Linguistic Society*, pp. 123-131.
- FISCHER, Olga & ROSENBAACH, A. (2001). « Introduction ». In Fischer O. & al. (ed). (2001). *Pathways of change, Grammaticalizations in English*, pp. 1-37.
- FISCHER, Olga & al. eds (2001). *Pathways of change : Grammaticalizations in English*, Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- FISCHER, Olga, NORDE, Muriel & PERRIDON, Harry (2004) *Up and down the Cline : The Nature of Grammaticalization*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- FLAUX, Nelly, VAN DE VELDE, Danièle & DE MULDER, Walter (1997). *Entre général et particulier : les déterminants*. Arras : Artois Presses Université.
- FLEISCHMAN, Suzanne (1982). *The Future in Thought and Language : Diachronie Evidence from Romance*. Cambridge : Cambridge University Press.
- FLEISCHMAN, Suzanne (1985). « From Pragmatics to Grammar. Diachronie Reflections on Complex Pasts and Futures in Romance », *Lingua* 60, pp. 183-214.
- FOUCHÉ, Pierre (1967). *Morphologie historique du français*. Paris : D'Artrey, 3 vol.
- FOULET, Lucien (1930/1965). *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris : Champion.
- FOURNIER, Nathalie (1998). *Grammaire du français classique*. Paris : Belin.
- FRANÇOIS, Alexis (1966). In BRUNOT, F., *Histoire de la langue française*. T. VI, fasc. II/2. Paris : Armand Colin.
- FREI, Henri (1929/1971). *La grammaire des fautes*. Genève-Leipzig : Kundig-Harrassowitz (réimprimé en 1971 sous le titre modifié et explicité par l'ajout du titre du chapitre introductif : *La grammaire des fautes. Introduction à la grammaire fonctionnelle*. Genève Slatkine Reprints).
- FROISSART, Jean, *Chroniques, Dernière rédaction du premier livre (Rome ms. Regdat. 869)*. édition par George T. Diller (1972). Paris-Genève : Droz-Minard.
- FUCHS, Catherine & MARCHELLO-NIZIA, Christiane éd. (1998). *Les opérations de thématization en français : Cahiers de Praxématique* 30.
- FUCHS, Catherine éd. (1997). *La place du sujet en français contemporain*. Louvain : Duculot.
- GABELENTZ, G. von der (1891). *Die Sprachwissenschaft. Ihre Aufgaben, Methoden und bisherige Ergebnisse*, Leipzig : Weigel (2nde éd. 1901, repr. Tübingen : Narr 1969).
- GADET, Françoise (2003). *La variation sociale en français*. Gap-Paris : Ophrys.
- GEERAERTS, Dirk (1997). *Diachronie Prototype Semantics. A Contribution to Historical Lexicology*. Oxford : Clarendon Press.
- GEERAERTS, Dirk (1999). « Diachronie Prototype Semantics. A Digest ». In BLANK, A. & KOCH, P. eds., pp. 91-107.
- GÉVAUDAN, Paul (1999). « Semantische Relationen in nominalen und adjektivischen Kompositionen und Syntagnen ». *PhiN (Philologie im Netz)*, 9/1999, pp. 11-34.
- GIACALONE-RAMAT, Anna (1998). « Testing the boundaries of grammaticalization ». In Giacalone-Ramat Anna & Paul Hopper eds, pp. 107-127.
- GIACALONE-RAMAT, Anna & HOPPER, Paul eds (1998). *The Limits of Grammaticalization*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- GILLIÉRON, Jules (1921). *Pathologie et thérapeutique du langage IV*. Paris : Bibliothèque de la SLP.
- GIVÓN, Talmy (1971). « Historical Syntax and Synchronic Morphology : an Archaeologist's Field Trip », *Chicago Linguistic Society* 7, pp. 394-415.
- GIVÓN, Talmy (1973). « The Time-Axis Phenomenon », *Language* 49, pp. 890-925.
- GIVÓN, Talmy (1989). *Mind, Code, and Context : Essays in Pragmatics*. Hillsdale, N.J. : Lawrence Erlbaum.
- GIVÓN, Talmy ed. (1997). *Grammatical Relations : a functional perspective*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- GOLDBERG, Adèle (1995). *A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago : Chicago University Press.
- GOUGENHEIM, Georges (1929). *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*. Paris : Nizet.

- GOYENS, Michèle (1994). *Emergence et évolution du syntagme nominal en français*. Berne : Peter Lang.
- Grammaticalisation (1). : (d)é motivation et contrainte, Paulo de Carvalho et Laurence Labrune éd. (2000). *Travaux linguistiques du CERLICO*. Rennes : les PUR.
- GREENBERG, Joseph H. (1960). « A quantitative approach to the morphological typology of language ». *International Journal of American Linguistics* 26, pp. 178-194.
- GREENBERG, Joseph H. (1963, 2^e éd. 1966). « Some Universals of Grammar with particulars Référence to the order of meaningful Elements ». In J.Greenberg ed. *Universals of Language*. Cambridge : The M.I.T.Press, pp. 73-113.
- GREENBERG, Joseph H. (1978). « How does a language acquire gender markers ». In Greenberg Joseph H. ed. Vol. 3, pp. 47-82.
- GREENBERG, Joseph H. (1978). *Universals of human languages*, 4 vol. Stanford : Stanford University Press.
- GREENBERG, Joseph H. (1991). « The last stages of grammatical elements : contractive and expansive Desemanticization ». In Traugott & Heine, pp. 303-314.
- GRICE, H. P. (1975). « Logic and conversation ». In COLE, P. & MORGAN, J. L. eds, *Syntax and Semantics III*.
- GROSS, Maurice (1975). *Grammaire transformations lie du français. Tables*. Paris : Larousse.
- GUILBERT, Louis (1975). *La créativité lexicale*. Paris : Larousse.
- GUILLAUME, Gustave (1951). *Langage et science du langage*. Paris-Montréal : Nizet-Presses de l'Université Laval.
- GUIMIER, Claude éd. (1999). *La Thématization dans les langues*. Berlin : Peter Lang.
- HAGÈGE, Claude (1993). *The Language Builder*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- HAGÈGE, Claude (2001). « Les processus de grammaticalisation ». In Haspelmath M. E. König, W. Oesterreicher & W. Raible ed. *Language Typology and Language Universals I Spachtypology und sprachliche Universalien I La typologie des langues et les universaux linguistiques*. Berlin-New York: Walter de Gruyter, vol. 2, n°113, pp. 1609-1623.
- HAIMAN, John (1985). *Iconicity in Syntax*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- HALLE, Morris (1962). « Phonology in generative grammar », *Word* 18, pp. 54-72.
- HALLIDAY, M. A. K. & HASAN, R. (1976). *Cohésion in English*. London : Longman.
- HARRIS, Alice C. & CAMPBELL, Lyle (1995). *Historical syntax in cross-linguistic perspective*. Cambridge University Press.
- HARRIS, Alice C. (2003). « Cross-Linguistic Perspectives on Syntactic Change ». In Joseph, B. & Janda, R. eds, pp. 529-551.
- HARRIS, Martin (1977). « Démonstratives, articles and third person pronouns in French : changes in progress », *Zeitschrift für Romanische Philologie* 93, pp. 249-261.
- HARRIS, Martin (1978). *The Evolution of French Syntax : A Comparative Approach*. London, Longman.
- HASENOHR, Geneviève (1993). *Introduction à l'ancien français de Guy Raynaud de laage*. Paris : SEDES.
- HASPELMATH, Martin (1990). « The grammaticalization of passive morphology », *Studies in Language* 14/1, pp. 25-72.
- HASPELMATH, Martin (1997). *From space to time : temporal adverbials in the world's languages*. Berlin : LINCOM EUROPA.
- HASPELMATH, Martin (1998). « Does grammaticalization need reanalysis ? », *Studies in Language*, 22, pp. 49-85.
- HASPELMATH, Martin (1999). « Why is grammaticalization irreversible ? », *Linguistics*, 37/6, pp. 1043-1068.
- HASPELMATH, Martin (2004). « On the directionality in language change with particular référence to grammaticalization ». In FISCHER, O., NORDE, M. & PERRIDON, H., pp. 17-44.
- HAUDRICOURT, André-G. & JUILLAND, Alphonse (1949). *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*. Paris : Klincksieck (2^e éd. 1970 : La Haye : Mouton).
- HAUGEN, Einar (1950). « The analysis of linguistic borrowing », *Language* 26 : 210-231.
- HAWKINS, John (1983). *Word Order Universals*. New York : Académie Press.
- HEINE, Bernd (1993). *Auxiliaries, Cognitive Forces and Grammaticalization*. Oxford : Oxford University Press.
- HEINE, Bernd (2002). « On the rôle of context in grammaticalization ». In Wischer et Diewald, *New Reflections on Grammaticalization*, pp. 83-101.
- HEINE, Bernd & REH, M. (1984). *Grammaticalisation and Reanalysis in African Languages*. Hamburg : H. Buske.
- HEINE, Bernd, Ulrike CLAUDI & Friederike HÜNNEMEYER (1991a). *Grammaticalization, A Conceptual Framework*. Chicago : The University of Chicago Press.
- HEINE, Bernd, Ulrike CLAUDI & Friederike HÜNNEMEYER (1991b). « From cognition to grammar ». In E.C.Traugott & B. Heine eds (1991), pp. 149-187.
- HEINE, Bernd, & KUTEVA, Tania (2002). *World Lexicon of Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- HENRY, Victor (1883). *Étude sur l'analogie en général et sur les formations analogiques de la langue grecque*. Thèse pour le doctorat. Lille : Imprimerie L. Danel.
- HERMAN, Jozsef (1963). *La formation du système roman des conjonctions de subordination*. Berlin : Akademie Verlag.
- HIRSCHBÜHLER, Paul & ROCHETTE, Anne éd. (1988). *Aspects de la syntaxe historique du français*. Québec : Association québécoise de Linguistique.
- HIRSCHBÜHLER, Paul & JUNKER, Marie-Odile (1988). « Remarques sur les sujets nuls en subordonnées en ancien et moyen français ». In HIRSCHBÜHLER, Paul & ROCHETTE, Anne éd., pp. 63-84.
- HIMMELMANN, Nikolaus (1997). *Deiktikon, Artikel, Nominalphrase. Zur Emergenz syntaktischer Struktur*. Tübingen : Max Niemeyer.
- HOCK, Hans Henrich (1986/1991¹) *Principles of Historical Linguistics*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- HOCK, Hans Henrich (2003). « Analogical Change ». In Joseph, B. D. & Janda R. D. eds, *The Handbook of Historical Linguistics*. Oxford : Blackwell Publishing, pp. 441-460.
- HODGE, C. (1970). « The Linguistic Cycle ». *Language Sciences* 13, pp. 1-17.
- HOPPER, Paul J. (1987). « Emergent Grammar ». In *Proceedings of the Thirteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, pp. 139-157.
- HOPPER, Paul J. (1991). « On Some Principles of Grammaticalization ». In TRAUGOTT, E. et HEINE, B. eds, pp. 17-35.
- HOPPER, Paul J. (1992). « Grammaticalization ». In BRIGHT, W., *International*

- HOPPER, Paul & THOMPSON, Sarah (1984). « The Discourse Basis for Lexical Catégories in Universal Grammar », *Language* 60, pp. 703-752.
- HOPPER, Paul J. & TRAUGOTT, Elizabeth Closs (2003/1993). *Grammaticalization*. Cambridge University Press.
- HUMBOLDT, Wilhelm von (1822/1972). « Über das Entstehen der grammatischen Formen und ihren Einfluß auf die Ideenentwicklung ». In *Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, réimprimé dans W. von Humboldt (1972). *Schriften zur Sprachphilosophie (= Werke in fünf Bänden, éd. par A. Flitner et K. Giel, vol. III)*. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft, pp. 31-63.
- HURTFORD, James, STUDDERT-KENNEDY, Michael & KNIGHT, Chris (1998). *Approaches to the Evolution of Language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- ITKONEN, Esa (2002). « Grammaticalization as an analogue of hypothetico-deductive thinking ». In WISCHER, I. & DIEWALD, G. eds, pp. 413-422.
- ITKONEN, Esa (2005). *Analogy as Structure and Process*, Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- JAKOBSON, Roman (1957/1963). « Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe » (trad. de : « Shifters, verbal catégories, and the Russian verb »). In *Essais de linguistique générale I*, ch.IX, pp. 176-185.
- JANDA, Richard D. (2001). « Beyond "pathways" and "unidirectionality" : on the discontinuity of language transmission and the counterability of grammaticalization », *Language Sciences*, 23, pp. 265-340.
- JOSEPH, Brian D. (2001). « Is there such a thing as grammaticalization ? ». *Language Sciences*, 23, pp. 163-186.
- JOSEPH, Brian D. & JANDA, Richard D. eds (2003). *The Handbook of Historical Linguistics*. Oxford : Blackwell Publishing.
- KELLER, Rudi (1994/1990). *On Language Change. The invisible hand in language*. London : Routledge (Trad. de (1990). *Sprachwandel*).
- KILROE, Patricia (1989). *The Grammaticalization of French* à Ph. D. University of Texas at Austin. Ann Arbor : U.M.I.
- KILROE, Patricia (1994). « The Grammaticalization of French à ». In PAGLIUCA, W. éd., pp. 49-61.
- KIPARSKY, Paul (1974). « Remarks on analogical change ». In ANDERSON & JONES, pp. 257-275.
- KLAUSENBURGER, Jiirgen (2000). *Grammaticalization, Studies in Latin and Romance morphosyntax*. University of Washington (Current Issues in L T 193).
- KLAUSENBURGER, Jiirgen (2000). « A New view of grammaticalization to replace the "Cycle" in historical romance linguistics ». In S. DWORCKIN & D. WANNER eds, *New Approaches to old problems, Issues in romance historical Linguistics*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- KLEIBER, Georges éd. (1987). *Rencontre(s) avec la généralité*. Paris : Klincksieck.
- KLEIBER, Georges (1989). « "Le" générique : un massif ? ». *Langages* 94, pp. 73-113.
- KLEIBER, Georges (1990a). *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. Paris : PUF.
- KLEIBER, Georges (1990b). « Sur le démonstratif de notoriété en ancien français », *Revue québécoise de linguistique* 19/1, pp. 11-32.
- KLEIBER Georges & LAZZARO Hélène (1987). « Qu'est-ce qu'un syntagme nominal générique ? ». In : G. KLEIBER éd. *Rencontre(s) avec la généralité*. Paris : Klincksieck, pp. 76-79.
- KOCH, Peter (1995). « Der Beitrag der Prototypensemantik zur Historischen Semantik : Eine kritische Bestandsaufnahme », *Romanistisches Jahrbuch* 46, pp. 27-46.
- KRIEGEL, Sibylle éd. (2003). *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*. Paris : Éditions du CNRS.
- KROCH, Anthony (1989). « Réflexes of grammar in patterns of language change », *Language Variation and Change* 1, pp. 199-244.
- KROCH, Anthony (1994). « Morphosyntactic Variation ». In *Proceedings of the 30th annual meeting of the Chicago Linguistics Society*, t. II, pp. 180-201.
- KURYLOWICZ, Jerzy (1945-1949). « Lanature des procès dits analogiques », *Acta linguistica* V, 1945-1949, pp. 15-37. Repris in KURYLOWICZ, J. (1975/1960). *Esquisses linguistiques II*. Munchen : W. Fink, pp. 67-86. Repris in HAMP, Eric, HOUSEHOLTER, Fred W. & AUSTERLITZ, Robert eds (1966). *Readings in Linguistics II*. Chicago and London : The University of Chicago Press, pp. 158-174.
- KURYLOWICZ, Jerzy (1965). « The évolution of grammatical catégories », *Diogenes* 51, pp. 55-71. Repris in KURYLOWICZ, J. (1975/1960). *Esquisses linguistiques II*. Munchen : W. Fink, pp. 38-54.
- LABOV, William (1994). *Principles of Linguistic Change*, t. 1, *Internal Factors*. Oxford/Cambridge (USA).
- LAKOFF, George & JOHNSON, Mark (1980). *Metaphors We Live By*. Chicago : University of Chicago Press. Trad. fr. par M. de Fomel (1985). *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Paris : Minuit.
- LAMBRECHT, Knud & LEMOINE, KEVIN (1996). « Vers une grammaire des compléments d'objet zéro en français parlé », *Travaux linguistiques du CerLiCO/9*, pp. 270-310.
- LAMIROY, Béatrice (1983). *Les verbes de mouvement en français et en espagnol*. Amsterdam-New York, John Benjamins Publishing Company.
- LAMIROY, Béatrice (1995). « La transparence des auxiliaires ». In BAT-ZEEV SHYLDKROT, H. & KUPFERMAN, L. eds., pp. 277-287.
- LAMIROY, Béatrice (1999). « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation », *Langages* 135, pp. 33-45.
- LANG, Jiirgen & NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid eds (1999). *Reanalyse und Grammatikalisierung in der romanischen Sprachen*. Munich : Niemeyer Verlag.
- LANG, Jiirgen & NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid (1999). « Reanalyse und Grammatikalisierung. Zur Einführung in diesen Band ». In Lang, J. et Neumann-Holzschuh, I. eds., *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*, Ttbingen, Niemeyer, pp. 1-18.
- LANGACKER, Ronald W. (1977). « Syntactic Reanalysis ». In Li, C. éd., *Mechanisms of syntactic Change*. Austin : University of Texas Press, pp. 57-139.
- LANGACKER, Ronald W. (1990). « Subjectification », *Cognitive Linguistics* 1/1, pp. 5-38.
- LANGACKER, Ronald W. (1987-1991). *Foundations of Cognitive Grammar. I. Theoretical Prerequisites ; II Descriptive Application*. Stanford : Stanford University Press.
- LANGACKER, Ronald W. (1993). « Prépositions as grammatical(izing) éléments », *Leuvense Bijdragen U, W-* 287-309.
- LANGACKER, Ronald W. (1999). *Grammar and Conceptualization*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.

- LANGACKER, Ronald W. (2002/1991). *The cognitive Basis of Grammar*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- Langages* 135 : voir BAT-ZEEV SHYLDKROT, Hava.
- Language Sciences* 23 : voir CAMPBELL, Lyle & JANDA, Richard (2001).
- LAPESA, Rafaël (1995 8^e réimpression). *Historia de la lengua espanola*. Madrid : Gredos.
- LARJAVAARA, Meri (2000). *Présence ou absence de l'objet : limites du possible en français contemporain*. Helsinki : Academia Scientiarum fennicae.
- LASS, Roger (1990). *On explaining Language Change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- LASS, Roger (1997). *Historical Linguistics and Language change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- LASS, Roger (2001). « Remarks on (uni)directionality ». In FISCHER*. & al. eds, pp. 207-228.
- LAURY, Ritva (1997). *Démonstratives in interaction. The emergence of a definite article in Finnish*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- LAURY, Ritva (1999). « Definiteness ». In VERSCHUEREN, J. & ÖSTMANN, J. Ö. Eds., pp. 1-18.
- LEHMANN, Christian (1982). *Thoughts on Grammaticalization : A Programmatic Sketch, Vol. I* (Arbeiten des Kölner Universalien-Projekts 48). Köln : Universität zu Köln, Institut für Sprachwissenschaft.
- LEHMANN, Christian (1985). « Grammaticalization : Synchronie Variation and Diachronie Change ». *Lingua e Stile* XX / 3, pp. 303-318.
- LEHMANN, Christian (1995/1985/1982). *Thoughts on grammaticalization*. Munich : LINCOM-Europa.
- LEHMANN, Winfred P. (1974). *Proto-Indo-European Syntax*. Austin.
- LEHMANN, Winfred P. (1992). *Historical Linguistics (3rd éd.)*. London : Routledge.
- LEHMANN, Winfred P. & MALKIEL, Yakov eds (1982). *Perspectives on Historical Linguistics*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- LERCH, Eugen (1925). *Historische französische Syntax*. Leipzig : O.R. Reiland, 3 vol.
- LEVINSON, S. (1987). « Minimization and Conversational Inference ». In Verschueren, J. & Bertuccelli-Papi, eds., *The Pragmatic Perspective*. Amsterdam : John Benjamins, pp. 61-129.
- LIGHTFOOT, David W. (1979). *Principles of diachronie Syntax*. Cambridge : Cambridge University Press.
- LIGHTFOOT, David W. (1991). *How to set Parameters : arguments for Language Change*. Cambridge : MIT Press.
- LIGHTFOOT, David W. (1999). *The Development of Language : Acquisition, Change and Evolution*. Oxford : Blackwell.
- LIGHTFOOT, David ed. (2002). *Syntactic Effects of Morphological Change*. Oxford : Blackwell.
- LODGE, R. Anthony (1997/1993). *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*. Paris : Fayard.
- LODGE, R. Anthony (2004). *A sociolinguistic History of Parisian French*. Cambridge : Cambridge University Press.
- LÜDTKE, Helmut (1989). « Invisible-hand processes and the universal laws of language change ». In L.E. Breivik & E.H. Jahr eds *Language Change. Contributions to the Study of its Causes*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- LYONS, Christopher (1999). *Definiteness*. Cambridge : Cambridge University Press.
- MANCZAK, Witold (1958). « Tendances générales de changements analogiques », *Lingua* 7 (1957-1958), pp. 289-325 et 387-420.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1995). *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris : Armand Colin.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1997a). *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*. Paris : A. Colin.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1997b). « Variation et changement, quelles corrélations ? », *Langue française* 115, pp. 111-124.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1998). « Dislocations en diachronie : archéologie d'un phénomène du "français oral" ». In M. Bilger, K. van den Eynde & F. Gadet éd. *Analyse linguistique et approches de l'oral, Mélanges Claire Blanche-Benveniste*. Paris-Louvain : Peeters, pp. 327-337.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1999). « Language evolution and semantic representations : from "subjective" to "objective" in French ». In C. Fuchs & S. Robert eds, *Linguistic diversity and cognitive representations*. Amsterdam-New York : John Benjamins, pp. 53-69.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1999b). *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*. Paris-Gap : Ophrys.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2000a). « Le tragique destin de *moult* en français : changement linguistique et structures sémantico-cognitives ». In *Actes du XXII^e CILPR de Bruxelles*.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2000b). « Les grammaticalisations ont-elles une cause ? Le cas de *beaucoup*, *moult* et *très* en moyen français », *L'information grammaticale* 87, pp. 3-9.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2001). « Grammaticalisation et évolution des systèmes grammaticaux », *Langue française* 130, pp. 33-41.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2002a). « TRES : du multi-catégoriel au mono-catégoriel, de *tresoblier trestot* à *sa très chier e amie* », *LINX* (numéro spécial : *Mélanges Michèle Perret*), pp. 259-269.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2002b). « Prépositions françaises en diachronie : une catégorie en question », *Linguisticae Investigationes XXV/2* : « Grammaticalisation : le cas des prépositions locatives », Goyens, M. & De Mulder, W. eds. pp. 205-221.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2004a). « La sémantique des démonstratifs en français : une neutralisation en progrès ? », *Langue française* 141, Mario Barra Jover éd. « Le français parmi les langues romanes », pp. 69-84.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2004b). « Chaînes mémorielles et ruptures subjectives dans les *Chroniques* de Froissart : l'évolution des marqueurs grammaticaux d'intensité ». In *Médiéval Memory, Image and Text*. Leuven : Brepols, pp. 209-230.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2004c). « Deixis and subjectivity : the semantics of démonstratives in Old French (c9th-12th) ». *Journal of Pragmatics* 37, pp. 43-68.
- MARTIN, Robert (1966). *Le mot RIEN et ses concurrents dans l'histoire du français*. Paris : Klincksieck.
- MARTINET, André (2005/1955). *Économie des changements phonétiques*. Bern : A. Francke / Paris : Maisonneuve & Larose.
- MCMAHON, Alice (1994). *Understanding Language Change*. Cambridge : Cambridge University Press.

MEILLET, Antoine (1982). *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris-Genève : Champion-Slatkine. « Comment les mots changent de sens » (1906/1982 : 230-271). « L'évolution des formes grammaticales » (1912/1982 : 131-148). « Le renouvellement des conjonctions » (1915/1982 : 159-174). « Convergence des développements linguistiques » (1918/1982 : 61-75).

MEINHOF, Cari (1936). *Die Entstehung flektierender Sprachen*. Berlin : D. Reimer.

MELIS, Ludo & DESMET, Piet (1998). « La grammaticalisation : réflexions sur la spécificité de la notion », *Travaux de Linguistique* 36, pp. 13-26.

Modèles Linguistiques XVII 12 (vol.34). (1996). *La grammaticalisation* (voir EL KALADI Ahmed éd.).

MOIGNET, Gérard (1973). *Grammaire de Vancien français*. Paris : Klincksieck.

MONSONEGO, Simone (1993). « Le développement des expressions indéfinies dans la prose narrative à la fin du Moyen Âge : l'apport du *Jouvencel* (1460-66) », *ARBA I (Acta Romanica Basiliensia)*. pp. 189-200.

MULLER, Claude (1999) « La thématization des indéfinis en français ». In GUIMIER, Cl. éd., pp. 185-199.

NEWMAYER, Frederick J. (1998). *Language Form and Language Function*. Cambridge (Mass.) : MIT Press.

NEWMAYER, Frederick J. (2001). « Deconstructing grammaticalization », *Language Sciences*, 23, pp. 187-230.

NICHOLS, Johanna (2003). « Diversity and Stability in Language ». In Joseph Br. & Janda, R. eds, pp. 283-310.

NORDE, Muriel (2001). « Deflexion as a counterdirectional factor in grammatical change », *Language Sciences*, 23, pp. 231-264.

NYROP, Kristoffer (1903). *Grammaire historique de la langue française*. Copenhague, 3 vol.

OLLIER, Marie-Louise (1995). « Or opérateur de rupture », *Lira* 32, pp. 13-31.

OLLIER, Marie-Louise (2000). *La forme du sens*. Montréal : Paradigme. « Discours intérieur et temporalité : l'adverbe *or* en récit », p. 387-404 (paru d'abord en 1988).

OPPERMANN, Evelyne (2000). *Les emplois injonctifs du futur en français médiéval*. Genève : Droz.

VhGU\5CA,W\dm(199A). Perspectives on grammaticaliza^ : John Benjamins Publishing Company.

PAUL, Hermann (1878/1880/1995). *Prinzipien der Sprachgeschichte*. Tübingen : Niemeyer (= Konzepte der Sprach- und Literaturwissenschaften 6).

PERRET, Michèle (1988). *Le signe et la mention. Adverbes embrayeurs* *ci, ça, la, iluec en moyen français (XIV^e-XV^e siècles)*. Genève : Droz.

PEYRAUBE, Alain (2002). « L'évolution des structures grammaticales », *Langages* 146, pp. 46-58.

PICOCHÉ, Jacqueline & MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1998^e). *Histoire de la langue française*. Paris : Nathan-Université.

POSNER, Rebecca (1985). « Post-verbal Négation in Non-Standard French : A Historical and Comparative View », *Romance Philology* 39, pp. 170-197

PRÉVOST, Sophie (2003). « La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut ». *Le Français Moderne* LXXI/2, pp. 144-166.

PRICE, Glanville (1984). *The French Language : Présent and Past*. London : Grant and Cutler.

QUEFFÉLEC, Ambroise (1983). *Le français en Centrafrique*. Vanves : EDICEF.

RAMAT, Paolo (1982). « Ein Beispiel von 'Reanalysis' typologisch betrachtet », *Folia Linguistica* 16, pp. 365-383.

RAMAT, Paolo (1987). *Linguistic Typology*. New York, Berlin & Amsterdam : Mouton de Gruyter.

RAMAT, Paolo (1992). « Thoughts on degrammaticalization », *Linguistics* 30/3, pp. 549-560.

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, & RIOUL, René (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France.

ROMAINE, Suzanne (1984). *The language of children and adolescents : The Acquisition of communicative competence*. Oxford : Blackwell.

ROMAINE, Suzanne (1989). « The rôle of children in linguistic change ». In BREIVIK, L.E. & JAHR, E.H. eds, pp. 199-226.

ROSSARI, Corine (1998). « Analyse contrastive, grammaticalisation et sémantique des connecteurs », *Travaux de linguistique* 36. Louvain : Duculot.

RUBBA, J. (1990). « From Content to Function Word : The Development of Prépositions in Neo-Aramaic » (Communication à la *Conférence on Explanation in Historical Linguistics*, University of Wisconsin, Milwaukee, 20-22 April).

RUBBA, J. (1994). « Grammaticalisation as Semantic Change : A Case Study of Préposition Development ». In PAGLIUCA, W. éd., pp. 81-101.

RUBIN, Joan & JERNUDD, Bjôm (1971). *Can Language be planned ?* Honolulu : University Press of Hawaii.

SABANÉVA, Margerita (2003). « Aux sources latines des articles français », *Le Français moderne* LXXI/2, pp. 167-178.

SAPIR, Edward (1921). *Language. An Introduction to the Study of Speech*. New York : Harcourt, Brace & World.

SAUSSURE, Ferdinand de (1916/1978). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.

SAUSSURE, Ferdinand de (2002). *Ecrits de linguistique générale*. BOUQUET, Simon & ENGLER, Rudolf éd. Paris : Gallimard.

SCHOESLER, Lene (1998). « Permanence et variation de la valence verbale : réflexions sur la construction des verbes en AF, MF et FM ». *Actes du XXII^e Congrès de Linguistique et Philologie romanes*.

SCHWEGLER, Armin (1983). « Predicate négation and word-order change. A problem of multiple causation », *Lingua* 61, pp. 297-334.

SCHWEGLER, Armin (1988). « Word-order Changes in Predicate Négation in Romance Languages », *Diachronica* 5, pp. 21-58.

SCHWEGLER, Armin (1990). *Analyçity and Syntheticity : A Diachronie Perspective with spécial Référence to Romane Languages*. New York & Berlin : Mouton de Gruyter.

SERBAT, Guy (1980). *Les structures du latin*. Paris : Picard.

SIMONE, Raffaele (1996^e). *Fundamenti di linguistica*. Roma : Laterza.

SIMONE, Raffaele (2000). « Cycles lexicaux ». In *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata* XXIX/2, pp. 259-287.

SOLNTSEV, V. M. 1986 « Universals Specials and Typology ». In LEHMANN, W.P. ed. *Language Typology 1985*, pp. 49-54.

SÔRÉS, Anna (1989). « Esquisse d'une typologie synchronique des langues romanes », *Revue de Linguistique Romane* 53, pp. 5-24.

- SÔRÉS, Anna, & MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2006 à par.). « Typologie diachronique : une nouvelle hypothèse pour le changement de type "O V" > "V O" ».
- SOUTET, Olivier (1990). *La concession en français des origines au XVI^e siècle. Problèmes généraux. Les tours prépositionnels*. Genève : Droz.
- SOUTET, Olivier (1992). *La concession dans les phrases complexes en français, des origines au XVI^e siècle*. Genève : Droz.
- SPANG-HANSSSEN, Ebbe (1963). *Les prépositions incolores du français moderne*. Copenhague : G.E.C.
- SPERBER, Dan & WILSON, Deidre (1986). *Relevance : Communication and Cognition*. Oxford : Blackwell.
- SQUARTINI, Mario (1998). *Verbal Périphrases in Romance : Aspect, Actionality and Grammaticalization*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- STAROBINSKI, Jean (1989). *Le remède dans le mal*. Paris : Gallimard.
- STEELE, S. & al. (1981). *An Encyclopaedia of AUX : a study in cross-linguistic equivalence*. Cambridge : MIT Press.
- STURTEVANT, Edgar H. (1917). *Linguistic Change*. Chicago : University of Chicago Press.
- STURTEVANT, Edgar H. (1947). *An introduction to linguistic science*. New Haven : Yale University Press.
- SWEETSER, Eve (1988). « Grammaticalization and Semantic Bleaching ». In AXMAKER, S. JAISSER, A. et SINGMASTER eds. *Proceedings of the Fourteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, pp. 389-405.
- SWEETSER, Eve (1990). *From etymology to pragmatics : Metaphorical and cultural aspects of semantic structure*. Cambridge : Cambridge University Press.
- TALMY, Léonard (2000). *Toward a cognitive semantics*. Cambridge Mass. : MIT Press.
- TASMOVSKI-DE RYCK, Liliane (1990). « Les démonstratifs français et roumains dans la phrase et dans le texte », *Langages* 97, pp. 82-99.
- TAYLOR, J. (1995). « Récent Developments ». In TAYLOR, J. 1995, *Linguistic Categorization. Prototypes in Linguistic Theory*. Oxford : Clarendon Press, pp. 257-309.
- THOMASON, Sarah & KAUFMAN, Terrence (1988). *Language Contact. Creolization, and Genetic Linguistics*. Berkeley : University of California Press.
- THURNEISEN, Rudolf (1892). « Die Stellung des Verbums im Altfranzösischen », *Zeitschrift für romanische Philologie* 16, pp. 289-307.
- TOGEBY, Knud (191A). *Précis historique de grammaire française*. Copenhague : Akademisk Forlag.
- TOGEBY, Knud, publié par BERG, M., MERAD, Gh. & SPANG-HANSSSEN E. eds (1985-89). *Grammaire française*. Copenhague : Akademisk Forlag, 5 vol.
- TRAUGOTT, Elizabeth Closs (1980). « Meaning-change in the Development of Grammatical Markers », *Language Sciences* 2/1, pp. 44-61.
- TRAUGOTT, Elizabeth Closs (1982). « From Propositional to Textual and Expressive Meanings : Some Semantic-Pragmatic Aspects of Grammaticalization ». In LEHMANN, W. et MALKIEL, Y. eds, pp. 245-271.
- TRAUGOTT, Elizabeth Closs (1989). « On The Rise of Epistemic Meanings in English : An Example of Subjectification in Semantic Change », *Language* 65, pp. 31-55.
- TRAUGOTT, Elizabeth Closs (1996). « Grammaticalization and lexicalization ». IUBROWN, K. & MILLER, J. eds, *Concise Encyclopaedia of Syntactic Theories*. London : Pergamon Press, pp. 181-187.
- TRAUGOTT, Elizabeth Closs (1999). « The Rhetoric of Counter-Expectation in Semantic Change : A Study in Subjectification ». In BLANK, A. & KOCH, P. eds, pp. 177-196.
- TRAUGOTT, Elizabeth Closs & KÖNIG, Ekkehard (1991). « The Semantics-Pragmatics of Grammaticalization Revisited ». In TRAUGOTT, E. & HEINE, B., pp. 189-218.
- TRAUGOTT, Elizabeth Closs & HEINE, Bemd (1991). *Approaches to grammaticalization* (2 vol.). Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- TRAUGOTT, Elizabeth Closs & KÖNIG, Ekkehard (1991). « The semantic-pragmatics of grammaticalization revisited ». In TRAUGOTT E. & HEINE, B. eds, pp. 189-218.
- TRAUGOTT, Elizabeth Closs & HEINE, Bemd (1991). *Approaches to grammaticalization* (2 vol.). Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- TRAUGOTT, Elizabeth Closs & DASHER, Richard B. (2002). *Regularity in Semantic Change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Travaux de Linguistique* 36(1998). *Les marqueurs de hiérarchie et la grammaticalisation* (voir BOONE, Annie & PIERRARD, Michel éd.).
- TRUDGILL, Peter (1991). *Sociolinguistics : an introduction to language and society*. London : Penguin Books.
- TUTTLE, Edward F. (1986). « The spread of ESSE as Universal Auxiliary in Central Italo-Romance ». *Medioevo Romanze* II, pp. 229-287.
- ULLMAN, Stephen (1952). *Précis de linguistique française*. Berne : Francke.
- ULLMAN, Stephen (1962). *Semantics: An Introduction to the Science of Meaning*. Oxford : Blackwell.
- VANCE, Barbara (1997). *Syntaxctic Change in Médiéval French : Verb-Second and Null-Subjects*. Dordrecht : Kluwer Académie Publishers.
- VANDELOISE, Claude (1986). *L'espace en français*. Paris : Seuil.
- VANDELOISE, Claude (2003). *Langues et cognition*. Paris : Hermès.
- VENNEMANN, Théo (1974). « Topics, subjects and word-order : from SXV to SVX via TXV ». In J.M.ANDERSON et C.JONES ed. *Proceedings of the First International Congress of Historical Linguistics*. Amsterdam : North-Holland, vol.I, pp. 339-376.
- VERSCHUEREN, J. & ÖSTMANN, J. Ö. (1999). *Handbook of Pragmatics*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- VICTORRI, Bernard & FUCHS, Catherine (1996). *La Polysémie - construction dynamique de sens*. Paris : Hermès.
- VINCENT, Nigel (1995). « Exaptation and grammaticalization ». In H. ANDERSEN ed. *Historical Linguistics 1993*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, pp. 433-445.
- VOGELEER, Svetlana (2003). « Les quatre lectures du quantificateur *beaucoup de* ». *Langages* 151, pp. 43-65.
- WALTER, Henriette (1991). *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*. Paris : Larousse.
- WALTEREIT, Richard (1999). « Reanalyse als metonymischer Prozeß ». In LANG, J. et NEUMANN-HOLZSCHUH, I. eds. *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*, Tübingen, Niemeyer, pp. 19-29.
- WAGNER, Robert-Léon (1946). « Verbes, préfixes, adverbes complémentaires ». In *Études romanes dédiées à Mario Roques*. Paris : Droz, pp. 207-216.
- WEINREICH, Ulrich, LABOV, William & HERZOG, Marvin (1968). « Empirical Foundations for a theory of language change ». In LEHMANN & MALKIEL eds, *Directions for Historical Linguistics : A Symposium*. Austin : University of Texas Press, pp. 95-195.

- WILMET, Marc (1986). « Le démonstratif dit "absolu" ou "de notoriété" en ancien français », *Romania* 100, pp. 1-20.
- WILMET, Marc (1988). « Rapport de synthèse : la diachronie, hier et demain. Perspectives ». In JOLY André éd., *La Linguistique génétique, Histoire et théories*. Lille : Presses universitaires de Lille, pp. 301-308.
- WINTERS, Margaret E. (1989). « Diachronie prototype theory : on the evolution of the French subjunctive », *Linguistics* 21, pp. 703-730.
- WINTERS, Margaret E. (1990). « Cognitive grammar and Kurylowicz's laws of analogy ». In ANDERSEN & KOERNER eds, pp. 543-551.
- WINTERS, Margaret E. (1995). « Jerzy Kurylowicz : the so-called laws of analogy ». Transi, and intro. Margaret E. Winters, *Diachronica* 12 (1), pp. 113-45.
- WISCHER, Use & Gabriele DIEWALD eds (2002). *New Reflections on Grammaticalization*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- WRIGHT, Roger (1982). *Late Latin and Early Romance*. London : Francis Cairns.
- YAJIMA, YUZO (2000). « L'analogie verbale en proto-français ». *Actes du XXIF CILPR* (Bruxelles 1998). Tübingen : Max Niemeyer Verlag, pp. 485-488.
- YVON, Henri (1946-7). « Essai de syntaxe historique du français : l'assiette du nom des origines au XIV^e siècle », *Romania* 49, pp. 289-315.
- ZINK, Gaston (1997). *Morphosyntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (XIV^e-XV^e siècles)*. Genève : Droz.

INDEX

- 235, 258, 259, 260, 261
- allocutaire : 25, 26, 34, 70, 122
- allons, allez, va...* : 122
- ambiguïté : 11, 144, 162, 261
- 'anachronie' (principe d'-) : 43, 50, 120, 258, 261
- analogie : 8, 17, 18, 31, 46, 63, 66, 67, 68, 77, 78, 82-97, 104, 105, 110, 119, 134, 135, 136, 232, 237, 240, 242, 243
- analogique (extension) : 77, 89, 95, 134
- anaphore, anaphorique : 43, 186, 217, 234, 240, 241, 242, 243, 245, 247
- Andersen H. : 21, 44, 52, 59, 69, 72, 79, 80, 81, 85, 86, 95, 256, 258, 259
- animé : 99, 112, 118, 127, 148, 189, 220, 232, 261
- Anttila R. : 65, 66, 69, 77, 87, 89, 96, 100
- apprentissage : 44, 68, 70, 72, 75, 79, 255, 256
- après que/avant que* : 90, 129, 166, 243, 259
- arbitraire : 76, 89, 90
- du signe : 89
- architecture de la grammaire : 57
- article : 110-111
- défini : 10, 15, 19, 52, 53, 54, 86, 94, 102, 108, 110, 111, 112, 130, 134, 200, 201, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 213, 215, 216, 217, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 228, 237, 239, 244
 - développement des - : 199, 200, 206, 224
 - générique : 200, chap. 6
- abduction : 44, 72, 78, 79
- accord : 93, 116, 136, 157, 158, 159, 163, 164, 166, 177, 217
- acquisition : 35, 72, 174
- actualisation (*actuation, actualization*) : 21, 78, 85, 86, 89, 95, 258, 259
- adjectifs : 40, 47, 95, 108, 121, 126, 130, 131, 134, 144, 149, 150, 152, 153, 154, 155, 159, 164, 166, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 175, 176, 177, 178, 188, 189, 190, 191, 192, 201, 233
- adverbes : 19, 20, 41, 52, 56, 73, 108, 109, 113, 121, 123, 125, 130, 135, 149, 150, 152, 153, 154, 155, 160, 165, 166, 168, 170, 171, 173, 175, 176, 177, 178, 188, 189, 191, 192, 233, 234, 245, 250
- adverbes en *-ment* : 56, 121, 122, 123, 171
- affaiblissement : 14, 26, 30, 34, 35, 36, 39, 53, 112
- phonétique : 53, 112
 - sémantique : 35
- affixation, affixe : 39, 40, 52, 53, 115, 117, 259
- agent, agentivité : 23, 54, 113, 116, 117, 118, 120, 126, 143, 146, 147, 259
- agglutination : 40, 41
- aimer I clamer* : 91, 94
- Aitchison J. : 69, 73, 76, 94, 104
- aléatoire (caractère - du changement) : 20, 65, 100, 226
- aller* (+ infinitif) : 15, 19, 28, 35, 43, 47, 54, 88, 93, 102, 115, 118, 120, 143, 148,

- indéfini: 19, 58, 90, 110, 111, 200, 203, 205, 207, 209, 210, 211, 214, 222, 224, 227, 248, 249
- partitif : 58, 81, 110, 111
- spécifique : 222
- zéro : 200, 206, 210, 214, 215, 216, 218, 222, 223, 228
- aspect : 114-120
 - non accompli : 117
- assimilation : 46, 78, 89, 247
- auto-régulation : 71, 77, 104
- auxiliaire : 23, 28, 40, 43, 44, 52, 55, 90, 114-120, 258, 259
- avoir* : 21, 23, 40, 41, 47, 49, 72, 75, 77, 78, 85, 99, 103, 113, 114, 115, 116, 120, 127, 134, 140, 143, 147, 148, 154, 159, 163, 172, 178, 186, 187, 189, 193, 196, 214, 219, 227, 233, 238, 243, 259
- beaucoup* : 9, 10, 11, 19, 39, 40, 43, 44, 46, 47, 56, 57, 58, 81, 86, 112, 116, 121, 127, 134, 137-179, 181-197, 231, 233, 250, 254, 260, 261, 263
- Benveniste E. : 27, 58, 59, 73, 109, 232
- BFM (Base de français médiéval) : 140, 144, 149, 155, 156, 183, 210, 237, 243
- bien* : 122
- Blank A. : 44, 100
- Bolinger D. : 55, 114
- Bon appétit !* (Geeraerts) : 47
- Bopp Fr. : 17
- Bréal M. : 35, 78, 83, 100, 138, 260
- Brunot F. : 71, 76, 82, 83, 88
- Bybee J. : 19, 20, 21, 24, 25, 36, 48, 52, 54, 75, 108, 114, 119, 120, 142, 143
- C**
- Campbell L. : 33, 45, 46, 61, 66, 67, 72, 80, 81, 85, 89, 95, 97
- 'canaux' d'évolution (*channels*) : 51
- Carlier A. : 11, 111, 199, 200, 201, 202, 207, 208, 209, 214, 222, 226, 227, 228, 229
- catastrophe (R. Thom, D. Lightfoot), catastrophique : 15, 28, 31, 33, 44, 68, 72, 73, 75, 79, 85, 90, 102, 103, 105, 150, 156, 157, 159, 161, 169, 174, 231, 232, 254, 255
- catégorie : 20, 32, 41, 45, 49, 51, 55, 58, 68, 76, 77, 78, 86, 97, 102, 109, 111, 112, 114, 115, 121, 123, 126, 130, 135, 139, 158, 160, 165, 167, 171, 173, 179, 204, 205, 244, 246
- causalité : 69, 232
- causes (du changement) : 68, 69-77, 158
- cez* : 159, 212, 236, 237, 238, 239, 240
- chacun I chaque* : 249
- chaîne : 39, 52, 53
- chaîne sémantique
 - *espace* > *temps* > *cause* > *concession* : 38
 - *mouvement* > *aspect* > *temps* : 117
- changement : 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 37, 39, 40, 43, 44, 45, 48, 52, 56, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 100, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 110, 112, 117, 133, 134, 135, 137, 140, 142, 148, 149, 152, 154, 156, 157, 159, 160, 164, 165, 171, 176, 178, 179, 181, 185, 192, 195, 197, 205, 209, 218, 231, 232, 233, 234, 236, 240, 241, 242, 246, 248, 250, 251, 253, 254, 255, 256, 258, 259, 260, 262, 263, 264
- du sens des mots : 63
- linguistique : 7, 8, 9, 13, 14, 15, 16, 19, 30, 31, 33, 59, 62, 63, 64, 66, 70, 73, 79, 85, 88, 97, 106, 179, 197, 253, 254, 264
- thérapeutique : 94, 103-104
- résultats du - : 102-105
- changements : 8, 9, 10, 13, 17, 21, 26, 28, 29, 32, 33, 35, 41, 42, 44, 45, 46, 49, 55, 56, 57, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 76, 77, 80, 83, 84, 87, 101, 102, 104, 105, 107, 108, 109, 123, 126, 133, 134, 135, 137, 138, 141, 142, 143, 157, 160, 166, 178, 209, 231, 232, 233, 237, 238, 242, 246, 247, 248, 250, 254, 255, 260
- - concomitants : 69, 231
- - liés : 9, 57, 69, 102, 137, 138, 231
- en chaîne : 87
- faisceaux de - : 10, 69, 232
- Chesterman A. : 11, 199, 201, 204, 205, 230
- chose* : 113
- choucroute* : 95
- chronologie : 197, 209, 218, 223, 229
 - des types d'emploi : 229
- ci et-là* : 114
- cis* : 243, 244, 263
- cliticisation : 40, 41, 85, 135
- clitique : 40, 41, 43, 52, 112, 118, 239, 247
- coalescence : 17, 40, 41
- codage : 15, 177, 179, 201, 202, 203, 205, 227
- cognitif : 8, 21, 71, 86, 95
 - activité : 59, 64, 69, 80, 81, 82, 260
 - processus : 7, 8, 14, 16, 63, 69, 72, 78, 79, 80, 97, 100, 195, 264
- cohérence (typologique) (*consistency*) : 105
- Combettes B. : 11, 55, 125, 140, 203, 209, 213, 214, 227, 228
- comparaison : 18, 62, 108, 127, 144, 172, 177, 185, 206, 208, 211, 212, 215, 216, 219, 221, 222, 225, 226, 227, 229
 - à parangon : 215, 216, 222
- comparatisme : 14
- 'compétition'
 - grammaires en - (Kroch) : 31, 42, 80, 103, 257
- complexe
 - processus - : 24, 48
- complexité : 48, 57, 106
- Condillac : 17
- conditionnel : 102, 119, 129, 131
- conjonctions de subordination : 18, 55
- connecteur : 108, 121, 122, 264
- contact : 68, 72, 97, 98
- contamination : 67, 82, 89, 95
- contexte : 9, 23, 24, 25, 37, 42, 44, 101, 113, 148, 159, 193, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 207-209, 214, 226, 227, 234, 242, 253, 258, 261, 262, 264
 - - de transition (*bridging* - Heine) : 23, 258
- contiguïté : 41, 47, 105, 164
- continuité : 20
- continuum : 20, 115
- conventionalisation (*conventionalization*) : 23, 37, 258
- corpus : 8, 75, 88, 98, 121, 140, 144, 149, 154, 155, 159, 175, 194, 201, 205, 207, 208, 210, 218, 222, 234, 243, 246, 256
- Coseriu E. : 59, 68
- côté* : 124-128
- 'courant' (*drift*) : 48, 61, 64, 65, 104, 105
- création analogique : 241
- Culioli A. : 26, 27, 73
- cumul (de marques) : 49
- cycle, évolution cyclique : 56
- D**
- déclinaison nominale : 231
- 'décoloration' (Bréal) (*bleaching*) : 35, 45
- Dees A. : 113, 238, 239, 240, 241, 242, 243
- définitionnel (énoncé) : 211, 213
- dégrammaticalisation : 32, 99, 167, 179
- déictique : 19, 114, 217, 240, 245, 247
- démonstratif : 39, 41, 43, 45, 52, 54, 86, 87, 94, 108, 110, 111, 112, 113, 129, 134, 200, 210, 212, 216, 217, 224, 234, 236, 237, 238, 239, 240, 242, 244, 245, 246, 247
 - de notoriété : 212, 216, 217, 224
- déplacement : 24, 25, 34, 35, 36, 37, 81, 96, 253, 260
 - du sens : 24, 35
- désémantisation : 34, 35
- Detges U. : 37, 80, 118, 120
- diachronie, diachronique : 156, 257
- diastrie : 68, 74
- Diessel H. : 55, 108, 113
- directionnalité : 47, 64, 94
- discours : 13, 17, 19, 26, 28, 37, 53, 70, 127, 147, 153, 154, 197, 223, 240
- disparition : 10, 22, 53, 57, 58, 77, 78, 87, 102, 103, 104, 110, 116, 133, 134, 139, 141, 154, 155, 156, 157, 160, 165, 166, 175, 178, 179, 232, 246, 257
- distinction grammaticale : 58
- dites ! disons*, etc. : 122

diversité : 13, 14, 62, 74, 144, 149, 203, 205,219
do (angl.) : 19, 36, 46, 54, 67, 73, 255
doublets : 109, 112, 135-136
'driff' : 48, 61, 64, 65, 104, 105
dynamique : 16, 20, 24, 31, 48, 256
• système - : 71, 77

E

échelle : 10, 17, 20, 51, 52, 98, 108, 109, 121,208,209,213,218
• de grammaticalité : 17, 51
• de rénovation de la grammaire : 108
écologie linguistique : 75
économie: 29, 30, 85,91,93
• paradigmatique : 91
emphatisation : 74,172,173,182,190,194
empirique : 13, 33, 38, 51, 52, 103
emprunt : 8, 63, 66, 67, 68, 77, 86, 90, 92, 97,98,99, 110, 135, 174
empruntabilité (échelle d'-) : 97, 98
énonciation : 27, 73, 240
épistémique (modalité) : 117
Epstein R. : 52, 111, 200, 201, 204, 207, 208, 209, 225
ergativité : 102
érosion phonétique : 39
espace (expression de) : 27,28, 36, 37, 38, 63, 68, 100, 126, 239
être : 114-115
évaluatif : 144, 169
évolution des langues : 7, 8, 9, 11, 14, 64, 67,74, 103, 104, 106, 107
expressivité : 24, 25, 26, 30, 34, 104
extension : 21, 31, 44, 47, 67, 71, 77, 80, 81, 82, 85, 89, 91, 94, 95, 97, 110,112, 134, 136,139, 141, 146, 156,167,170, 197, 198,199, 201, 202, 206, 208, 210, 214, 219, 220, 228, 230, 233, 256, 258, 261

F

facteur(s) (de changement) : 16,24,47,68, 69,70, 71,72,73,74,75,76,77, 88,96, 100, 101, 106, 112, 156, 203, 204, 219, 229

• déclencheurs : 68, 72, 101, 106
• socio-linguistiques : 70
• socio-pragmatiques : 70, 100
faillir: 117, 119
faut (il faut mieux —> il vaut mieux) : 95
feuille (<folia) : 76
FleischmanS. : 28,55, 116
fonctionnel (grammaires fonctionnelles) : 7
Frei H. : 34,41,88, 95, 103, 127
fréquence : 21, 35, 42, 43, 46, 52, 56, 71, 75, 80, 86, 91, 96, 108, 110, 112, 133, 149, 152, 190, 202, 207, 216, 219, 229
FuchsC. : 11,20, 132
fusion : 40, 47, 53
futur : 15,19,23,28,36,43,50,52,55,56, 58, 109, 115-120, 131, 144, 204, 240, 258, 259, 260

G

Gabelentz (von der) : 17
Gast, Gäste / Baum, Baume : 92, 94
Geeraerts D. : 24, 47, 100, 101, 253, 259
Geis & Zwicky : 26
généralisation : 80, 89, 104, 112, 205
généricité : 199, 200, 201, 202, 204, 205, 208, 209, 210, 217, 218, 219, 228, 229
• deux types : 50, 57,93, 100,228, 248, 264
• notion prototypique : 203
générique : 10,53,110,111,112,113,130, 199-230
• article : 200
• atmosphère : 222, 224
Giacalone-Ramat A. : 18, 49, 61, 109
GivonT. : 18, 32, 35,41,51,53, 112
'gouttière' (Kuryiowicz) : 65, 91
Goyens M. : 111,200, 202, 207, 209, 214, 222, 226, 227, 228, 229
graduel : 56
grammaire : 7, 8, 9, 10, 14, 15, 17, 18, 20, 21,23, 24,25,27,29,31, 34,35,44,47, 49,51,52,53,56,58,59,63,68,73,74, 77, 78, 79, 80, 81, 87, 95,99, 100, 102, 107, 108, 109,110, 112, 123, 134, 135, 136, 137, 138,141, 142, 159, 174, 176, 177, 178, 179,185, 195, 196, 197, 232,

j

235, 247, 248, 251, 256, 257, 259, 263
grammaticalisation : 7, 8,9,10,13,14,15, 16,17,18,20,21,22,24,26,27,28,30, 31,32,33,34,35,36,38,39,40,41,42, 43,45,46,47,48,49,50,51,52,54,55, 56,57,58,59,61,62,63,66,67,68,69, 74,75,77,81,82,84,85,86,87,97,100, 102,103, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113,114, 115,116, 117,119, 120, 121, 123, 124, 126, 130, 131, 135, 137, 138, 141,142, 143,144,146,147, 148, 152, 163,178,179,181,186,194,195,196, 197, 198, 199, 200, 208, 209, 220, 229, 232, 234, 245, 248, 251, 254, 257, 258, 259, 263, 264
• définition : 16, 29, 32, 48, 49, 51, 52, 79, 84, 89, 96, 114, 146, 200, 207, 208, 218, 234
• macro- : 178, 179
grammaticalité : 50, 51, 52, 53, 57, 121, 251
• degré de - (*cline*) : 49, 52
• échelle de - : 17, 51
grammaticization : 19, 27, 54, 75
GrossM. : 114, 121

î

j

j

habere (lat.) : 52, 90, 116
Hagège CL : 20, 43, 50, 54, 55, 59, 119, 120, 125, 258, 261
harmonie (typologique) (*consistency*) : 105
Haspelmath M. : 25,30, 32, 33,43,46,74, 113, 126, 146
Heine B. : 18,19,23,24,36,37,38,39,42, 46, 48, 54, 56, 57, 100, 109, 113, 114, 116, 120,128, 142, 253, 258, 259, 260, 261
Henry V. : 82, 83, 87, 90, 96
Herman J. : 18, 129
hiérarchie : 50, 71, 105, 130, 233, 248
• des catégories : 71
• du système : 105
Himmelman N. : 28
histoire : 7, 38, 50, 74, 102, 107, 117,128, 183,231
Hock H.H. : 83, 87, 93, 94, 96

Hopper P. : 18, 28, 31, 35, 36, 37, 41, 46, 49,61,75, 119, 199
HumboldtW. von: 17,72

iconicité, iconique : 71,78,82,93,95,103, 104, 232, 251
implicature : 26, 37
indéfini : 56, 58, 86, 110, 111, 112, 113, 130,148, 200, 210, 212, 214,216, 220, 222, 224, 249
inférence : 23, 25, 26, 34, 36, 258, 260
• - suggérée (*invited* -) : 25, 26
innovation : 11, 19, 21, 29, 52, 58, 69, 72, 78,79,85,110,199,207,253,256,259, 262
intensifieur : 122,146,147,150,152,153, 156, 159, 160,164,165, 168, 170, 173, 176, 178, 187, 188, 190, 194
interrogatif : 135
isomorphisme : 78

J

Jakobson R. : 27, 73,96
Janda R. : 13, 18, 33, 46, 61, 68, 72, 85
je-ici-maintenant : 27
Joseph B. : 13, 18,46,61,68,72

K

Keller R. : 20,21,25,29,30,32,46,70,74
Kleiber G. : 202, 203, 204, 205, 217, 224, 225, 226, 230, 234, 239, 259
König E. : 15, 18,28,38, 129
Kroch A. : 32, 42, 80, 103, 257
Kuryiowicz J. : 234

L

Lamiroy B. : 39, 59, 114, 115, 120, 142, 143
ledit-A3, 138
Lehmann Ch. : 8,17,18,19,31,35,39,40, 41,42,49,51,82, 105, 111, 112, 125
lexème : 22, 33, 35, 37, 40, 44, 47, 50, 51, 52, 77, 102, 117, 142, 148, 166, 196, 197, 256, 259
• > morphème : 10, 15, 22, 24, 30, 32,

- 33, 34, 39,40,41,42,47,49, 51, 52, 53, 86, 92, 103, 109, 112, 113, 121, 126, 129, 137, 138, 139, 141, 142, 144, 147, 148, 152, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 162, 166, 167, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 176, 177, 179, 181, 182, 184, 185, 189, 190, 192, 194, 195, 196, 197, 199, 200, 202, 232, 233, 251, 256, 257, 259, 261,262
- lexicalisation: 33, 68, 77, 99, 110, 119, 135,157,165
- Lightfoot D. : 28,31,33,44,68,72,73,75, 79, 80, 85, 90, 102, 103, 105, 231, 232, 255
- linguistique historique : 7, 13, 14, 61, 66, 67, 80, 87, 101, 102, 103, 137
- locuteur : 13,15,16,21,25,26,27,28,29, 30,31,36,37,43,46,59,63,68,69,70, 72,73,74,78,80,86,97,113,146,147, 170, 173,182, 183, 194, 195,196, 197, 234, 246, 257, 258, 259
- activité du - : 16, 79
- Lodge A. : 74
- M**
- macro-grammaticalisation : 178, 179
- macro-système : 59, 71, 76, 142, 232, 251
- Marchello-Nizia C. : 55, 74, 81, 108, 113, 132, 134,139,167,170, 173,183,192, 207, 224, 233, 238, 242, 246, 247, 250
- marquage : 94, 194, 250
- mécanisme (de changement) : 78, 256
- Meillet A. : 8,16,17,18,19,20,25,26,30, 34,35,39,44,51,55,63,66,69,70,72, 77, 83, 84, 89
- Melis L. : 22, 46, 47
- mémorisation : 80, 81
- métaphore : 37, 47, 64, 81, 100, 144, 145, 148,211,225,227, 229, 260
- métaphorisation : 37, 128, 146
 - usage métaphorique : 25
- métonymie : 37, 47, 100, 225, 260
- métonymisation : 37
- mètre* : 76
- mica* (it. dial.) : 44
- mie* (ancien fr.) :44, 54,56,121,135,171, 243
- modalité, modal
- déontique : 100, 117, 118, 119, 204, 210,213, 215,216,219
 - épistémique : 28, 100, 119
- mode(s) : 9, 82, 83, 137, 202, 203, 205, 209,212,214,218,229
- modèle : 7,8,10,13,16,18,19,20,21,22, 24,26,29,37,56,64,72,74,75,79,82, 84,88,90,91,92,93,96,174,247,253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260
- quadriphasé : 258
 - théorique : 13, 16, 56
- modélisation : 24
- du changement : 24
- modification : 16,22,23,35,43,68,70,76, 86, 89, 92, 94, 95, 97, 101, 102, 105, 143, 233, 234, 253, 256, 258
- du système : 76, 101, 233, 256
- monsieur* : 135
- morphologie : 41,43,53,56,63,76,82,83, 87, 88, 94, 98, 99, 107, 108, 165, 251, 258
- morphologique : 39,40,45,47, 66,76,79, 80, 83, 84, 88,121, 134, 145, 169, 196, 197, 198, 203
- morphologisation : 248
- motivation : 25, 80, 204
- moult* : 10, 58, 82, 86, 137-141, 148, 149, 152-166, 169-179, 181, 182, 184, 185, 187-196, 231,233,250
- accord : 93, 116, 136, 157, 158, 159, 163, 164, 166, 177,217
 - constructions : 14, 16, 20, 22, 23, 25, 27, 35, 36, 40, 41, 43, 47, 50, 55, 57, 75,80,81,82,86,135,141,146,148, 158, 164, 170, 174, 175, 176, 177, 179, 185, 187, 188, 199, 210, 219, 223, 226, 228, 229, 251, 254, 257, 258
 - portée : 9,47,155,156,157,162,163, 165, 166, 169, 186, 188, 190, 195, 214, 227, 264
 - topicalisation : 190, 192, 194, 196, 197, 246, 262
- mouvement : 19,28,32,33,36, 38,54,98, 100,103, 117, 118, 120, 121, 126, 168, 181, 184, 189, 197,255
- N**
- ne... pas*: 19,22, 112, 257
- négation : 19, 42, 43, 44, 50, 54, 55, 56, 102, 112, 121, 128, 130, 258
- néo-grammairiens : 83, 84, 96, 101
- néologie lexicale : 71
- Nichols J. : 97, 98, 102
- niveaux : 10,24,32,39,42,48,53,57,62, 63, 104, 106, 134, 176, 198, 233, 251
- nom : 15,20,32,33,40,42,50,52,58,72, 76, 84, 86, 88, 96, 105, 108, 109, 110, 111,112,113,121,123,124,125,126, 127, 128, 130, 132, 133, 142, 156,157, 158, 159, 160, 162, 163, 164, 165, 166, 174, 176, 177, 178, 186, 187, 188,189, 190, 200, 201, 205, 206, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218,220, 222, 223, 224, 228, 229, 233, 239, 249, 250, 257,258,261,263
- nombre (expression du) : 130
- norme : 70, 74, 101
- numéral: 19, 45, 111,200, 201
- O**
- objet (complément d'objet direct) : 131-133
- obsolescence : 53, 77, 103, 138, 139, 155
- on*: 111-122, 220-221
- opération : 25, 27, 44, 54
- optimisation : 14
- ordinateur* : 71
- ordre des mots : 45, 55, 98, 159, 164, 165, 185,231,233
- ouvrable* : 88
- P**
- paradigme : 14, 41, 49, 51, 57, 58, 81, 90, 93,94,99,102,108,109,110,138,139, 165, 176, 179, 182, 196, 217, 234, 237, 238, 241, 242, 243, 244, 246, 248, 249, 251
- paramètre : 76, 79, 105, 132, 232
- partie du corps : 28, 38, 100, 128
- Paul H. : 19, 43, 44, 72, 73, 83, 84, 90, 93
- penser*: 103, 117, 118, 119
- périphrase : 138
- personne* : 113
- peut-être* : 122, 130
- Peyraube A. : 11, 17, 35, 45, 67, 77, 81
- phonétique (changement) : 101
- polygrammaticalisation : 111
- position (initiale) : 132, 159, 192
- possessifs : 233, 248
- postposition : 125
- pourtant* : 29, 39, 47, 122, 146, 225
- pragmatique : 10,16,19,21,24,25,26,27, 29,34,37,45,59,70,81,100,122,194, 197,217,228,234, 256, 259
- préposition : 15,28,36,40,41,50,52,74, 78,85,98,102,108,123-128,129,135, 146,150,153,163, 166,167, 168,170, 171, 172, 250
- Prévost S. : 11,32, 33, 125, 140
- principe : 22, 31, 32, 33,37,49,50,64, 71, 78,79,80,82,83,89,91,93,94,95,104, 200, 202, 255, 257, 261
- de coexistence synchronique (Faarlund) : 22, 257
 - de dé-catégorisation (Hopper) : 40
 - de transparence (*Transparency*) (Lightfoot) : 79, 80, 104, 105
 - structural (C. Lehmann) : 105
- processus : 7,8,9,10,13,14,15,16,17,19, 21,22,23,24,26,27,28,29, 30,31,32, 33,34,35,36,37,38,39,40,42,43,45, 46,47,48,49,50,51,53,54,56,57,61, 62,63,64,67,68,69,72,73,74,77,78, 79,80, 81,82,84,85,86,87, 88, 89,90, 91,93,94,95,96,97,99,100,101,102, 106, 108, 112, 113, 117, 123, 126, 128, 129, 131, 135, 136, 141, 143, 144, 145, 146, 148, 149,165,166, 172, 174, 175, 179, 181, 195, 196, 197, 199, 200, 202, 204, 205, 206, 219, 232, 241, 253, 255, 256, 257, 264
- cognitif : 7,8,14,16,63,69,72,78,79, 80, 97, 100, 195, 264
 - de changement : 7,9,16,22,23,30,31,

33, 36, 49, 77, 84, 87, 89, 102, 166, 197, 257

- de grammaticalisation : 8, 9, 10, 17, 19, 21, 22, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 40, 42, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 53, 56, 57, 81, 99, 108, 123, 126, 128, 135, 141, 144, 145, 148, 174, 175, 181, 195, 199, 200, 257

pronom : 41, 43, 52, 78, 85, 87, 111, 112, 113, 122, 130, 132, 133, 134, 135, 175, 220, 233, 234, 237, 238, 241, 242, 243, 245, 246, 247, 248, 249

- honorifique : 111
- personnel : 85, 111, 112, 134, 247

prototype : 24, 259, 260

prototypique : 53, 96, 100, 126, 143, 204, 205, 215, 216, 222, 223, 227, 229, 253, 259, 260

- sens : 54, 100

quantifieur : 125, 144, 146, 148, 156, 157, 158, 159, 160, 163, 164, 165, 177, 186, 190, 192, 194

question : 8, 9, 15, 16, 23, 24, 31, 32, 41, 43, 45, 49, 55, 58, 66, 74, 78, 80, 85, 96, 97, 98, 100, 108, 109, 114, 115, 124, 133, 144, 156, 160, 178, 192, 194, 202, 206, 209, 212, 216, 218, 227, 253, 254, 255

R

Ramat P. : 18, 33, 55, 57, 99

réanalyse : 7, 8, 16, 17, 28, 30, 31, 36, 43, 44, 45, 46, 47, 62, 63, 66, 67, 68, 69, 73, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 85, 86, 87, 89, 90, 95, 97, 104, 116, 135, 141, 144, 145, 146, 156, 158, 166, 167, 171, 197, 254, 255

reconfiguration du système grammatical : 178

réinterprétation : 16, 44, 45, 78, 79, 80, 116, 144, 146, 158

relation : 7, 21, 25, 30, 37, 47, 69, 82, 84, 86, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 98, 118, 120, 134, 138, 142, 178, 183, 216, 223, 227, 228, 230, 231, 246, 264

remotivation : 93, 104

remplacement (d'une forme par une autre) : 9

re-parenthésage : 44

réversibilité : 33

Romaine S. : 31, 73

routine : 30

saillance : 24, 96, 204, 253, 260, 261

Sapir E. : 18, 61, 64, 65

sémantique : 10, 17, 19, 21, 23, 24, 25, 27, 32, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 45, 47, 51, 52, 54, 58, 66, 68, 69, 73, 75, 77, 80, 82, 88, 89, 93, 95, 96, 99, 100, 102, 112, 115, 116, 117, 119, 120, 121, 122, 125, 126, 127, 129, 135, 136, 138, 143, 144, 147, 166, 168, 169, 170, 172, 178, 179, 181, 186, 190, 194, 197, 199, 204, 205, 206, 213, 218, 219, 228, 231, 232, 233, 234, 235, 237, 240, 241, 242, 244, 245, 246, 247, 253, 258, 259, 260, 264

sens : 9, 13, 14, 15, 23, 24, 26, 27, 28, 30, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 42, 44, 47, 53, 54, 57, 69, 71, 73, 78, 79, 80, 82, 83, 84, 86, 88, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 99, 100, 103, 104, 115, 116, 119, 121, 122, 123, 126, 127, 128, 129, 139, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 157, 159, 170, 174, 175, 176, 183, 185, 192, 202, 206, 208, 209, 218, 229, 233, 234, 241, 248, 258, 260

signe : 20, 34, 43, 91, 148, 154, 168, 221, 226, 258

- arbitraire : 34
- expressif : 34

similarité : 82, 94, 97

Simone R. : 11, 18, 89, 91

simplicité : 71, 78, 82, 105

simplification : 90, 93, 94, 95, 104, 112, 247

- du système : 104, 247

socio-linguistique : 22, 31, 74, 80, 92, 241, 254, 256, 257

Sôtés A. : 11, 38, 42, 134

spatial : 36, 39, 57, 126, 127, 170

- du - au temporel : 39, 126, 127

spécifique : 10, 23, 35, 39, 68, 82, 92, 110, 111, 119, 147, 158, 201, 207, 209, 215, 227, 242

subjectivable : 52

subjectivation : 9, 10, 26, 27, 34, 37, 47, 70, 73, 144, 173, 181, 182, 184, 190, 194, 195, 196, 197, 198, 260

subjectivité : 52, 55, 74, 100, 136, 173, 179, 182, 185, 191, 194, 195

subordonnant : 28, 128-130, 135, 150, 168

Sweetser E. : 35, 36

synchronie : 7, 21, 22, 185, 194, 195, 196, 197, 207, 230, 256, 257

synecdoque : 37

syntaxe : 22, 23, 41, 53, 56, 57, 63, 66, 69, 79, 80, 81, 88, 89, 94, 95, 105, 108, 131, 135, 160, 165, 188, 190, 192, 251, 258, 261, 264

système : 9, 10, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 27, 29, 31, 49, 56, 57, 58, 59, 63, 64, 65, 68, 70, 71, 72, 73, 76, 77, 78, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 91, 95, 96, 98, 104, 105, 106, 108, 113, 134, 136, 138, 142, 179, 182, 197, 214, 231, 232, 233, 235, 237, 244, 247, 248, 251, 254, 255, 256, 257

- auto-régulation du - : 77
- - dynamique : 64, 71, 77

Talmy L. : 18, 28, 39

T A M marqueurs de temps, aspect, mode : 114-120

téléologie : 61, 64, 103

temporalité : 57, 63, 68, 115

temporel : 36, 115, 117, 121, 122, 123, 126, 127, 129

temps : 20, 21, 27, 28, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 52, 57, 63, 68, 78, 83, 90, 100, 101, 103, 106, 110, 114, 115, 117, 118, 122, 126, 131, 133, 138, 146, 152, 157, 183, 187, 193, 195, 202, 215, 239, 240, 251, 254, 256

tendance : 27, 93, 104, 172, 215, 255

tête : 38, 54, 100, 128

Thom R. : 79

Tooke J. H. : 17

topicalisation (marqueur de) : 125

Traugott : 15, 18, 19, 25, 26, 27, 28, 32, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 46, 47, 48, 53, 70, 74, 75, 78, 82, 99, 100, 115, 119, 129, 199, 259, 260

très

- réanalyse : 7, 8, 16, 17, 28, 30, 31, 36, 43, 44, 45, 46, 47, 62, 63, 66, 67, 68, 69, 73, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 85, 86, 87, 89, 90, 95, 97, 104, 116, 135, 141, 144, 145, 146, 156, 158, 166, 167, 171, 197, 254, 255

typologie : 8, 9, 10, 17, 49, 57, 61, 62, 66, 78, 87, 92, 101, 102, 103, 104, 109, 213

typologique : 66, 67, 78, 105, 106

U

un, uns : 9, 49, 58, 69, 73, 178, 187, 212, 215, 218, 222, 224, 226, 233, 249

unidirectionalité : 30, 32, 48, 100

universelle (grammaire) : 142

usage : 15, 16, 18, 19, 21, 22, 25, 26, 29, 44, 68, 73, 75, 79, 86, 88, 93, 113, 123, 138, 153, 154, 177, 179, 184, 185, 194, 209, 214, 217, 256, 257

variante : 21, 63, 69, 74, 157, 176, 228, 249

variation : 9, 10, 13, 21, 22, 53, 63, 69, 74, 80, 102, 155, 157, 158, 163, 182, 184, 185, 194, 214, 228, 254, 256, 257

vaut (il - mieux) : 95

verbe : 17, 20, 23, 27, 32, 33, 35, 36, 39, 43, 50, 52, 54, 55, 58, 75, 81, 88, 90, 93, 99, 109, 112, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 121, 122, 131, 132, 133, 134, 145, 147, 156, 158, 160, 162, 163, 164, 165, 167, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 183, 186, 187, 188, 189, 190, 192, 194, 196, 204, 213, 215, 228, 233, 240, 250, 258, 259

- de mouvement : 27, 116
- déontique : 215

Victorri B. : 20

voir (passif) : 118-119

voix : 115

vouloir : 99, 103, 119, 241

vouloir dire : 99

W

Wilmet M. : 11,72,199,201,203,212,217

Winters M. E. : 24, 96, 101, 253,'260'

TABLE DES MATIERES

Sommaire

Introduction

Chapitre 1 La grammaticalisation : un type de changement, et un modèle théorique

1	La tâche de la linguistique historique	13
2	La « grammaticalisation » : un nouveau paradigme	14
2.1	Le renouveau des analyses du changement linguistique	14
2.2	La 'grammaticalisation' : un seul terme, deux significations	15
2.3	Plan du chapitre	16
2.4	Origines de cette approche	17
3	Présupposés théoriques et enjeux cognitifs d'une telle démarche	19
3.1	La mutabilité des signes	19
3.2	Les oppositions structuralistes revisitées : tout changement est une variante synchronique qui a réussi	21
3.3	La fonction communicative des langues, construite sur des opérations mentales récurrentes ?	21
4	Étapes du processus de grammaticalisation	22
5	Facteurs à l'origine de l'entrée dans la grammaire de nouveaux mots : pragmatique, facteurs sociaux, ou bien nécessité de la structure du système lui-même ?	24
5.1	Le changement sémantique à l'origine des grammaticalisations : propension naturelle des formes ? désir d'expressivité ? ou pression sociale ?	24
5.2	L'inférence suggérée	25
5.3	La 'subjectivation' : Traugott (1980 et passim), Langacker, Culioli	26
5.4	De la parole (Saussure) à la grammaire : les 'maximes communicationnelles' et la 'main invisible' (R. Keller)	29

Caractères spécifiques des grammaticalisations	30	12.2 Y a-t-il des catégories plus éphémères, plus sujettes aux changements, que d'autres ?	55
6.1 Progression, unidirectionnalité, obligation	30	13 Importance et limites de cette approche	56
6.2 Catastrophe ou progression ?	31	13.1 Importance quantitative et de fréquence	56
6.3 L'unidirectionnalité est-elle nécessaire ?	32	13.2 Limites de cette approche	56
6.4 « Du signe expressif au signe arbitraire » (H. Frei 1929)	34	14 Pour une typologie des grammaticalisations : les quatre types de grammaticalisation	57
Changements sémantiques à l'œuvre aux diverses étapes de la grammaticalisation : la 'migration d'inférence', le calcul du déplacement sémantique	34	14.1 Les niveaux de grammaticalisation et l'architecture de la grammaire	57
7.1 Du pragmatique au sémantique	34	14.2 Le rôle du système de la langue dans le changement	59
12 Affaiblissement sémantique, ou déplacement et réorganisation du sens ?	35	15 Le rôle du locuteur dans le changement : du 'dépositaire' de la langue à l'utilisateur, et de l'utilisateur au 'bâtisseur de langages'	59
13 Quel type de changement sémantique ?	37		
1A Chaînes du processus sémantique, échelles et hiérarchies : des universaux sémantiques et cognitifs ?	38		
8 Changements parallèles aux divers niveaux	39	Chapitre 2 Éléments d'une typologie des changements linguistiques : causes, processus, résultats et principes	61
8.1 Changements formels concomitants	39	Typologie, ou téléologie ?	61
8.2 Affaiblissement phonétique	39	1.1 Situer les grammaticalisations	61
8.3 Affaiblissement prosodique et accentuel	40	1.2 Deux hypothèses	62
8.4 Dé-catégorisation morphologique	40	1.3 Régularités attestées (XIX ^e -XXP siècles)	63
8.5 Figement syntaxique : « La morphologie d'aujourd'hui est la syntaxe d'hier » (« Today's morphology is yesterday's syntax » T. Givôn 1971)	41	1.4 'Drift', 'conspiration', téléologie : la perception de régularités informulées	64
8.6 Changements aux divers niveaux	42	1.5 Historique de la démarche typologique (XIX ^e -XXI ^e siècles)	66
8.7 Fréquence accrue	42	1.6 Nature et niveau des changements	67
8.8 A quoi se détecte une grammaticalisation en cours ? (Hagège 1993 : 195-198 et 2001 : 1616)	43	1.7 Activité du locuteur et processus cognitifs : le rôle du locuteur dans le changement	69
9 Changement au niveau syntaxique : la réanalyse	43	Facteurs déclencheurs	69
9.1 Le processus de réanalyse	43	2.1 Inventaire des facteurs propres à déclencher une variation puis un changement	69
9.2 La réanalyse est-elle systématique dans le processus de grammaticalisation ?	45	2.2 Apprentissage de la langue	72
10 Existe-t-il une spécificité du processus de grammaticalisation ?	46	2.3 Subjectivation	73
10.1 On peut en douter si on analyse le processus en ses éléments	46	2.4 La pression de la norme 'haute' (Ferguson 1985)	74
10.2 Définition : un phénomène complexe, 'une combinaison de phénomènes de changement' (Traugott & Heine 1991, vol. 1: 7 : « Grammaticalization is a subset of phenomena occurring in change »)	48	2.5 Distinction : Keller et Haspelmath	74
10.3 Vers l'élaboration de 'Paramètres' (C. Lehmann 1985/1995) et de 'Principes' (P. Hopper 1991 : 17-36)	49	2.6 Fréquence	75
11 Degrés et étapes de la grammaticalisation ('clines') : échelles de grammaticalité et renouvellement de la morpho-syntaxe	51	2.7 Décision politique ou écologique	75
11.1 'Chemins de grammaticalisation' et 'échelles de grammaticalité'	51	2.8 Nécessité de la néologie	76
11.2 Des échelles de 'grammaticalité' : du moins grammatical au plus grammatical	52	2.9 Changements en chaîne	76
11.3 Renouvellement des unités de la grammaire	53	2.10 Changement au niveau du macro-système grammatical	77
12 Lexèmes et catégories poreux à la grammaticalisation ? (Heine & Kuteva 2002)	54	2.11 Auto-régulation du système grammatical	77
12.1 Y a-t-il des lexèmes plus sujets que d'autres à être grammaticalisés ?	54	Mécanismes et processus de changement	77
		3.1 Types de mécanismes de changement : un historique	
		3.2 Réanalyse (réinterprétation, abduction, réanalyse, exaptation, actualisation)	78
		3.3 Grammaticalisation	81
		3.4 Analogie, extension	82
		3.4.1 Définition et rôle dans l'analyse linguistique	
		3.4.2 L'analogie : ses spécificités par rapport à la réanalyse et à la grammaticalisation	85

3.4.3	Les divers champs d'application de l'analogie	87
3.4.4	Les traits distinctifs du processus analogique : une 'réduction de l'arbitraire du signe' (R. Simone 1996 : 187)	
3.4.5	Régularités de la relation entre la forme-base et la ou les forme(s) analogique(s) : dissymétrie	91
3.4.6	Typologie des diverses formes de l'analogie	93
3.4.7	Aspects cognitifs de l'analogie	95
3.5	Emprunts	97
3.6	Lexicalisation	99
3.7	Changement sémantique	100
3.8	Évolutions phonétiques	101
	Résultats du changement	102
4.1	Modification du stock des unités ou des notions	102
4.2	Disparition de formes et de distinctions	102
4.2.1	Disparition : le corrélat de la variation	102
4.2.2	Changements thérapeutiques ?	103
4.3	Simplification du système	104
4.4	Changements dans la hiérarchie du système	105
5	Conclusion et perspectives	106
Chapitre 3	Les grammaticalisations dans l'évolution du français	107
1	Quelle est l'importance relative des grammaticalisations dans la constitution de la grammaire d'une langue ?	107
2	Articles	110
3	Pronoms personnels	111
4	Indéfinis	112
5	Démonstratifs	113
6	Auxiliaires	114
6.1	Temps, mode, aspect	114
6.2	Origine et évolution : du verbe à l'auxiliaire et à l'affixe : <i>être</i> et <i>avoir</i>	115
6.3	Des lexèmes verbaux de mouvement ou d'agentivité humaine, aux auxiliaires modaux, aspectuels et temporels	117
6.4	Tout verbe est-il un auxiliaire potentiel ?	119
7	Adverbes et connecteurs	121
7.1	Formes	121
7.2	Évolution sémantique	122
8	Prépositions	123
8.1	Formes	123
8.2	Évolution sémantique	126
9	Subordonnants	128
9.1	Formes	128
9.2	Évolutions sémantiques : du temporel au logique	129
10	Marqueurs de genre et nombre	130
11	De quelle catégorie à quelle catégorie ? Chemins catégoriels	130
12	Grammaticalisations en syntaxe	131
12.1	De SOV à SVO (XIP-XV ^e siècles)	131

12.2	Perspectives typologiques pour une évolution future ?	133
13	Les grammaticalisations et les autres changements : dé-grammaticalisations, disparitions, analogies, lexicalisations, emprunts, etc.	134
14	Les doublets : la 'grammaire dupliquée'	135
Chapitre 4	Grammaticalisations et changements liés : la grammaticalisation de <i>BEAUCOUP</i> et le remplacement de <i>MOULT</i> par <i>TRÈS</i> et <i>BEAUCOUP</i> en français	137
1	Changements liés : le cas de la grammaticalisation de <i>beaucoup</i> en français	137
1.1	Changements liés isochrones	137
1.2	De <i>moult</i> à <i>beaucoup</i> et <i>très</i> : un phénomène de compensation	138
2	Le cas de <i>beaucoup</i> : une grammaticalisation exemplaire	142
2.1	Profil des candidats à la grammaticalisation : deux mots polysémiques et subjectivables	142
2.2	<i>Coup</i> : un substantif polysémique et perméable à l'emploi formulaire, exprimant une action physique (de la main) humaine	143
2.3	<i>Beau</i> : un adjectif évaluatif, polysémique et perméable à la composition	144
2.4	1 ^{re} étape : Les premières phases d'un processus de grammaticalisation : métaphore et 'subjectivation', ambiguïté et réinterprétation, réanalyse	144
2.5	2 ^e étape : Contraintes sur la forme : réanalyse et recatégorisation	145
2.6	3 ^e étape : Extension et diversification des emplois de <i>beaucoup</i> : de l'objet direct au complément prépositionnel	146
2.7	4 ^e étape : Modification de la compositionnalité sémantique de <i>beau-coup</i> : les verbes qui le régissent et les noms qu'il régit	147
2.8	Ce qui reste inexpliqué	148
3	Coexistence et concurrence de <i>moult</i> , <i>très</i> et <i>beaucoup</i> : jalons chronologiques	149
3.1	Tableaux et corpus	149
3.2	La phase de coexistence de variantes : <i>beaucoup</i> et <i>moult</i> , <i>très</i> et <i>moult</i>	149
4	<i>Moult</i> : l'énigme de sa disparition en français	155
4.1	Une disparition à expliquer	155
4.2	Valeurs, portée et position de <i>moult</i>	156
4.3	L'évolution en trois temps de <i>moult</i> quantifieur : déterminant-adjectif > adverbe > nom. Position et portée ; accord et perte de l'accord ; développement de <i>DE</i> : une 'lexicalisation' ou une évolution normale des quantifieurs ?	157
4.3.1	La disparition de l'accord de <i>moult</i> quantifieur	157
4.3.2	La position initiale de <i>moult</i> quantifieur et intensifieur	159
4.3.3	La construction <i>moult</i> + <i>de</i> + N : une nominalisation du quantifieur ?	163
4.3.4	L'évolution de <i>moult</i> quantifieur et de <i>moult</i> intensifieur	164
4.4	Le recul et la 'dé-grammaticalisation' de <i>moult</i> : quelle cause ?	165
5	<i>Très</i> : re-catégorialisation et réanalyse, un autre processus de changement	166
5.1	<i>Très</i> : un adverbe 'récent'	166
5.2	Chronologie des emplois de <i>très</i>	167

5.3	La sémantique de <i>très</i> : parcours, franchissement, intensité. De l'intensité emphatisée à l'autonomie morphologique	169	2	La notion de généricité et les articles	201
5.4	<i>Très</i> et <i>moult</i> : de la cooccurrence à la concurrence En quoi <i>moult</i> et <i>très</i> peuvent-ils expliquer les spécificités du nouveau morphème <i>beaucoup</i> ?	171	3	L'expression du générique en français moderne : une notion prototypique	203
6.1	Pourquoi <i>beau-coup</i> ? Une forme à fort charisme subjectif et actif : de la focalisation positionnelle à l'emphatisation sémantique	172	3.1	Un codage diversifié	203
6.2	La forme de beaucoup (singulier, invariable) : l'influence de <i>moult</i> ?	173	3.2	Le rôle du contexte	203
6.3	<i>Beaucoup</i> adopte des constructions du morphème qu'il remplace	174	3.3	Des contraintes particulières pour les emplois 'génériques' de chacun des articles	204
6.4	La disparition de <i>moult</i> et l'achèvement du processus de grammaticalisation : les emplois de <i>beaucoup</i> chez Commynes	175	3.4	La généricité : un concept prototypique	205
	Explication et hypothèse : pourquoi <i>moult</i> a-t-il disparu en français ?		4	La question du développement des articles en français et la place du générique dans ce processus	206
	Deux niveaux, deux morphèmes	176	4.1	De l'absence d'article à l'article obligatoire	206
7.1	La distinction de deux niveaux : d'abord <i>moult</i> et <i>très</i> , puis <i>beaucoup</i>	176	4.2	Les contextes favorables à l'apparition de l'article 'générique' en français	207
7.2	Les autres langues romanes	177	5	Les modes de détermination du nom générique en ancien et moyen français	209
7.3	Une 'macro-grammaticalisation' ?	178	6	Une typologie des énoncés génériques : critères sémantiques et contextuels	213
			7	Étude du corpus en diachronie : chronologie des étapes du changement sémantique	218
Chapitre 5	La subjectivation à l'origine du processus de grammaticalisation : une étape limitée	181	7.1	Une explication diachronique	218
	Problématique et enjeux	181	7.2	Le sujet indéfini <i>Om</i> : de l'homme générique au pronom indéfini	220
	Les données et l'analyse des données	184	7.3	Les plus anciens emplois de générique faible, en comparatives enchâssées : (<i>si</i>) <i>com</i> + absence d'article / <i>le I un</i> + N	221
2.1	Variation synchronique et diachronie	184	7.4	Identification à un générique (<i>com</i> + N, <i>que</i> + N) : absence d'article ou déterminant indéfini	222
2.2	Chiffres : les trois morphèmes	185	7.5	Pluriel collectif : le générique comme sujet en déclarative : article zéro ou // article défini pluriel	223
2.3	Les constructions de <i>beaucoup</i>	185	7.6	Définitions génériques	223
2.4	Les constructions de <i>moult</i>	187	7.7	Une chronologie des premières formes de détermination d'un N générique	223
2.5	Les constructions et la portée de <i>très</i>	188		Explications : le développement des articles en atmosphère générique	224
2.6	D'autres morphèmes intensifieurs-quantifieurs fréquents chez Froissart	189	8.1	De l'absence d'article à l'article défini singulier	224
	Comparaison des trois morphèmes	189	8.2	Alternance entre la détermination zéro et l'article défini singulier et pluriel	224
3.1	La spécificité de beaucoup chez Froissart : des emplois 'subjectifs' ?	189	8.3	Alternance entre la détermination zéro et l'article défini pluriel <i>les</i>	226
3.2	La spécificité sémantique de <i>moult</i> chez Froissart : portée 'subjectivée'	190	8.4	Alternance entre la détermination zéro et l'article <i>un</i>	226
3.3	Contrastes sémantiques entre <i>beaucoup</i> , <i>moult</i> , et <i>très</i> : une distribution complémentaire ?	191	8.5	Alternance entre la détermination zéro et l'article défini : deux types de généricité ?	227
3.4	Contraste positionnel	192	8.6	Du XIV ^e au XX ^e siècle, une phase de variation (Combettes 1987)	228
	Variation et grammaticalisation	194	9	La généricité, un stade tardif de la grammaticalisation de l'article ?	228
4.1	Variantes en synchronie : <i>moult</i> 'subjectif et <i>beaucoup</i> 'objectif	194			
4.2	Début de la 'grammaticalisation' : la phase de 'subjectivation' est-elle une illusion ?	195	Chapitre 7	'Macro-grammaticalisations' : comment évoluent les systèmes grammaticaux	231
4.3	La phase de 'subjectivation' : une première étape limitée dans le temps	195	1	Modifications au plan de la structure du système	231
4.4	Synchronie et diachronie	196	2	L'évolution des démonstratifs en français (XIP-XVP siècles) : le passage d'une opposition sémantique à une distinction catégorielle	233
4.5	Un point de théorie en conclusion	197	2.1	Deux paradigmes en distribution complémentaire sémantique deviennent deux paradigmes s'opposant catégoriellement	233
Chapitre 6	Contextes et étapes d'une grammaticalisation : les articles génériques en français	199			
1	Le rôle du sémantisme en diachronie pour identifier les étapes dans un processus de grammaticalisation	199			

2.2	1 ^{re} étape : vers 1100 : <i>Ces</i> forme du déterminant féminin pluriel : un premier changement, la neutralisation du genre pour le déterminant pluriel	236	7.1	Des régularités dans le choix des contextes de changement	262
2.3	2 ^e étape : fin du XII ^e siècle : L'apparition de la forme de déterminant <i>ces</i> : neutralisation de l'opposition sémantique et de la différence étymologique	237	7.2	Fonctions syntaxiques et thématiques non marquées favorables au changement	262
2.4	3 ^e étape : vers 1200 : La création analogique de <i>ce</i> : constitution d'un nouveau paradigme	241	7.2	Trois cas : la grammaticalisation emprunte des voies non marquées...	263
2.5	4 ^e étape : début du XIII ^e siècle : apparition de la forme <i>cis</i> : analogie encore ?	243	7.2.1	<i>Beaucoup</i>	263
2.6	5 ^e étape : fin XIII ^e -début XIV ^e siècles : Les suffixes <i>-ci</i> et <i>-la</i> : restauration de l'opposition sémantique	245	7.2.2	Les déterminants démonstratifs <i>ce</i> et <i>ces</i>	263
2.7	6 ^e étape : X V ^e siècle : Création d'un nouveau paradigme de 'pronoms démonstratifs'	246	123	Les connecteurs de conséquence en français moderne (C. Rossari 1998)	263
2.8	X V ^e - X VII ^e siècles : opposition catégorielle et simplification du système	247	8	En conclusion...	264
2.9	Synthèse et conclusion partielle	247	Bibliographie		265
3	Les indéfinis et les possessifs, le pluriel de l'article indéfini : la complétion des paradigmes	248	Index		283
3.1	Indéfinis	248	Table des matières		293
3.2	<i>Des</i> déterminant indéfini pluriel	249			
3.3	Le possessif	249			
4	Rapprochements, conclusion	250			
4.1	<i>Moult I très I beaucoup</i>	250			
4.2	Les prépositions	250			
4.3	'Macro-grammaticalisations' ?	251			
Chapitre 8 Comment modéliser les étapes du changement linguistique ?					
Quel type de contexte est-il favorable au changement ?					253
1	Deux questions capitales en débat	253			
2	De l'état A à l'état B : catastrophe ou progression ? Une ou plusieurs étapes ?	254			
3	Un premier modèle en une unique étape : A → B	254			
3.1	Une conception traditionnelle non théorisée	254			
3.2	La théorie des 'Principes et paramètres' et la réanalyse : une théorie catastrophiste du changement théorisée	255			
4	Trois états : A → état de variation A + B B	256			
4.1	La conception socio-linguistique de la langue	256			
4.2	Approches diachroniques : théorisation de l'étape intermédiaire	257			
5	Quatre états : B. Heine : un modèle quadriphasé ; la seconde phase, A + B, est affinée et problématisée	258			
5.1	Heine (2002) : importance du contexte	258			
5.2	La sémantique du prototype (Geeraerts, De Mulder)	259			
5.3	Une approche cognitive (M. E. Winters)	260			
6	Un modèle en quatre phases	260			
7	Les types de contexte favorables au changement, sélectionnés pour la Phase-2	262			

Champs linguistiques

Recherches

Brès J., *La narrativité*

Cervoni J., *La préposition. Étude sémantique et pragmatique*

Defrancq B., *Uinterrogative enchâssée*

Dostie G., *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs.*
Analyse sémantique et traitement lexicographique

Englebert A., *L'infinitif dit de narration*

Fuchs C. (Éd.), *La place du sujet en français contemporain*

Furukawa N., *Grammaire de la prédication seconde. Forme, sens et contraintes*

Furukawa N., *Pour une sémantique des constructions grammaticales. Thème et thématité*

Gaätone D., *Le passif en français*

Goes J., *L'adjectif. Entre nom et verbe*

Gosselin L., *Sémantique de la temporalité en français.*
Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de Vaspect

Gosselin L., *Temporalité et modalité*

Grobet A., *L'identification des topiques dans les dialogues*

Hadermann P., *Étude morphosyntaxique du mot Où*

Heinz M., *Le possessif en français. Aspects sémantiques et pragmatiques*

Jonasson K., *Le nom propre*

Kleiber G., *Anaphores et pronoms*

Léard J.-M., *Les gallicismes*

Melis L., *La voie pronominal. La systématique des tours pronominaux en français moderne*

Marchello-Nizia Ch., *Grammaticalisation et changement linguistique.*

Myers J. M., *Modalités d'apprentissage d'une langue seconde*

Rosier L., *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*

de Saussure L., *Temps et pertinence. Éléments de pragmatique cognitive du temps*

Manuels

Bal W., Germain J., Klein J., Swiggers P., *Bibliographie sélective de linguistique française et romane. 2^e édition*

Bracops M., *Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*

Chiss J.-L., Puech C., *Fondations de la linguistique. Études d'histoire et d'épistémologie*

Chiss J.-L., Puech C., *Le langage et ses disciplines. XIX^e - XX^e siècles*

Delbecq N. (Éd.), *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*

Gaudin Fr., *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie*

Gaudin Fr., Guespin L., *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*

Gross G., Prandi M., *La finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique*

Cmtm de
I f . ^ ^ f Mon . S j
Linguistique et »
1% Pédagogique < ây
^^°OUR\$